

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA de Béjaïa

Faculté de Droit et des Sciences Economiques

Département de la Post-Graduation

THEME

**ESSAI DE CONSTRUCTION DE QUELQUES
INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT LOCAL:
CAS DE LA WILAYA DE BEJAÏA**

Thèse présentée pour l'Obtention du Diplôme de Magister
En Sciences Economiques
Option : Gestion du développement

Par :

Mr: Rabah TARMOUL

Sous la direction du **Prof. :** Hamid KHERBACHI

Devant le jury composé de :

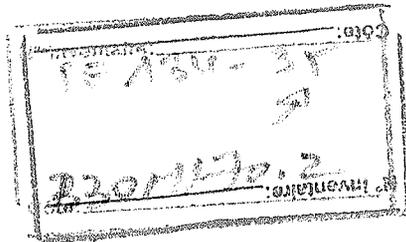
Prof. : M.Y.FERFARA, président, prof. Directeur du CREAD

Dr. : M.KHELADI, examinateur, M.C. Université de Béjaïa

Dr. : M.BELATTAF, examinateur, M.C. Université de Béjaïa

Promotion 2002

REMERCIEMENTS



En cette occasion, je tiens à remercier :

- Monsieur le professeur KHERBACHI pour sa présence effective (Sur tous les plans) tout au long de la réalisation de mon mémoire, pour ses conseils et orientations qui m'ont guidé dans ma recherche.
- Mes remerciements s'adressent aussi au professeur FERFARA, au docteur KHELADI et au docteur BELATTAF qui ont accepté de juger mon modeste travail.
- Aussi, je tiens à remercier tous les enseignants et les fonctionnaires de la faculté de droit et des sciences économiques à leur tête le docteur YAICI , de même que le personnel de la bibliothèque.
- Mes remerciements vont à tous les cadres de l'administration locale, à tous les élus et responsables d'institutions locales et présidents d'associations qui ont répondu favorablement à mes sollicitations d'entretiens.
- Je tiens aussi à remercier les enseignants de la faculté des sciences économiques de l'université de TIZI-OUZOU pour leurs orientations et conseils.
- Je tiens à remercier tous les membres de ma famille qui ont su m'encourager à poursuivre mes études universitaires.
- Mes remerciements vont à tous mes amis et collègues qui m'ont soutenu dans la réalisation de mon mémoire.
- Enfin, je tiens à remercier tous mes ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ma modeste contribution.

PLAN

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
INTRODUCTION A LA PREMIERE PARTIE	7
CHAPITRE 1 : LES THEORIES TRADITIONNELLES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	8
1- Les théories classiques du développement régional	8
1.1- La théorie des pôles de croissance	8
1.1.1- Quelques définitions	9
1.1.2- Les effets sectoriels	10
1.1.3- La polarisation spatiale	10
1.1.4- Les visions renouvelées de la théorie des pôles de croissance	11
1.1.5- Les limites de la théorie des pôles de croissance	11
1.2- La théorie de la base économique	12
1.2.1- Le modèle de la base économique	13
1.2.2- Les modèles d'estimations indirects	15
1.2.3- Les limites de la théorie de la base économique	16
2- La théorie du développement par le bas	17
2.1- Remise en cause des modèles traditionnels	17
2.2- Quelques définitions	18
2.3- Eléments fondamentaux de cette conception du développement	20
2.4- Les principales caractéristiques du modèle du développement par le bas	20
2.5- La mise en pratique du modèle de développement par le bas	21
2.6- Les limites de la théorie du développement par le bas	21
CHAPITRE 2 : LES APPROCHES TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	24
1- Définition et organisation du territoire	24
2- L'approche district industriel	26
2.1- Le district italien	27
2.2- Les prolongements de l'approche districts industriels	30
2.2.1- Définition et caractéristiques du district industriel	31
2.2.2- Les insuffisances du modèle district industriel	32
3- L'approche par les systèmes productifs locaux	33
3.1- Définition et caractéristiques d'un système productif local	33
3.2- Les expressions concrètes des systèmes productifs locaux	34
3.2.1- Les systèmes productifs à industrialisation diffuse	34
3.2.2- Les systèmes productifs incubateurs	35
4- L'approche par les milieux innovateurs	37
4.1- Le concept de milieu	37
4.1.1- L'approche micro analytique du milieu	38
4.1.2- L'approche cognitive du milieu	38
4.1.3- L'approche organisationnelle du milieu	38
4.2- Définitions et types des milieux innovateurs	39
5- Les approches a-territoriales du développement local	39
CONCLUSION A LA PREMIERE PARTIE	42

DEUXIEME PARTIE : ENQUETE DE TERRAIN ET METHODE D'ANALYSE

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE	43
CHAPITRE 3 : LA HIERARCHISATION	44
1- Méthode d'évaluation des priorités	44
1.1- Règles de construction des matrices des comparaisons	44
1.2- Vérification de la consistance des priorités	45
2- Quelques exemples d'évaluation des priorités	45
3- Contribution d'un élément d'un niveau inférieur dans le développement local	54
3.1- Contribution des revenus industriels dans le développement local	54
3.2- Contribution de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans le développement local	58
CHAPITRE 4 : ENQUETE DE TERRAIN	63
1- Présentation des étapes de l'enquête de terrain	63
1.1- Présentation du canevas de questionnement	63
1.2- Identification des acteurs de développement local	66
1.3- Demandes d'entretiens et bilan des réalisations	67
2- Bilan de l'enquête de terrain	70
2.1- Analyse des réponses aux questions générales	70
2.2- Analyse des réponses relatives au domaine économique	74
2.3- Analyse des réponses relatives au domaine de la bonne gouvernance locale	77
2.4- Analyse des réponses relatives au domaine des conditions sociales et de la lutte contre la pauvreté	81
2.5- Analyse des réponses relatives au domaine culturel	83
2.6- Analyse des réponses relatives au domaine informel	86
2.7- Analyse des réponses relatives au domaine technologique	87
2.8- Analyse des réponses relatives au domaine de la promotion de la cause de la femme	88
2.9- Analyse des réponses relatives au domaine de la protection de l'environnement	90
CONCLUSION A LA PARTIE	93
TROISIEME PARTIE : LA SIMULATION DES RESULTATS	
INTRODUCTION A LA PARTIE	94
CHAPITRE 5 : ELABORATION DES PRIORITES DANS LA HIERARCHIE	95
1- Comparaison des importances des acteurs	95
2- Evaluation des importances des éléments du niveau 3	95
3- Estimation des poids des éléments du niveau 4	97
4- Mesure des poids des éléments du niveau 5	102
CHAPITRE 6 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	115
1- Influences des éléments d'un niveau sur les élément d'un niveau supérieur	115
1.1- Influences des indices sur les indicateurs	115
1.2- Influences des indicateurs sur les domaines	125
1.3- Influence des domaines sur les acteurs	128
1.4- Contribution des acteurs dans le développement local	130
2- Influences des éléments de chaque niveau sur un niveau intermédiaire et sur le développement local	130
2.1- Influence des indices sur les acteurs	130

2.2- Influences des indicateurs sur les acteurs	131
2.3- Impacts des indices sur les domaines... ..	132
2.4- Contributions des domaines dans le développement local... ..	134
2.5- Contributions des indicateurs dans le développement local... ..	135
2.6- Contributions des indices dans le développement local... ..	135
CONCLUSION A LA PARTIE	137
CONCLUSION GENERALE	138
INDEX	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

INTRODUCTION GENERALE

[L'objet de notre mémoire est la construction d'indicateurs susceptibles d'enclencher un processus global de développement local et d'élaborer une stratégie de développement local pour la wilaya de Béjaïa.] La construction d'indicateurs du développement local est intimement liée à la conception du développement local dans laquelle ils sont construits et ne sont pertinents que dans le contexte qu'ils sont sensés représenter. Autrement dit, dès que nous changeons de conception ou de contexte les indicateurs perdent leurs pertinences.

Dans notre propos, nous considérons le développement local comme un processus global incluant les différentes dimensions du développement et impliquant les différents acteurs locaux. X.GREFFE¹, définit le développement local comme « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies(...) Il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, politiques et culturelles* ».

Notre intérêt pour le thème des indicateurs du développement local est impulsé par l'importance du débat sur le développement local. D'une manière générale, aussi bien dans les pays développés que dans les pays sous développés, on s'intéresse de plus en plus au développement local et cela pour plusieurs raisons. Les plus répandues sont l'échec des modèles de développement économique nationaux et la nécessité de démocratisation des sociétés. En particulier en Algérie, le passage d'une économie planifiée à l'économie de marché et du monolithisme au pluralisme politique nécessite l'adaptation de la réflexion sur le développement local. La stratégie de développement pour chaque territoire local doit être globale et la résultante d'une large concertation entre les différents acteurs locaux institutionnels et non institutionnels, publics et privés.

La problématique de développement local en Algérie, durant les années de planification centralisée, était réduite à des actions d'investissements et d'équipements, décidées par l'Etat central ou par les organes déconcentrés de l'Etat, auxquelles il a été assigné des objectifs d'équilibre régional et d'intégration des territoires locaux au territoire national sans tenir compte des spécificités socioculturelles locales. En d'autres termes, les acteurs locaux n'étaient pas associés à la prise de décision en matière de développement local.

Dans le cadre de la stratégie algérienne du développement des années 70², l'échelle locale était évincée du processus global de planification. Le développement local n'est évoqué qu'en filigrane du développement économique national. Malgré la promulgation du code de la commune(1967)³ et le code de la wilaya(1969)⁴, les actions dites de développement local sont décidées par le centre (pour les programmes spéciaux lancés dès 1966, pour les programmes d'équipement local lancés en 1970 et pour les programmes d'industrie locale lancés en 1974). De même pour les plans communaux de développement présentés comme l'instrument de démocratisation du plan, leur décision relevait des échelons déconcentrés de l'Etat. Avec ces

¹ Xavier GREFFE, « Territoire en France : Les enjeux économiques de la décentralisation ». Ed. Economica, Paris 1985, p.146.

² Une stratégie globale de développement caractérisée par un modèle économique fondé sur l'industrialisation et un système institutionnel centralisé.

³ Voir l'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967 portant code communal.

⁴ Voir l'ordonnance n° 69-38 du 28 mai 1969 portant code de la wilaya.

plans, « la commune est désormais tenue théoriquement de préparer et d'exécuter son plan de développement. Mais en réalité, le contenu définitif de ce plan est arrêté par la wilaya qui a la faculté de modifier et de reformuler tout projet d'investissement jugé incohérent du point de vue de son intégration au plan de développement régional »⁵.

A la fin des années 70, il a été constaté que ces actions ont échoué au même titre que la stratégie globale mise en œuvre. A ce propos, M.Ecrément écrit «Malgré les actions entreprises pour réduire les déséquilibres régionaux dès 1966, par la mise en œuvre des programmes spéciaux, puis complémentaires, des (PEL), des plans communaux de développement (PCD) et enfin des programmes d'industries locales (PIL), il apparaît en 1980, que ces déséquilibres persistent et demeurent profonds »⁶.

Au début des années 80, la réorientation de la stratégie de développement vers la satisfaction des besoins socio-économiques⁷ de la population est accompagnée par la mise en place de la politique de l'aménagement du territoire. Cette politique s'est concrétisée en 1981 par la création de l'agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT) (chargée d'élaborer le schéma national d'aménagement du territoire ainsi que la réalisation des études d'aménagement du territoire pour les wilayas) et l'amendement du code de la commune et du code de la wilaya avec deux lois portant modification et complément qui prévoient les attributions des collectivités locales et les dotent d'instruments spécifiques : Le plan d'aménagement de la wilaya (PAW) et le plan d'aménagement communal (PAC)⁸.

En dépit des réarrangements institutionnels, la décision en matière de développement local reste centralisée et les programmes d'équipement locaux ne découlent d'aucun projet de développement local. A ce propos, G..Duvigean note, « *La démarche actuelle, pratiquée en aménagement du territoire, reste marquée par le même trait de la centralisation de l'initiative, bien que celle-ci donne une part beaucoup plus grande à l'échelon des instances de la wilaya, par la création de l'instrument qu'est le PAW. Ce dernier est élaboré à l'échelon de la wilaya, par des bureaux d'études régionalisés en dialogue avec les conseils exécutifs de wilaya et les instances communales. La démarche actuelle part d'un S.N.A.T que les P.A.W sont censés démultiplier en appliquant à l'échelon de la région wilayale. C'est donc une démarche descendante, dans la chronologie comme dans la logique* »⁹.

Devant l'ampleur de la crise de l'Etat « providence » engendré par la chute des recettes des hydrocarbures au milieu des années 80 et face à un champ social complexe qui s'est soldé par les événements d'octobre 88, nous assistons à une remise en cause du rôle de l'Etat au plan politique et au plan économique :

⁵ Mohamed Yacine FERFARA, « Le développement local, ses institutions et son statut dans le modèle algérien de développement », in « Les nouvelles logiques de développement : Globalisation versus localisation », sous la direction de C.COURLET et L.ABDELMALKI, édition L'Harmattan, Paris 1996, pp.335-349, p.338.

⁶ Marc ECREMENT, « Indépendance politique et libéralisation économique- un quart de siècle de développement de l'Algérie 1962-1985 », Ed. ENAP/OPU/PUC-Grenoble 1986, p.276.

⁷ La stratégie mise en œuvre dans le cadre du 1^{er} plan quinquennal (1980-1984), s'est réorientée vers les secteurs négligés dans la stratégie antérieure et qui ont une signification sociale de 1^{er} rang : Le logement, les ressources en eau, les infrastructures dans les secteurs de l'éducation et de la formation, les biens de consommation.

⁸ RADP, Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire (MEAT), rapport « Demain l'Algérie » tome I « l'Algérie d'aujourd'hui », 1994, p. 73.

⁹ In Guy DUVIGNEAU, « Le concept du milieu naturel dans l'aménagement régional de l'espace », communication au séminaire maghrébin sur l'aménagement du territoire : « La gestion des milieux naturels », organisé par l'INES de Bologhine. Université de Tlemcen le 29-30 Mai 1988. P.03.

- D'une part, nous assistons à la mise en œuvre du principe d'autonomie du corps social qui bénéficie d'un large champ d'autonomie et peut s'organiser en partis politiques, ce qui implique la fin du monopartisme et l'alternance au pouvoir ;
- D'autre part, la volonté de l'Etat de se départir d'une gestion directe de l'économie et qui s'exprime par la privatisation des entreprises publiques et le démantèlement du monopole de l'Etat sur les secteurs économiques : Le commerce extérieur et le secteur des banques sont désormais soumis à la concurrence du secteur privé.

En matière de développement local, cette volonté de démocratisation du processus de prise de décision s'exprime par l'édition de nouveaux codes de la commune et de la wilaya en 1990¹⁰. Ces deux codes sont destinés à codifier les nouveaux rapports entre l'Etat et la périphérie : désormais, les élus locaux sont appelés à se substituer à l'Etat dans de multiples domaines. Cependant « La gestion de l'Etat dans le champ local reste de façon massive au moyen de règlements et circulaires comme en témoigne le volume annuel des journaux officiels »¹¹.

Dans la mesure où l'Etat semble se dessaisir d'une partie de ses attributions au profit des acteurs locaux, une réforme institutionnelle s'impose avec de nouveaux rôles pour les acteurs locaux. Une question cependant se pose : Quels sont les acteurs du développement local ?

Dans le même ordre d'idées, les espaces « locaux » en Algérie sont hétérogènes, non seulement par leurs caractéristiques physiques (relief, climat), mais aussi par les composantes humaines caractérisées par des spécificités socioculturelles différentes (organisation sociale, savoir-faire traditionnel...etc.) et des aspirations différentes, c'est-à-dire des objectifs de développement différents. Ce qui rend à l'évidence que le rôle des acteurs du développement local n'est pas forcément le même dans tous les espaces locaux en Algérie. Ainsi, les objectifs de développement diffèrent d'un territoire local à un autre.

Dans notre présent travail, nous essayerons d'apporter quelques réponses aux questions suivantes :

1. Quel sont les acteurs du développement pour la wilaya de Bejaïa ? Quelle est l'importance à leur accorder pour élaborer une stratégie de développement local globale ?
2. Quelles sont les options stratégiques pour enclencher un processus de développement local global à Bejaïa ?

Pour pouvoir répondre à nos questionnements, nous avons opté pour une démarche qualitative, « *Dans une démarche qualitative [la méthodologie] se construit pour répondre à un objectif théorique précis et s'adapte aux spécificités des contextes étudiés. Cela se traduit, notamment, par une stratégie de recherche, opérationnalisée par une approche construite, la procédure de collecte des informations et un ensemble de techniques de réduction et d'analyse des données* »¹².

Notre méthodologie de travail consiste, dans une première étape, en des lectures sur le thème du développement local. Nous avons passé en revue les principales théories du développement local et nous avons dégagé une conception du développement local ainsi qu'un éventail d'acteurs, de domaines et d'indicateurs qui peuvent relever du développement local. Cette phase s'est soldée aussi par l'élaboration d'un canevas de questionnement présenté dans le chapitre quatre.

¹⁰ Voir la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune et la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya.

¹¹ Rachid ZOUAIMIA, « L'introuvable pouvoir local », in Revue algérienne d'anthropologie et des sciences sociales n° 16, Janvier-Avril 2002 (vol VI,1), « réalités, acteurs et représentations du local en Algérie », pp. 31-53, p. 41.

¹² Frédéric WACHEUX, « Méthodes qualitatives et recherche en gestion », Ed. Economica, Paris 1996, p.19.

Pour construire notre méthode d'investigation du terrain, nous avons opté, dans une deuxième étape, pour la méthodologie systémique. « *L'analyse systémique propose une autre logique de compréhension des phénomènes. Au lieu d'isoler un phénomène pour le comprendre, cette approche préconise l'observation des interactions, l'analyse de la cohérence de l'ensemble. Pour les tenants de l'approche systémique, la démarche se justifie par la complexité des phénomènes sociaux et humains qui contredit le principe de causalité linéaire largement utilisé dans les sciences classiques* »¹³. Notre méthode d'investigation du terrain est l'entretien semi-directif. Il s'agit d'un entretien où « *l'acteur s'exprime librement, mais sur des questionnements précis, sous le contrôle du chercheur* »¹⁴. Enfin, pour analyser les informations recueillies, nous avons utilisé la méthode de la hiérarchisation.

• LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

La notion de développement local est une notion composite. Nous allons clarifier tour à tour la notion de développement et la notion du local.

LA NOTION DU DEVELOPPEMENT

Souvent, la notion de développement est assimilée à la croissance. Le développement est réduit à sa dimension économique : La croissance du PNB/tête, l'augmentation de l'investissement... Etc., étaient les indicateurs de développement.

Cette assimilation a été dénoncée par plusieurs auteurs à l'instar de F.Perroux¹⁵ qui distingue entre la croissance qui est une expansion quantitative d'un système du développement qui est un ensemble de mutations structurelles organisées, capables d'améliorer le fonctionnement d'un système et éventuellement d'assurer une croissance à long terme. Pour B.Planque¹⁶, cette assimilation doit être particulièrement dénoncée dans un contexte régional. Il compare ainsi l'économiste qui ne raisonnait qu'en termes de croissance du produit, de l'emploi ou de la population à un médecin qui porterait son diagnostic sur l'état de son patient en se basant sur le seul critère du poids.

Dans le souci de dépasser cette vision réductrice du développement, nous allons adopter une approche globale du développement, c'est-à-dire intégrer un maximum de composants du développement. Dans notre cas, nous considérons que le développement du territoire de la wilaya de Bejaïa s'opère par l'intermédiaire du développement des différents domaines définis (économique, social, politique... etc.). Cette approche marque une rupture avec la seule focalisation sur quelques indicateurs quantitatifs (emploi, logement, PNB/tête... etc.) et dépasse nettement les approches en termes de satisfaction des besoins de base.

Cependant, comment combiner tous les domaines pour obtenir une appréciation du développement local global, alors que chaque société locale a une hiérarchie particulière ?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé par un entretien auprès des différents acteurs de développement local.

¹³ Joël GUIBERT et Guy JUMEL, « Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales ». Ed. Armond Colin/Masson, Paris 1997, p.31.

¹⁴ Frédéric WACHEUX, « Méthodes qualitatives et recherche en gestion », op. cité, p.204.

¹⁵ François PERROUX cité par Bernard PLANQUE, in « innovation et développement régional ». Ed. Economica, Paris 1983, p.11.

¹⁶ Ibidem, p11.

LA NOTION DU LOCAL

Dans cette tentative d'une approche globale du développement dans la wilaya de Bejaïa, notre propos ne vise ni à argumenter le pour ou le contre de la faisabilité du modèle de développement par le bas, ni à définir le territoire pertinent pour une meilleure intervention publique. Notre problématique, rappelons le, se limite à la construction de quelques indicateurs susceptibles d'orienter la décision publique sur le territoire de la wilaya de Bejaïa.

Le local dans une vision descendante du développement local

Dans une optique descendante du développement local, le local est considéré comme subsidiaire au national. L'Etat cherche à définir le territoire géographique pertinent qui pourrait permettre l'optimisation de la gestion de la politique de l'aménagement du territoire. Dans cette optique, le développement local est une conséquence des choix effectués au centre et subis par les populations locales. L'évaluation du niveau de développement se réduit à la construction de batteries d'indicateurs socio-économiques quantitatifs que nous comparons aux normes nationales fixées en fonction des objectifs de la planification centralisée. De cette évaluation résulte une confusion entre équipements et développement, car ces indicateurs ne répondent qu'à une problématique de répartition des équipements sur le territoire national.

Le local dans la vision ascendante du développement local

Dans cette optique, les rôles sont inversés et la consistance est donnée au local, tel le régime fédéral dans lequel tous les pouvoirs sont à la base « une communauté locale » (territoire intra communal), et l'échelon géographique supérieur n'exerce que des compétences qui ne peuvent être exercées à l'échelon géographique inférieur. Le central serait subsidiaire au local. Cette conception est considérée comme utopique (voir chapitre 1).

Pour dépasser cette contradiction, nous considérons le local comme le territoire de la wilaya de Bejaïa. Il s'agit d'un espace sur lequel peut s'édifier un projet de développement local car il représente une cohésion économique, politique et culturelle. Mais il est aussi caractérisé par la présence de l'Etat à travers ses organes déconcentrés.

Les principales caractéristiques du développement local¹⁷ peuvent être résumées comme suit :

- Le projet de développement local se présente comme un ensemble d'objectifs à atteindre et non comme un programme à remplir. Ces objectifs cherchent à améliorer la qualité de la vie des populations du territoire et non une amélioration du niveau de vie. Dans ce sens, la construction d'indicateurs qualitatifs reflétant les objectifs des acteurs locaux est nécessaire.
- La pertinence du projet dépend de sa capacité à mobiliser toute la population locale. Ce qui implique l'association de toute la société civile à son élaboration. L'élargissement du débat à la société civile permet d'éviter le risque de la mobilisation des seuls initiateurs du projet.
- Le développement local exige que toute implantation d'équipements publics soit issue d'une réflexion sur le développement local (offrir des formes adaptées) et non une simple projection des tendances nationales.

¹⁷Xavier GREFFE, « Territoire en France : Les enjeux économiques de la décentralisation », op. cité, pp.151-158.

- Le caractère global du développement local permet une vision globale de la réalité locale. Mais cela ne veut pas dire qu'il est en contradiction avec les politiques macro sectorielles. Au contraire, ils sont complémentaires.
- L'élaboration de ce projet de développement local ne signifie pas un total désengagement de L'Etat. Au contraire, il implique que soient associés à la détermination des objectifs de développement local tous ceux qui participent à la vie économique et sociale locale, qu'ils soient institutionnels ou non et publics ou privés.
- Le développement local permet de pallier aux limites du développement par le bas et lors de son élaboration, nous tenons compte des objectifs et contraintes de l'économie générale (non seulement la satisfaction des besoins des populations locales) et utilisons les moyens du centre ou de L'Etat pour concrétiser ce projet. Le développement local dépasse aussi la conception du développement par le haut ou le développement local est une conséquence des choix effectués au centre et subis par les populations locales. Dans ce cadre, le développement local se traduit dans les zones défavorisées par les actions d'exploitation des ressources locales.

Aborder le développement local d'une manière globale en Algérie ne peut se faire sans poser quelques hypothèses pratiques :

- Hypothèse 1 : Il n'existe pas d'entraves institutionnelles pour une planification stratégique et l'élaboration des objectifs du développement local résulte d'une large concertation entre les différents acteurs locaux.
- Hypothèse 2 : Absence d'une comptabilité régionale pour élaborer une évaluation quantitative du niveau de développement local (revenu/habitant, produit local, emploi... etc.).
- Hypothèse 3 : Les actions de développement local mise en œuvre sur la base des seuls indicateurs quantitatifs n'ont pas créé une dynamique de développement local.

Nous avons organisé notre mémoire en trois parties. Une première partie consacrée aux théories du développement local, une seconde partie réservée à l'enquête de terrain et à l'instrument d'analyse des résultats et une troisième partie consacrée à la simulation des résultats de l'enquête de terrain.

Nous avons divisé la première partie en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons exposé les principales théories du développement régional et la théorie du développement par le bas. Dans le second, nous avons abordé les approches territoriales du développement local. Nous avons scindé la deuxième partie en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons présenté la méthode de la hiérarchisation. Dans le second chapitre, nous avons présenté les étapes de l'enquête de terrain ainsi que l'analyse préliminaire des résultats de l'enquête de terrain. Dans le premier chapitre de la troisième partie nous avons élaboré les ordres des priorités des préférences exprimées par les acteurs locaux. Dans le second chapitre, nous avons présenté les résultats de la simulation réalisée.

INTRODUCTION A LA PREMIERE PARTIE

La problématique du développement régional et /ou local remonte à la fin de la deuxième guerre mondiale. Elle intègre le débat sur les insuffisances du modèle de développement économique classique (fondé sur la régulation du marché et la spécialisation des espaces). Le constat qu'il n'y avait pas de convergence de développement entre les régions et les pays a conduit les théoriciens du développement à concevoir d'autres voies de développement. En matière de développement spatial, deux groupes de conception ont été élaborés :

- Le premier groupe explique la nature du développement régional et propose des solutions en termes d'interventions publiques (théorie de la base économique, théorie des pôles de croissance et de leurs critiques par la théorie du développement par le bas).
- Le deuxième groupe englobe les approches qui expliquent l'origine des inégalités régionales (la théorie de la divergence, la théorie de la convergence, les étapes de développement (Rostow 1963)¹ adaptées au cadre régional).

Le renversement des tendances spatiales au cours des années 70 avec l'émergence des zones anciennement périphériques, à l'instar de l'Italie du centre, la Silicon Valley, le Bade wurtemberg... etc., avait donné naissance à un courant de pensées qui place le territoire au centre du débat sur les dynamiques de développement.

Ces nouvelles logiques de développement marquent une rupture avec les évaluations quantitatives du développement régional (revenu par habitant, produit régional, taux de chômage) et leur remplacement par des évaluations plus qualitatives incluant les caractéristiques du territoire. Les théoriciens de l'économie des territoires mettent en évidence l'organisation d'un milieu qui va permettre le développement de la petite et moyenne entreprise, qui à son tour va enclencher une dynamique de développement local. Ainsi ils recommandent la réorientation des politiques de développement local vers la consolidation des interdépendances entre les acteurs locaux.

Dans cette partie que nous avons subdivisée en deux chapitres, nous allons essayer de faire une synthèse des différentes théories du développement local tout en leur faisant une lecture critique.

¹ Walt W. ROSTOW, « Les étapes de la croissance économique ». Ed. du Seuil, Paris 1963.

PREMIERE PARTIE :

LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

CHAPITRE 1 :

LES THEORIES TRADITIONNELLES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Nous avons subdivisé ce chapitre en deux sous chapitres. Dans le premier, nous avons traité les principales théories du développement régional élaborées dans le cadre d'un modèle de développement par le centre. Il s'agit de la théorie des pôles de croissance et de la théorie de la base économique. Dans le second, nous avons abordé la théorie du développement par le bas.

Dans ce chapitre nous allons essayer de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de développement local selon chacune des théories ?
- Sur quels indicateurs se basent ces théories pour proposer des solutions de développement local ?
- Quelle est la nature des solutions proposées ?

1- LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Partant du constat que les politiques de développement nationales engendraient des disparités de développement entre les régions, différentes théories ont été conçues pour réduire ces disparités et permettre le développement des régions retardées. Ces théories reposent principalement sur les conditions suivantes¹ :

- Taux de croissance élevé et croissant qui permettrait la diffusion spatiale du développement au profit des régions moins développées ;
- Le développement est conçu comme un processus centrifuge. Il se diffusera en direction des autres secteurs et localisations à travers les mécanismes de marchés, et grâce à l'appui de la politique de développement régional ;
- Disponibilité de larges espaces libres : écologiquement, économiquement et politiquement dans les zones périphériques ;
- Hypothèse que les conditions extérieures sont stables ;
- Confiance dans la capacité de l'Etat à gérer le développement dans l'espace par voie d'incitation, de transfert et par une coordination étroite des investissements publics dans divers secteurs.

Dans cette partie, nous exposerons les deux principales théories : la théorie des pôles de croissances et la théorie de base économique.

1.1- LA THEORIE DES POLES DE CROISSANCE

La théorie des pôles de croissances est due à F.Perroux. Ces premières formulations remontent au début des années 50. Cette théorie a été reprise et développée par plusieurs auteurs : américains (Hansen, Alonso, Friedman)² et européens (David, Boudeville et Paellink). Le grand apport de cette théorie est qu'elle permet le passage de la description à l'action. Elle a inspiré de nombreuses politiques de développement régional en Amérique, en Europe et au

¹ Walter.B.STHÖR, « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional ? Vers un nouveau paradigme de développement régional », in « crise et espace », sous la direction de Philippe AYDALOT, p.185.

² Cités par René GENDARME, « Analyse économique régionale ». Ed. Seuil, Paris 1975, p.82.

Maghreb. Sur l'hégémonie de cette théorie, Ph.Aydalot écrit « *Approche d'ensemble des processus sociaux tout autant que théorie au sens strict du terme. La théorie des pôles de croissance se présente à la fois comme théorie de la croissance sectorielle déséquilibrée et comme théorie de la croissance régionale déséquilibrée(...) elle est pour nous simultanément la théorie de la croissance des régions et la théorie rendant compte de la formation de l'inégalité dans l'espace* »³.

Contrairement aux théories classiques de la localisation qui considèrent l'espace comme homogène et seulement comme support de l'activité économique, la théorie des pôles de croissances est basée sur la notion d'espace polarisé. Ce dernier est défini par F. Perroux⁴ comme un espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles et tout spécialement avec les pôles dominants plus d'échange qu'avec les régions voisines.

Pour F.Perroux « *la croissance n'apparaît pas partout à la fois, elle se manifeste en des points ou des pôles de croissances, avec des intensités variables, elles se répandent par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie* »⁵. Partant de ce constat, deux conclusions peuvent être tirées :

- La croissance est un processus qui se propage dans le déséquilibre. Par conséquent, elle marque une rupture avec la théorie néoclassique de la croissance linéaire et équilibrée (la théorie du développement par étapes) ;
- La croissance se propage grâce aux impulsions des unités motrices implantées dans les pôles de développement et non le faite d'agents isolés.

1.1.1- Quelques définitions

- Le pôle de croissance est défini par F.Perroux⁶ comme une unité motrice dans un milieu déterminé, encore mieux, comme un ensemble d'unités motrices qui exercent des effets d'entraînements sur d'autres ensembles définis dans l'espace ;
- Les industries motrices sont celles où les taux de croissance du produit et de la productivité sont plus élevés que la moyenne. Elles peuvent être des industries entièrement nouvelles (électroniques, nucléaires) ou modernes (sidérurgie, métallurgie, mécanique ...) ;
- La firme motrice est définie comme un ensemble de forces centrifuges et centripètes qui attirent des hommes, des capitaux ou qui les repoussent. Elles exercent dans la région des actions asymétriques d'entraînement ou de freinage sur les autres firmes situées dans la région.

Ce qui ressort de ces définitions, ce sont des orientations générales de ce qui est la firme motrice. Mais d'ores et déjà, nous savons que le pôle n'est pas seulement structurant mais qu'il peut être déstructurant.

Les impulsions initiales des firmes motrices, généralement une innovation, produisent un double effet : une concentration industrielle et une polarisation spatiale.

³ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine ». Ed. Economica, Paris 1985, p.127.

⁴ François PERROUX cité in Joseph LAJUGIE, Pierre DELFAUD et Claude LACOUR, «Espace régional et aménagement du territoire », Ed.Dalloz, Paris 1979, p.29.

⁵ François PERROUX, cité par Philippe AYDALOT in « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.125.

⁶ François PERROUX, in revue tiers monde n°34, 1968.

1.1.2- Les effets sectoriels

La polarisation prend ses effets au sein d'une industrie et se propage grâce aux économies externes créées par les impulsions de l'unité motrice. Ph.Aydalot⁷ distingue deux types d'économies externes créées par les impulsions de l'unité motrice :

- Economies externes transmises par le canal de distribution des revenus supplémentaires se diffusant dans l'ensemble des secteurs. Il s'agit d'une diffusion équilibrée de la croissance ;
- Economies externes se transmettant verticalement, bénéficiant aux secteurs qui sont en relation avec le secteur innovateur et leurs effets sont plus importants que les premiers.

Quels sont les mécanismes de transmission de ces effets ?

Pour F.Perroux⁸ les effets se diffusent par trois voies, à savoir :

- L'action par les coefficients techniques, c'est-à-dire par l'élargissement de la gamme des produits offerts et par l'abaissement des coûts ;
- L'action par bloc d'investissements, par des effets d'investissements, porteurs d'innovation sur la réalisation d'investissements complémentaires ;
- L'action par les profits liés, due à la propagation de l'abaissement des coûts et à la propagation de la demande ou à l'anticipation de ses conséquences.

Pour mesurer l'impact des pôles de croissance sur l'économie régionale, Ph.Aydalot⁹ distingue trois types d'effets :

- Les effets directs sont appréciés à travers le fonctionnement même du grand complexe, à savoir, les emplois créés, les revenus distribués et la participation au produit local ;
- Les effets indirects sont liés aux revenus distribués par l'unité motrice. Leurs dépenses fournissent des débouchés à des entreprises et des commerces locaux et propageront ainsi la croissance dans l'ensemble de l'économie locale ;
- Les effets induits concernent les effets de la production nouvelle sur l'activité économique locale. Des entreprises situées en amont et en aval connaîtront un accroissement de leurs activités.

Toutefois, ces évaluations ne peuvent conduire à des conclusions sur les effets de développement de la région, car nous pouvons déboucher sur un centre développé et une périphérie sous développée.

1.1.3- La polarisation spatiale

Par leurs localisations, les pôles de croissance sont en mesure de modifier leurs environnements physiques. Pour bénéficier des économies externes d'agglomération (meilleurs accès aux marchés, aux services, aux infrastructures... etc.), les petites entreprises viennent s'agglomérer autour du pôle.

Cependant, peut-on qualifier de pôle de croissance tout centre attractif d'activités ?

⁷ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine ». op.cité, p.128.

⁸ François PERROUX, cité in mélange Joseph LAJUGIE, Pierre DELFAUD et Claude LACOUR, «Espace régional et aménagement du territoire », op.cité, p.49.

⁹ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.130.

Pour F.Perroux,¹⁰ nous ne pouvons qualifier de pôle de croissance tout foyer d'activité même s'il arrive à induire plusieurs activités dans son espace, car un pôle peut jouer un rôle de stoppage de la croissance, soit concentrer l'ensemble des effets et en priver les espaces périphériques ou bien diffuser la croissance à l'extérieur de la région. Un pôle ne peut-être pôle de croissance qu'à la condition de diffuser la croissance à ses alentours.

1.1.4- Les visions renouvelées de la théorie de la polarisation

Pour dépasser le problème de la confiscation de la croissance, plusieurs auteurs ont développé la théorie de la polarisation. Principalement, la théorie s'est divisée en deux courants : courant Anglo-saxon¹¹ avec J.C.Perrin (1983) qui considère que le processus de développement est exogène à la région et le courant européen avec J.R.Boudeville¹² (1972) pour qui le développement est endogène.

J.R.Boudeville distingue entre pôle de développement et pôle de croissance. Le pôle de développement est une agglomération d'entreprises motrices et dynamiques ou l'investissement à des effets d'entraînements importants sur l'économie régionale. A contrario, un pôle de croissance serait une agglomération passive d'activités qui répondrait fortement aux effets d'entraînements venus des pôles nationaux ou internationaux, mais sans exercer, par leurs propres investissements, un impact important sur l'économie. La liaison entre ces pôles permettra de créer un espace de développement et maximisera leurs effets spatiaux. La croissance créée par les pôles de développement ne sera pas éparpillée sans ordre, mais sera captée par les pôles de croissances qui la diffuseront autour d'eux. Ainsi, l'espace ne sera plus une zone aveuglement réceptrice d'effets externes, mais un espace lui-même irrigué par des centres de second rang. Il propose de relever la polarisation à partir des tableaux entrées sorties régionaux, dans lesquels sont dégagés des composants forts qui caractérisent une situation propice de développement régional polarisé.

1.1.5- Les limites de la théorie des pôles de croissances

Même si la théorie des pôles de croissances a connu un grand succès théorique, elle présente un enjeu théorique et un enjeu pratique importants¹³.

- L'enjeu théorique est majeur de sorte qu'il représente un pan dans la pensée économique ; centrer l'analyse sur la notion de hiérarchie et de pouvoir des grandes entreprises nous amène à anéantir la portée de toute analyse qui se limite à une quantification (indicateurs quantitatifs) sans faire intervenir la domination et l'asymétrie et à conclure que pour un centre quelconque (urbain, industriel, régional ou national) ce qui importe n'est pas une masse de production ou d'emplois, mais la nature des unités économiques qui le réalisent et que le développement ne dépend pas d'un taux (d'innovation, d'investissements) mais du pouvoir et des stratégies des grandes unités ;
- L'enjeu pratique n'est pas négligeable, car l'application des thèses de F.Perroux un peu partout dans le monde, depuis les années 60, avait échoué. A titre d'illustration, la politique de

¹⁰ François PERROUX, in revue Tiers monde n 34, 1968.

¹¹ Jean Claude PERRIN, « Economie spatiale et méso analyse », in PAELINK et Alain SALLET, « Espace et localisation ». Ed. Economica, Paris 1983.

¹² Jacques-R. BOUDEVILLE, « Aménagement du territoire et polarisation ». Ed. M-TH.Genin, Paris 1972.

¹³ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.135.

développement par pôle mise en œuvre en Algérie¹⁴ avait induit des effets négatifs sur les zones périphériques, à savoir :

- Délaissement des zones environnantes ;
- Concentration capitaliste ;
- Sous développement du travail agricole et exode rural ;
- Difficultés de maîtrise de la croissance urbaine et de ses effets induits.

En outre, A.Torre¹⁵ décèle les limites liées à l'analyse en terme de polarisation. Ces limites se rapportent soit aux hypothèses fondatrices, soit à l'apparition de nouvelles conditions de production.

- **Problèmes liés à la recherche des activités motrices**

Avec l'élargissement des analyses de la polarisation, notamment avec l'usage des tableaux interindustriels, la place accordée à l'innovation et au progrès technique est reléguée au second rang. Le repérage des industries motrices au sein des tableaux d'entrées sorties conduit à privilégier les rapports structurels au détriment des stratégies d'entreprises. La prise en compte des seules relations économiques équivaut à un appauvrissement de l'analyse originelle qui incluait de manière prioritaire des aspects à caractère spatial ou géographique. L'auteur se demande à partir de quel niveau d'intensité des relations interindustrielles vont se déclencher les effets de la polarisation ? Quel critère de distinction d'une industrie motrice, son importance ou l'importance de ces liaisons achat, vente ?

- **Apparition des phénomènes nouveaux dans la structure productive régionale**

Contrairement aux affirmations de la polarisation, les structures productives régionales ne s'articulent pas uniquement autour des firmes motrices de grande taille, mais résultent de l'interaction entre de grandes entreprises ou des groupes de taille nationale ou internationale et un réseau de PME/PMI. Cette bipolarisation permet de caractériser les stratégies d'entreprises et de montrer qu'elles ne sont pas toujours compatibles avec une approche en terme de pôle de croissance. Ainsi, l'approche en terme de bipolarisation permet de mettre en exergue le rôle crucial joué par les structures de petites dimensions dans le tissu industriel régional et leurs contributions au développement de ce dernier.

1.2- LA THEORIE DE LA BASE ECONOMIQUE

La théorie de la base propose une analyse du développement régional fondé sur les exportations et non sur les facteurs internes de la croissance (croissance de la population, accumulation du capital, rythme de progrès technique ... etc.). Dans la logique de cette théorie, le niveau de la production et de l'emploi de la région dépend de ses capacités d'exportation qui dépendent elles même de la demande extérieure. A ce propos C.Lacour écrit « *la croissance urbaine dépend de la création d'emplois qui génèrent des revenus et certaines activités privilégiées sont génératrices d'exportations qui assurent des revenus de l'extérieurs. Ces*

¹⁴ Djillali LIABES, « Pôles de développement en arrière pays : Le cas de Annaba.El Hedjar »t1, cité par Mohamed DAHMANI in « Planification et aménagement du territoire ». Ed. OPU, Alger 1984, p.71.

¹⁵ Alain TORRE « Méso- analyse et structures productives régionales », in « industrie et régions », sous la direction de Colette FOURCADE, pp.55-71.

revenus permettent une meilleure satisfaction des besoins locaux et l'extension de la croissance »¹⁶.

Pour les tenants de cette théorie, « seuls les grands ensembles économiques, de grande dimension telles que les grandes nations sont maître de leurs développements au point que celui-ci dépend des variables internes, de proportion qui leurs sont propres »¹⁷. Le développement des petites régions est au prorata du développement de leurs exportations. Pour assurer leur prospérité, ces régions doivent promouvoir leurs exportations en adéquation avec la demande extérieure. La recherche de la croissance régionale suppose deux conditions¹⁸ :

- L'ouverture de la région : La fermeture de la région ne va lui permettre qu'une reproduction à l'identique. Les productions locales diffusent des revenus qui se propagent de secteurs en secteurs. La production est fonction de la demande. Les revenus qui déterminent la demande sont une fonction de la production. Le modèle est fermé et stationnaire et le produit régional demeure constant ;
- Il faut qu'il y'ait un coup de pousse extérieur qui accroîtra la demande et par-là la production, les revenus et la demande adressée à tous les secteurs.

La mise en pratique de la théorie de la base présente deux avantages ; d'une part, elle débouche sur des stratégies de développement et d'aménagement du territoire, d'autre part, elle n'exige aucun découpage spatial préalable. Elle peut être appliquée à une ville, une commune ... etc.

1.2.1- Le modèle de la base économique

La théorie de la base tire ses origines d'un cadre d'analyse Keynésien, mais transposé à l'échelle régionale. Elle est une théorie orientée sur la demande, c'est-à-dire qu'elle met l'accent sur les effets multiplicateurs de la transmission de la demande. Les exportations régionales dans le modèle de base, la variable exogène à la région, propulsent le système régional par des effets de propagation de la demande au même titre que les investissements dans les modèles nationaux d'inspiration Keynésienne.

Pour appliquer le modèle de la base, il faut distinguer au sein de l'économie régionale les activités basiques et les activités résidentielles.

- Les activités basiques sont les activités qui couvrent le secteur de « base » exportateur et toutes les sources de revenus d'origine externe (les dépenses de l'Etat, les recettes dues aux activités touristiques, les transfères sociaux...etc.). Les revenus que procurent ces activités sont donnés par l'extérieur et varient de façon autonome à la région ;
- Les activités résidentielles regroupent les activités destinées à satisfaire les besoins locaux. Elles dépendent des revenus distribués localement et elles obéissent et s'adaptent passivement à la demande locale.

Les activités de base ont un impact multiplicateur dans la mesure où la région réussit à retenir leurs effets. Chaque unité monétaire entrée dans la région aura ainsi un impact plus grand (création d'emploi et de revenus) si elle restait longtemps dans la région pour y être successivement redépensée dans diverses activités résidentielles.

¹⁶ Claude LACOUR, in «Espace régional et aménagement du territoire », op.cité, p.705.

¹⁷ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.119.

¹⁸ Ibidem, p120.

Le multiplicateur exprime la capacité de la région à retenir les nouvelles unités monétaires sur son territoire. Ce pouvoir de rétention dépend de plusieurs éléments :

- La gamme des produits et des services produits dans la région ;
- Le niveau d'intégration de l'économie régionale, c'est-à-dire de l'intensité des échanges entre agents économiques ;
- La distance entre la région et d'autres régions dont les structures économiques sont plus diversifiées.

Plus l'économie régionale est intégrée et diversifiée, plus les agents économiques auront tendance à dépenser leur argent dans la région qu'ailleurs. Par conséquent, la valeur du multiplicateur sera plus grande.

A- La formulation mathématique du modèle de la base économique

Le modèle issu de cette conception du développement peut s'écrire ainsi :

$$Y = B + R \dots \dots (1).$$

Avec :

Y : Le revenu total de la région.

B : Le revenu tiré des activités d'exportations.

R : le revenu procuré par les activités résidentielles.

Les activités résidentielles sont une fraction constante du revenu total :

$$R = aY \dots \dots (2).$$

a : La propension marginale et moyenne à dépenser localement le revenu.

Sous l'hypothèse que le revenu total est un multiple des exportations on aura :

$$Y = KB \dots \dots (3).$$

Le multiplicateur peut s'écrire :

$$K = Y/B \dots \dots (4).$$

Le multiplicateur peut s'écrire aussi :

$$K = 1 + (R/B) = B/Y = 1/(1 - R/Y) \dots \dots (5).$$

Sous l'hypothèse que le rapport Y/B est constant, tout changement dans le produit B entraînera un changement dans Y. On aura : $\Delta Y = \Delta B (Y/B)$.

De (1), (2) et (3) on peut tirer :

$$Y = (1/1-a)B \text{ ce qui implique que : } K = 1/1-a.$$

La valeur du coefficient multiplicateur dépend de la propension moyenne à dépenser localement du revenu. Sa valeur est d'autant plus grande que les fuites sont réduites. Pour éviter les risques de sous estimation de la propension moyenne à consommer localement du revenu et la surestimation du coefficient multiplicateur, nous devons tenir compte des fuites susceptibles de se produire à toutes les étapes du processus de production et de consommation. Ce qui nécessite la construction d'un tableau input output régional.

B- Les limites méthodologiques du modèle de la base économique

Les difficultés liées à la mise en pratique du modèle de la base économique peuvent être résumées comme suit :

- L'insuffisance des données statistiques régionales sur le produit et les revenus réduit les seules applications du modèle à l'usage du seul indicateur de l'emploi. Or « *cette référence peut conduire à des commentaires douteux : quid, en effet d'espaces lieux fortement dotés d'activités basiques en terme d'emploi, mais dont les salaires, les valeurs ajoutées, les investissements sont particulièrement médiocres ?* »¹⁹ ;

¹⁹ Claude LACOUR, in « Espace régional et aménagement du territoire », op.cité, p. 690.

- La difficulté de distinguer entre ce qui est basique de ce qui ne l'est pas. Où tracer la ligne de démarcation ? Quel sera le classement d'une entreprise qui produit pour le marché local et qui fait concurrence aux importations ? ;
- L'absence de comptabilité détaillée des échanges interrégionaux interdit les évaluations directes des exportations régionales.

1.2.2- Les modèles d'estimations indirectes

Les modèles indirects utilisent le coefficient de localisation pour estimer le niveau des exportations ou la part de l'emploi qui leurs est attribuable par secteurs et par région. Ces modèles comparent le nombre d'emplois que compte une région donnée par rapport à l'ensemble national. Le quotient de localisation mesure la spécialisation des régions j dans les activités i suivant cette formule :

$$QL_{ij} = (E_{ij}/E_j)/(E_i/E_n) \times 100.$$

Avec :

QL_{ij} : quotient de localisation du secteur d'activité i dans la région j.

E_{ij} : Emploi du secteur d'activité i dans la région j.

E_j : Emploi total de la région j.

E_i : Emploi du secteur i dans l'ensemble des régions (n).

E_n : Emploi total de l'ensemble des régions (n).

- Si $QL=1$, l'activité i a relativement la même importance au niveau régional et au niveau national ;
- Si $QL>1$, l'activité i a relativement une plus grande place au niveau régional qu'au niveau national, elle est une activité de base ;
- Si $QL<1$, l'activité i a relativement une place plus faible au niveau régional qu'au niveau national, c'est une activité non basique.

Toutefois, le quotient en lui-même n'indique rien d'autre qu'une différenciation et un classement des régions en fonction de la concentration des activités. De la comparaison statistique, nous ne pouvons porter qu'un jugement de valeur, car « *les références à la moyenne nationale n'apporte qu'un éclairage pédagogique, mais à quelle norme vers laquelle il faudrait tendre ?* »²⁰.

A- Les hypothèses de ces modèles

Selon Ph.Aydalot²¹, ces modèles reposent sur les hypothèses suivantes :

- L'économie nationale est prise dans son ensemble et juste autosuffisante ;
- La productivité est identique dans chaque région pour tous les secteurs, faute de quoi une structure variable de l'emploi d'une région à l'autre pourrait exprimer qu'il faut des effectifs différents ici et là pour obtenir le même volume de production ;
- La consommation par habitant est identique dans toutes les régions aussi bien en volume qu'en structure, sinon une spécialisation régionale (différente de la structure nationale moyenne) pourrait n'exprimer que des préférences locales et non des flux d'échange interrégionaux.

B- Les limites de ces méthodes

Pour M.Polèse²², L'application des modèles basés sur le quotient de localisation présentent plusieurs limites. Elles peuvent être résumées comme suit :

²⁰ René GENDARME, « Analyse économique régionale ». op.cité, p.120.

²¹ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.120.

²² Mario POLESE, « Economie urbaine et régionale ». Ed. Economica, Paris 1994, p.135.

- La fiabilité des résultats dépend du degré de la finesse du découpage en secteur. Plus le découpage est fin, plus les résultats sont fiables ;
- Les méthodes n'admettent pas que la région importe et exporte à la fois le même produit ;
- L'économie du système est fermée. Il n'y a ni exportation, ni importation hors système régional à analyser : Les résultats sont d'autant plus fiables que le système à analyser couvre un territoire dans lequel le commerce international n'occupe pas une place importante, or dans la réalité aucun pays ne peut répondre à ce critère.

1.2.3- Les limites de la théorie de la base économique

En plus des critiques méthodologiques, la théorie de la base a fait l'objet de nombreuses critiques de fond²³ :

- La théorie de la base est une construction qui prétend faire d'une fausse évidence une théorie. La corrélation positive entre les exportations et le produit interne n'implique pas une liaison causale. La valeur du multiplicateur peut être influencée par d'autres sources de revenus extérieurs autres que les exportations (les dépenses de l'Etat, les emprunts... etc.). Les modèles élaborés dans le but de dépasser cette limite impliquent une autre limite : la prise en considération des flux de revenus entre la région et l'extérieur conduit à la construction d'un tableau d'échange interrégional (le modèle le plus élaboré de la théorie). Ce dernier est une évidence arithmétique et non une théorie. Par conséquent il fait perdre à la théorie sa portée ;
- La théorie de la base est une analyse de l'ajustement passif de la région aux injonctions extérieures. Par son insistance sur la demande globale, la théorie de la base laisse peu de place aux facteurs internes de développement régional, or il existe une part des exportations qui provient des spécialisations locales telles que les dotations naturelles et les investissements antérieurs ;
- La théorie de la base n'est une véritable théorie que si l'on admet une certaine constance des proportions dans le temps et dans l'espace. Les modèles inspirés de cette théorie sont dits statiques : Les structures économiques, les technologies, les préférences des consommateurs sont considérées comme des données de base. Les effets multiplicateurs sont calculés à partir d'une structure donnée des échanges. L'introduction de ces éléments (remise en cause des principes de la théorie) revient à admettre que la capacité de la région à internaliser l'impact des revenus extérieurs varie avec le temps, et par conséquent à recentrer l'analyse de la croissance sur l'organisation et le dynamisme interne des régions. Ce qui revient à la construction d'une théorie du développement économique endogène ;
- La théorie de la base ne dit rien sur le degré d'autonomie de la région pour qu'elle soit en mesure de filtrer l'impact du revenu régional ;
- La théorie de la base comme modèle explicatif du niveau d'activités de l'économie régionale ne semble être vraie que pour les petites régions puisque seules les petites régions dépendent de variables extérieures. Plus nous augmentons l'échelle plus le degré d'ouverture est petit.

En somme, nous pouvons dire que ces théories ont donné lieu à des politiques de développement qui souffrent de plusieurs carences dont les principales sont les suivantes :

- Application d'un modèle de développement régional relativement uniforme de croissance quantitative : Cette stratégie s'incarne dans l'évaluation des politiques régionales en fonction des variables quantitatives ; telles que le produit régional, l'emploi global, le revenu régional par habitant et les migrations inter régionales, dans l'évaluation des politiques publiques ;
- Absence de prise en considération des aspects sociaux, politiques, culturels et écologiques du développement. Ainsi, des aspects tels que l'identité régionale, les processus de prise des

²³ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, pp.125-127.

décisions régionales ont été influencés négativement par les modèles de développement qui privilégient systématiquement la recherche de la croissance économique ;

- Ecrémage des ressources régionales : L'orientation des politiques régionales et l'accumulation conduit à la surutilisation des ressources locales décidées de l'extérieur au détriment de la maîtrise locale ;
- L'orientation unilatérale vers la division internationale du travail conduit à la spécialisation des zones périphériques dans des activités telles que les produits alimentaires, les matières premières, la fourniture de produits à faible valeur ajoutée et le tourisme. Ainsi, les zones périphériques s'orientent vers la satisfaction des zones centrales hautement développées ;
- L'orientation unilatérale vers les facteurs extra régionaux (théorie de la base économique) entraîne une dépendance accrue des régions vis-à-vis des facteurs extérieurs et une réduction de la mobilisation des ressources locales et une fuite des revenus des facteurs investis.

2-LA THEORIE DU DEVELOPPEMENT PAR LE BAS

L'accentuation des déséquilibres régionaux au début des années soixante dix avait conduit les théoriciens du développement à penser un modèle alternatif de développement : Le développement par le bas. Ce modèle est centré sur l'idée d'une économie organisée par et pour les membres de la communauté locale. Ce courant se forme d'un ensemble aussi varié que multiformes de propositions et de réflexions : développement local, développement autocentré, développement par la base, développement agropolitain, développement endogène. A ce propos, Ph.Aydalet écrit « *les idées relatives au développement autocentré se présentent d'avantage comme une nébuleuse rassemblant des apports venant d'horizons très diverses que comme une théorie à contenu scientifique indiscutable* »²⁴.

2.1- REMISE EN CAUSE DES MODELES TRADITIONNELS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Pour W.B. Sthör²⁵, la remise en question des principes des modèles traditionnels avait pour origine les modifications des conditions de développement interne à chaque pays et les mutations de l'économie mondiale. Ces modifications peuvent être résumées comme suit :

- La diminution du taux de croissance a entraîné le ralentissement ou l'arrêt de la diffusion spatiale de la croissance à partir des zones centrales ;
- L'accroissement du coût de l'énergie et des coûts de transports a réduit les tendances à la mobilité spatiale et a rendu plus coûteux le système d'interactions à grande échelle ;
- Réduction de l'ensemble des financements publics, notamment de ceux qui visaient à promouvoir l'extension spatiale et la redistribution des activités ;
- Disparition des espaces écologiquement, économiquement et politiquement libres. De nombreuses zones périphériques parviennent à l'épuisement de leurs ressources. Elles ont parfois amélioré leur niveau d'organisation et savent mieux résister au pillage de leurs ressources. Elles cherchent des solutions internes à leurs problèmes et à faire un usage prudent de leurs ressources ;
- La prise de conscience de l'opinion publique en matière d'énergie et d'environnement a entraîné une large résistance à la surexploitation des ressources naturelles ;
- Apparition de technologies nouvelles s'appliquant à des modèles décentralisés. Celles-ci accroissent la flexibilité et la capacité innovatrice de petites unités décentralisées capables de concurrencer les grandes unités ;

²⁴ Philippe AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », op.cité, p.144.

²⁵ Walter.B.STHÖR, « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional ? Vers un nouveau paradigme de développement régional », op.cité, p.185.

- Apparition de nouvelles conceptions du développement, au sein desquelles le développement ne se réduit plus à une croissance quantitative engendrée par les mécanismes centraux (le marché et les institutions centralisées). Ces nouvelles visions exigent un processus de transformation social au sein duquel interagissent des facteurs économiques, culturels, politiques, écologiques, alors que l'identité régionale, la participation locale, qui sont nécessaires à cette nouvelle vision, sont niées par les politiques traditionnelles du développement régional ;
- Croissance de la pression en faveur de la participation au niveau local et régional. Face à un centralisme accentué, les communautés locales réclament une participation accrue aux décisions affectant leurs conditions de vie. Ce qui se traduit par la multiplication des initiatives locales visant à influencer les décisions ;
- Les turbulences créées par les mutations structurelles au niveau mondial ont engendré des crises au niveau local à travers la fermeture des usines, suite au redéploiement des fonctions dans les entreprises multinationales ;
- Grande stabilité de la PME durant la période de taux de croissance réduit et les mutations structurelles. Elles ont fait preuve d'une plus grande souplesse et d'une plus grande stabilité de l'emploi que les grandes entreprises ;
- Accroissement de l'incertitude et réduction des possibilités de gestion du développement régional avec les procédés habituels. Les politiques traditionnelles reposent sur l'hypothèse d'une stabilité élevée des paramètres externes que contredisent les mutations des structures économiques mondiales.

2.2-QUELQUES DEFINITIONS

A- Le développement local :

Pour J.L.Guigou, le développement local est « *l'expression de la solidarité locale, créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une région de valoriser les richesses locales. Ce qui est créateur d'un développement économique* »²⁶. Cette définition met l'accent sur deux composantes du développement local à savoir :

- Une composante culturelle qui s'apparente à la solidarité entre les membres de la communauté. Cette solidarité représente une réponse à une agression extérieure (une menace de déclin, de marginalisation, d'exploitation, d'expulsion, de disparition) ;
- Une composante économique. Il s'agit de la reconquête de l'outil de travail et la réappropriation des richesses par la population locale.

B- Le développement Agropolitain

Pour J.Friedman,²⁷ le développement Agropolitain est l'expression de la foi dans l'aptitude d'un peuple à progresser dans la direction qu'il a choisi. C'est toute une communauté qui décide de l'usage de ses ressources, et elle seule qui peut garantir la satisfaction des besoins locaux. Le développement Agropolitain est à la fois ; un développement territoriale, communautaire et démocratique.

C- Le développement territorial

Le développement territorial est défini par C.Weaver²⁸ comme l'utilisation des ressources d'une région par les habitants pour satisfaire leurs besoins.

²⁶ Jean-Louis GUIGOU, « Le développement local : espoirs et freins », in « développement local et décentralisation », sous la direction de Bernard GUESNIER, Ed. Economica, Paris 1986, p.47.

²⁷ John FREIDMAN cité par Philippe AYDALOT in "Economie régionale et urbaine", op.cité p.146.

²⁸C. WEVER, « Le développement par la base : vers une doctrine de développement territorial », in « Le développement décentralisé, dynamique spatiale de l'économie et de la planification », pp.179-185.

Les composantes principales des besoins locaux sont : les ressources économiques, la culture régionale, le pouvoir politique.

Par opposition au développement fonctionnel, il s'agit de mettre en synergie les actions et les volontés locales à partir de la définition des besoins locaux.

D- Le développement Endogène

W.B.Sthör²⁹ définit le développement endogène comme celui qui n'est pas guidé par les inputs externes. Sont qualifiés de développement endogène ;

- Les stratégies s'opposant aux politiques centralisées fondées sur un modèle de développement unique pour tous les espaces, ce qui implique que le développement est différencié dans l'espace ;
- Les programmes qui n'obéissent pas à un modèle unique, mais qui s'enracinent dans les bases historiques, culturelles et institutionnelles de leurs régions ;
- Les politiques régionales sont orientées non seulement vers l'innovation technologique, mais font pénétrer l'innovation dans la sphère organisationnelle et institutionnelle.

E- Définition synthétique du développement par en bas

La synthèse de ces différentes définitions nous permet de dire que le développement par le bas est :

- Un développement global qui intègre les différentes dimensions du développement dans un même projet :
 - Une dimension économique inductrice de richesses ;
 - Une dimension sociale qui assure l'accès équitable aux soins, à l'éducation, au logement et à l'emploi ;
 - Une dimension politique qui inclue des valeurs telles que les droits de l'homme, les libertés civiles ;
 - Une dimension culturelle constitutive d'une estime de soi personnel et communautaire.
- Un développement autocentré fondé sur l'utilisation des ressources locales pour satisfaire les besoins locaux ;
- Un développement qualitatif où le niveau du développement local s'appréciera en fonction des besoins locaux et non quantitativement par le produit régional moyen et par la demande extérieure ;
- Un développement décentralisé qui implique une certaine autonomie de la région. Elle devient un lieu d'animation et de mobilisation des potentiels locaux, or qu'avant elle n'est considérée que comme un relais d'exécution ;
- Un développement diversifié qui ne se fonde pas sur la mono activité, ni sur la filière unique. Les faits ont montré que les régions qui sont en crise sont celles qui avaient fondé leurs développements sur des spécialisations reposant sur les seules dotations naturelles ;
- Un développement différencié qui lutte contre l'homogénéisation des territoires, qui fournit des politiques globales. Un développement différent du développement par le haut, pour Ph.Aydalot³⁰, une nouvelle politique d'aménagement du territoire pourrait abandonner largement l'usage des politiques de primes à la localisation qui coïncidait avec une période de dynamisme moteur des grandes entreprises, au profit d'une politique d'aide aux milieux locaux. Dans ce sens, il faut développer une politique de redynamisation des milieux plutôt qu'une politique favorisant les mouvements d'activités.

²⁹ Walter.B.STHÖR, « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional ? Vers un nouveau paradigme de développement régional », op.cité, p.205.

³⁰ Philippe AYDALOT, « A la recherche des nouveaux dynamismes spatiaux », in « crise et espace », op.cité, p.57.

2.3- ELEMENTS FONDAMENTAUX DE CETTE CONCEPTION DE DEVELOPPEMENT

A- Une définition renouvelée de l'espace

Pour les tenants de cette approche, l'espace n'est plus conçu seulement comme une distance entre les lieux, une source de coûts pour la localisation des entreprises. Il est considéré comme un territoire (écosystème)³¹ de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement. Cet écosystème est évolutif, apte aux changements dans le temps : dans son organisation, dans les relations entre ses éléments, comme dans ses frontières et dans son étendue.

B- Elargissement du développement à des éléments autres que la croissance

Cette conception remet en question le critère de la croissance comme seule horizon du développement. Ce dernier se décline en terme de qualité de la vie, de bien être des populations, de leurs capacités à créer, à innover, mais aussi en terme de partenariat et de réseaux capables de porter ces valeurs.

C- L'autarcie sélective

L'autarcie sélective constitue l'élément fondamental du modèle de développement par le bas. Elle propose une action qui a pour but la satisfaction des besoins régionaux dans la région elle-même qui s'appuie sur des mesures politiques nécessaires et adaptées. Cette préférence pour la production locale permet de bloquer le processus menant à la division internationale du travail.

D- La mise en valeur de l'avantage stratégique régional

La région doit limiter ses exportations de matières premières non valorisées, même celles pour lesquelles elles présentent une position marchande avantageuse, car ces exportations engendrent des conséquences négatives sur l'économie régionale. Ces dernières peuvent être résumées comme suit :

- L'épuisement des ressources naturelles ;
- Ces exportations génèrent des ressources en devise qui procurent à la région une capacité d'importation non pas en fonction de ses besoins mais en fonction de la demande extérieure de matières premières. Ainsi, ces ressources peuvent engendrer un processus d'extraversion des valeurs locales.

2.4 – LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MODELE

C.Weaver et J.Friedman(1979)³² ont présenté un modèle fondé essentiellement sur l'idée qu'il faut lutter contre la logique d'intégration mondiale au profit d'un développement d'un écosystème de taille réduite. Les principales caractéristiques du modèle peuvent être résumées comme suit :

- 1- L'objectif recherché par cette approche est un développement généralisé dans l'espace. Un développement auquel puissent accéder toutes les populations locales.
- 2- Les unités de base sont caractérisées par :
 - Une taille de 20000 à 100000 habitants ;
 - Une unité culturelle garante d'une tradition et des valeurs communes aptes à générer un consensus moral ;
 - Une unité politique permettant à la communauté d'exprimer sa volonté face à

³¹ Bernard PLANQUE, « innovation et développement régional », op.cité, p.56.

³² C.WEYER et John FRIEDMAN, cités par Bernard PLANQUE in « Observation et interprétation de la dynamique spatiale contemporaine », in « crise et espace », p.103.

- l'environnement et à toute la population de participer au pouvoir ;
 - Une unité économique caractérisée par un ensemble d'activités productives interdépendantes.
- 3- La mise en commun des richesses productives est essentielle pour que la communauté puisse satisfaire les besoins de base de ses membres.
 - 4- La protection régionale sélective est un moyen pour la communauté d'apprendre à guider elle-même son destin.
 - 5- L'élargissement de l'accès au pouvoir social garant de l'égalité des chances entre les habitants.

Pour ces deux auteurs, la réunion de ces éléments permettra la pratique d'une stratégie visant l'autosatisfaction économique de chaque unité, avec une minimisation de la dépendance et des relations extérieures. Cette stratégie doit s'appuyer sur :

- Le développement des technologies légères, simples, permettant de produire pour soi, et éviter la dépendance technologique ;
- La diversité des activités de base ;
- Le développement maximum des ressources physiques avec le principe de conservation ;
- L'extension du marché intérieur ;
- La recherche de l'autofinancement des investissements ;
- La promotion d'un apprentissage social ;

2.5- LA MISE EN PRATIQUE DU MODELE

Selon C.Weber³³, la traduction de cette nouvelle approche en terme de planification régionale doit comprendre les éléments suivants :

- Création d'emploi dans les activités destinées à satisfaire les besoins régionaux, et ce, en s'appuyant sur la main-d'œuvre, les idées régionales et les solutions peu consommatrices d'énergie et des ressources naturelles ;
- Les infrastructures régionales constituent un aspect important de la satisfaction des besoins régionaux. Ainsi, un réseau de transport fournissant des liaisons horizontales entre les centres urbains existants est essentiel ;
- Un ensemble d'institutions régionales de base est très important, car elles supportent l'action communautaire : équipements de santé, banque, écoles ... etc ;
- L'éducation communautaire et les valeurs territoriales sont d'une importance capitale. Elles permettent de promouvoir la conscience et l'identité régionale ;
- La décentralisation et la production à petite échelle. L'investissement public et les implantations des ateliers de grandes entreprises doivent être sélectifs. Ils ne doivent être consacrés qu'aux secteurs exportateurs pour apporter des devises pour la région et protéger la production locale naissante ;
- Le développement des ressources naturelles. Il faut reconsidérer le rôle des ressources naturelles dans le développement local. Elles doivent être utilisées pour satisfaire les besoins de la production locale.

2.6- LES LIMITES DE LA THEORIE DU DEVELOPPEMENT PAR LE BAS

Bien que cette approche ait le mérite de poser les jalons d'un modèle de développement alternatif, elle a fait l'objet de plusieurs critiques :

³³ C.WEYER cité par Bernard PLANQUE in « Observation et interprétation de la dynamique spatiale contemporaine », op.cité, p.104.

- **Le développement par le bas est une utopie**

B.Planque³⁴ qualifie cette thèse d'utopique, car elle ne s'appuie ni sur une théorie ni sur une pratique capable de canaliser les forces dans le sens d'une organisation spatiale agropolitaine. Elle privilégie de façon excessive l'objectif de développement régional et n'intègre pas suffisamment les contraintes de l'économie. Elle prône l'autonomie là où peut-être il conviendrait de rechercher les modalités de gestion, d'orientation des interdépendances à généraliser ou de l'autodépendance collective.

Selon H.Hubert³⁵, l'ambition de construire une théorie généralisée de l'espace butte sur un non-sens. Nous ne retiendrons que de fausses questions ou de mauvaises méthodes de généralisation. Sa mise en pratique pose un certain nombre de problèmes à savoir

- Son incapacité à concilier entre l'efficacité et l'équité. Les régions riches pourront facilement appliquer ce modèle, mais les espaces pauvres risquent de pâtir plus que dans un système où l'Etat redistribue ;
- Elle représente un enjeu politique (autonomie) qui nécessite de reconnaître deux hypothèses qui ne vont pas de soi. Ces hypothèses sont les suivantes :
 - Les organisations décentralisées sont capables de s'organiser et d'organiser leurs modèles de développement ;
 - Elles disposent d'un haut niveau de participation et de patriotisme local.

- **Le développement par le bas risque d'accentuer les inégalités régionales**

Mettre l'accent sur la déconnexion régionale et appliquer une stratégie d'autosuffisance de la région peuvent élargir les écarts de développement entre les régions. Pour X.GREFFE³⁶ cette accentuation peut-être constatée à deux niveaux :

- Au niveau des finances publiques : Ce modèle apparaît comme une chance pour les régions les plus nanties de réduire le poids de la péréquation qu'elles supportent dans le système centralisé et comme un handicap pour les régions pauvres qui devraient compter sur leurs propres forces ;
- Au niveau de l'activité économique : Dans une situation de crise, seules les régions riches sauront facilement attirer les activités économiques à l'aide de subventions et d'avantages fiscaux. Plus que cela, la décentralisation territoriale risque d'aliéner les solidarités nécessaires entre les régions si des garde-fous ne sont pas prévus pour l'accompagner (définition des dotations, plafonds sur les prélèvements locaux).

- **Le développement par le bas risque d'altérer la vision de développement d'ensemble**

La stratégie de développement par la base risque d'exclure l'harmonisation entre les activités locales et les stratégies macro-industrielles. Les petites régions peuvent être amenées à une vision prospective limitée, centrée beaucoup plus sur les problèmes locaux que ceux d'un devenir collectif.

Le développement par le bas porte en lui-même des risques de contradiction entre le développement régional et l'aménagement du territoire. A ce propos Ph.Aydalot³⁷ se demande : quelle est la place que va occuper une politique nationale d'aménagement du territoire quand les choix essentiels sont laissés aux unités territoriales décentralisées ? Pour cet auteur, d'une part,

³⁴ Bernard PLANQUE, « Observation et interprétation de la dynamique spatiale contemporaine », op.cité, p.104.

³⁵ H.HUBERT, « The new décentralisme. A critique of the territoriale approche », pp.102-109, cité in Joseph LAJUGIE, Pierre DELFAUD et Claude LACOUR, op.cité, p.869.

³⁶ Xavier GREFFE, « Territoire en France : Les enjeux économiques de la décentralisation ». Ed. Economica, Paris 1984, p.273.

³⁷ Philippe AYDALOT, in « crise et espace », op.cité, p.57.

l'aménagement du territoire part de deux certitudes : l'Etat central est tenu de résoudre les problèmes du développement inégal. Les régions les plus nanties doivent venir en aide par des péréquations multiples aux régions faibles. D'autre part, la décentralisation rejette sur les régions la charge de leur développement et réduit les responsabilités et le rôle de l'Etat. En période de crise (de l'Etat providence), un conflit apparaît entre le besoin de solidarité nationale et la décentralisation qui offre aux régions la possibilité de garder les fruits de leurs efforts.

La taille réduite peut obliger certaines régions à assurer certains choix technologiques indispensables. L'utilisation intensive de technologies simples produites et utilisées sur place risque de provoquer une baisse de la productivité qui à son tour va se répercuter sur le niveau de vie de la population. B.Planque,³⁸ s'interroge sur la compatibilité de la taille des écosystèmes avec une stratégie de diversification du système productif, d'autofinancement des investissements et d'auto gouvernement.

Nous pouvons conclure que les modèles découlant de la théorie de la base et de la théorie des pôles de développement visaient plus l'intégration régionale que le développement régional à proprement dit. Les solutions apportées aux problèmes du développement régional se réduisaient à l'investissement et aux équipements.

Bien que la thèse du développement par la base ait été critiquée dans ses principes de base, elle est une utopie féconde car :

- Elle a montré que la mobilisation des forces et leurs coordinations à travers des projets collectifs est une condition préalable du développement ;
- Elle a ouvert les voies de recherche à d'autres théories du développement local. Pour X.Grefe³⁹, le développement local, à défaut d'être un modèle de développement, est une méthode d'approche des problèmes : Il permet de penser à développer un territoire d'une manière intégrée et de donner une démarche d'analyse et d'actions appropriées.

³⁸ Bernard PLANQUE, « Observation et interprétation de la dynamique spatiale contemporaine », op.cité, p.103.

³⁹ Xavier GREFFE, « Décentralisation pour l'emploi ». Ed. Economica, Paris 1987, p.62-63.

CHAPITRE 2 :

LES APPROCHES TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans ce chapitre, nous allons exposer trois approches territoriales du développement local : L'approche par les districts industriels, l'approche par les systèmes productifs locaux et l'approche par les milieux innovateurs.

Dans leurs analyses, les tenants de ces approches ont montré que l'essor des régions périphériques est dû principalement à leur dynamique interne, autrement dit, à l'imbrication des facteurs économiques, socioculturels et politiques enracinés dans ces territoires. Le développement local est conçu « *comme une dynamique spontanée (non comme un projet) qui met en évidence les relations non exclusivement marchande entre hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* »¹.

Il y a lieu de signaler qu'en parallèle aux approches territoriales, d'autres théoriciens² ont adapté les modèles de développement endogène au cadre local. Ces deux types de modèles convergent quant à leurs conclusions.

Nous allons mettre l'accent sur la contribution de ces approches en terme d'explication des dynamiques du développement local et sur l'application des solutions proposées dans les régions périphériques des pays sous développés.

1- DEFINITIONS ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

Les renversements des tendances spatiales, émergence des régions périphériques et déclin des régions anciennement industrialisées ont remis en cause la conception traditionnelle du territoire (territoire de localisation). Le territoire devient un facteur essentiel du développement non seulement par ses caractéristiques physiques et matérielles, mais aussi par ses propriétés immatérielles et par les relations de solidarité entre les acteurs économiques et sociaux. Le territoire peut être appréhendé par trois approches.

A- Le territoire comme un construit³

Cette approche met l'accent sur le caractère spécifique de chaque territoire. Il est considéré comme l'expression de l'identité d'un groupe. Suite aux processus d'appropriation de l'espace, marqués par des conflits, le territoire est produit avec ses spécificités culturelles, sociales, historiques et économiques.

B-Typologie du territoire

Cette approche met l'accent sur les typologies du territoire. Pour Fremont (1976)⁴, les territoires peuvent être, fluides, enracinés ou éclatés.

¹ Bernard PECQUEUR, «Le développement local, mode ou modèle ». Ed.Syros, Paris 1989, p.17.

² Cf, article Requier DESJARDINS D., in « Economie du développement et économie des territoires: vers une démarche intergrée ? », in « nouvelles logiques de développement : globalisation versus localisation », sous la direction de Claude COURLET et L. ABDELMALKI, Ed. L'Harmattan, Paris 1996.

³ Antoine BAILLY, « Territoire et territorialité », in « Encyclopédie d'économie spatiale », sous la direction de DUPAY J.P, Antoine Bailly, Pierre-Enri DERRYCKE et HURIOT J.M, Ed.Economica 1995, pp275-279, p.275.

- Un territoire fluide renvoie à l'espace économique où l'homme vient se stabiliser dans un lieu en fonction des opportunités économiques ;
- Un territoire enraciné désigne l'espace écologique ou l'homme est en situation de symbiose avec le milieu qu'il s'est approprié ;
- Un territoire éclaté est celui qui résulte de la dynamique fonctionnelle du système productif qui investit des espaces, qu'il délaisse ou qu'il restructure. A titre d'exemple, les perturbations introduites dans les territoires enracinés par la logique industrielle ont entraîné un processus de mutations débouchant sur l'oubli des contraintes et limites écologiques. A ce titre, C.Lacour écrit « *changeant, fluctuant, instable, ces territoires peuvent naître en réponse à une opportunité(...) tantôt s'appuyer sur une histoire et des préoccupations ancrées dans les cultures et habitudes locales* »⁵

C- Le territoire comme un lieu d'action

Dans cette conception, le territoire est inscrit dans une logique d'aménagement du territoire. Il est un élément essentiel de la politique d'aménagement du territoire. L'objectif est de permettre au territoire, dans le cadre des contraintes physiques et humaines, de satisfaire au mieux les besoins tant quantitatifs que qualitatifs des populations vivant sur le territoire. Cette logique de développement ne doit pas omettre les spécificités historiques du territoire et les échanges avec les milieux extérieurs.

La substance du territoire est exprimée dans la territorialité que A.Bailly⁶ traduit par les concepts d'identité, d'appropriation et d'enracinement.

En résumé, nous pouvons dire que le territoire a de multiples existences qui peuvent recourir à des réalités diverses :

- Il s'apparente à un espace tout à la fois structuré en tant que résultat des relations de pouvoir, et à son tour structurant car partie intégrante des relations de pouvoir « le culturel, le politique et le social deviennent de plein droit des facteurs agissants »⁷ ;
- Il est le lieu d'inscription et objet de stratégie émanant de pouvoirs éparses (politique, économique et social) qui vont y laisser des empreintes, mais il est en même temps une condition d'existence de ces pouvoirs ;
- Il est un espace doté d'une épaisseur organisationnelle, façonné par l'histoire et réhabilité comme contrainte et objet de développement.

D- Organisation du territoire

Pour les tenants des approches territoriales, la force de la dynamique d'un territoire est exprimée par celle de ses réseaux d'acteurs internes. Ainsi, le territoire ne devient concrètement support d'un système productif que grâce à son organisation en réseaux.

Le réseau, pour D.Maillat⁸, suppose un système de relations durables entre différents acteurs, basé sur un système de confiance et de connaissances mutuelles, de réciprocités et de priorités. Le réseau est un mode d'organisation des transactions qui se développent dans le temps. Il n'est pas figé mais évolutif. Ce sont des structures formelles et informelles qui relient les acteurs, les

⁴ Frémont, cité par Antoine BAILLY, p.277.

⁵ Claude LACOUR, « La tectonique des territoires : D'une métaphore à une théorisation », in « Dynamiques territoriales et mutations économiques », sous la direction de Bernard PECQUEUR, Ed. L'harmattan, Paris 1996, p.38.

⁶ Antoine BAILLY, « Territoire et territorialité », op. cité, p.278.

⁷ Claude LACOUR, « La tectonique des territoires : D'une métaphore à une théorisation », op.cité,p.39.

⁸ Denis MAILLAT « comportements spatiaux et milieux innovateurs », in « Encyclopédie d'économie spatiale », op. cité, p.256.

renforcent, les rapprochent l'un de l'autre en créant entre eux une complicité grâce à laquelle ils sont beaucoup plus forts que s'ils étaient isolés.

Le réseau de petites entreprises comporte l'ensemble des acteurs avec lesquels elles composent, B.Pecqueur⁹ distingue deux réseaux à finalités productives :

- **Les réseaux formels** : Ils englobent les relations d'achats et de ventes ou d'acquisition de capitaux. Ils concernent aussi tous les transferts de savoir-faire et d'information (recherche et développement, formation professionnelle... etc.) qui permettent de faciliter et d'encourager l'innovation. Ces réseaux s'inscrivent dans les relations partenariales entre les entreprises ou entre elles et leurs environnements (Etat, banques... etc.) ;
- **Les réseaux informels** : Ils sont constitués de réseaux familiaux, professionnels et amicaux. Ces réseaux comportent des relations de solidarité indispensables pour compléter les réseaux formels. Ces relations informelles forment une chaîne de réseaux souples dont la frontière est difficile à définir.

Les avantages de cette structuration en réseaux peuvent être résumés comme suit :

- Les réseaux familiaux : La solidarité familiale est à la base de la création de nombreuses entreprises et de leurs développements. Elle permet de mobiliser capital et énergie humaine ;
- Les réseaux professionnels, ou le partage d'un même métier crée des connivences au delà de la concurrence et permet une circulation informelle de savoir faire (prêt de machines, bénéficiaire de services communs, prêt d'ouvriers spécialisés... etc.) ;
- Les réseaux amicaux jouent le rôle de ciment dans une communauté d'entrepreneurs.

2- L'APPROCHE PAR LE DISTRICT INDUSTRIEL

L'approche du développement local par le district industriel est développée par l'économiste italien Becattini (1979)¹⁰. Dans le but de donner une interprétation théorique du phénomène original du développement local apparue en Italie durant les années 70, cet auteur avait ressuscité l'analyse Marshallienne du district industriel.

Le concept de district industriel remonte à la fin du 19^{ème} siècle et lié à l'observation d'A.Marshall (1898)¹¹ quant aux avantages qui pourraient résulter de la proximité géographique des entreprises. En effet, l'analyse développée par A.Marshall avait montré que les gains des entreprises ne sont pas seulement dus aux économies d'échelles internes, mais également aux économies externes qui sont « *des économies qui ne tiennent pas seulement à la situation individuelle des différentes entreprises. Les plus importantes d'entre elles résultent du développement de branches d'industries corrélatives qui s'aident mutuellement les unes les autres* ».

Pour A.Marshall les économies externes sont plus importantes que les économies internes « *les économies qui résultent d'une bonne organisation industrielle ne dépendent souvent que dans une faible mesure des ressources des entreprises individuelles. Ces économies internes, que chaque établissement doit à son organisation propre, sont souvent très peu importantes par rapport aux économies externes, qui résultent du progrès général du milieu industriel ; la*

⁹ Bernard PECQUEUR, « Le développement local, mode ou modèle », op. cité, p.53.

¹⁰ BECCATINI.G, « Dal settore industriale al distretto industriale Alcune Considerazioni Sull'unità Di indagine dell'economica industriale, revisita di economica politica industriale », cité par BenKo.G « Les théories du développement local », in revue problèmes économiques n°2440, du 4 octobre 1995, P.24.

¹¹ Alfred MARSHALL (1898), « principales of economics », traduction française de la 4^{ème} édition, Ed. librairie du droit et de jurisprudence et Gordon Breach, Paris 1971, p.525.

situation d'une entreprise joue presque toujours un grand rôle pour déterminer la mesure dans laquelle cette entreprise peut tirer profits des économies externes »¹². Les principales économies externes liées à l'existence d'un district industriel sont les suivantes:

- Les économies externes liées à l'environnement social des entreprises et à la création d'une atmosphère industrielle comme facteur d'osmose et de transmission des connaissances et compétences dans le temps. Il écrit « *les avantages que présente pour des gens adonnés à la même industrie qualifiée, le fait d'être près les uns des autres, sont grands. Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux ; (...) si combinées avec des idées de leurs cru ; elle devient ainsi source d'autres idées nouvelles* »¹³ ;
- Des économies liées à l'interdépendance technique des activités créées dans le voisinage d'une industrie principale. Des économies profitables pour les industries auxiliaires situées en amont ou en aval au sein d'une même filière productive ;
- Des économies liées au processus de partage des compétences induites par la division du travail. Dans ce sens, le district est présenté comme une organisation alternative à la grande entreprise.

L'analyse de l'organisation industrielle du district montre que :

- Le développement se déploie à partir d'un système d'interactions, de circulation d'informations, de production et de reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de développement ;
- Les facteurs critiques du développement sont historiquement enracinés dans la réalité sociale et ne sont pas facilement transférables à d'autres espaces ;
- Le développement apparaît comme un processus social et non seulement comme un processus technique ;
- Le territoire est un facteur privilégié du développement puisqu'il inclut tous les facteurs, historiques, culturels et sociaux qui sont à la base d'un développement endogène et de la continue interaction entre la sphère économique et sociale.

2.1- LE DISTRICT INDUSTRIEL ITALIEN

Pour G.BECATTINI¹⁴ le district industriel est « *une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée d'entreprises* ». L'aspect territorial revêt une triple dimension, à savoir :

- L'interaction spécifique des facteurs historiques, culturels et sociaux génèrent des processus différenciés de développement. Elle suppose une éthique de travail basée sur la religion ou des attitudes culturelles aidant les relations interfères ;
- L'identité socioculturelle est la base de la confiance et de la réciprocité dans les rapports interfères ;
- Le milieu social local fournit des informations sur le marché et génère des codes de comportement, des règles et des sanctions qui régulent les relations sociales et de production.

Les principales caractéristiques du district italien peuvent être résumées comme suit :

¹² Alfred MARSHALL, « principales of economics », op. cite, p.447.

¹³ Ibidem, p.465.

¹⁴ BECCATINI, G., « Les districts industriels : Une notion économique », in « Les régions qui gagnent », sous la direction, Georges BENKO et Alain LIEPETZ, Ed. PUF, Paris 1992, pp.35-56.

- **L'organisation de la communauté locale**

Le district industriel se caractérise par un système de valeurs et de pensées homogènes, expression d'une certaine éthique de travail et d'activité, de famille et de la réciprocité. Pour propager ces valeurs à tout le district et encourager leur transmission de génération en génération, un corpus d'institutions et de règles sont mises en place (la famille, l'école, l'église... etc.). Pour que cet ordre soit pérennisé, ces institutions doivent, elles aussi, respecter ce système de valeur. Le district industriel est un espace au sein duquel l'histoire a eu une influence très astreignante sur le comportement des habitants ;

- **La population d'entreprises**

Le district industriel est un cas concret de travail localisé. Chacune des entreprises qui constitue la population a tendance à se spécialiser dans une seule phase du processus de production spécifique au district. Les entreprises sont enracinées dans le territoire et il n'est pas possible de conceptualiser le phénomène sans tenir compte de son évolution historique. Les relations interpersonnelles telles que les liens de parentés entre les dirigeants des entreprises jouent un double rôle :

- Elles représentent un obstacle réel à la grande souplesse des relations socio-économiques que le district exige ;
- Elles s'accordent avec les interrelations profondes qui existent entre la communauté et le processus productif.

- **La main-d'œuvre du district**

Le district industriel offre une grande variété d'activités professionnelles. Il y règne une sorte de chaîne ininterrompue allant du travail à domicile, au travail salarié, à temps partiel ou à temps plein, jusqu'au travailleur indépendant et chef d'entreprise. Par conséquent, il offre à chaque individu le type d'activités professionnelles qui correspond le mieux à ses aspirations et/ou à ses capacités. Cette caractéristique intrinsèque du district à redéployer ses ressources humaines est l'une des conditions de survie du district (productivité, compétitivité).

- **Le fonctionnement du marché du district**

Malgré l'intensité de la concurrence sur le marché du district, les prix ne sont pas un élément déterminant dans les choix. Il y a la nécessité de fournir de très amples renseignements supplémentaires c'est-à-dire que :

- Le processus marketing du produit final ne va pas se surajouter à l'activité de transformation du district mais il y a osmose entre les deux ;
- Le bon fonctionnement du marché interne aux districts conditionne sa physionomie et son évolution. Ce conditionnement fournit gratuitement une partie de l'information.

L'origine du développement du district ne résulte pas seulement d'une combinaison localisée des traits socio-économiques, de son processus de production spécifique, mais également du processus d'intégration dynamique entre la division et l'intégration du travail effectué au sein du district. La recherche permanente des débouchés pour sa production et la constitution d'un réseau de lien de solidarités avec les marchés extérieurs.

- **Le district est un système de concurrence et de solidarité**

Bien que la vie au sein du district soit un combat tous contre tous, le district postule le renouveau du jeu de la concurrence, et celui qui perd une partie tout en ayant respecté les règles de fonctionnement de la communauté est autorisé à retenter sa chance.

Si nous considérons les performances globales du district, nous nous apercevons qu'il associe une attitude très concurrentielle chez ses différents membres à une solidarité forcée entre eux, conséquence de la manière unique dont le système socioculturel infiltre et organise le marché du district.

- **Le district est un système adaptable**

Les membres du district s'adaptent rapidement et judicieusement à l'évolution constante de l'organisation due à l'évolution de la production. La machine sociale du district semble avoir été mise en place pour effectuer le contrôle et atténuer les tentations entre les membres du district.

- **Les innovations technologiques comme processus interne**

La manière dont les progrès technologiques sont introduits est une autre caractéristique de l'organisation du district. Leur introduction apparaît comme une avancée sociale réalisée grâce à une prise de conscience progressive de la part de l'ensemble des segments de l'activité industrielle et de toutes les couches de la population. L'innovation apparaît comme une occasion de renforcer la position du district.

- **Le système de financement au sein du district**

Le district dispose de banques locales qui assurent le financement des petites et moyennes entreprises. Elles sont originaires du district. Elles s'y développent, y entretiennent des relations très étroites avec les entrepreneurs locaux et se situent au cœur de la vie locale. Pour assurer le bon fonctionnement du système du crédit, les banques locales doivent le pratiquer avec honnêteté car toute attribution de crédit sans tenir compte des conséquences économiques de l'opération peut devenir un danger pour le district. Autrement dit, une mauvaise politique de crédit peut induire une réaction en chaîne d'effets négatifs concentrés dans le district.

- **Les éléments du dynamisme du district**

Le dynamisme et le renouvellement du district sont le fruit d'une comparaison permanente entre le coût de telle ou telle activité selon qu'elle a lieu au sein de l'entreprise ou qu'elle est confiée à l'extérieur. Ces comparaisons sont basées sur le coût propre à la culture du district et ne sont pas transférables à d'autres contextes sociaux.

La comparaison entre faire soi-même ou acheter a pour conséquence la réduction explicite ou implicite, direct ou indirecte, d'un grand nombre d'aspects de la vie quotidienne à une question purement économique. Ainsi, si les entrepreneurs prennent des décisions qui leur procurent des revenus élevés pour externaliser certaines activités sans se soucier de l'équilibre politique et socioculturel local, cela peut engendrer une désintégration du district.

- **Conscience, classes et localité**

Au sein du district, nous pouvons déceler l'émergence des pulsions vers une prise de conscience individuelle, tantôt d'appartenir à une classe sociale, tantôt de faire partie d'une communauté géographique. Dans le district, le centre de gravité de la notion d'appartenance est plutôt d'appartenir à une communauté industrielle locale perçue comme la base de

l'épanouissement individuel et familial. Le noyau capitaliste des activités industrielles réalisées au sein de l'entreprise est plongé au sein d'un réseau de relations sociales essentielles à son fonctionnement, mais pouvant évoluer dans les directions diverses.

Au total, le dynamisme du district industriel permet au territoire de se substensifier et d'assurer son essor. Cependant, le succès du district italien est-il durable pour l'ériger en modèle théorique de développement local ?

L'émergence du district italien n'est pas seulement due aux spécificités locales (telles que décrites par Becattini), mais aussi à des facteurs macro-économiques favorables. Pour F. Martinelli et E. Shoenberger¹⁵, l'émergence du district italien est une conséquence partielle d'une externalisation stratégique pratiquée par les grandes entreprises et d'un processus spontané de développement local. La compétitivité des PMI du district, selon toujours ces auteurs, n'est pas exclusivement liée aux économies externes mais à la conjonction de trois phénomènes : le bas coût de la main-d'œuvre (réduction absolue du niveau des salaires directs, la fraude sur les contributions sociales, l'exploitation d'employés à domicile moins payés et socialement moins protégés), à la flexibilité rendue possible par la diversification de la demande et aux économies externes réalisées grâce à l'agglomération spatiale. La durabilité du district est fortement dépendante de la variation de la demande. Dès que la demande fléchit, sa pérennité est compromise (chose qui semble être vérifiée par la dissolution massive de PMI dans cette région). La dissolution massive des PMI, amène ces deux auteurs à affirmer que « *même si le manque de sécurité de l'emploi (qui implique d'importantes variations de revenus) et la faible couverture sociale se trouve compensée par la structure socio-économique et les schémas locaux de reproduction sociale, le succès du district industriel postule enfin de compte l'exploitation des salariés et/ou l'exploitation de soi-même (ce que l'on pourrait appeler « les entrepreneurs surexploités ») dont l'interdépendance et très précaire étant donné le taux de mortalité des entreprises* »¹⁶.

En résumé, nous pouvons dire que le succès du district italien ne peut être expliqué que par les seules économies externes (l'analyse du district marshallien) et en raison de sa durabilité liée à la conjoncture économique. Ce type de dynamique ne peut être élevé au rang d'un modèle de développement local transférable. Ceci dit, toute référence faite au district italien doit être resituée dans le contexte socio-économique de son émergence et de son évolution.

2.2- LES PROLONGEMENTS DE L'APPROCHE DISTRICT INDUSTRIEL

Au début des années 80, l'organisation en district industriel est envisagée comme une réorganisation industrielle post fordiste par plusieurs auteurs. En particulier, M. Piore et C.F. Sabel (1984)¹⁷ ont défendu avec rigueur le rôle du district industriel dans le développement local.

L'analyse théorique de M. Piore et C.F. Sabel est fondée sur l'idée qu'à la production de masse rigidement structurée, allait succéder un régime fondé sur la spécialisation flexible. Ils ont interprété le succès du district industriel comme un cas particulier d'une tendance plus générale « *Le passage d'un modèle de développement industriel basé sur la production de masse, à une nouvelle étape possible, même probable, le régime de spécialisation flexible basé sur des*

¹⁵ F. MARTINELLI et E. SHOENBERGER, « Les oligopoles se portent bien merci ! Une réflexion sur l'accumulation flexible », in « Les régions qui gagnent », op. cité, pp.163-188.

¹⁶ F. MARTINELLI et E. SHOENBERGER, op. cités, p.173.

¹⁷ M. PIORE et SABEL. C.F, « The seconde industrial divide : possibilities for prosperity » New York, Basic books, cités par Georges BENKO et alli in « dynamiques territoriales et mutations économiques » sous la direction de Bernard PECQUEUR, Ed. L'Harmattan Paris 1996, p.123.

technologies flexibles, des travailleurs flexibles et de nouvelles formes de communautés industrielles »¹⁸.

Pour ces deux auteurs, la spécialisation flexible « *résulte d'une crise de la production de masse : Les marchés de masse se sont trouvés saturés et les consommateurs se tournent vers des biens différenciés et spécialisés pour lesquels le système de production de masse n'est pas adapté. Les changements de l'environnement sont dus principalement aux changements des goûts des consommateurs et des nouvelles flexibilisations technologiques* »¹⁹. Dans un tel environnement instable et incertain, une entreprise quelle que soit sa taille pour assurer sa pérennité, doit répondre d'une façon flexible aux changements des conditions de marché. Ainsi, le redéploiement organisationnel des entreprises contribue à enclencher le processus de développement local.

L'émergence de nouveaux territoires développés est liée d'une part aux initiatives locales de développement et d'autre part au redéploiement spatial et organisationnel des grandes entreprises (voués à disparaître). Ils écrivent « *les nouvelles économies régionales sont largement autosuffisantes et s'appuient sur deux réalités : de nouveaux districts industriels marshallien composer de réseaux de petites entreprises ; de nouveaux réseaux locaux de production, conséquence de la réorganisation des grandes firmes par branches, chacune ayant son autonomie organisationnelle. Ces deux faits sont présents pour appuyer la thèse de remembrement de la région comme au XIX en unités de production intégrée* »²⁰

2.2.1- Définition et caractéristiques du district industriel

Pour M. Piore et C.F. Sabel, la flexibilité dépend de la spécialisation. La spécialisation nécessite une nouvelle articulation de la division du travail, aussi bien à l'intérieure de l'entreprise qu'entre les différentes entreprises. La forme spatiale la plus appropriée de la flexibilité est le district industriel. Ce dernier est défini comme « *une concentration spatiale de PME qui se spécialisent en diverses phases d'une même production, une structure sociale spécifique composée de petits entrepreneurs, artisans et ouvriers qualifiés, hautes rémunérations, spécialisation élevée et flexibilité, technologies avancées et capacités d'innovations, multiples rapports de confiance, de coopération, de division organisée du travail* »²¹. Le district industriel ainsi défini est caractérisé par :

- Des branches dans lesquelles les coopérations flexibles se développent dans des secteurs traditionnels. Cette concentration va leur permettre d'obtenir des économies d'échelles tout en ayant une grande flexibilité ;
- Les rapports de confiance, la division organisée du travail et la prise de conscience du faite que l'évolution des PMI est liée aux pratiques d'une communauté qu'elles doivent soutenir et défendre, sont caractéristiques de ces zones dynamiques ;
- L'émergence des zones de croissance a été une réaction spontanée à la crise. L'industrialisation prend une nouvelle tendance en se basant sur les PMI et la créativité des populations des territoires. Les grandes entreprises vont subir ces mutations en s'organisant en PMI ;
- Le développement des zones périphériques et la diffusion du développement au niveau du territoire sont induits par les PMI. Il n'est donc pas simplement le résultat du processus de

¹⁸ PIORE.M et SABEL. C.F citées par A. AMIN et K ROBINS, « Le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l'accumulation flexible », in « Les régions qui gagnent », op cité, p.126.

¹⁹ PIORE.M et SABEL.C.F, «Les chemins de la prospérité ». Ed. Hachette, Paris 1989, p.128.

²⁰ M.Piore et SABEL C.F, cités par A. AMIN et K. ROBINS, op. cité, p.144.

²¹ PIORE,M . et SABEL, C.F., cités par KOMNINOS.N « Les nouveaux espaces de la croissance », in Revue Espace et Société n° 66-67, p. 221.

décentralisation productive. Il peut au contraire être interprété comme la manifestation d'une autre organisation de la production ;

- Le système de production est composé de PMI qui se sont progressivement dégagées du contrôle des grandes entreprises qui les avaient englobés auparavant comme sous traitants dans leurs cycles de production.

2.2.2-Les insuffisances du modèle district industriel

Pour Frankel²², le modèle du district industriel est une utopie post-fordiste : son cadre conceptuel s'articule autour d'une simple dichotomie(masse-fléxibilité) qui sert pour différencier les stades de développement économiques et historiques, qualifiés de post-fordistes. Or, les processus socio-historiques sont plus complexes et chaotiques.

Dans le même ordre d'idées, selon A.Amin et K. Robins²³, cette théorie générale post-fordiste est inacceptable. Elle ne peut être générale et ne peut s'appliquer à n'importe quel complexe de production localisée, car il existe plusieurs types de complexes de production nouveaux très différents les uns des autres (3eme Italie, Silicon Valley, Grenoble) et dont le développement n'est pas régi par une transformation structurelle hégémonique. En outre, ces deux théoriciens relèvent une confusion théorique portant sur l'objet d'analyse de M. Piore et C.F. Sabel « *tantôt c'est le procès du travail ou l'organisation industrielle, tantôt c'est la micro-économie ou la société toute entière, aussi, Des concepts de crise et de rupture sont utilisés de façon vague et imprécise comme le sont la notion de phases et d'étapes historiques* ».

L'analogie faite entre district industriel marshallien et pratiques territoriales d'une firme multinationale quant à la stimulation du développement local n'est pas vérifiée. Dans le cas des unités décentralisées des multinationales, contrairement au district industriel, la répartition du pouvoir est plus inégal et la direction se trouve entre les mains de la firme mère. Les unités implantées localement ne sont pas indépendantes, mais sont fonctionnellement intégrées à la division de travail de la firme mère. Le développement local est ainsi prisonnier de l'organisation de la multinationale et soumis à sa décision et ne dépend pas de facteurs endogènes tel que dans un district industriel. La décentralisation spatiale des multinationales peut avoir un réseau de production local et offrir plus de possibilités économiques à la région où elles sont implantées, mais elles peuvent aussi ne pas fournir une stimulation supplémentaire au développement local « *La fabrication des semi-conducteurs à PHOENIX, en ARIZONA, n'a favorisé que peu de liens locaux, pas plus que la fabrication de matériel de communication très spécialisé par Harris corporation n'en a créé en Floride, malgré le potentiel de développement local de leurs usines, de leurs produits et de leurs entreprises* »²⁴.

Enfin, au plan international, plusieurs auteurs relativisent le nouvel ordre post-fordiste prôné par Piore et Sabel. Gordant (1988),²⁵ en analysant le procès du travail et l'organisation industrielle. Il ne conclue pas à un passage du fordisme au post-fordisme, mais plutôt à une crise de longue durée. De même, les activités du capital financier international, des banques transnationales et des firmes multinationale n'évoluent pas dans le sens de la décentralisation. Au contraire, elles se centralisent davantage, « *nous assistons, de faite, à des tendances de plus en plus marquées par l'internationalisation et l'intégration, au niveau global, des économies locales et nationales* ». Ainsi, l'examen de l'activité des firmes multinationales, artisans de l'économie

²² FRANKEL, cité par A. AMIN et K. ROBINS, op. cité, p.145.

²³ A.AMIN et K.ROBINS, op. cité, p.148.

²⁴ Ibidem, p.151.

²⁵ GORDANT, cité par A.AMIN et K.ROBINS, op. cité, p.153.

mondialisée, montre que le scénario de la spécialisation flexible n'est pas une tendance générale mais ressemble plus à une aspiration.

En résumé, nous pouvons conclure que toute théorisation sur l'importance de la petite et moyenne entreprise, sur l'esprit d'entreprise des artisans, sur la localisation des entreprises ne doit pas masquer l'influence grandissante du capital global (industriel et financier), et par conséquent toute théorisation sur le développement local doit être restituée dans une perspective de l'économie mondialisée.

3- APPROCHE PAR LES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX

Cette conception du développement local est développée par les chercheurs de Grenoble, la principale contribution fût celle de B.Pecqueur (1989). Dans la logique de cette approche, un territoire peut s'inscrire dans une logique de développement s'il présente un milieu innovant et dynamique.

Pour B.Pecqueur chaque processus de développement découle de trois conditions : l'innovation, la capacité à s'adapter et la capacité à réguler. Si ces trois conditions existent dans un milieu quelconque, il constitue un système productif local.

A- La capacité d'innovation du territoire

Selon Pecqueur²⁶, l'innovation est le résultat d'un processus qui s'intègre dans un processus commun. Autrement dit, elle n'est pas le fait d'un entrepreneur isolé (au sens schumpeterien) mais un entrepreneur intégré dans son milieu. Elle n'est importante que si elle est diffusée. Le réseau de relation joue là un rôle primordial pour sa diffusion. Cependant, l'innovation à elle seule ne peut garantir le développement endogène d'un territoire. Elle doit permettre au milieu de s'adapter à la dynamique des mutations de l'environnement. La capacité d'adaptation peut être mesurée par la solidarité spatiale qu'entretiennent les acteurs sur un territoire. La solidarité spatiale peut se mesurer par la densité du milieu, par sa trajectoire historique et par son degré d'ouverture sur l'extérieur.

B- La capacité de régulation

Dans un processus de développement local, lorsque le milieu est capable d'innover puis d'appliquer cette innovation pour que l'ensemble s'adapte, il faut qu'il soit en mesure de générer un système de régulation favorable. L'objet de la régulation est d'assurer le mouvement régulier et stable des formes différentielles de solidarité qui soient en mesure d'assurer la reproduction des conditions propices à l'innovation. La régulation renvoie à la « capacité à produire un ensemble de règles en harmonie avec les règles subies à un niveau plus élevé afin de pérenniser l'existence d'une solidarité socio-économique entre les acteurs ». Ces règles sont soit explicitées découlant du réseau institutionnel, soit informelles et implicites propres au réseau de relations informelles.

3.1- DEFINITION ET CARACTERISTIQUES D'UN SYSTEME PRODUCTIF LOCAL

Le concept de système productif local renvoie à un modèle original de développement et d'industrialisation. C'est un modèle fortement territorialisé, fondé sur des réseaux d'entreprises spatialisées et n'impliquant pas de rupture avec les sociétés locales préexistantes. Il est défini par C.Courlet « *comme une configuration d'entreprises regroupants dans un même espace de proximité auteurs d'un métier, voir même, de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne*

²⁶ Bernard PECQUEUR, « Le développement local, mode ou modèle », op. cité, p.58.

sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises »²⁷.

Les caractéristiques des systèmes productifs locaux peuvent être résumées comme suit²⁸ :

- Une spécialisation productive au niveau local. Cette spécialisation ne se constate pas seulement sur la base de préponderations d'un secteur ou d'un segment de production mais aussi sur celle du système.
- Une division poussée du travail entre les entreprises du système local. Elle donne lieu à un dense réseau de relations d'interdépendances intersectorielles et intra sectorielles.
- La production de l'aire est très importante au sens qu'elle couvre une part importante de la production nationale ou même internationale du segment ou du produit sur lequel se porte la spécialisation.
- Existence d'une multiplicité de petites et de moyennes entreprises et il n'existe pas d'entreprises leaders et dominantes sur le système local. C'est un élément différent de celui de la polarisation.
- Il existe une impulsion en faveur de la spécialisation productive au niveau de l'entreprise et du système. Cela stimule l'accumulation de connaissances spécifiques, facilite l'introduction de nouvelles technologies et accroît l'autonomie économique des entreprises et du sous système du milieu.
- Existence d'un professionnalisme diffuse des travailleurs dans l'environnement de l'aire. Il est le résultat d'une sédimentation historique des connaissances relatives au cycle de production et aux techniques utilisées.
- La formation progressive d'un système d'information efficace à l'échelle de l'aire qui garantit une ample circulation des informations (tout type d'informations). Cela contribue à la transformation des connaissances de chaque opérateur en un patrimoine commun à l'aire.
- La diffusion des rapports de « face à face » entre les entrepreneurs locaux favorise la transformation en cascade des améliorations techniques et organisationnelles en augmentant l'efficacité globale du système local.
- Des caractéristiques typiques de la formation sociale périphérique sont à la base de la flexibilité du système de petites entreprises. Dans ces aires, nous y trouvons une ample articulation sociale accompagnée du processus continu de mobilisation sociale.

3.2- LES EXPRESSIONS CONCRETES DES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX

Pour B.Pecqueur,²⁹ les systèmes productifs locaux trouvent leurs formations dans deux types de systèmes : Le système à industrialisation diffuse et le système incubateur.

3.2.1- Les systèmes productifs à industrialisation diffuse

L'industrialisation diffuse résulte des mutations dans les zones à prépondérance agricole disposant d'une population jeune, abondante, disponible dont le niveau de vie est faible. Le processus de diffusion de l'industrialisation s'appuie sur la création d'entreprises qui favorise les savoir-faire artisanaux inscrits depuis longtemps dans la culture locale. Chaque entreprise insérée dans ce type de système, développe non seulement sa propre technologie qui se diffuse à la faveur de la circulation des personnes entre les entreprises, mais également adapte la production des machines à la demande des produits qui, eux même, s'adaptent à la demande locale.

²⁷ Claude COURLET, «Les systèmes productifs localisés », in « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Claude COURLET et Bernard SOULAGE, Ed. L'Harmattan, Paris 1994, pp.17-18.

²⁸ GAROFOLI.G « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique du développement endogène », in « Les régions qui gagnent », op. cité, pp.58-59.

²⁹ Bernard PECQUEUR, « Le développement local, mode ou modèle », op. cité, p.59.

Dans ce type de système, l'entreprise, outre sa capacité d'exporter une technologie une fois amortie, peut s'inscrire dans une spécialisation flexible en s'adaptant assez rapidement au marché du travail.

Pour assurer sa structure, ce système productif se nourrit très fortement des ressorts de sa dynamique interne. L'immersion des PME dans leur environnement social et culturel se caractérise par le rôle actif des réseaux de relations entretenues par les acteurs. A la base de ce système, nous pouvons distinguer deux types de réseaux :

- Le réseau familial qui constitue le maillage principal des relations. La famille rurale fournit une génération d'hommes culturellement ouverts à la mobilité et à l'initiative et prêts à créer des entreprises. La famille est aussi le lieu d'exercice d'une solidarité qui fournit aux entrepreneurs les ressources de financements. Enfin, la prégnance de la culture familiale contribue au consensus social et à la gestion des conflits dans un climat de confiance réciproque.
- Le réseau professionnel concrétise les relations de connaissances mutuelles des acteurs dans le domaine des savoir-faire. Il permet une bonne circulation de l'information et une évolution technologique conjointe de l'ensemble des entreprises.

La dynamique de ces réseaux provoque une osmose entre les acteurs. En effet, l'action de ces deux types de réseaux donne naissance à des institutions qui pérennisent et régulent les relations familiales et professionnelles. Cette dynamique permet de différencier les milieux de l'industrialisation diffuse et la simple concentration d'activités.

Les systèmes productifs à industrialisation diffuse ont une organisation spécifique, les conditions socio-économiques de leurs émergences ne sont pas transférables. Ils sont importants pour provoquer une dynamique du développement s'appuyant sur les ressources locales et s'opposant aux schémas uniformisants du développement universel imposé par l'extension du système d'accumulation fordiste.

Cependant le développement de ce type de système productif rencontre plusieurs difficultés à savoir ;

- La principale difficulté réside dans le renouvellement de la base innovatrice. Les nouvelles pratiques technologiques s'éloignent du savoir-faire inscrit dans les milieux locaux et exigent des transferts coûteux venant de l'extérieur ;
- La diffusion technologique, en renforçant les stratégies familiales et individuelles a provoqué des formes d'entropies, urbanisation anarchique, tension des statuts sociaux et spéculation immobilière. Cette dégradation du milieu physique affecte le niveau de vie de la population et provoque des crevasses dans le consensus social. De ce fait, elle porte atteinte à la solidarité locale.

3.2.2- Les systèmes productifs locaux incubateurs

Ces systèmes productifs se fondent sur des processus d'incubation et de valorisation de l'innovation. Leurs développements reposent sur l'adoption des technologies qui procèdent par sauts et qui tranchent d'emblée avec le savoir-faire locaux. Ce sont des systèmes qui s'insèrent dans le milieu urbain. Dans leur développements, les pouvoirs publics jouent un rôle important (création de centres de recherche, université).

Les systèmes productifs incubateurs se sont propagés dans les zones de reconversion pour pouvoir accumuler en direction de productions nouvelles. Mais, au cœur de l'évolution de ces zones il se pose le problème de bifurcation. Celle-ci exprime le processus par lequel un territoire peut remodeler son potentiel productif pour s'engager dans un processus de développement. En réalité, le problème se pose en terme de choix les plus appropriés pour la région. En outre, le développement des systèmes incubateurs peut ne pas enclencher une dynamique de développement local pour les raisons suivantes :

- L'existence d'un ensemble d'entreprises innovatrices dans le milieu urbain n'implique pas nécessairement des synergies de réseaux caractéristiques d'un système productif local. Leur émergence peut, au contraire, provoquer un effet centrifuge ;
- L'implantation risque d'être un échec en terme de développement local si ce système n'intègre pas dans sa stratégie les spécificités socio-économiques du territoire. Ainsi, nous ne pouvons assister véritablement à une dynamique de développement local que si les entreprises du système intègrent dans leurs dynamiques la territorialité de l'espace où elles sont implantées.

En résumé, l'apport de cette approche consiste en la réorientation de la destination de l'intervention publique en matière de développement local. Au lieu qu'elle soit faite directement aux entreprises, sous forme d'aides financières et d'exonération d'impôts, elle sera faite en direction de l'environnement de l'entreprise. Les principales orientations stratégiques de l'intervention peuvent être résumées comme suit :

- Valoriser les ressources locales (ressources économiques, patrimoine naturel ou culturel). Cette mise en valeur est susceptible de générer le développement local, dès lors qu'elle permet la constitution d'un réseau de P.M.I. plus au moins intégrée ;
- Former et consolider les réseaux de façon à accroître toutes les formes de coopération entre acteurs locaux et activités, créer des synergies et favoriser la production d'externalités positives ;
- Renforcer le maillage urbain par l'essor des centres de façon à permettre une meilleure diffusion des services, non seulement aux ménages mais aussi aux entreprises. Il s'agit au mieux d'articuler les objectifs d'aménagement aux impératifs du développement des systèmes productifs locaux ;
- Renforcer, sur le plan politico-administratif, le pouvoir local présumé plus apte à promouvoir et à contrôler les processus et fonctions nécessaires au dynamisme local (commerciale, financière, technologique ... etc.).

Cependant, peut-on considérer que le système productif local est un modèle normatif qu'il faudrait chercher à reproduire systématiquement, comme une alternative aux autres voies de développement ? Autrement dit, peut-on fonder le développement local sur le développement de la P.M.I. ?

Pour J.P.Carriere et B.Fontalirand³⁰, les analyses en terme de système productif local risquent d'omettre les facteurs de fragilisation de ces derniers, externes au territoire, notamment ceux liées à l'internationalisation de l'économie et aux processus de recomposition de la division internationale du travail. Selon toujours ces deux auteurs, *« une stratégie de développement pensée en terme exclusif de développement endogène risque de se trouver en porte-à-faux du faite même des conséquences de l'intégration des territoires à la division internationale du travail, mais toute réflexion en terme de développement local doit admettre que toute stratégie de*

³⁰ Jean-Paul CARRIERE et Bruno FONTALIRAND, « Vulnérabilité des systèmes productifs locaux en Europe du sud et recomposition de la division internationale du travail », in RERU n° 5 (1998), pp.727-748.

développement n'est pas seulement tributaire de facteurs internes(organisation du pouvoir local, tradition et culture locale, densité des réseaux non-marchands, spécialisations productives...etc.) mais aussi des facteurs externes »³¹.

4- L'APPROCHE PAR LES MILIEUX INNOVATEURS

Cette théorie est développée par les chercheurs du GREMI, centre de recherche européen sur les milieux innovateurs, (Aydalot1986, Camagni 1991, Maillat et Perrin 1992). Elle interprète le développement local comme l'effet des processus innovateurs et des synergies à l'œuvre sur un territoire donné. Il s'agit d'une démarche qui s'oppose à une conception fonctionnelle du progrès technique selon laquelle l'innovation se définit par des paramètres techniques et à vocation à être appliqués partout de la même façon. Selon cette analyse, nous pouvons avoir de l'innovation une vision plus territorialisée. Elle est la création d'un milieu. Elle est ainsi le fruit de l'inventivité du milieu et répond au besoin de développement local. Aussi avancée qu'elle est, l'innovation ne peut réussir que si elle repose sur des éléments de continuité avec l'expérience acquise avec le milieu.

L'analyse du degré de puissance de production technologique d'un territoire passe par l'analyse de sa logique d'interaction et de sa dynamique d'apprentissage. La première porte sur l'intensité relationnelle des agents sur le plan de l'innovation (réseaux locaux d'innovation). La seconde concerne la capacité d'adaptation des acteurs aux transformations plurielles de la dynamique sociétale et au degré d'appropriation des solutions nouvelles proposées.

4.1- LE CONCEPT DE MILIEU

Le milieu est fondé sur le rôle joué par le contexte territorial et la capacité de celui-ci à valoriser la proximité des acteurs de manière spécifique par rapport à l'environnement externe.

Pour D.Maillat³², le territoire n'est plus considéré comme simple support de l'activité économique. Il se présente comme une configuration d'agents, d'éléments socio-économiques, socioculturels, politiques et institutionnels possédant des modes d'organisation et de régulation spécifique. En mettant l'accent sur l'organisation des milieux dans lesquels des relations variées de coopération se tissent entre entreprises, clients et fournisseurs, centres de recherche et centre de formation, nous postulons que ce n'est pas le territoire en tant que tel qui est l'élément essentiel mais ce qui importe est le regroupement d'acteurs économiques et des ressources immatérielles (formation et recherche), qui, par leurs interactions, développent des compétences, des savoir-faire, des règles spécifiques. En d'autres termes, ce ne sont plus les facteurs traditionnels de localisation (présence de main-d'œuvre à moindre coût, aménité culturelle et résidentielle, existence de matière premières) qui représentent les facteurs d'attractivité d'un territoire mais ce sont plutôt les ressources spécifiques immatérielles(qualitatives). Mais il est aussi considéré comme un ensemble spatial ayant une dimension territoriale et qui correspond à un espace géographique qui n'a pas de frontières à priori, mais qui présente une unité et une cohésion se traduisant par des comportements identifiables et spécifiques(l'accumulation de pratiques, savoir faire, valeurs).

Pour identifier les composantes principales des milieux, les chercheurs du GREMI ont proposé trois approches en terme de milieu.

³¹ Jean-Paul CARRIERE et Bruno FONTALIRAND, op. cité, p.731.

³² Denis MAILLAT, « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », op. cité, p.256.

4.1.1- L'approche micro-analytique du milieu

Pour Camagni³³, le milieu est une opération collective de réduction du degré d'incertitudes auxquels sont confrontées les firmes par l'organisation tacite et explicite d'interdépendances fonctionnelles des acteurs locaux en assurant de manière informelle les fonctions de recherche, de transmission, de sélection, de transformation et de contrôle de l'information. Dans cette perspective, le milieu se présente comme une structure de gestion efficiente alternative au marché et à la hiérarchie en permettant la réduction des coûts des transactions.

4.1.2- L'approche cognitive du milieu

Selon D.Maillat « *le milieu regroupe dans un tout cohérent un appareil productif, une culture technique et des acteurs. L'esprit d'entreprise, les pratiques organisationnelles, les comportements d'entreprise, le savoir faire, la manière d'utiliser les techniques et d'appréhender le marché sont autant des éléments qui sont à la fois partie intégrante et partie constructive du milieu. Le milieu se présente comme un processus de perception, de compréhension et d'actions continues* »³⁴.

Cette définition présente le milieu comme un processus et non comme un ensemble statique de ressources génériques et souligne l'importance du marché du travail qui contribue à la reproduction et à la transformation du milieu. Il assure la circulation et l'échange des savoir-faire, la transmission et la reproduction du système.

4.1.3- L'approche organisationnelle du milieu

Quivit.M définit le milieu comme « *un mix de forme d'organisation qui structure les stratégies d'entreprises selon la double logique d'externalisation et d'intégration organiques. La particularité du milieu innovateur est de générer des processus organisationnels qui s'articulent sur ces deux logiques pour permettre la rencontre des formes d'organisations territorialisées et de réseaux extraterritoriaux. Le concept de milieu se réfère à des systèmes d'acteurs et à des structures appréhendées dans leurs interactions réciproques. La composante organisationnelle qui structure ces échanges est une variable essentielle à la compréhension des mécanismes qui constituent le milieu* »³⁵.

Les caractéristiques du milieu (en plus de sa dimension territoriale) sont :

- Un collectif d'acteurs (entreprises, institutions de recherche et de formation, pouvoirs publics locaux... etc.) ;
- Des éléments matériels (entreprises, infrastructures), mais aussi des éléments intangibles (savoir-faire) et institutionnels (diverses formes de pouvoirs locaux) ;
- Une logique d'interaction qui relève de la coopération : Les acteurs doivent être en interrelation pour mieux valoriser les ressources locales ;
- Une dynamique d'apprentissage constituée au cours du temps. Elle traduit la capacité des acteurs à modifier leurs comportements et à adapter les solutions aux mutations de l'environnement.

³³ CAMAGNI, cité par Denis MAILLAT, in « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », op.cité, p.257.

³⁴ Ibidem, p.257.

³⁵ QUIVIN,M., cité par Denis MAILLAT, in « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », op. cité, p259.

4.2- DEFINITION ET TYPE DE MILIEUX INNOVATEURS

Pour D.Maillat,³⁶ le milieu innovateur est l'organisation territoriale où prennent naissance les processus d'innovations. Il est considéré comme un ensemble territorialisé dont les interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font des transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources.

Au total, le milieu innovateur apparaît comme un creuset d'adaptation, de transformation et d'évolution permanente actionnée par une logique d'interrelation et une dynamique d'apprentissage. Le milieu innovateur n'est pas seulement un concept analytique, mais représente aussi une configuration spatio-économique, une forme spécifique du système productif local. Il est « *indéniablement la forme la plus idéale d'innovation et de développement d'un espace particulier. Il ne peut être observé que dans des cas exceptionnels* ».

Cette approche débouche sur des politiques de remédiation aux problèmes d'émergence des milieux innovateurs. D.Maillat distingue quatre types de milieux qui ont des implications sur la politique de développement local :

- **Le milieu innovateur :** Dans ce milieu, le territoire est aussi bien pourvu en matière de coopération sur le plan technologique qu'en matière de capacité d'adaptation des agents économiques.
- **Le milieu potentiellement innovateur :** Les agents économiques sont en forte interrelation sur le plan de l'innovation, mais présentent de faibles capacités d'adaptation au changement. Dans ce cas, il s'agit de mettre en œuvre une politique favorisant une dynamique d'apprentissage.
- **Le cas d'existence d'innovations sans milieu :** Dans ce territoire, les agents économiques sont dotés d'une forte capacité d'adaptation et de proposition de solutions nouvelles, mais ils ne coopèrent pas sur le plan technologique. Il y a lieu de mettre l'accent sur une politique d'animation afin d'activer la logique d'interaction.
- **Le cas d'absence du milieu innovateur ou peu d'innovations :** Les agents économiques ont de faibles capacités d'adaptation aux mutations et ils ont de faibles liens de coopération sur le plan de l'innovation. Ils correspondent aux espaces où se localisent des entreprises dont la stratégie est axée sur l'exploitation du territoire sans aucun lien entre l'entreprise et le milieu.

5- LES APPROCHES A-TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Face aux approches territoriales qui tendent à sacraliser le territoire, dans le sens qu'il joue un rôle déterminant dans le processus de développement local (notamment dans le processus de l'innovation), un autre courant de pensée, en mettant en évidence l'extrême variété des territoires³⁷, explique le dynamisme du territoire non seulement par la proximité géographique mais aussi par la proximité organisationnelle des entreprises. Selon Rallet, dans un contexte de globalisation « *l'intensité des interrelations entre les agents et l'importance des connaissances tacites(...) n'impliquent pas nécessairement une relation de proximité(géographique) dans la*

³⁶ Denis MAILLAT, op. cité, p.260.

³⁷ Cf, M.STORPER et B.HARISSON, « Flexibilité, hiérarchie et développement régional », in « Les régions qui gagnent », pp.265-291.

mesure ou, d'une part, les moyens de transport et de communication facilitent les relations de face-à-face d'agents éloignés les uns des autres et l'échange à distance d'information et ou, d'autre part, d'autres canaux, les organisations et les communautés technologiques offrent des codes et canaux nécessaires aux interrelations informelles et aux connaissances tacites »³⁸

Pour appréhender la dynamique post-fordiste, les tenants de ces approches ont procédé par une approche régulationniste. Ils se sont penchés sur les modes d'organisation et de spatialisation des entreprises, aux rapports entre elles et entre celles-ci et les salariés et aussi à leurs rapports avec les institutions. Dans leurs analyses, ces chercheurs ont mis en avant deux notions fondamentales : le réseau et la gouvernance.

- **Le réseau** : Un réseau d'entreprise désigne « *un ensemble de nœuds interconnectés en vue d'une production marchande* ». L'organisation des entreprises en réseaux remet en cause l'enseignement classique de la régulation des relations entre les entreprises (régulation par le marché qui se limite aux seules relations sous-traitances). Pour P.Veltz³⁹ la logique des externalisations ne se justifie pas par les seules contraintes de concurrence. Elles s'élargissent aux relations de partenariat, aux relations contractuelles et aux relations de coopération. Ainsi, nous assistons à la transformation de l'organisation hiérarchique à une organisation en réseau où les relations sont structurées horizontalement.
- **La notion de gouvernance** : Cette notion est introduite par M.Storper et B.Harrison. Elle désigne le mode de régulation des rapports au sein d'un réseau. Elle repose, en général, sur la combinaison de différentes formes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat...etc. Selon ces deux auteurs, la même organisation industrielle en réseaux de firmes spécialisées peut ressembler à un district italien ou à une forme d'oligopole quasi-intégré (un marché dominé par un petit nombre de firmes concurrentes engagées dans un même processus productif). Selon l'optique régulationniste, le réseau et la gouvernance tissent des rapports étroits. Le réseau est la dimension spatiale d'une forme de rapports entre entreprises. Les rapports qui se développent dans le réseau sont identifiés par la notion de gouvernance.

Quel est l'apport de l'organisation des entreprises en réseaux sur l'essor du développement local ?

Selon A.Rallet⁴⁰, les entreprises implantées dans un territoire ne peuvent être innovante que si la logique de leurs actions dépasse leurs espaces d'implantations pour s'inscrire dans un réseau transterritorial, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans un réseau mondial. Grâce à ce comportement des entreprises, le territoire peut bénéficier des externalités positives du réseau et pourra se développer. Le sous développement de certains territoires n'est pas provoqué par la dynamique mondiale du maillage des pôles économiques. Ce sont les territoires qui échappent à cet ancrage résiliaire à polarisation multipolaire qui souffrent de l'absence de l'innovation technologique, vecteur clé de développement.

Au plan méthodologique, ces approches de développement local procèdent différemment par rapport aux approches territoriales. Il s'agit d'identifier, d'abord, l'ensemble des relations constitutives des processus d'innovation technologique, puis de déduire le sous-ensemble des relations qui impliquent une proximité géographique.

³⁸ Alain RALLET, « Choix de proximité et processus d'innovation technologique », in RERU n° 3 1993, p.381.

³⁹ Paul VELTZ, cité par Georges BENKO in « Les théories de développement local », op.cité, p.25.

⁴⁰ Alain RALLET, « Choix de proximité et processus d'innovations technologiques », op. cité, p.369.

En résumé, ces approches a-territoriales sont des approches où le global et le local s'articulent et sont complémentaires. Leur démarche méthodologique n'écarte pas la mise en œuvre des politiques de développement local centrées sur les synergies locales. Selon B.Kherdjemil, elles semblent survaloriser le global. Il écrit « *l'idée que ces synergies locales sont à la périphérie de la dynamique économique d'ensemble dont l'orchestration revient, en dernier ressort, à la proximité organisationnelle que l'économie globale semble rendre incontournable* »⁴¹

En outre, selon toujours le même auteur, l'utilisation de ces approches semble difficile dans les territoires qui n'ont pas bénéficié des impacts positifs des processus de polarisation (comme dans le cas algérien) et dans les territoires qui étaient en plein dynamisme durant la période du fordisme et qui ont sombré dans le déclin à la suite de la compression du réseau national des entreprises et de son internationalisation

Bien que les modèles territoriaux exposés dans ce chapitre aient apporté une réponse à la crise du fordisme (comme mode d'accumulation et de régulation), ils ne peuvent être généralisables et cela pour plusieurs raisons :

- Pour F. Mauleart⁴¹, l'échec ou le demi échec des stratégies de développement économique local (centres d'affaires, technopoles, marketing urbain, pépinières d'entreprises) dans des régions autres que celles qui gagnent ont inévitablement retenti sur les analyses théoriques proposées (problèmes de transférabilités, leurs importance face à la grande entreprise). En faite, elles se sont trop exclusivement portées sur des exemples précis de régions qui gagnent, plutôt que sur des localités qui perdent.
- Selon B.Soulage⁴², ces modèles risquent d'être considérés comme des généralisations hâtives, voir non fondées, car ces analyses n'ont pratiquement jamais été testées et ne proposent aucun critère d'appréciation des politiques publiques. Qu'est ce que une région qui gagne et pourquoi gagne telle ?

⁴¹ Boukhalfa KHERDJEMIL, « Territoire, mondialisation et développement », in RERU n° 2 (1999), p.273.

⁴¹ Frank MOULEART et alli, « Propositions théoriques pour l'étude des localités qui perdent », in « industrie, territoire et politiques publiques », pp.255-285, p.257.

⁴² Bernard SOULAGE, « Des systèmes productifs localisés aux politiques publiques, questions et perspectives de recherche », in « industrie, territoires et politiques publiques », pp. 297-306, p.303.

CONCLUSION A LA PREMIERE PARTIE

Au terme de cette partie, nous pouvons dire que les modèles théoriques proposés dans les deux chapitres précédents ne sont que partiels et non généralisables.

Les politiques de développement par le haut se fondent seulement sur les indicateurs quantitatifs de développement sans tenir compte des spécificités socioculturelles locales et elles ont comme objectif principal la réduction des disparités régionales. Leurs mise en application n'avait pas engendré une dynamique de développement local. L'échec de ces dernières démontre que le développement local ne peut être enclenché d'une manière « volontariste », mais qu'il faut tenir compte, lors de l'élaboration des politiques, de la mobilisation des populations locales.

Les modèles proposés par les économistes des territoires ne sont que des modèles de développement économique ne favorisant pas le développement de tout l'homme. Pour P.DUEZ, la recherche de la croissance est quelque fois porteuse de crises, il écrit « *Le durcissement de la crise et des problèmes de pollution et d'exclusion font apparaître à la fin des années 80 et dans les années 90, une crise civilisationnelle qui appelle à une remise en cause du modèle de développement économique(...).Le progrès économique n'est pas toujours synonyme de progrès humain. Le développement doit alors devenir durable socialement, y compris sur le plan local, si l'on veut lutter contre l'exclusion* »⁴³

Pour dépasser l'impératif économique et construire un cadre théorique applicable à toutes les régions, F.Mauleart suggère « *la recherche collective d'un schéma analytique général, applicable à un large spectre d'espaces locaux (du village à la métropole) et à différents types de trajectoires du développement* »⁴⁴. Il s'agit de mettre en place une approche théorique globale du développement local (incluant tous les aspects du développement) puis de l'adapter à chaque territoire local.

Dans cette perspective, la construction d'indicateurs de développement local suppose le dépassement de l'impératif économique et l'adoption d'une approche globale incluant toutes les dimensions du développement. C'est ce que nous essayerons de prendre comme Objet dans la suite de notre travail.

⁴³ Paul DUEZ, « La place du développement local dans la dialectique du développement économique », in « Territoires et dynamique économique », sous la direction de B.KHERDJMIL, H.PANHUYYS et H.ZAOUAL, Ed. L'Harmattant Paris 1998, pp .189-221, p.193.

⁴⁴ Frank MOULEART et alli, op. cité, p.256.

DEUXIEME PARTIE :

**ENQUETE DE TERRAIN ET METHODE
D'ANALYSE**

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE

La méthode de la hiérarchisation a été introduite par T.SAATY¹ en 1980. Cette approche systémique permet d'étudier un système complexe en le subdivisant en sous systèmes qui interagissent entre eux. La hiérarchie est un cas particulier d'un système et se base sur l'hypothèse que les composants du système, une fois identifiés, peuvent être réunis dans des groupes isolés. Chaque groupe peut influencer les autres groupes. Les éléments de chaque groupe sont appelés niveaux de la hiérarchie. Ces éléments peuvent être de nature qualitative ou quantitative. En résumé, la hiérarchie est un système de niveaux stratifiés et chacun de ces niveaux se compose de plusieurs éléments.

Dans notre étude, le système² défini est composé de cinq niveaux, à savoir :

- **Le niveau 1** : Le niveau le plus haut de la hiérarchie. Il représente l'objectif principal du territoire de la wilaya de Béjaïa.
- **Le niveau 2** : Le niveau en dessous du développement local. Il est composé de quatre classes d'acteurs (les administrations déconcentrées de l'Etat, les assemblées élues, les organismes parapublics et la société civile).
- **Le niveau 3** : Ce niveau est composé des domaines de développement local (l'économique, la bonne gouvernance locale, le culturel, l'informel, les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, le technologique, la promotions de la cause de la femme et la protection de l'environnement).
- **Le niveau 4** : Ce niveau est composé des indicateurs de domaines du développement local (21 indicateurs).
- **Le niveau 5** : C'est le niveau le plus bas de la hiérarchie. Il est constitué des indices composant les indicateurs (90 indices).

Dans cette partie, nous présenterons la méthode de la hiérarchisation, le guide de l'entretien ainsi que l'analyse préliminaire des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux.

¹ Thomas SAATY, « The analytique hierarchy process », Mc Graw Hill, New York, USA, 1980.

² Nous considérons que le territoire de Béjaïa est un système interrelié d'acteurs, d'objectifs, des domaines et d'actions.

CHAPITRE 03 : LA HIERARCHISATION

La formalisation mathématique de la méthode de la hiérarchisation, nous permet de mesurer les influences, ou pour être plus précis, les priorités des éléments du niveau le plus bas de la hiérarchie relativement à l'objectif principal du système. Cette mesure est une suite d'évaluations des priorités, une pour chaque niveau de la hiérarchie et toute évaluation de chaque niveau de la hiérarchie est une suite de comparaisons des éléments deux à deux.

Dans ce présent chapitre, nous présentons la méthode d'évaluation des priorités de chaque niveau de la hiérarchie ainsi que la mesure des contributions des éléments des niveaux inférieurs dans le développement local. Nous illustrerons la méthode de calcul à travers des exemples de notre étude.

1- METHODE D'EVALUATION DES PRIORITES

Cette méthode peut être décrite de la manière suivante¹: soit les éléments d'un seul niveau par exemple le niveau (4), d'une hiérarchie et un élément (e) d'un niveau supérieur. Nous comparons les éléments du niveau (4) "par paire" par rapport à l'élément (e). C'est-à-dire, nous analysons leurs influences sur l'élément(e). Nous construisons ainsi une matrice qui reflète ces comparaisons. L'étape suivante est la recherche du vecteur propre associé à la plus grande valeur propre: Le vecteur propre donne l'ordre de priorité et la valeur propre donne le degré de consistance de notre jugement des préférences.

1.1- REGLES DE CONSTRUCTION DES MATRICES DES PRIORITES

Pour faire les comparaisons, nous avons choisi une échelle ordinale allant de 1,...,9. Le tableau ci-dessous nous décrit en détail la signification de ces chiffres:

Degré d'importance	Définition	Explication
1	Même degré d'importance	Deux activités contribuent de la même façon à un objectif.
3	Importante	Une activité est importante par rapport à une autre.
5	Plus importante	Une activité est plus importante qu'une autre.
7	Très importante	Une activité est très importante par rapport à une autre.
9	Absolument importante	Une activité est absolument plus importante.
2,4,6,8	Valeurs intermédiaires	Quand un compromis est nécessaire entre deux activités
Les inverses	Une activité <i>i</i> comparée à une activité <i>j</i> on introduit le chiffre α , alors lorsque <i>j</i> est comparée à <i>i</i> , on introduit $1/\alpha$	

¹ CF, Thomas SAATY, « The analytic hierarchy process », op. cité, p.12.

Une fois la matrice des comparaisons construite, nous allons vérifier la consistance de nos préférences.

1.2- VERIFICATION DE LA CONSISTANCE DE L'EVALUATION

Dans le but de vérifier la consistance de nos jugements des préférences, nous allons procéder par deux séquences²:

- Calculer l'indice de consistance (CI):

$$CI = \frac{\lambda_{\max} - n}{n-1}$$

Avec:

λ_{\max} : la valeur propre maximale de la matrice des comparaisons.

n : L'ordre de la matrice.

- Calculer le ratio de consistance (CR):

$$CR = CI/RI$$

(RI) est l'indice aléatoire correspondant donné par la 2^{ème} ligne de la table suivante:(la 1^{ère} correspondant à l'ordre de la matrice).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
0	0	0.58	0.90	1.12	1.24	1.32	1.41	1.45	1.49	1.51	1.48	1.56	1.57	1.59

Table fournie par "Oak Ridge National Laboratory", in Thomas SAATY, « The analytic hierarchy process », op. cité, p.20.

Si le **CR < 0.10**, l'évaluation est consistante. Nous acceptons notre jugement des préférences. Dans ce cas, nous retenons l'ordre des priorités des éléments comparés. Ce dernier est donné par le vecteur associé à la plus grande valeur propre (λ_{\max}) de la matrice des comparaisons.

2- QUELQUES EXEMPLES D'EVALUATION DES PRIORITES

Pour mieux illustrer la construction des matrices de comparaisons et l'élaboration des vecteurs des priorités, nous allons donner quelques exemples.

A-Exemple1

Dans cette exemple nous allons construire la matrice des priorités associée au développement local, selon l'ordre des préférences suivant: Les assemblés élues (A02), les administration déconcentrées de l'Etat (A01), le patronat (A03) et enfin la société civile(A04).

• Jugement et quantification des préférences

- La contribution des administrations déconcentrées de l'Etat, dans le développement local, est égale à elle même. Nous inscrirons dans la case (A01,A01) le chiffre 1. Nous procéderons de la même manière pour les autres acteurs (A02) , (A03) , (A04) de telle sorte que la diagonale de la matrice soit constituée uniquement de 1.
- La contribution des assemblées élues est très importante par rapport à celle de la société civile. Nous inscrirons pour le couple (A02,A04) le chiffre7. Pour le couple (A04,A02), nous inscrirons le chiffre 1/7.

² CF, Thomas SAATY , « The analytic hieratchy process », op.cité, p.21.

- La contribution des assemblées élues est plus importante que celle du patronat. Nous inscrirons pour le couple (A02,A03) le chiffre 5. Pour le couple (A03,A02), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- La contribution des assemblées élues, par rapport à celle des administrations déconcentrées de l'Etat, est intermédiaire (elle se situe entre importante et plus importante). Nous inscrirons le chiffre 2 pour le couple (A02,A03). Pour le couple (A03,A02), nous inscrirons le chiffre 1/2.
- La contribution des administrations déconcentrées de l'Etat est plus importante que celle de la société civile. Nous inscrirons pour le couple (A01,A04) le chiffre 5. Pour le couple (A04,A01), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- La contribution des administrations déconcentrées de l'Etat est importante par rapport à celle du patronat. Nous inscrirons pour le couple (A01,A03) le chiffre 3. Pour le couple (A03,01), nous inscrirons le chiffre 1/3.
- La contribution du patronat, par rapport à celle de la société civile, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrirons pour le couple (A03,A04) le chiffre 2. Pour le couple (A04,A03), nous inscrirons le chiffre 1/2.

La matrice des comparaisons correspondante est donnée par le tableau ci-dessous :

D.L	A01	A02	A03	A04
A01	1	1/2	3	5
A02	2	1	5	7
A03	1/3	1/5	1	2
A04	1/5	1/7	1/2	1

La plus grande valeur propre dans cette matrice est $\lambda_{Max} = 4.0201$.

Le vecteur des priorités associé à cette valeur propre est le suivant :

(0.3005, 0.5267, 0.1098, 0.0630).

L'indice de consistance $CI = (4.0201 - 4) / (4 - 1) = 0.0067$.

Le ratio de consistance $CR = 0.0067 / 0.90 = 0.0074$.

$CR < 0.10$, l'évaluation est consistante. Nous acceptons notre jugement des préférences. Les contributions des acteurs dans le développement local sont données par le vecteur suivant :

A01 A02 A03 A04
(0.3005, 0.5267, 0.1098, 0.0630)

La contribution des assemblées élues, dans le développement local, est de 30,05%; celle des administrations déconcentrées de l'Etat est de 52,67%, celle du patronat est de 10,98% et celle de la société civile est de 6,30%.

B-Exemple 2

Dans cet exemple, nous allons mesurer l'influence des domaines sur la stratégie des assemblées élues, selon l'ordre des préférences suivant: L'économique (D01), la bonne gouvernance locale (D04), les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté (D05), le culturel (D02), le technologique (D06), la protection de l'environnement (D08), la promotion de la cause de la femme (D07) et enfin l'informel (D03).

- L'influence de l'économique est absolument plus importante par rapport à celle de l'informel. Nous inscrirons pour le couple (D01,D03) le chiffre 9. Pour le couple (D03,D01), nous inscrirons le chiffre 1/9.

- L'influence de l'économique est très importante par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme. Nous inscrirons pour le couple (D01,D07) le chiffre 7. Pour le couple (D07,D01), nous inscrirons le chiffre 1/7.
- L'influence de l'économique, par rapport à celle de la protection de l'environnement, est intermédiaire (elle se situe entre plus importante et très importante). Nous inscrirons pour le couple (D01,D08) le chiffre 6. Pour le couple (D08,D01), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'influence de l'économique est plus importante par rapport à celle du technologique. Nous inscrirons pour le couple (D01,D06) le chiffre 5. Pour le couple (D06,D01), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- L'influence de l'économique est importante par rapport à celle du culturel. Nous inscrirons pour le couple (D01,D02) le chiffre 3. Pour le couple (D02,D01), nous inscrirons le chiffre 1/3.
- L'influence de l'économique, par rapport à celle des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrirons pour le couple (D01,D05) le chiffre 3/2. Pour le couple (D05,D01), nous inscrirons le chiffre 2/3.
- L'influence de la bonne gouvernance locale est très importante par rapport à celle de l'informel. Nous inscrirons pour le couple (D04,D03) le chiffre 7. Pour le couple (D03,D04), nous inscrirons le chiffre 1/7.
- L'influence de la bonne gouvernance locale, par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme, est intermédiaire (elle se situe entre plus importante et très importante). Nous inscrirons pour le couple (D04,D07) le chiffre 6. Pour le couple (D07,D04), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'influence de la bonne gouvernance locale est plus importante par rapport à celle de la protection de l'environnement. Nous inscrirons pour le couple (D04,D08) le chiffre 5. Pour le couple (D08,D04), nous inscrirons 1/5.
- L'influence de la bonne gouvernance, par rapport à celle du technologique, est intermédiaire (elle se situe entre importante et plus importante). Nous inscrirons pour le couple (D04,D06) le chiffre 4. Pour le couple (D06,D04), nous inscrirons 1/4.
- L'influence de la bonne gouvernance, par rapport à celle de du culturel, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrirons pour le couple (D04,D02) le chiffre 4/3. Pour le couple (D02,D04), nous inscrirons le chiffre 3/4.
- L'influence de la bonne gouvernance locale, par rapport à celle des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrirons pour le couple (D04,D05) le chiffre 7/6. Pour le couple (D05,D04), nous inscrirons le chiffre 6/7.
- L'influence des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, par rapport à celle de l'informel, est intermédiaire (elle se situe entre plus importante et très importante). Nous inscrirons pour le couple (D05,D03) le chiffre 6. Pour le couple (D03,D05), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'influence des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté est plus importante par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme. Nous inscrirons pour le couple (D05,D07) le chiffre 5. Pour le couple (D07,D05), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- L'influence des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, par rapport à celle de la protection de l'environnement, est intermédiaire (elle se situe entre importante et plus importante). Nous inscrirons pour le couple (D05,D08) le chiffre 4. Pour le couple (D08,D05), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- L'influence des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté est importante par rapport à celle du technologique. Nous inscrirons pour le couple (D05,D06) le chiffre 3. Pour le couple (D06,D05), nous inscrirons le chiffre 1/3.
- L'influence des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, par rapport à celle du culturel, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrirons

pour le couple (D05,D02) le chiffre 6/5. Pour le couple (D02,D05), nous inscrivons le chiffre 5/6.

- L'influence du culturel est plus importante par rapport à celle de l'informel. Nous inscrivons pour le couple (D02,D03) le chiffre 5. Pour le couple (D03,D02), nous inscrivons le chiffre 1/5.
- L'influence du culturel, par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme, est intermédiaire (elle se situe entre importante et plus importante). Nous inscrivons pour le couple (D02,D07) le chiffre 4. Pour le couple (D07,D02), nous inscrivons le chiffre 1/4.
- L'influence du culturel est importante par rapport à celle de la protection de l'environnement. Nous inscrivons pour le couple (D02,D08) le chiffre 3. Pour le couple (D08,D02), nous inscrivons le chiffre 1/3.
- L'influence du culturel, par rapport à celle du technologique, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrivons pour le couple (D02,D06) le chiffre 5/2. Pour le couple (D06,D02), nous inscrivons le chiffre 2/5.
- L'influence du technologique, par rapport à celle de l'informel, est intermédiaire (elle se situe entre importante et plus importante). Nous inscrivons pour le couple (D06,D03) le chiffre 4. Pour le couple (D03,D06), nous inscrivons le chiffre 1/4.
- L'influence du technologique, par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrivons pour le couple (D06,D07) le chiffre 5/2. Pour le couple (D07,D06), nous inscrivons le chiffre le chiffre 2/5.
- L'influence du technologique, par rapport à celle de la protection de l'environnement, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrivons pour le couple (D06,D08) le chiffre 3/2. Pour le couple (D08,D06), nous inscrivons le chiffre 2/3.
- L'influence de la protection de l'environnement est importante par rapport à celle de l'informel. Nous inscrivons pour le couple (D08,D03) le chiffre 3. Pour le couple (D03,D08), nous inscrivons le chiffre 1/3.
- L'influence de la protection de l'environnement, par rapport à celle de la promotion de la cause de la femme, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrivons pour le couple (D08,D07) le chiffre 3/2. Pour le couple (D07,D08), nous inscrivons le chiffre 2/3.
- L'influence de la promotion de la cause de la femme, par rapport à celle de l'informel, est intermédiaire (elle se situe entre même degré d'importance et importante). Nous inscrivons pour le couple (D07,D03) le chiffre 2. Pour le couple (D03,D07), nous inscrivons le chiffre 1/2.

La matrice des comparaisons correspondante est donnée par le tableau ci-dessous :

A02	D01	D02	D03	D04	D05	D06	D07	D08
D01	1	3	9	6/5	3/2	5	7	6
D02	1/3	1	5	3/4	5/6	5/2	4	3
D03	1/9	1/5	1	1/7	1/6	1/4	1/2	1/3
D04	5/6	4/3	7	1	7/6	4	6	5
D05	2/3	6/5	6	6/7	1	3	5	4
D06	1/5	2/5	4	1/4	1/3	1	5/2	3/2
D07	1/7	1/4	2	1/6	1/5	2/5	1	2/3
D08	1/6	1/3	3	1/5	1/4	2/3	3/2	1

La plus grande valeur propre dans cette matrice est $\lambda_{\text{Max}} = 8.2192$.

$$CI = (8.1292 - 8) / (8 - 1) = 0.0185.$$

$$CR = 0.0185 / 1.41 = 0.0074.$$

$CR < 0.10$, l'évaluation est consistante. Nous acceptons le jugement des préférences que nous avons établi.

Les contributions des domaines dans les stratégies des assemblées élues sont données par le vecteur suivant :

$$\begin{matrix} D01 & D02 & D03 & D04 & D05 & D06 & D07 & D08 \\ (0.2881, & 0.1391, & 0.0241, & 0.2161, & 0.1785, & 0.0684, & 0.0360, & 0.0487) \end{matrix}$$

• Exemple 3

Dans cet exemple, nous allons mesurer les impacts des indicateurs sur le domaine économique, selon l'ordre des préférences suivant : Les revenus formels (IND02), les entraves à l'investissement (IND21), la qualité du territoire de Béjaïa (IND03), la transparence dans la gestion des affaires publiques (IND08), le partenariat entre entreprises locales et université (IND15), les conditions sociales et la sécurité (IND12), les revenus informels (IND07), les emplois formels (IND01), la décentralisation des collectivités locales (IND10), la désintégration sociale (IND14), la promotion de la culture locale (IND04) et enfin les emplois informels (IND06).

• Jugement et quantification des préférences

- L'impact de l'IND02 est absolument plus important par rapport à celui des emplois informels. Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND06) le chiffre 9. Pour le couple (IND06, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/9.
- L'impact des revenus informels, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est l'intermédiaire (il se situe entre absolument important et très important). Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND14) le chiffre 8. Pour le couple (IND04, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/8.
- L'impact des revenus formels est très important par rapport à celui de la désintégration sociale. Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND14) le chiffre 7. Pour le couple (IND14, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/7.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre plus important et très important). Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND10) le chiffre 6. Pour le couple (IND10, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/6.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui des emplois formels. Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND01) le chiffre 5. Pour le couple (IND01, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/5.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui des revenus informels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND07) le chiffre 4. Pour le couple (IND07, IND02) le chiffre 1/4.
- L'impact des revenus formels est important, par rapport aux conditions sociales et la sécurité. Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND12) le chiffre 3. Pour le couple (IND12, IND02), nous inscrivons le chiffre 1/3.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui du partenariat entre l'université et les entreprises locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrivons pour le couple (IND02, IND15) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND15, IND02), nous inscrivons le chiffre 2/5.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui de la transparence dans la gestion des affaires publiques, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important).

Nous inscrirons pour le couple (IND02, IND08) le chiffre 2. Pour le couple (IND08, IND02) le chiffre 1/2.

- L'impact des revenus formels, par rapport à celui de la qualité du territoire de Béjaïa, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND02, IND03) le chiffre 3/2. Pour le couple (IND03, IND02) le chiffre 2/3.
- L'impact des revenus formels, par rapport à celui des entraves à l'investissement, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND02, IND21) le chiffre 6/5. Pour le couple (IND21, IND02), nous inscrirons le chiffre 5/6.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre très important et absolument important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND06) le chiffre 8. Pour le couple (IND06, IND21) le chiffre 1/8.
- L'impact des entraves à l'investissement est très important par rapport à celui de la promotion de la culture locale. Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND04) le chiffre 7. Pour le couple (IND04, IND21), nous inscrirons le chiffre 1/7.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre plus important et très important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND14) le chiffre 6. Pour le couple (IND14, IND21), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'impact des entraves à l'investissement est important par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales. Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND10) le chiffre 5. Pour le couple (IND10, IND21), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui des emplois formels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND01) le chiffre 4. Pour le couple (IND01, IND21), nous inscrirons le chiffre 1/4.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui des revenus informels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important); nous inscrirons pour le couple (IND21, IND07) le chiffre 7/2. Pour le couple (IND07, IND21), nous inscrirons le chiffre 2/7.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui des conditions sociales et la sécurité, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND12) le chiffre 3/2. Pour le couple (IND12, IND21), nous inscrirons le chiffre 2/3.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui de la transparence dans la gestion des affaires publiques, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND08) le chiffre 6/5. Pour le couple (IND08, IND21), nous inscrirons le chiffre 5/6.
- L'impact des entraves à l'investissement, par rapport à celui de la qualité du territoire de Béjaïa, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND21, IND03) le chiffre 7/6. Pour le couple (IND03, IND21), nous inscrirons le chiffre 6/7.
- L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre très important et absolument important). Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND06) le chiffre 15/2. Pour le couple (IND06, IND03), nous inscrirons le chiffre 2/15.
- L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est intermédiaire (il se situe entre plus important et très important). Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND04) le chiffre 6. Pour le couple (IND04, IND03), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa est plus important, par rapport à celui de la désintégration sociale. Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND14) le chiffre 5. Pour le couple (IND14, IND03), nous inscrirons le chiffre 1/5.
- L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous

- inscrivons pour le couple (IND03, IND10) le chiffre 4. Pour le couple (IND10, IND03), nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{4}$.
- L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui des emplois formels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND01) le chiffre $\frac{7}{2}$. Pour le couple (IND01, IND03), nous inscrirons le chiffre $\frac{2}{7}$.
 - L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa est important par rapport à celui des revenus informels. Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND07) le chiffre 3. Pour le couple (IND03, IND07) nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{3}$.
 - L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui des conditions sociales et la sécurité, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND12) le chiffre $\frac{5}{4}$. Pour le couple (IND12, IND03), nous inscrirons le chiffre $\frac{4}{5}$.
 - L'impact de la qualité de territoire de Béjaïa, par rapport à celui du partenariat entre l'université et les entreprises locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND03, IND15) le chiffre $\frac{6}{5}$. Pour le couple (IND15, IND03), nous inscrirons le chiffre $\frac{5}{6}$.
 - L'impact de la qualité du territoire de Béjaïa, par rapport à celui de la transparence dans la gestion des affaires publiques, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons le couple (IND03, IND08) le chiffre $\frac{7}{6}$. Pour le couple (IND08, IND03) ; nous inscrirons le chiffre $\frac{6}{7}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques et très important par rapport à celui de l'emploi informel. Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND06) le chiffre 7. Pour le couple (IND06, IND08) ; nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{7}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques et plus important que celui de la promotion de la culture locale. Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND04) le chiffre 5. Pour le couple (IND04, IND08) ; nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{5}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques est très important par rapport à celui des emplois informels. Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND06) le chiffre 7. Pour le couple (IND06, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{7}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques est plus important que celui de la promotion de la culture locale. Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND04) le chiffre 5. Pour le couple (IND04, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{5}$.
 - L'impact de la gestion transparente dans la gestion des affaires publiques, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND14) le chiffre 4. Pour le couple (IND14, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{4}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND10) le chiffre $\frac{7}{2}$. Pour le couple (IND10, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{2}{7}$.
 - L'impact de transparence dans la gestion des affaires publiques est important par rapport à celui des emplois formels. Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND01) le chiffre 3. Pour le couple (IND01, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{1}{3}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques, par rapport à celui des revenus informels, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND07) le chiffre $\frac{5}{2}$. Pour le couple (IND07, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{2}{5}$.
 - L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques, par rapport à celui des conditions sociales et sécurité, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND08, IND12) le chiffre $\frac{6}{5}$. Pour le couple (IND12, IND08), nous inscrirons le chiffre $\frac{5}{6}$.

- L'impact de la transparence dans la gestion des affaires publiques, par rapport à celui du partenariat entre l'université et les entreprises locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND08,IND15) le chiffre 7/6. Pour le couple (IND15,IND08), nous inscrirons le chiffre 6/7.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre plus important et très important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND06) le chiffre 13/2. Pour le couple (IND06,IND15), nous inscrirons le chiffre 2/13.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui de la promotion de la culture locales, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND04) le chiffre 9/2. Pour le couple (IND15,IND04) le chiffre 2/9.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND14) le chiffre 7/2. Pour le couple (IND14,IND15) le chiffre 2/7.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales est important par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales. Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND10) le chiffre 3. Pour le couple (IND10,IND15), nous inscrirons le chiffre 1/3.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui des emplois formels, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND01) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND01,IND15), nous inscrirons le chiffre 2/5.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui des revenus informels, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND07) le chiffre 2. Pour le couple (IND07,IND15), nous inscrirons le chiffre 1/2.
- L'impact du partenariat entre l'université et les entreprises locales, par rapport à celui des conditions sociales et la sécurité, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND15,IND12) le chiffre 7/6. Pour le couple (IND12,IND15), nous inscrirons le chiffre 6/7.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre plus important et très important). Nous inscrirons pour le couple (IND12,IND06) le chiffre 6. Pour le couple (IND06,IND12), nous inscrirons le chiffre 1/6.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND12,IND04) le chiffre 4. Pour le couple (IND04,IND12), nous inscrirons le chiffre 1/4.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité est important par rapport à celui de désintégration sociales. Nous inscrirons pour le couple (IND12,IND14) le chiffre 3. Pour le couple (IND14,IND12), nous inscrirons le chiffre 1/3.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND12,IND14) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND14,IND12), nous inscrirons le chiffre 2/5.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité, par rapport à celui des emplois formels, intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND12,IND01) le chiffre 2. Pour le couple (IND01,IND12), nous inscrirons le chiffre 1/2.
- L'impact des conditions sociales et la sécurité, par rapport à celui des revenus informels, est intermédiaire (il se situe entre le même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour

- le couple (IND12,IND07) le chiffre 3/2. Pour le couple (IND07,IND12), nous inscrirons le chiffre 2/3.
- L'impact des revenus informels est plus important par rapport à celui des emplois informels. Nous inscrirons pour le couple (IND07, IND06) le chiffre 5. Pour le couple (IND06, IND07), nous inscrirons le chiffre 1/5.
 - L'impact des revenus informels, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND07, IND04) le chiffre 7/2. Pour le couple (IND04, IND07), nous inscrirons 2/7.
 - L'impact des revenus informels, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND07, IND14) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND14, IND07), nous inscrirons le chiffre 2/5.
 - L'impact des revenus informels, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND07, IND10) le chiffre 2. Pour le couple (IND10, IND07), nous inscrirons le chiffre 1/2.
 - L'impact des revenus informels, par rapport à celui des emplois formels, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND07, IND01) le chiffre 3/2. Pour le couple (IND01, IND07), nous inscrirons le chiffre 2/3.
 - L'impact des emplois formels, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND01,IND06) le chiffre 9/2. Pour le couple (IND06,IND01), nous inscrirons le chiffre 2/9.
 - L'impact des emplois formels est important par rapport à celui de la promotion de la culture locale. Nous inscrirons pour le couple (IND01,IND04) le chiffre 3. Pour le couple (IND06,IND01), nous inscrirons le chiffre 1/3.
 - L'impact des emplois formels, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND01,IND14) le chiffre 2. Pour le couple (IND14,IND01), nous inscrirons le chiffre ½.
 - L'impact des emplois formels, par rapport à celui de la décentralisation des collectivités locales, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND01,IND10) le chiffre 6/5. Pour le couple (IND10,IND01), nous inscrirons le chiffre 5/6.
 - L'impact de la décentralisation des collectivités locales, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre important et plus important). Nous inscrirons pour le couple (IND10,IND06) le chiffre 4. Pour le couple (IND06,IND10), nous inscrirons le chiffre 1/4.
 - L'impact de la décentralisation des collectivités locales, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND10, IND04) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND04, IND10), nous inscrirons le chiffre 2/5.
 - L'impact de la décentralisation des collectivités locales, par rapport à celui de la désintégration sociale, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND10, IND14) le chiffre 3/2. Pour le couple (IND14, IND10), nous inscrirons le chiffre 2/3.
 - L'impact de la désintégration sociale est important par rapport à celui des emplois informels. Nous inscrirons pour le couple (IND14, IND06) le chiffre 3. Pour le couple (IND06, IND14), nous inscrirons le chiffre 1/3.
 - L'impact de la désintégration sociale, par rapport à celui de la promotion de la culture locale, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND14, IND04) le chiffre 5/4. Pour le couple (IND04, IND14), nous inscrirons le chiffre 4/5.

- L'impact de la promotion de la culture locale, par rapport à celui des emplois informels, est intermédiaire (il se situe entre même degré d'importance et important). Nous inscrirons pour le couple (IND04, IND06) le chiffre 5/2. Pour le couple (IND06, IND04), nous inscrirons le chiffre 2/5.

La matrice des comparaisons correspondante est donnée par le tableau suivant :

D01	IND01	IND02	IND03	IND04	IND06	IND07	IND08	IND10	IND12	IND14	IND15	IND21
IND01	1	1/5	2/7	3	9/2	2/3	1/3	6/5	1/2	2	2/5	1/4
IND02	5	1	3/2	8	9	4	2	6	3	7	5/2	6/5
IND03	7/2	2/3	1	6	15/2	3	7/6	4	5/4	5	6/5	6/7
IND04	1/3	1/8	1/6	1	5/2	2/7	1/5	2/5	1/4	4/5	2/9	1/7
IND06	2/9	1/9	2/15	2/5	1	1/5	1/7	1/4	1/6	1/3	2/13	1/8
IND07	3/2	1/4	1/3	2/7	5	1	2/5	2	2/3	5/2	1/2	2/7
IND08	3	1/2	6/7	5	7	5/2	1	7/2	6/5	4	7/6	5/6
IND10	5/6	1/6	1/4	5/2	4	1/2	2/7	1	2/5	3/2	1/3	1/5
IND12	2	1/3	4/5	4	6	3/2	5/6	5/2	1	3	6/7	2/3
IND14	1/2	1/7	1/5	5/4	3	2/5	1/4	2/3	1/3	1	2/7	1/6
IND15	5/2	2/5	5/6	9/2	13/2	2	6/7	3	7/6	7/2	1	4/5
IND21	4	5/6	7/6	7	8	7/2	6/5	5	3/2	6	5/4	1

La plus grande valeur propre associée à cette matrice est $\lambda_{\max} = 12,1008$.

CI=12.1008-12/12-1=0.0092.

CR=0.0092/1.48=0.0062.

CR<0.10, l'évaluation est consistante. Nous acceptons notre jugement des préférences.

Les impacts des indicateurs sont donnés par vecteur suivant :

(0.0455, 0.2067, 0.1333, 0.0217, 0.0140, 0.0527, 0.1160, 0.0376, 0.0883, 0.0277, 0.1024, 0.1542).

Les impacts des indicateurs dans le domaine économique sont les suivants : 4,55% pour les emplois formels, 20,67% pour les revenus formels, 13,33% pour la qualité du territoire de Béjaïa pour la promotion de la culture locale, 1,40% pour les emplois informels, 5,27% pour les revenus informels, 11,60% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 3,76% pour la décentralisation des collectivités locales, 8,83% pour les conditions sociales et la sécurité, 2,77% pour la désintégration sociale, 10,24% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales et 15,42% pour les entraves à l'investissement.

3- CONTRIBUTION D'UN ELEMENT D'UN NIVEAU INFERIEUR DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Nous allons nous intéresser à deux exemples du niveau le plus bas de la hiérarchie. Il s'agit des revenus industriels (I05) et de la participation des citoyens à l'élaboration des projets (I36).

3.1- Contribution des revenus industriels dans le développement local

Le schéma1, retrace les influences des revenus industriels à travers tous les niveaux de la hiérarchie.

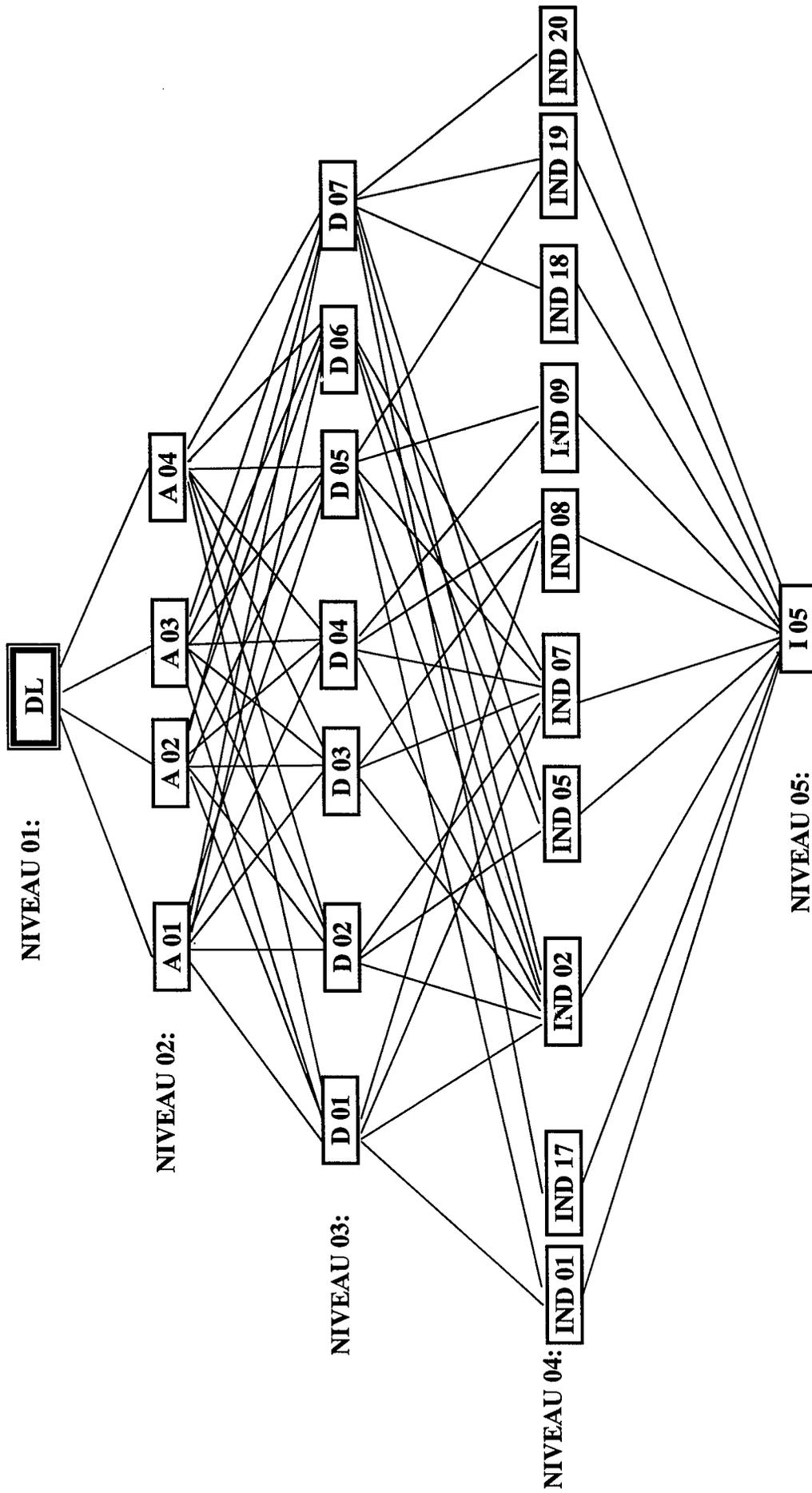


Schéma 1: Influences des revenus industriels

A- Représentation matricielle

- Les contributions des revenus industriels dans chaque indicateur qu'il influence sont données dans le tableau suivant :

IND 01	IND 02	IND 05	IND 07	IND 08	IND 17	IND 18	IND 19	IND 20
0.1380	0.2418	0.0413	0.0458	0.0893	0.2279	0.1145	0.2627	0.1230

Le vecteur (0.1380, 0.2418, 0.0413, 0.0458, 0.0893, 0.2279, 0.1145, 0.2627, 0.1230) représente les contributions respectives des revenus industriels dans les indicateurs : IND 01, IND 02, IND 05, IND 07, IND 08, IND 09, IND 17, IND 18, IND 19, IND 20.

- Les contributions des indicateurs dans les domaines qu'ils influencent sont données par le tableau suivant :

	D 01	D 02	D 03	D 04	D 05	D 07	D 08
IND 01	0.0455	0	0	0	0.0248	0	0
IND 02	0.2067	0.0333	0.2647	0.0215	0.0415	0.1064	0.0845
IND 05	0	0.1876	0	0	0	0.0876	0.0255
IND 07	0.0527	0.0196	0.1361	0.5790	0.0305	0.0579	0
IND 08	0.1160	0	0.1669	0.2207	0	0	0
IND 09	0	0	0	0.1128	0.0692	0	0
IND 17	0	0	0	0	0	0	0.1101
IND 18	0	0	0	0	0	0	0.1475
IND 19	0	0	0	0	0.0117	0	0.2814
IND 20	0	0	0	0	0	0	0.2171

Chaque vecteur ligne de cette matrice représente les contributions de chaque indicateur dans les domaines. A titre d'illustration, le vecteur (0.2067, 0.0333, 0.2647, 0.0215, 0.0415, 0.1064, 0.0845) représente les contributions respectives de l'indicateur 02 dans les domaines D 01, D 02, D 03, D 04, D 05, D 07 et D 08.

- Les influences des domaines sur les stratégies des acteurs sont données par le tableau suivant :

	A 01	A 02	A 03	A 04
D 01	0.2990	0.2881	0.3126	0.2577
D 02	0.1679	0.1391	0.0675	0.1908
D 03	0.0314	0.0241	0.0366	0.0197
D 04	0.2304	0.2161	0.2376	0.2231
D 05	0.1227	0.1785	0.0200	0.1594
D 07	0.0242	0.0360	0.0278	0.0463
D 08	0.0498	0.0497	0.1062	0.0732

Chaque vecteur ligne représente les influences respectives de chaque domaine dans la stratégie de chaque acteur. A titre d'exemple, le vecteur (0.2990, 0.2881, 0.3126, 0.2577) représente les influences respectives du domaine économique sur la stratégie des administrations déconcentrées de l'Etat, sur la stratégie des assemblées élues, sur la stratégie du patronat et sur la stratégie de la société civile.

- Les contributions des acteurs dans le développement local sont données par le tableau suivant :

A 01	A 02	A 03	A 04
0.3005	0.5267	0.1098	0.0631

- Les contributions des revenus industriels dans les domaines sont données par le produit matriciel du vecteur ligne (VI), représentant les contributions des revenus industriels dans les indicateurs et de la matrice (MI), représentant les contributions des indicateurs dans les domaines.

$$VI = (0.01380 \quad 0.2418 \quad 0.0413 \quad 0.0458 \quad 0.0348 \quad 0.0893 \quad 0.2279 \quad 0.1145 \quad 0.2627 \quad 0.1230)$$

$$MI = \begin{bmatrix} 0.0455 & 0 & 0 & 0 & 0.0248 & 0 & 0 \\ 0.2067 & 0.0333 & 0.2647 & 0.0215 & 0.0415 & 0.1064 & 0.0845 \\ 0 & 0.1876 & 0 & 0 & 0 & 0.0876 & 0.0255 \\ 0.0527 & 0.0196 & 0.1361 & 0.5790 & 0.0305 & 0.0579 & 0 \\ 0.1160 & 0 & 0.1669 & 0.2207 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0.1128 & 0.0692 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0.1101 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0.1475 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 0.0117 & 0 & 0.2814 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0.2171 \end{bmatrix}$$

$$VD = VI * MI = (0.0627 \quad 0.0167 \quad 0.0761 \quad 0.0256 \quad 0.0241 \quad 0.0321 \quad 0.1641)$$

La contribution des revenus industriels dans le domaine économique est de 6,27%. Elle est de 1,67% dans le domaine culturel, de 7,61% dans le domaine informel, de 2,56% dans le domaine de la bonne gouvernance locale, de 2,41% dans le domaine des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, de 3.21% dans le domaine de la promotion de la cause de la femme et de 16.41% dans le domaine de la protection de l'environnement.

- Les contributions des revenus industriels dans les stratégies des acteurs sont données par le produit matriciel du vecteur (VD), représentant les contributions des revenus industriels dans les domaines et de la matrice (MD) représentant les influences des domaines sur les stratégies des acteurs.

$$VD = (0.0627 \quad 0.0167 \quad 0.0761 \quad 0.0256 \quad 0.0241 \quad 0.0321 \quad 0.1641)$$

$$MD = \begin{bmatrix} 0.2970 & 0.2881 & 0.3126 & 0.2577 \\ 0.1679 & 0.1391 & 0.0675 & 0.1908 \\ 0.0314 & 0.0241 & 0.0366 & 0.0197 \\ 0.2304 & 0.2161 & 0.2376 & 0.2231 \\ 0.1227 & 0.1785 & 0.0200 & 0.1594 \\ 0.0242 & 0.0360 & 0.0278 & 0.0463 \\ 0.0498 & 0.0497 & 0.1062 & 0.0732 \end{bmatrix}$$

$$VA = VD * MD = (0.0418 \quad 0.0414 \quad 0.0484 \quad 0.0439)$$

Les contributions des revenus industriels dans les stratégies des acteurs sont les suivantes : 4,18% dans la stratégie des administrations déconcentrées de l'Etat, 4,14% dans la stratégie des assemblées élues, 4,84% dans la stratégie du patronat et 4,39% dans la stratégie de la société civile.

- La contribution des revenus industriels dans le développement local est donnée par le produit matriciel du vecteur (VA), représentant les contributions des revenus industriels dans les stratégies des acteurs et du vecteur(VL), représentant la contribution des acteurs dans le développement local.

$$CI05 = VA * VL = (0.0418 \quad 0.0414 \quad 0.0484 \quad 0.0439) * \begin{pmatrix} 0.3005 \\ 0.5267 \\ 0.1098 \\ 0.0631 \end{pmatrix} = 0.0424$$

La contribution des revenus industriels dans le développement local est de 4,24%.

3.2- Contribution de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans le développement local

Le cheminement des influences de la participation des citoyens à l'élaboration des projets est donné dans le schéma 2.

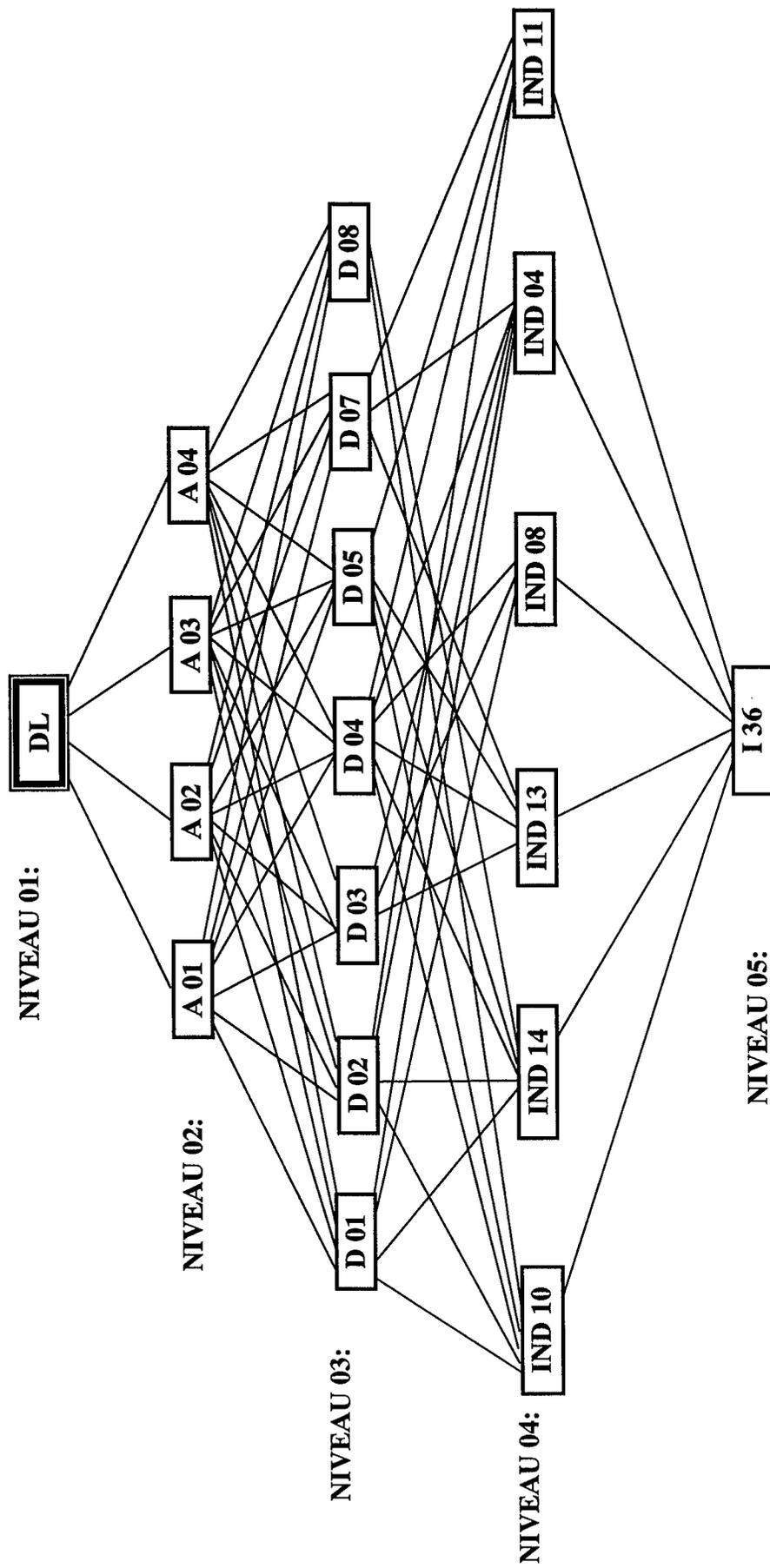


Schéma 2: Influences de la participation des citoyens à l'élaboration des projets.

A- Représentation matricielle

- Les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets, dans chaque indicateur qu'il influence, sont données dans le tableau suivant :

IND 04	IND 08	IND 10	IND 11	IND 13	IND 14
0.0348	0.0588	0.0751	0.2775	0.0817	0.0972

- Les contributions des indicateurs dans les domaines qu'ils influencent sont données par le tableau suivant :

	D 01	D 02	D 03	D 04	D 05	D 07	D 08
IND 04	0.0217	0.2440	0.0445	0.0977	0	0.0282	0
IND 08	0.1160	0	0.1669	0.2207	0	0	0
IND 10	0.0376	0.0756	0	0.1526	0.0547	0	0.0205
IND 11	0	0.1636	0	0.1809	0.1214	0.1546	0
IND 13	0	0	0.0991	0.0148	0.2208	0.0402	0
IND 14	0.0277	0.1317	0	0.0296	0.1475	0.2308	0

- Les influences des domaines sur les stratégies des acteurs sont données par le tableau suivant :

	A 01	A 02	A 03	A 04
D 01	0.2990	0.2881	0.3126	0.2577
D 02	0.1679	0.1391	0.0675	0.1908
D 03	0.0314	0.0241	0.0366	0.0197
D 04	0.2304	0.2161	0.2376	0.2231
D 05	0.1227	0.1785	0.0200	0.1594
D 07	0.0242	0.0360	0.0278	0.0463
D 08	0.0498	0.0497	0.1062	0.0732

- Les contributions des acteurs dans le développement local sont données par le tableau suivant :

A 01	A 02	A 03	A 04
0.3005	0.5267	0.1098	0.0631

- Les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans les domaines sont données par le produit matriciel du vecteur ligne (VI), représentant les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans les indicateurs et de la matrice (MI), représentant les contributions des indicateurs dans les domaines.

$$VI = (0.0348 \quad 0.0588 \quad 0.0751 \quad 0.2775 \quad 0.0817 \quad 0.0972)$$

$$MI = \begin{bmatrix} 0.0217 & 0.2440 & 0.0445 & 0.0977 & 0 & 0.0282 & 0 \\ 0.1160 & 0 & 0.1669 & 0.2207 & 0 & 0 & 0 \\ 0.0376 & 0.0756 & 0 & 0.1526 & 0.0547 & 0 & 0.0205 \\ 0 & 0.1636 & 0 & 0.1809 & 0.1214 & 0.1546 & 0 \\ 0 & 0 & 0.0991 & 0.0148 & 0.2208 & 0.0402 & 0 \\ 0.0277 & 0.1317 & 0 & 0.0296 & 0.1475 & 0.2308 & 0 \end{bmatrix}$$

$$VD = VI * MI = \begin{pmatrix} 0.0131 & 0.0724 & 0.0195 & 0.0821 & 0.0702 & 0.0696 & 0.0015 \end{pmatrix}$$

Les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans les domaines sont les suivantes : 1.31% dans le domaine économique, 7.24% dans le domaine culturel, 1.95% dans le domaine de l'informel, 8.21% dans la bonne gouvernance locale, 7.02% dans les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, 6.96% dans le domaine de la promotion de la cause de la femme et 0.15% dans le domaine de la protection de l'environnement.

- Les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets, dans les stratégies des acteurs, sont données par le produit matriciel du vecteur (VD), représentant les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans les domaines et de la matrice (MD) représentant les influences des domaines sur les stratégies des acteurs.

$$VD = \begin{pmatrix} 0.0131 & 0.0724 & 0.0195 & 0.0821 & 0.0702 & 0.0696 & 0.0015 \end{pmatrix}$$

$$MD = \begin{bmatrix} 0.2970 & 0.2881 & 0.3126 & 0.2577 \\ 0.1679 & 0.1391 & 0.0675 & 0.1908 \\ 0.0314 & 0.0241 & 0.0366 & 0.0197 \\ 0.2304 & 0.2161 & 0.2376 & 0.2231 \\ 0.1227 & 0.1785 & 0.0200 & 0.1594 \\ 0.0242 & 0.0360 & 0.0278 & 0.0463 \\ 0.0498 & 0.0497 & 0.1062 & 0.0732 \end{bmatrix}$$

$$VA = VD * MD = \begin{pmatrix} 0.0460 & 0.0472 & 0.0327 & 0.0504 \end{pmatrix}$$

Les contributions de la participation des citoyens dans les stratégies des acteurs sont les suivantes : 4.60% dans la stratégie des administrations déconcentrées de l'Etat, 4.72% dans la stratégie des assemblées élues, 3.27% dans la stratégie du patronat et 5.04% dans la stratégie de la société civile.

- La contribution de la participation des citoyens à l'élaboration des projets, dans le développement local, est donnée par le produit matriciel du vecteur (VA), représentant les contributions de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans les stratégies des acteurs et du vecteur (VL), représentant la contribution des acteurs dans le développement local.

$$CI36 = VA * VL = \begin{pmatrix} 0.0460 & 0.0472 & 0.0327 & 0.0504 \end{pmatrix} * \begin{pmatrix} 0.3005 \\ 0.5267 \\ 0.1098 \\ 0.0631 \end{pmatrix} = 0.0454$$

La contribution de la participation des citoyens à l'élaboration des projets dans le développement local est de 4.54%.

Pour mesurer la contribution des autres indices nous avons suivi la même procédure de calcul (les résultats sont donnés dans le tableau 12 annexe 3).

En résumé, la mesure des contributions des éléments d'un niveau inférieur sur les éléments d'un niveau intermédiaire (où sur le développement local) s'effectue en deux étapes :

- Dans la première, il s'agit d'établir les jugements des préférences (construction des matrices des comparaisons et des vecteurs des priorités).
- Dans la seconde, il s'agit de multiplier la matrice des priorités des éléments du niveau considéré par la matrice des priorités des éléments des niveaux intermédiaires.

A titre d'exemple, pour déterminer les influences des indices dans les stratégies des acteurs ; il faut multiplier la matrice représentant les contributions des indices dans les indicateurs par la matrice représentant les contributions des indicateurs dans les domaines. La matrice résultante sera multipliée par la matrice représentant les influences des domaines dans les stratégies des acteurs.

CHAPITRE 4 : ENQUETE DE TERRAIN

Ce chapitre consacré à l'enquête de terrain est subdivisé en deux sous chapitres. Dans le premier, nous présenterons les étapes de l'enquête de terrain, principalement les domaines et des acteurs de développement local. Dans le second, nous avons fait une préanalyse des résultats des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux. Nos objectifs à travers cette enquête sont les suivants :

- Recueillir les différentes perceptions qu'ont les acteurs locaux du développement local.
- Déterminer le rôle actuel des acteurs dans la processus du développement local, ainsi que le rôle qu'ils pourront jouer dans une perspective d'un développement local global.
- Collecter les différents classements des domaines de développement local par les acteurs locaux.
- Collecter les différents ordres des priorités des indicateurs relatifs à chaque domaine ainsi que ceux des indices composant les indicateurs.

1 - LES ETAPES DE L'ENQUETE DE TERRAIN

1.1- PRESENTATION DU CANEVAS DE QUESTIONNEMENT

Le canevas de questionnement (voir annexe 1) est confectionné selon une approche globale du développement local, une approche transversale entre l'approche descendante (approche sectorielle) et l'approche ascendante du développement local (développement par le bas) Il est constitué de deux parties :

- Une première partie de questions générales sur le développement local (question 1 à 14)
- Une deuxième partie composée de 8 domaines proposés. Chaque domaine est subdivisé en indicateurs et chaque indicateur est subdivisé en indices.

A- Le domaine économique

La création de richesse est une dimension important du développement. Grâce à sa répartition la région pourra assurer sa prospérité globale. Au plan local, le créateur de richesse par excellence est les PMI¹. A ce propos X. GREFFE écrit « *il n'est plus possible de faire une prospective territoriale sans tenir compte des PMI* »². Grâce à leur taille réduite, les PMI disposent d'une flexibilité importante qui se traduit par une capacité d'innovation, d'adaptation aux changements venant de l'environnement extérieur et par une meilleure mobilisation des ressources locales.

Pour ce qui nous concerne, le domaine économique ne s'est pas seulement porté sur les PMI, mais aussi sur d'autres activités économiques créatrices de richesses et d'emplois, à savoir : Le tourisme, l'agriculture et le commerce.

¹ Sans pour autant minimiser le rôle que pourront jouer les grandes entreprises dans le développement local.

² x. GREFFE, « territoire en France ... », op. cité, p.76.

Nous avons abordé ce domaine à travers quatre indicateurs : Les emplois formels, les revenus formels, la qualité du territoire de Bejaïa et les entraves à l'investissement. (Voir les questions 27, 27 bis, 30, 31).

B- Le domaine de la bonne gouvernance locale

Dans un contexte de désengagement de l'Etat de la vie économique et sociale et le désir de la société civile de participer à la gestion des affaires de la collectivité, la réflexion en terme de gouvernance locale permet de préparer la réforme de l'Etat et par conséquent de nous orienter sur la répartition des pouvoirs de prise de décision entre partenaires publics et privés. Elle permet aussi une meilleure organisation de l'activité économique, social et politique au niveau local.

La gouvernance locale telle que nous la définissons s'assimile à une forme de gouvernement à l'échelle locale qui ne se limite pas aux seules collectivités locales. Mais, il englobe des partenaires publics et privés. Il s'agit d'un gouvernement participatif. A ce propos O.Thomas écrit, « *Le gouvernement urbain peut notamment être le fait d'une diversité d'acteurs, aussi bien publics que privés ou portera alors plus précisément dans ce cas de gouvernance, cette dernière ne caractérisant qu'une modalité parmi d'autres de l'exercice du gouvernement dans les villes* »³.

Nous avons défini 4 indicateurs qui peuvent rendre compte de la gouvernance locale : La transparence dans la gestion des affaires publiques, le niveau des recettes et dépenses des collectivités locales, la décentralisation des collectivités locales, la participation des citoyens aux processus de prise de décision. Pour les indices composant chaque indicateur, voir la question 25.

C- Le domaine culturel

La promotion de la culture locale peut constituer un levier pour le développement local. Pour Bernard Keyser, « *Les différences entre régions, localités, villages, entre générations, entre groupes sociaux, sont notamment des différences culturelles. Au lieu de chercher à les effacer ou de les laisser s'effacer, ne convient-il pas de viser à les faire s'affirmer, à les promouvoir ? Il faut considérer le développement culturel non plus comme un luxe dont on pourrait se passer mais comme un moteur du développement économique et social.* »⁴

La culture telle que nous la définissons ne se limite pas seulement aux arts et à la littérature, mais elle inclue aussi les modes de vie, les valeurs locales (la civilisation locale). Deux indicateurs peuvent illustrer le développement culturel local.

- Le premier, exprime la culture offerte de l'extérieur à la communauté locale. Il traduit un ensemble de services mis à la disposition de la population locale. Principalement, l'existence des infrastructures culturelles (Cinémas, théâtres, maisons de la culture, centres culturels, maisons de jeunes... etc.).

³ Olivier THOMAS, « Eléments d'analyse du gouvernement des villes françaises : entre gouvernance opérationnelle et gestion stratégique oligarchique », RERU N°4 (1999), PP. 691-707.

⁴ In [http : //www.rural – europe/rural-fr/biblio/culture/art03.htm](http://www.rural-europe/rural-fr/biblio/culture/art03.htm).

- Le deuxième, concerne la culture de la communauté locale, la civilisation locale, valeurs locales, patrimoine culturel... etc.

Pour les indices composant ces indicateurs, voir la question 46.

D- Domaine de l'amélioration des conditions sociales et lutte contre la pauvreté

La pauvreté telle que nous la définissons ne se réduit pas seulement à l'inexistence des ressources matérielles permettant un minimum vital. Mais elle s'élargit aux phénomènes d'exclusions et d'isolements sociaux. Pour Duez⁵, à partir du début des années 90, la crise économique devient une crise civilisationnelle. Ainsi la lutte contre la pauvreté ne se réduit pas à la seule création d'emplois, mais aussi au rétablissement des liens sociaux. Par conséquent la lutte contre la pauvreté devient un élément important du développement local.

Nous avons défini 3 indicateurs qui influencent ce domaine : Les conditions sociales et la sécurité, la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés, la désintégration sociale. Pour les indices composant ces indicateurs, voir question 19.

E- Le domaine technologique

A l'heure de la mondialisation des économies, l'innovation et la création technologique sont des facteurs clés pour la pérennité des PMI locales. Elles leur permettent une meilleure flexibilité et adaptation aux mutations technologiques mondiales.

L'internalisation des processus technologiques est aussi un facteur d'attractivité des IDE et de la compétitivité du territoire local. De ce fait, la création technologique doit occuper une place centrale dans le processus du développement local.

Comme la création technologique à Béjaïa n'est qu'à un stade embryonnaire, nous avons approché ce domaine à travers le partenariat scientifique avec l'université. Ce partenariat devra permettre une meilleure valorisation du potentiel scientifique local. Les indices d'un meilleur partenariat technologique sont définis dans la question 37.

F- Domaine de l'informel

Dans les pays sous développés, l'économie informelle est considérée comme complémentaire si non comme alternative à l'économie officielle : Elle crée des activités productives, des emplois et atténue la pauvreté. En somme, elle peut constituer une base d'un développement économique local.

Le domaine informel tel que nous l'entendons ne comprend que les activités à petite échelle non enregistrées par l'administration fiscale. Il s'agit du travail au noir, du travail à domicile et des achats et ventes dans les rues.

Notre propos n'est pas de mesurer l'ampleur de l'activité informelle, mais plutôt de mettre en relief son importance, ses formes et son rôle dans la vie économique et sociale locale (voir question 20-22).

⁵ Paul DUEZ, op. cité, p.195.

G- Domaine de la promotion de la cause de la femme

Un développement local global ne peut-être soustrait des questions de genre. Ainsi l'épanouissement et le développement de la femme est une dimension importante du développement humain multidimensionnel.

Nous entendons par développement de la femme, l'intégration de la femme à la vie économique et sociale locale, pour les indices composant cet indicateur, voir la question 40.

H- Domaine de la protection de l'environnement

La durabilité des établissements humains dépend de la qualité de leurs environnements. Par conséquent, sa protection devient une nécessité. Le développement local global doit concilier entre exploitation et préservation des ressources naturelles.

Nous avons approché le domaine de la protection de l'environnement par 4 indicateurs : La réduction de la pollution atmosphérique, la protection des ressources hydriques, la protection de la mer et des zones côtières, la protection de la faune et de la flore. Pour les indices composant chaque indicateur, voir la question 51.

1.2- IDENTIFICATION DES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Nous nous sommes intéressés aux acteurs locaux en rapport avec les domaines que nous avons définis : Les directions de la wilaya, l'assemblée populaire de la wilaya (APW), les assemblées élues communales(APC), le patronat, la chambre de commerce, la chambre de l'agriculture, la chambre de l'artisanat, les partis politiques, les syndicats, les associations culturelles, les associations féminines.

Dans le but de faciliter l'usage des résultats de l'enquête de terrain, nous avons regroupé ces acteurs en quatre grandes classes d'acteurs.

A- Les administrations déconcentrées de l'Etat : Cette classe comprend les différentes directions de la wilaya impliquées directement dans la gestion des programmes de développement local. Notre choix s'est porté sur les directions de synthèse (celles qui englobent les travaux des autres directions), à savoir :

- 1- Le secrétariat général de la wilaya (service des synthèses sectorielles).
- 2- La direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT).
- 3- La direction de l'administration locale (DAL).
- 4- La direction des mines et de l'industrie (DMI).
- 5- L'inspection de l'environnement.

B- Les assemblées élues :

- 1- APW : nous avons formulé des demandes d'entretien pour des membres de différentes commissions à savoir:
 - La commission économique ;
 - La commission aménagement du territoire ;
 - La commission sociale.

2- Les APC : Dans le but de mieux cerner le territoire de la wilaya de Béjaïa, nous avons considéré les APC suivantes : Béjaïa, El Kseur, Fennia, Akbou, Sidi Aich Tichy, Souk-El-Tenine, Kherrata, Darguina, Beni Djellil, Addekar et Amizour.

C- Les organismes parapublics : Nous avons opté pour trois institutions :

- 1- Le patronat.
- 2- La chambre de l'agriculture.
- 3- La chambre de l'artisanat.

D- La société civile : Notre choix s'est porté sur :

- 1- Les deux partis politiques majoritaires dans la région (FFS et RCD).
- 2- Deux syndicats de travailleurs (SANAPAP et UGTA)
- 4- Quatre associations culturelles et une association féminine.

1.3-DEMANDES D'ENTRETIENS FORMULEES ET BILAN DES REALISATIONS

A- Demandes d'entretiens formulées

Nous avons formulé au total 43 demandes d'entretiens.

1- Les administrations déconcentrées de l'Etat : Pour cette classe d'acteurs, nous avons formulé dix demandes d'entretiens, soit 23,25% des demandes totales formulées :

- Une demande au secrétariat général de la wilaya.
- Quatre demandes à la DPAT
- Deux demandes à la DAL
- Une demande à la DMI
- Deux demandes à l'inspection de l'environnement.

2- Les assemblées élues : Pour les élus locaux, nous avons formulé 19 demandes d'entretien, soit 44.18% des demandes totales formulées. Elles se répartissent comme suit :

- APW : Nous avons adressé 07 demandes d'entretiens aux élus APW, soit 36.84% du total des demandes adressées aux élus locaux.
- Les APC : Pour les élus APC, nous avons formulé 12 demandes, soit 70.58% du total des demandes adressées aux élus locaux.

3- Les organismes parapublics : Pour cette catégorie nous avons formulé 5 demandes, soit 11.62% des demandes totales formulées.

- Patronat : 3 demandes.
- Chambre de l'agriculture : 1 demande.
- Chambre de l'artisanat : 1 demande.

4- La société civile : Nous avons formulé 9 demandes pour cette classe, soit 20.93% du total des demandes formulées.

- Partis politiques : 2 demandes
- Syndicats : 2 demandes.

- Associations culturelles : 4 demandes.
- Associations féminines : 1 demande.

B- Bilan des réalisations

Sur les 43 demandes d'entretiens formulées nous n'avons pu réaliser que 17 entretiens, soit 39,53%. Les entretiens réalisés se répartissent comme suit :

1- Les administrations déconcentrées de l'Etat : Nous avons réalisé sept entretiens, soit 70% des demandes formulées à cette classe et 41,17% du total des réalisations :

- Services des synthèses sectorielles au secrétariat général de la wilaya : un entretien (code A).
- DPAT : 2 entretiens (codes : B et C)
- DAL : 2 entretiens (codes D et G)
- Inspection de l'environnement : 1 entretien (code E)
- DMI : un entretien (code F)

2- Les assemblées élues : Nous avons réalisé 6 entretiens, soit 31,57% des demandes totales formulées à cette classe et 35,29% des réalisations totales :

- APW : 3 entretiens (codes : K, L, M).
- APC : 3 entretiens (Béjaïa, Amizour, Kherrata, codes : H, I, J)

3- Les organismes parapublics : Nous avons réalisé 1 entretien, soit 20% des demandes totales formulées à cette classe et 5,88% des réalisations totales. (Patronat : code O).

4- La Société civile : Nous avons réalisé 3 entretiens, soit 33,33% des demandes totales pour cette classe et 17,64% du total des entretiens réalisés. (Association culturelle (P), association féminine (R) et le syndicat des travailleurs SNAPAP (Q)).

C- Les conditions de réalisation de l'enquête :

La durée prévue initialement pour réaliser l'enquête de terrain était de 2 mois (Mars et Avril 2002). Mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous étions dans l'obligation de prolonger la durée jusqu'en août 2002. Nous avons eu des difficultés de contacts des acteurs ciblés et beaucoup se sont désistés suite aux événements survenus dans la région.

Tableau récapitulatif des demandes formulées et des réalisations par classes d'acteurs

	Demandes et réalisations				Taux de réalisations par classe/ réalisations totales	Taux de réalisations par classe/ demandes totales formulées
	Demandes		Réalizations			
	Nombre	Taux	Nombre	Taux		
Administrations déconcentrées de l'Etat	10	23,25	7	70	41,17	16,27
Elus locaux	19	44,18	6	31,57	35,19	13,95
Organismes parapublics	5	11,62	1	20	5,88	2,32
Société civile	9	20,93	3	33,33	17,64	6,97
TOTAL	43	100%	17	39,53	100	39,53

2- BILAN DE L'ENQUETE DE TERRAIN

2.1- QUESTIONS GENERALES

Cette partie est composée de 14 questions.

A- Analyse des réponses aux questions 1,7,9,10

- **Question 1 :**

Huit réponses ont été données à cette question (tableau 1 annexe 2.1). Ces réponses peuvent-être regroupées en 4 réponses synthétiques :

- 1- Le développement local est un programme d'équipement socio-économique permettant de satisfaire les besoins de base de la population locale.
- 2- Le développement local est un ensemble d'actions et de moyens visant la satisfaction des besoins sociaux, économiques et culturels de la population locale.
- 3- Le développement local est la mise en exploitation des ressources et potentialités locales dans le but de créer plus de richesses qui permettront de répondre aux besoins sociaux de la population.
- 4- Le développement local est un ensemble d'actions qui ont pour objectifs la création d'emplois, la création de richesse, l'amélioration de la qualité de la vie, l'encouragement de l'esprit de créativité de la population locale et l'intégration de l'économie locale à l'économie nationale et mondiale.

Les trois premières réponses ont été données par les cadres des administrations déconcentrées de l'Etat et les élus locaux. Ce sont des définitions qui s'inscrivent dans une optique descendante du développement local. La quatrième réponse donnée par le représentant du patronat se rapproche (implicitement) de la définition globale du développement local.

En résumé, nous pouvons retenir de ces réponses cinq principaux objectifs de développement pour le territoire de Béjaïa, à savoir :

- L'amélioration de la qualité de la vie des populations locales.
- La création d'emplois et de richesses.
- L'encouragement de l'esprit de créativité locale.
- L'intégration de l'économie locale à l'économie nationale et mondiale.
- La meilleure exploitation des ressources locales.

- **Question 7 :**

Pour cette question trois réponses ont été formulées. Elles se répartissent comme suit : Une pour les cadres de l'administration, une pour les élus locaux et une pour le représentant du patronat.

Pour l'élu local et le cadre de l'administration, l'objectif est de satisfaire les besoins de base de la population locale au moyen de réalisation d'équipements socio-économiques.

Pour sa part, le représentant du secteur privé avait formulé, explicitement, 2 principaux objectifs :

- Création d'un tissu d'entreprises intégrées.
- Mise à niveau des entreprises locales pour exporter.

• **Question 9 :**

Huit réponses ont été données à cette question (tableau 2 Annexe 2.1).

- 1- Les cadres de l'administration interviewés estiment que le rôle de leurs institutions est peu important. Il se limite à l'exécution et à la gestion des budgets d'équipements socio-économiques (service des synthèses et la DPAT) et à la gestion administrative des communes (pour la DAL).
- 2- Les élus APW jugent que le rôle de l'assemblée populaire wilaya est modéré. Même si elle est la première instance élue à l'échelle de la wilaya, son rôle se limite à l'adoption et au contrôle de l'exécution du budget de la wilaya. Par contre, le rôle des APC se restreint à :
 - Recenser les besoins de base de la population (constitués principalement par l'AEP) et demander les inscriptions des programmes d'équipements locaux en fonction des besoins recensés.
 - Affecter le budget communal dont les rubriques sont constituées principalement par l'AEP et le désenclavement.
- 3- Le représentant du patronat estime que le rôle du secteur privé est important. Il se traduit par la création d'emplois et la répartition des revenus.

• **Question 10 :**

Pour cette question, treize réponses ont été exprimées (tableau 3 annexe 2.1).

- 1- Les cadres de l'administration déconcentrée de l'Etat et Les élus APW (2 réponses) ont répondu à cette question par la négative.
- 2- Les élus locaux (APC) ont répondu à cette question par l'affirmative. Mais le partenariat est réduit à quelques actions hétéroclites avec le mouvement associatif et les comités de villages.
- 3- Le représentant du patronat a affirmé que le secteur privé n'entreprend aucune action avec les autres acteurs.
- 4- Les représentants de la société civile ont répondu par l'affirmative. Mais il s'agit plus de partenariats « occasionnels ».

B- Analyses des réponses aux questions 2,4 et 14 :

• **Question 2 :**

Toutes les interviewés ont répondu par « oui » à cette question (tableau 4 annexe 2.1). Ceci exprime l'adhésion de ces derniers à l'approche globale du développement local.

• **Question 4 :**

Tous les interviewés ont répondu à cette question (tableau 5 annexe 2.1).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des domaines du développement local s'énonce comme suit : L'économique, le culturel et la bonne gouvernance locale (en même niveau), l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, le technologique, la protection de l'environnement, la promotion du secteur informel et en dernier la promotion de la cause de la femme.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des domaines du développement local s'énumère comme suit : L'économique, la bonne gouvernance locale, l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, culturel, le technologique, la protection de l'environnement, la promotion de la cause de la femme et en dernier la promotion de l'informel.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des domaines du développement local est le suivant : l'économique, la bonne gouvernance locale, le technologique, la protection de l'environnement, le culturel, l'informel, la promotion de la cause de la femme et en dernier l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des domaines du développement local est le suivant: L'économique, la bonne gouvernance locale, le culturel, la promotion des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la promotion de la cause de la femme, le technologique et en dernier la promotion de l'informel.

• **Question 14 :**

Nous avons eu vingt deux réponses sur la première partie de la question (tableau 6 annexe 2.1).

Les acteurs locaux estiment que l'intervention de l'Etat doit se porter respectivement sur le domaine économique, politique⁶, social⁷ et sur le culturel au même niveau.

Les réponses à cette question confirment la hiérarchisation des domaines effectuée par les différents acteurs à la question 4.

L'exploitation des réponses à la deuxième partie de la question nous éclaire sur les raisons de la hiérarchisation des différents domaines. Elle se justifie principalement par (dans un ordre décroissant) :

⁶ Que nous avons exprimé par la bonne gouvernance locale.

⁷ Sociale par l'amélioration des conditions sociales et lutte contre la pauvreté

- L'importance de l'influence du domaine économique et de la bonne gouvernance locale sur les autres domaines.
- Une meilleure mobilisation des initiatives locales (pour les 4 principaux domaines).
- Enfin, l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté représentent une nécessité urgente.

C- Analyses des réponses aux questions 11,12 et13

- **Question 11 :**

Pour cette question, dix sept réponses ont été exprimées, (tableau 7 annexe 2.1).

- 1- Sur les sept cadres de l'administration interviewés, cinq estiment que le rôle des administrations déconcentrées de l'Etat pourra être important. Le classement des contraintes à lever pour que ce rôle soit effectif est le suivant : Les contraintes politiques, les contraintes institutionnelles et financières (au même niveau), les contraintes foncières et en dernier les contraintes culturelles.
- 2- Les six élus locaux interviewés jugent que le rôle des assemblées élues est d'une importante capitale. Le classement, par ordre décroissant, des contraintes⁸ à lever pour que ce rôle soit effectif est le suivant : Les contraintes politiques, les contraintes institutionnelles, les contraintes économiques, les contraintes financières, les contraintes foncières et en dernier les contraintes culturelles.
- 3- Le représentant du secteur privé estime que le patronat pourrait jouer un rôle central si quelques contraintes sont éliminées. Leur classement, par ordre décroissant, est le suivant : Les contraintes institutionnelles, les contraintes foncières, les contraintes économiques, les contraintes financières, les contraintes politiques et en dernier les contraintes culturelles.
- 4- Les représentants de la société civile estiment que le rôle de la société civile pourra être important. Le classement, par ordre décroissant, des contraintes à lever est le suivant : Les contraintes politiques, les contraintes institutionnelles, les contraintes foncières, les contraintes financières, les contraintes économiques et en dernier les contraintes culturelles.

En résumé, nous pouvons conclure que la bonne gouvernance locale est un domaine important pour amorcer une dynamique de développement local. Elle couvre plusieurs aspects, à savoir :

- Pour les administrations déconcentrées de l'Etat et les assemblées élues, elle se présente comme plus de décentralisation et « d'autonomie » dans la prise de décision à l'échelle locale.
- Pour la société civile, il s'agit plus de son association à la prise de décision et éventuellement pour élaborer une stratégie de développement local.

⁸ Pour plus de détail voir tableau 8 annexe2.1.

- 3- Le représentant du patronat estime que le secteur industriel et le commerce sont les deux principaux secteurs créateurs d'emplois.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des secteurs d'activités en matière de création d'emplois, selon un ordre décroissant, est le suivant : Le secteur industriel, le commerce, le tourisme et en dernier le secteur agricole.

- **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quatorze réponses ont été exprimées (voir tableau 4 annexe 2.2).

- 1- Pour les cadres de l'administration et les élus locaux, le classement des emplois créés en fonction de leur qualité, selon un ordre décroissant, s'énonce comme suit: Emplois précaires (contractuel et saisonniers), Emplois non qualifiés, emplois qualifiés et en dernier emplois à bas revenus.
- 2- Le représentant du patronat estime que les emplois créés sont plus précaires, suivi par des emplois qualifiés, ensuite les emplois non qualifiés.
- 3- Pour les représentants de la société civile, le classement des emplois créés, en fonction de leur qualité, est le suivant : Les emplois qualifiés, les emplois précaires et en dernier les emplois à bas revenus et les emplois non qualifiés.

- **Question 29:**

Pour cette question, quatorze réponses sont exprimées (voir tableau 5 annexe 2.2). Sur les quatorze personnes interviewées, douze (soit 85,57%) estiment que les investisseurs locaux vont multiplier leurs investissements, les deux autres pensent que les investisseurs vont délocaliser leurs investissements.

- **Question 30:**

Pour cette question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau 6 annexe 2.2).

- 1- Pour les cadres de l'administration locale, le classement des facteurs d'attractivités de Bejaïa, selon un ordre décroissant, est le suivant: L'existence de l'infrastructure de base, l'existence de ressources naturelles, la création d'un milieu innovateur, la capacités d'apprentissage du milieu local, la situation géostratégique de la wilaya et en dernier l'existence d'un savoir faire traditionnel.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des facteurs qui peuvent améliorer l'image du territoire de Bejaïa, selon un ordre décroissant, s'énumère comme suit : La situation géostratégique de Bejaïa, l'existence de ressources naturelles, l'existence de l'infrastructure de base, la création d'un milieu innovateur, la capacité d'apprentissage du milieu et enfin l'existence d'un savoir-faire traditionnel.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des facteurs qui peuvent améliorer l'image de Bejaïa, selon un ordre décroissant, est le suivant: L'existence des infrastructures de base, création d'un milieu innovateur, la capacité d'apprentissage du milieu et enfin l'existence de ressources naturelles.

4- Pour les représentants de la société civile, le classement des facteurs susceptible d'améliorer l'image du territoire de la wilaya de Bejaïa, selon un ordre décroissant, est le suivant: L'existence de l'infrastructure de base et l'existence d'un savoir-faire traditionnel, la situation géostratégique de la wilaya, la capacité d'apprentissage du milieu local, la création d'un milieu innovateur et en dernier l'existence de ressources naturelles.

• **Question 31:**

Pour cette question, seize 16 réponses ont été exprimées (voir tableau 7 annexe 2.2).

1- Pour les cadres de l'administration, le classement des entraves, selon un ordre décroissant, se présente comme suit: Insuffisance de l'assiette foncière, absence d'esprit d'initiative et de créativité, entraves financières, concurrence des produits étrangers, système fiscal pénalisant, concurrence du secteur informel, faiblesse des ressources spécifiques, faiblesse d'interaction entre entreprises, concurrence entre entreprises déjà installées et en dernier l'absence de la création technologique.

2- Pour les élus locaux, le classement des entraves à l'investissement, selon un ordre décroissant, est le suivant: Insuffisance de l'assiette foncière, entraves financières, concurrence des produits étrangers, absence de création technologique et absence d'esprit d'initiative et de créativité (au même niveau), système fiscal pénalisant, concurrence du secteur informel, faiblesse des ressources spécifiques, faiblesse d'interactions entre entreprises, concurrence entre entreprises déjà installées.

3- Pour le représentant du patronat, le classement des entraves à l'investissement, selon un ordre décroissant, s'énumère comme suit: Insuffisance de l'assiette foncière, concurrence des produits étrangers et concurrence du secteur informel, entraves financières, absence d'esprit d'initiative et de créativité, faiblesse des interactions entre entreprises, faiblesse des ressources spécifiques, absence de création technologique, concurrence entre entreprises déjà installées et en dernier le système fiscal pénalisant.

4- Pour les représentants de la société civile, le classement des entraves à l'investissement, selon un ordre décroissant, est le suivant: Insuffisance de l'assiette foncière, concurrence du secteur informel, concurrence des produits étrangers, système fiscal pénalisant et l'absence d'esprit d'initiative et de créativité, entraves financières, faiblesse des ressources spécifiques, absence de création technologique et en dernier la concurrence des entreprises déjà installées.

• **Question 32:**

Pour cette question, treize réponses ont été exprimées (voir tableau 8 annexe 2.2), sept interviewés affirment qu'il existe des partenariats⁹ entre entreprises locales.

⁹ Il existe un très petit nombre de partenariats entre entreprises privées et entreprises étrangères et se limitent aux secteurs de l'agro-alimentaire, par contre il n'existe aucun partenariat entre entreprises publiques et entreprises privées.

- **Question 33:**

Sur cette question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 9 annexe 2.2), treize interviewés estiment que la PMI pourra jouer le rôle moteur dans l'intégration du territoire de la wilaya de Bejaïa à la mondialisation.

2.3- ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE

- **Question 24 :**

- **1ere partie de la question :**

Seize interviewés ont répondu à cette partie de la question (tableau 1 annexe 2.3). 76,46 % d'entre eux estiment que la gestion des affaires publiques à Béjaïa n'est pas transparente.

- 1- Quatre cadres de l'administration sur les sept interviewés jugent que la gestion n'est pas transparente et seulement deux qui ont répondu par l'affirmative.
- 2- Cinq élus locaux sur les six interviewés estiment que la gestion des affaires publiques n'est pas transparente.
- 3- Les interviewés des deux autres classes d'acteurs estiment que la gestion des affaires publiques à Béjaïa n'est pas transparente.

- **2eme partie de la question :**

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des secteurs, en fonction de l'intensité de la non transparence dans la gestion de leurs affaires, s'énonce comme suit : Le secteur Bancaire et le foncier, les administrations locales, le secteur fiscal et en dernier le secteur juridique. (voir tableau 2 annexe 2.3)
- 2- Pour les élus locaux, le classement des secteurs, en fonction de l'intensité de la non transparence dans la gestion de leurs affaires, se présente comme suit : Les administrations locales, le secteur fiscal, le foncier, le juridique et en dernier le secteur Bancaire. (voir tableau 2 annexe 2.3)
- 3- Le représentant du patronat classe tous les secteurs au même niveau en matière de l'intensité de la non transparence dans la gestion de leurs affaires. (voir tableau 2 annexe 2.3)
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des secteurs en fonction de l'intensité de la non transparence dans leurs gestion est le suivant: Le secteur bancaire, le secteur juridique et le foncier (au même degré), le secteur fiscal et en dernier les administrations locales. (Voir tableau 2 annexe 2.3).

- **3eme partie de la question :**

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des raisons de le non transparence dans la gestion des affaires publiques est le suivant: La bureaucratie, les contraintes réglementaires, la

corruption, le manque d'encadrement et enfin les contraintes financières. (Voir tableau 3 annexe 2.3).

- 2- Pour les élus locaux, le classement des raisons de la non transparence dans la gestion des affaires publiques s'énumère comme suit : La corruption de certains fonctionnaires, la bureaucratie, le manque d'encadrement, les contraintes réglementaires et enfin les contraintes financières. (Voir tableau 3 annexe 2.3).
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des raisons de la non transparence dans la gestion des affaires publiques est le suivant: La bureaucratie, la corruption de certains fonctionnaires, les contraintes réglementaires et le manque d'encadrement(au même niveau) et enfin les contraintes financières. (Voir tableau 3 annexe 2.3).
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des raisons de la non transparence dans la gestion des affaires publiques est le suivant: La bureaucratie, la corruption de certains fonctionnaires, les contraintes réglementaires, le manque d'encadrement et enfin les contraintes financières. (Voir tableau 3 annexe 2.3).

• **Question 25 :**

Pour cette question, quinze réponses ont été exprimées (tableau 4 annexe 2.3).

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des insuffisances de la gouvernance locale, selon un ordre décroissant, s'énonce comme suit : Le bas niveau des recettes et dépenses des collectivités locales, le manque de décentralisation des collectivités locales et en dernier la gestion non transparente des affaires publiques et la faible participation des citoyens à la prise de décision.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des raisons de la mauvaise gouvernance locale, selon un ordre décroissant, s'énumère comme suit: La non transparence dans la gestion des affaires publiques, le manque de décentralisation des collectivités locales, la faible participation des citoyens à la prise de décision et en dernier le bas niveau des recettes et dépenses des collectivités locales.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des insuffisances de la gouvernance locale, selon un ordre décroissant, se présente comme suit : Une faible participation des citoyens à la prise de décision, une gestion non transparente des affaires publiques, un manque de décentralisation des collectivités locales et en dernier un faible niveau des recettes et dépenses des collectivités locales.
- 4- Pour les représentants de la société civile, la mauvaise gestion s'explique par : La gestion non transparente des affaires publiques, la faible participation des citoyens à la prise de décision, le manque de décentralisation des collectivités locales et enfin le bas niveau des recettes et dépenses des collectivités locales.

- **Question 25 bis :**

- **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées. (Voir tableau 5 annexe 2.3).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions permettant la transparence dans la gestion des affaires publiques s'énumère comme suit : Le contrôle des comptes des collectivités locales, l'organisation d'audits internes pour les collectivités locales, l'affichage des contrats des marchés publics et en dernier la sanction des agents des collectivités locales en cas de faute.
- 2- Pour le patronat et les élus locaux, l'ordre des préférences des actions permettant une gestion transparente des affaires publiques s'énonce comme suit : Le contrôle des comptes des collectivités locales, l'affichage des contrats de marchés publics et l'organisation d'audits internes pour les collectivités locales et en dernier la sanction des agents des collectivités locales en cas de faute.
- 3- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des actions visant une meilleure transparence dans la gestion des affaires publiques est le suivant : Le contrôle des comptes des collectivités locales, l'affichage des contrats de marchés publics et la sanction des agents des collectivités locales en cas de faute (au même niveau) et en dernier l'organisation d'audits internes pour les collectivités locales.

- **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quinze réponses ont été exprimées. (voir tableau 6 annexe 2.3).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des indices permettant l'amélioration des recettes et dépenses des collectivités locales s'énonce comme suit : L'amélioration des fonds venant des organismes centraux, l'augmentation des dépenses pour l'équipement de base, l'augmentation des recettes domaniales, l'augmentation des dépenses en faveur du citoyen et en dernier l'augmentation des dépenses en direction des entreprises.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices permettant l'amélioration des dépenses et des recettes des collectivités locales est le suivant : Amélioration des recettes des domaines publics, augmentation des dépenses d'équipement de base, augmentation des dépenses en faveur du citoyen et en dernier augmentation des dépenses en faveur des entreprises.
- 3- Pour le patronat, l'ordre des préférences des indices visant l'amélioration des recettes et des dépenses des collectivités locales est le suivant : L'amélioration des recettes des domaines publics, l'augmentation des fonds venants des organismes centraux, l'augmentation des dépenses en faveur des citoyens, l'augmentation des dépenses d'équipement de base et en dernier l'augmentation des dépenses en faveur des entreprises.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices pour améliorer les recettes et les dépenses des collectivités locales est le suivant : L'augmentation des recettes des

domaines publics et les dépenses en faveur du citoyen (au même niveau), l'augmentation des fonds venant des organismes centraux et les dépenses en équipements de base et en dernier l'augmentation des dépenses en faveur des entreprises.

- **3eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées. (Voir tableau 7 annexe 2.3).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions permettant de renforcer la décentralisation des collectivités locales est le suivant : Plus de prise de décision par les collectivités locales, la gestion des politiques de développement local par les collectivités locales, les possibilités d'emprunts pour les collectivités locales, la fixation des taux d'imposition par les collectivités locales et en dernier la fixation des redevances pour les services publics fournis par les collectivités locales.
- 2- 2-Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices de la décentralisation des collectivités locales s'énonce comme suit: Plus de prise de décision par les collectivités locales et la gestion des politiques de développement local par les collectivités locales, la fixation des taux d'imposition par les collectivités locales, la fixation des redevances des services publics fournis et en dernier la possibilité d'emprunts pour les collectivités locales.
- 3- pour le représentant de patronat, l'ordre des préférences des indices de la décentralisation des collectivités locales est le suivant: Plus de prise de décision par les collectivités locales, la gestion des politiques de développement local par les collectivités locales, la fixation des taux d'imposition par les collectivités locales, la fixation des redevances pour les services fournis par les collectivités locales et en dernier la possibilité d'emprunts par les collectivités locales.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices de la décentralisation est le suivant : Plus de prise de décision par les collectivités locales, la gestion des politiques de développement local par les collectivités locales, la possibilité d'emprunts par les collectivités locales et en dernier la fixation des redevances des services publics fournis par les collectivités locales.

- **4eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées. (voir tableau 8 annexe 2.3).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions susceptibles de renforcer la participation des citoyens aux processus de prise de décision s'énumère comme suit: Le traitement des requêtes de citoyens, le meilleur accueil du citoyen au niveau des administrations publiques et en dernier un accès sans discrimination aux services publics.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des actions susceptibles de renforcer la participation des citoyens aux processus de prise de décision est le suivant : La participation des citoyens à l'élaboration de projets de développement, le meilleur accueil du citoyen au niveau des administrations publiques et en dernier l'accès sans discrimination aux services publics.

- 3- Pour le représentant du patronat, la hiérarchie des indices d'une participation des citoyens à la prise de décision est la suivante : La participation des citoyens à l'élaboration de projets de développement, l'accès sans discrimination aux services publics, la formation des comités de concertation, le traitement des requêtes des citoyens et le meilleur accueil du citoyen au niveau des administrations publiques.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des actions susceptibles de renforcer la participation des citoyens aux processus de prise de décision est le suivant : La participation des citoyens à l'élaboration des projets de développement, le traitement des requêtes des citoyens, l'accès sans discrimination des citoyens aux services publics et en dernier le meilleur accueil du citoyen au niveau des administrations publiques.

2.4- ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE DES CONDITIONS SOCIALES ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

- **Question 15:**

Pour cette question, dix-sept réponses ont été exprimées (tableau 1 annexe 2.4). Pour dix interviewés, la pauvreté est importante dans la wilaya de Bejaïa, pour cinq interviewés l'ampleur de la pauvreté est moyenne à Bejaïa et pour deux interviewés l'ampleur de la pauvreté est faible.

- **Question 16:**

L'analyse des réponses à cette question (voir tableau 2 annexe 2.4) montre que la pauvreté se manifeste dans les villages, dans les chefs lieux des communes, dans les chefs lieux de daïras et dans la ville de Bejaïa.

- 5- Pour les cadres de l'administration, le classement des lieux, en fonction de l'importance de la pauvreté, s'énumère comme suit : Les villages, les chefs lieu de communes, les chefs lieux de daïras et en dernier dans la ville de Bejaïa.
- 2- Pour les élus locaux, la pauvreté est plus importante dans les villages et chefs lieu de commune puis dans les chefs lieux de daïras et enfin dans la ville de Bejaïa.
- 3- Le représentant du patronat estime que la pauvreté se manifeste partant avec un même degré d'intensité.
- 4- Les représentants de la société civile considèrent que la pauvreté se manifeste le plus dans les villages puis dans les chefs lieux de communes et en dernier dans les chefs lieux de daïras et à la ville de Béjaïa.

- **Question 17:**

Tous les interviewés ont répondu à cette question (voir tableau 3 annexe 2.4). Pour quatorze interviewés, la pauvreté n'est pas seulement due à l'insuffisance des revenus des ménages.

- **Question 18:**

- **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, dix-sept réponses ont été données (tableau 4 annexe 2.4). Seize interviewés estiment que les services sociaux de base ne sont pas facilement accessibles.

- **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, dix-sept réponses ont été données (voir tableau5 annexe 2.4).

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des services publics, par ordre de difficulté d'accès, est le suivant : Les soins médicaux, l'eau potable, l'assainissement, le téléphone, l'électricité et en dernier l'éducation.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des services publics, par ordre de difficulté d'accès, est le suivant: Les soins médicaux, l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, l'électricité et en dernier le téléphone.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des services publics, par difficulté d'accès, est le suivant: Les soins médicaux et téléphone, l'eau potable, l'assainissement et en dernier l'électricité et l'éducation.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des services publics, selon l'ordre de difficultés d'accès, est le suivant: Les soins médicaux, l'eau potable, le téléphone, l'assainissement, l'électricité et en dernier l'éducation.

- **Question 19:**

- **1^{ere} partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées (tableau 6 annexe 2.4).

- 1- Pour les cadres de l'administration et les représentants de la société civile, le classement des indicateurs de la pauvreté selon un ordre décroissant s'énumère comme suit : La marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés, les mauvaises conditions de vie et la montée de l'insécurité et en dernier la désintégration sociale.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des indicateurs de la pauvreté selon un ordre décroissant s'énonce comme suit : La désintégration sociale, les mauvaises conditions de vie et la montée de l'insécurité et en dernier la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés.
- 1- Pour le représentant du patronat, le classement des indicateurs de la pauvreté selon un ordre décroissant est le suivant: Les mauvaises conditions de vie et la montée de l'insécurité, la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés et en dernier la désintégration sociale.

- **2^{eme} partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 7 annexe 2.4).

- 1- Pour les cadres de l'administration et le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices de l'amélioration des conditions sociales et la sécurité est le suivant : La violence, la criminalité et en dernier la mortalité infantile.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices de l'amélioration des conditions sociales et la sécurité s'énumère comme suit : La violence, la mortalité infantile et en dernier la criminalité.
- 3- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices de l'amélioration des conditions de vie et l'insécurité est le suivant: La mortalité infantile, la violence et en dernier la criminalité.

- **3eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 8 annexe 2.4).

Pour les cadres de l'administration, pour le représentant du patronat et pour les représentants de la société civile, la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés se manifestent plus par la discrimination dans l'accès aux services publics que par l'insuffisance des aides aux personnes pauvres. Par contre, pour les élus locaux, cet aspect de la pauvreté est plus vu comme insuffisances des aides aux personnes pauvres que comme une discrimination dans l'accès aux services publics.

- **4eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 9 annexe 2.4).

Pour tous les acteurs locaux, l'ordre des préférences des indices de la désintégration sociale est le suivant : La perte d'espoir chez les jeunes, la perte de liens de solidarités familiaux et en dernier la perte de la dignité.

2.5– ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE CULTUREL

- **Question 45 :**

- **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau 1 annexe 2.5).

Tous les interviewés ont affirmé que la promotion de la culture locale aura un impact positif sur le développement local.

- **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau 2 annexe 2.5).

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des rôles que pourra jouer la culture, selon un ordre décroissant, est le suivant : Mobiliser la population locale autour du projet de

développement, améliorer les réseaux de relations entre populations locales, permettre à la population d'avoir une même représentation de l'avenir, organiser des bénévoles dans l'intérêt général et en en dernier permettre de tisser des liens de solidarité avec d'autres territoires.

- 2- Pour les élus locaux, le classement des rôles que pourra jouer la culture locale, selon un ordre décroissant, est le suivant : Améliorer les réseaux de relations entre populations locales, organiser des bénévoles dans l'intérêt général, mobiliser la population autour du projet de développement local, permettre à la population d'avoir une même représentation de l'avenir et enfin permettre de tisser des relations avec d'autres territoires.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des rôles que pourra jouer la culture locale, selon un ordre décroissant, est le suivant : Amélioration des réseaux de relations entre populations locales, organisation des bénévoles dans l'intérêt général, mobilisation de la population autour du projet de développement et enfin elle permet à la population d'avoir une même représentation de l'avenir.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des rôles de la culture locale, selon un ordre décroissant, est le suivant : Mobiliser la population autour du projet de développement, organiser des bénévoles dans l'intérêt général et améliorer les réseaux de relations entre populations locales au même niveau, tisser des liens de solidarité avec d'autres territoires et en dernier permettre à la population d'avoir une même représentation de l'avenir.

• **Question 46 :**

Pour cette question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 3 annexe 2.5).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des indices qui permettent d'apprécier le niveau culturel de Bejaïa est le suivant: L'existence de l'infrastructure culturelle, la préservation du patrimoine culturel, le niveau d'encadrement des associations culturelles, l'ouverture culturelle de Béjaïa, la préservation des valeurs morales locales, le nombre d'associations culturelles, le nombre d'adhérents des associations culturelles, le niveau d'engagement financier de la population dans le financement du mouvement associatif et en dernier l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices qui permettent d'évaluer le niveau culturel de Bejaïa est le suivant : Le niveau d'encadrement des associations culturelles, le nombre d'adhérents des associations culturelles, l'ouverture culturelle de Bejaïa, l'existence de l'infrastructure culturelle, le nombre d'associations culturelles, la préservation du patrimoine culturel local, l'importance du budget alloué par l'Etat au mouvement associatif, le niveau d'engagement financier de la population dans le financement des associations et en dernier la préservation des valeurs morales locales.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices qui permettent d'évaluer le niveau culturel de Bejaïa est le suivant : Le niveau d'encadrement des associations culturelles, la préservation des valeurs morales, le niveau d'engagement financier de la population dans le financement des associations culturelles, le nombre d'adhérents des associations culturelles, le

niveau d'ouverture culturelle de Bejaïa, le nombre d'associations culturelles et l'existence d'infrastructure culturelle (au même niveau), l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles et en dernier la préservation du patrimoine culturel local.

- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices qui permettent d'apprécier le niveau culturel de Bejaïa est le suivant: L'ouverture culturelle de Bejaïa, l'existence de l'infrastructure culturelle, le niveau d'encadrement des associations culturelles et l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles (au même niveau), le niveau d'engagement de la population locale dans le financement des associations culturelles, le nombre d'associations culturelles, la préservation du patrimoine culturel local, le nombre d'adhérents des associations culturelles et en dernier la préservation des valeurs morales locales.

• **Question 47 :**

Tous les interviewés ont répondu à cette question (voir tableau 4 annexe 2.5). 15 d'entre eux estiment que la création d'un organe de communication locale sera d'un grand apport pour mobiliser la population locale.

L'organe qui semble le mieux adapté est plus un média qu'un bulletin d'information (voir tableau 5 annexe 2.5).

• **Question 47 bis :**

76,47 % des interviewés sont favorables à des actions de bénévolat dans le but d'enclencher un processus de développement local (voir tableau 6 annexe 2.5).

• **Question 49 :**

• **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, treize réponses ont été exprimées (voir tableau 7 annexe 2.5). Douze interviewés ont affirmé que le sentiment d'appartenance à une même communauté joue un rôle fondamental dans la mobilisation de la population locale.

• **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, douze réponses ont été données (voir tableau 8 annexe 2.5).

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des entraves à lever pour éveiller le sentiment d'appartenance à une même communauté, selon un ordre décroissant, est le suivant: Les entraves politiques, les entraves institutionnelles, les conflits intra régionaux, les contraintes financières et en dernier l'influence des cultures extérieures.
- 2- Pour les élus locaux le classement des entraves à lever pour éveiller le sentiment d'appartenance à une même communauté, selon un ordre décroissant, est le suivant: Les entraves politiques, les entraves institutionnelles, les conflits intra-régionaux, les entraves financières et en dernier l'influence des cultures extérieures.

- 3- Pour le représentant du patronat, les entraves majeures pour éveiller le sentiment d'appartenance à une même communauté sont d'ordre politique et à un degré moindre l'influence des cultures extérieures.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des entraves à lever pour éveiller le sentiment d'appartenance à une même communauté, selon un ordre décroissant, est le suivant : Les entraves politiques, les entraves institutionnelles, les conflits intra régionaux, l'influence des cultures extérieures et en dernier les entraves financières.

2.6- ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE INFORMEL

- **Question 20 :**

Tous les interviewés ont répondu à cette question (voir tableau 1 annexe 2.6). Quatre interviewés estiment que l'activité informelle atténue d'une façon importante la pauvreté à Béjaïa, cinq interviewés jugent que l'influence de l'activité informelle est moyenne, six interviewés estiment que l'influence de l'activité informelle est médiocre et deux interviewés estiment que son influence est faible.

- **Question 21 :**

Pour cette question, tous les interviewés ont répondu (voir tableau 2 annexe 2.6).

- 1- Pour les cadres de l'administration déconcentrée, le classement des activités informelles, selon l'ordre de leur importance, s'énumère comme suit: Les achats et les reventes dans les lieux publics, le travail au noir et en dernier le travail à domicile.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des activités informelles, selon l'ordre de leur importance, est le suivant: Les achats et les reventes dans les lieux publics, le travail à domicile et en dernier le travail au noir.
- 3- Pour le représentant du patronat et les représentants de la société civile, le classement des activités informelles, selon l'ordre de leur importance, est le suivant : Le travail au noir, les achats et les reventes dans les lieux publics et en dernier le travail à domicile.

- **Question 22 :**

- **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau 3 annexe 2.6).

Quatorze estiment que la promotion de l'activité informelle pourra jouer un rôle important dans le développement de Bejaïa.

- **2eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quatorze réponses ont été exprimées (voir tableau 4 annexe 2.6).

- 1- Pour les cadres des administrations, le classement des rôles que pourra jouer l'activité informelle, selon un ordre décroissant, est le suivant: La création d'occupations, la création de revenus, la création du sentiment de s'auto prendre en charge, la meilleure mobilisation des ressources locales et en dernier la cohésion sociale.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des rôles que pourra jouer l'activité informelle, selon un ordre décroissant, est le suivant : La création du sentiment de s'auto-prendre en charge, la création de revenus, la création d'occupations, la cohésion sociale et en dernier la meilleure mobilisation de ressources locales.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des rôles de l'activité informelle, selon un ordre décroissant, est le suivant : La création d'occupations, la création de revenus, la création du sentiment de s'auto prendre en charge, la cohésion sociale et en dernier la meilleure mobilisation des ressources locales.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des rôles de l'activité informelle, selon un ordre décroissant, est le suivant : La création de revenus, la création d'occupations et la cohésion sociale(au même niveau), la création du sentiment de s'auto prendre en charge et en dernier la meilleure mobilisation des ressources locales.

- **Question 23 :**

Pour cette question, quinze réponses ont été exprimées (tableau 5 annexe 2.6). 93,34% des interviewés estiment qu'il y a une évasion fiscale dans la wilaya de Bejaïa.

2.7-ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE TECHNOLOGIQUE

- **Question 34:**

Sur cette question, neuf réponses ont été exprimées (voir tableau 1 annexe 2.7). Six interviewés estiment que le facteur technologique n'est pas pris en considération dans les entreprises locales.

- **Question 36:**

Pour cette question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 2 annexe 2.7). Tous les interviewés jugent que le rôle que pourra jouer l'université en matière de création technologique est très important.

- **Question 37:**

Pour cette question, treize réponses ont été exprimées (voir tableau 3 annexe 2.7).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des indices qui permettent un meilleur partenariat technologique entre l'université et les entreprises locales est le suivant: Le recrutement des diplômés par les entreprises locales, la formation par l'université d'une main d'œuvre adaptée au marché du travail local, l'association entreprises locales / université pour adapter les technologies importées, l'échange de chercheurs entre entreprises locales et université, l'intensification des relations entre entreprises locales et réseaux d'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université, l'offre de programmes de perfectionnements

professionnels aux employés des entreprises locales et en dernier la création de laboratoires de recherche mixtes entre entreprises locales et l'université.

- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices qui permettent un meilleur partenariat technologique entre l'université et les entreprises locales est le suivant: Le recrutement des diplômés par les entreprises locales, l'association entreprises locales / université pour adapter les technologies importées, la formation par l'université d'une main d'œuvre adaptée au marché du travail local, l'offre de programmes de perfectionnements professionnels pour les employés des entreprises locales et l'intensification des relations entre entreprises locales et réseaux d'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université(au même niveau), la création de laboratoires de recherche mixtes entreprises / université et en dernier l'échange de chercheurs entre entreprises locales / université.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices qui permettent un meilleur partenariat technologique entre l'université et les entreprises locales est le suivant: L'association entre université / entreprises locales pour adapter les technologies importées, la création de laboratoires de recherche mixtes entre entreprises locales / université, l'échange de chercheurs entre entreprises locales et université, l'offre de programmes de perfectionnements professionnels pour les employés des entreprises locales, l'intensification des relations entre entreprises locales et réseaux d'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université, la formation d'une main d'œuvre adaptée au marché du travail local et en dernier le recrutement des diplômés par les entreprises locales.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices qui permettent un meilleur partenariat technologique entre l'université et les entreprises locales est le suivant: L'association entre université / entreprises locales pour adapter les technologies importées, la création de laboratoires de recherche mixtes entreprises locales / université, l'échange de chercheurs entre entreprises locales et université, l'offre de programmes de perfectionnements professionnels pour les employés des entreprises locales, la formation d'une main d'œuvre adaptée au marché du travail local et l'intensification des relations entre entreprises locales et réseaux d'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université(au même niveau) et en dernier le recrutement des diplômés par les entreprises locales.

2.8- ANALYSE DES REPONSES RELATIVES AU DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA CAUSE DE LA FEMME

- **Question 39:**

Pour cette question, six réponses ont été exprimées. Les interviewés estiment que le mouvement féminin est faible et il n'est qu'à un stade embryonnaire.

- **Question 40 :**

Sur cette question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau 1 annexe 2.8).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des indices de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale est le suivant: L'accès des femmes aux postes de responsabilités, le respect des libertés des femmes, le niveau d'alphabétisation des femmes, la

participation des femmes aux assemblées élues locales, le problème de nuptialité et en dernier la discrimination entre homme et femme.

- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale est le suivant: L'accès des femmes aux postes de responsabilités, le respect des libertés fondamentales des femmes, le niveau d'alphabétisation des femmes, la participation des femmes aux assemblées élues locales, la discrimination entre homme et femme, la violence contre les femmes et en dernier le problème de nuptialité.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale s'énonce comme suit: La participation des femmes aux assemblées élues locales, l'accès des femmes aux postes de responsabilités, le respect des libertés fondamentales de la femme, le niveau d'alphabétisation des femmes, la violence contre les femmes, le problème de nuptialité et en dernier la discrimination entre homme et femme.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale est le suivant: La participation des femmes aux assemblées élues locales, l'accès des femmes aux postes de responsabilités, le respect des libertés fondamentales des femmes, le problème de nuptialité, la violence contre les femmes, la discrimination entre homme et femme et en dernier le niveau d'alphabétisation de femmes.

• **Question 42:**

Pour cette question, quatorze réponses ont été exprimées (voir tableau 2 annexe 2.8). Les entraves à l'émancipation de la femme à Béjaïa sont plus d'ordre culturel que d'ordre discriminatoire (la discrimination entre homme et femme). Cette appréciation est valable pour tous les acteurs à l'exception du représentant du patronat qui ne voit en les entraves à l'émancipation de la femme que les raisons d'ordre culturel.

• **Question 43:**

Pour cette question, quatorze réponses ont été exprimées (voir tableau 3 annexe 2.8). Onze interviewés ont affirmé qu'ils n'entreprennent aucune action avec d'autres acteurs pour promouvoir la cause de la femme.

- 1- Pour les cadres de l'administration locale, toutes les réponses étaient par la négation.
- 2- Pour les élus locaux, seulement une réponse était affirmative.
- 3- Pour le représentant du patronat, la réponse était par la négation.
- 4- Pour la société civile deux réponses étaient affirmatives. Il s'agit des réponses des représentants du mouvement associatif.

• **Question 44 :**

Pour cette question, seize réponses ont été exprimées (voir tableau4 annexe 2.8). Quatorze interviewés estiment que la femme n'est pas convenablement représentée aux assemblées élues locales.

2.9- ANALYSE DES QUESTIONS RELATIVES AU DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Question 50 :**

Sur cette question, tous les interviewés ont répondu (voir tableau 1 annexe 9). 76,47 % des interviewés ont déclaré qu'ils ne préfèrent pas la croissance économique au détriment de la dégradation de l'environnement. Par contre, 23,52 % des interviewés préfèrent dans les conditions actuelles la recherche de croissance même au détriment de l'environnement.

- **Question 50 bis :**

Pour cette question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 2 annexe 2.9). Treize interviewés estiment que le facteur environnement n'est pas pris en compte dans les politiques de développement local.

- **Question 51 :**

- **1ere partie de la question :**

Pour cette partie de la question, onze réponses ont été exprimées (voir tableau 3 annexe 2.9).

- 1- Pour les cadres de l'administration, le classement des indicateurs de la protection de l'environnement, selon un ordre décroissant, s'énumère comme suit : La protection des ressources hydriques, la réduction de la pollution atmosphérique, la protection de la faune et de la flore et en dernier la protection de la mer et des zones côtières.
- 2- Pour les élus locaux, le classement des indicateurs de la protection de l'environnement, selon un ordre décroissant, est le suivant : La réduction de la pollution atmosphérique, la protection des ressources hydriques, la protection de la mer et des zones côtières et en dernier la protection de la faune et de la flore.
- 3- Pour le représentant du patronat, le classement des indicateurs de la protection de l'environnement, selon un ordre décroissant, est le suivant : La protection des ressources hydriques, la protection de la mer et zones côtières, la protection de la faune et de la flore et en dernier la réduction de la pollution atmosphérique.
- 4- Pour les représentants de la société civile, le classement des indicateurs de la protection de l'environnement, selon un ordre décroissant, est le suivant : La protection de la faune et de la flore, la protection des ressources hydriques, la protection de la mer et des zones côtières et en dernier la réduction de la pollution atmosphérique.

- **2eme partie de la question :**

Quinze interviewés ont répondu à cette question (voir tableau 4 annexe 2.9). L'ordre des préférences des indices de la réduction de la pollution atmosphérique, pour tous les acteurs, est le suivant : Le traitement des eaux usées, l'élimination des déchets solides et en dernier la réduction de la pollution de l'air.

- **3eme partie de la question :**

Pour cette partie de la question, quinze réponses ont été exprimées (voir tableau 5 annexe 2.9).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions permettant la protection de la mer et des zones côtières est le suivant : L'élimination du versement des eaux usées dans la mer, la lutte contre l'exploitation du sable de la mer, la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral et en dernier l'élimination des rejets de déchets toxiques dans la mer.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des indices de la protection de la mer et zones côtières est le suivant: L'élimination des décharges sauvages sur le littoral, l'élimination du versement des eaux usées dans la mer, l'élimination des rejets toxiques dans la mer et en dernier la lutte contre l'exploitation du sable de la mer.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices de la protection de la mer est le suivant: L'élimination du versement des eaux usées dans la mer, l'élimination des décharges sauvages sur le littoral, l'élimination des rejets de déchets toxiques dans la mer et en dernier la lutte contre l'exploitation du sable de la mer.
- 4- Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des indices de la protection de la mer et des zones côtières s'énonce comme suit : L'élimination des rejets de déchets toxiques dans la mer, la lutte contre l'exploitation du sable de la mer et en dernier l'élimination du versement des eaux usées dans la mer et la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral (au même niveau).

- **4eme partie de la question :**

Onze interviewés ont répondu à cette partie de la question (voir le tableau 6 annexe 2.9).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions qui permettent la protection des ressources hydriques est le suivant: La réduction des prélèvements sur ressources en eaux, le rationnement de l'eau à usage domestique et en dernier la lutte contre l'exploitation du sable des rivières.
- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des actions qui permettent la protection des ressources hydriques s'énumère comme suit : La réduction des prélèvements sur ressources en eaux, le rationnement de l'eau à usage domestique et en dernier la lutte contre l'exploitation du sable des rivières.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des indices qui permettent la protection des ressources hydriques s'énumère comme suit : La réduction des prélèvements sur ressources en eaux et la lutte contre l'exploitation du sable des rivières.
- 4- Les représentants de la société civile n'ont exprimé aucun ordre des préférences.

- **5eme partie de la question :**

Quatorze interviewés ont répondu à cette partie de la question (voir tableau 7 annexe 2.9).

- 1- Pour les cadres de l'administration, l'ordre des préférences des actions qui permettent de protéger la faune et la flore est le suivant: La lutte contre les feux de forêts, la lutte contre le déboisement,

la protection de la biodiversité, la création d'espaces verts, l'entretien du paysage pittoresque et en dernier les plantations d'arbres le long des rues.

- 2- Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des actions qui permettent de protéger la faune et la flore est le suivant : La lutte contre les feux de forêts, la protection de la biodiversité, la lutte contre le déboisement, la création d'espaces verts, les plantations d'arbres le long des rues et en dernier l'entretien du paysage pittoresque.
- 3- Pour le représentant du patronat, l'ordre des préférences des actions qui permettent de protéger la protection de la faune et de la flore est le suivant: La lutte contre les feux de forêts, la lutte contre le déboisement, l'entretien du paysage pittoresque, la protection de la biodiversité, la création d'espaces verts et en dernier les plantations d'arbres le long des rues.

Les représentants de la société civile n'ont exprimé aucun ordre des préférences.

Après exploitation des réponses aux différentes questions, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- 1- Le développement local se confond avec l'existence à l'échelle locale d'un équipement socio-économique.
- 2- Les programmes d'équipement à l'échelle locale traduisent les objectifs de développement local fixés par l'Etat central, à savoir la satisfaction des besoins de base de la population (ils peuvent être qualifiés de programmes « d'urgence »). Ils ne découlent d'aucune stratégie de développement local.
- 3- Toute stratégie de développement local pour la wilaya de Béjaïa doit être centrée sur les domaines suivants : l'économique, la bonne gouvernance locale, le culturel et l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté. Le développement des autres domaines définis sera la conséquence du développement des domaines précédemment énumérés.
- 4- Lors de l'élaboration de la stratégie de développement local, l'ordre d'importances des acteurs est le suivant : Les assemblées élus (APW, APC), administrations déconcentrées de l'Etat, le patronat et enfin la société civile.
- 5- La notion de partenariat qui est théoriquement la pierre angulaire de tout processus de développement local global est absent à l'échelle de Bejaïa. L'inexistence de partenariat se traduit concrètement par une administration qui décide unilatéralement, des assemblées locales élues réduites à un « chaînon » de l'administration centrale et déconcentrée de l'Etat et d'une société civile « passive » en panne d'initiatives.

CONCLUSION A LA DEUXIEME PARTIE

Au terme de cette partie, nous pouvons dire que la réflexion sur le développement local en terme de "projet" est absente chez les acteurs locaux. Ils confondent le développement local avec l'existence de l'équipement socio-économique. Nous avons aussi relevé l'inexistence de stratégies de développement chez les acteurs. Un travail de formation et d'information des acteurs s'avère indispensable.

A partir de la préanalyse des entretiens réalisés, nous avons élaboré des ordres des préférences des éléments de chaque niveau par rapport à chaque élément d'un niveau supérieur. Nous pouvons ajouter un autre niveau à la hiérarchie (niveau 2) qui représentera les sub-objectifs du développement local. Ces derniers sont les résumés des réponses à la question une du canevas de questionnement. Ils s'énoncent comme suit :

- L'amélioration de la qualité de la vie de la population locale ;
- La création de l'emploi et des revenus ;
- L'encouragement de l'initiative locale ;
- L'intégration de l'économie locale à l'économie nationale et mondiale ;
- La meilleure exploitation des ressources locales.

Enfin, il y a lieu de préciser que le système "territoire" que nous proposons n'est pas la réalité, mais une représentation de cette dernière, *«un système n'a en effet pas d'existence en soi, il est élaboré par un observateur (...) et qui le définit en mettant l'accent sur des variables considérées par lui comme stratégiques et sur les relations qui les unissent »*¹.

¹ Véronique THIREAU, op. cité, p. 238.

TROISIEME PARTIE :
LA SIMULATION DES RESULTATS

INTRODUCTION A LA TROISIEME PARTIE

Dans cette partie, nous avons appliqué la méthode de la hiérarchisation pour simuler les résultats de l'enquête de terrain. Elle est subdivisée en deux chapitres. Nous avons consacré le premier chapitre à l'évaluation des poids des préférences des éléments associés à chacun des éléments d'un niveau supérieur et aux tests de consistances de ces évaluations. Dans le second chapitre, nous avons présenté les résultats de la simulation effectuée sur la base des matrices des comparaisons construites.

CHAPITRE 5 : ELABORATION DES PRIORITES DANS LA HIERARCHIE

Ce présent chapitre est consacré aux évaluations des éléments de chaque niveau par rapport à chaque élément d'un niveau supérieur. Pour effectuer ces mesures nous avons repris les ordres des préférences exprimés par les acteurs locaux auxquels nous avons ajouté nos ordres des préférences relatifs aux interactions entre les éléments des différents domaines.

Nous avons décrit un système hiérarchisé en 5 niveaux :

- **Le niveau 1** : Le niveau le plus haut de la hiérarchie, il représente l'objectif supérieur de la wilaya de Bejaïa : Le développement local ;
- **Le niveau 2** : Le niveau en dessous du développement local, il est composé des acteurs du développement local ;
- **Le niveau 3** : Ce niveau est composé de 8 domaines ;
- **Le niveau 4** : Le niveau en dessous des domaines est constitué de 21 indicateurs ;
- **Le niveau 5** : Ce niveau est le plus bas de la hiérarchie. Il est composé de 90 indices.

1- Comparaison des importances des acteurs

L'ordre des préférences des acteurs du développement locale est le suivant : Les assemblées élues comme l'acteur le plus important, puis les administrations déconcentrées de l'Etat, le patronat et en dernier la société civile. La matrice de comparaison correspondante est donnée par le tableau ci-dessous :

D.L	A01	A02	A03	A04
A01	1	1/2	3	5
A02	2	1	5	7
A03	1/3	1/5	1	2
A04	1/5	1/7	1/2	1

$$\lambda_{Max}=4,0201 ; CI=0,0067 ; CR=0,0074$$

On a $CR < 0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant : (0.3005, 0.5267, 0.1098, 0.0630).

2- Evaluations des importances des éléments du niveau 3

A- Importances des domaines associés aux administrations déconcentrées de l'Etat

Pour les représentants des administrations déconcentrées de l'Etat, l'ordre des préférences des domaines est le suivant: L'économique, la bonne gouvernance locale, le culturel, l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, le technologique, la protection de l'environnement, l'informel et en dernier la promotion de la cause de la femme. La matrice des importances accordées aux préférences est donnée dans le tableau suivant :

A01	D01	D02	D03	D04	D05	D06	D07	D08
D01	1	2	7	3/2	3	5	9	6
D02	1/2	1	5	2/3	3/2	3	6	4
D03	1/7	1/5	1	1/6	1/4	1/3	3/2	2/5
D04	2/3	3/2	6	1	5/2	4	7	5
D05	1/3	2/3	4	2/5	1	5/2	5	3
D06	1/5	1/3	3	1/4	2/5	1	4	5/2
D07	1/9	1/6	2/3	1/7	1/5	1/4	1	1/3
D08	1/6	1/4	5/2	1/5	1/3	2/5	3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,2192 ; \text{CI}=0,0313 ; \text{CR}=0,0222$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0,2990, 0,1679, 0,0314, 0,2304, 0,1227, 0,0745, 0,0242, 0,0498)$$

B- Importances des domaines associés aux élus locaux

Pour les élus locaux, l'ordre des préférences des domaines est le suivant: L'économique, la bonne gouvernance locale, l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, le culturel, le technologique, la protection de l'environnement, la promotion de la cause de la femme et en dernier l'informel. La matrice des importances attribuées aux préférences est la suivante :

A02	D01	D02	D03	D04	D05	D06	D07	D08
D01	1	3	9	6/5	3/2	5	7	6
D02	1/3	1	5	3/4	5/6	5/2	4	3
D03	1/9	1/5	1	1/7	1/6	1/4	1/2	1/3
D04	5/6	4/3	7	1	7/6	4	6	5
D05	2/3	6/5	6	6/7	1	3	5	4
D06	1/5	2/5	4	1/4	1/3	1	5/2	3/2
D07	1/7	1/4	2	1/6	1/5	2/5	1	2/3
D08	1/6	1/3	3	1/5	1/4	2/3	3/2	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,2192 ; \text{CI}=0,0185 ; \text{CR}=0,0131$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0,2881, 0,1391, 0,0241, 0,2161, 0,1785, 0,0684, 0,0360, 0,0497)$$

C- Importances des domaines associés au patronat

Pour le patronat, l'ordre des préférences des domaines est le suivant: L'économique, la bonne gouvernance locale, la promotion de la cause de la femme, la protection de l'environnement, le culturel, l'informel, le technologique et en dernier l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté. La matrices des importances attribuées aux préférences est donnée par le tableau suivant :

A03	D01	D02	D03	D04	D05	D06	D07	D08
D01	1	6	7	3/2	9	2	8	5
D02	1/6	1	3	1/5	5	1/4	4	1/3
D03	1/7	1/3	1	1/6	3	1/5	3/2	1/4
D04	2/3	5	6	1	8	6/5	7	4
D05	1/9	1/5	1/3	1/8	1	1/7	1/2	1/6
D06	1/2	4	5	5/6	7	1	6	3
D07	1/8	1/4	2/3	1/7	2	1/6	1	1/5
D08	1/5	3	4	1/4	6	1/3	5	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,4673 ; \text{CI}=0,0668 ; \text{CR}=0,0474$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.3126, 0.0675, 0.0366, 0.2376, 0.0200, 0.1918, 0.0278, 0.1062)$$

D- Importances des domaines associés à la société civile

Pour les représentants de la société civile, l'ordre des préférences des différents domaines est le suivant : L'économique, la bonne gouvernance locale, le culturel, l'amélioration des conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la promotion de la cause de la femme, le technologique et en dernier l'informel. La matrice des importances accordées aux préférences est la suivante :

A04	D01	D02	D03	D04	D05	D06	D07	D08
D01	1	5/4	9	7/6	3/2	8	7	6
D02	4/5	1	7	5/6	7/6	6	5	4
D03	1/9	1/7	1	1/8	1/6	1/3	1/4	1/5
D04	6/7	6/5	8	1	5/4	7	6	5
D05	2/3	6/7	6	4/5	1	5	4	3
D06	1/8	1/6	3	1/7	1/5	1	1/3	1/4
D07	1/7	1/5	4	1/6	1/4	3	1	1/3
D08	1/6	1/4	5	1/5	1/3	4	3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,4347 ; \text{CI}=0,0621 ; \text{CR}=0,0440$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.2577, 0.1908, 0.0197, 0.2231, 0.1594, 0.0297, 0.0463, 0.0732)$$

3- Estimation des poids des éléments du niveau 4

A- Poids des indicateurs associés au domaine économique

L'ordre des préférences des indicateurs attachés au domaine économique est le suivant: Les revenus formels, les entraves à l'investissement, la qualité du territoire de Bejaïa, la transparence dans la gestion des affaires publiques, le partenariat entre l'université et les entreprises locales, l'amélioration des conditions sociales et la sécurité, les revenus informels, les emplois formels,

la décentralisation des collectivités locales, la désintégration sociale, la promotion de la culture locale et en dernier l'emploi informel. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D01	IND01	IND02	IND03	IND04	IND06	IND07	IND08	IND10	IND12	IND14	IND15	IND21
IND01	1	1/5	2/7	3	9/2	2/3	1/3	6/5	1/2	2	2/5	1/4
IND02	5	1	3/2	8	9	4	2	6	3	7	5/2	6/5
IND03	7/2	2/3	1	6	15/2	3	7/6	4	5/4	5	6/5	6/7
IND04	1/3	1/8	1/6	1	5/2	2/7	1/5	2/5	1/4	4/5	2/9	1/7
IND06	2/9	1/9	2/15	2/5	1	1/5	1/7	1/4	1/6	1/3	2/13	1/8
IND07	3/2	1/4	1/3	2/7	5	1	2/5	2	2/3	5/2	1/2	2/7
IND08	3	1/2	6/7	5	7	5/2	1	7/2	6/5	4	7/6	5/6
IND10	5/6	1/6	1/4	5/2	4	1/2	2/7	1	2/5	3/2	1/3	1/5
IND12	2	1/3	4/5	4	6	3/2	5/6	5/2	1	3	6/7	2/3
IND14	1/2	1/7	1/5	5/4	3	2/5	1/4	2/3	1/3	1	2/7	1/6
IND15	5/2	2/5	5/6	9/2	13/2	2	6/7	3	7/6	7/2	1	4/5
IND21	4	5/6	7/6	7	8	7/2	6/5	5	3/2	6	5/4	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,1008; \text{CI}=0,0092; \text{CR}=0,0062$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.0455, 0.2067, 0.1333, 0.0217, 0.0140, 0.0527, 0.1160, 0.0376, 0.0883, 0.0277, 0.1024, 0.1542)$$

B- Poids des indicateurs liés au domaine culturel

L'ordre des préférences décroissant des indicateurs attachés au domaine culturel le suivant: La promotion de la culture locale, le niveau de la culture offerte à la population locale, la participation des citoyens aux processus de prise de décision, la désintégration sociale, l'intégration de la femme à la vie économique et sociale, la décentralisation des collectivités locales, l'amélioration des conditions sociales et la sécurité et en dernier les revenus formels. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D02	IND02	IND04	IND05	IND07	IND10	IND11	IND12	IND14	IND16
IND02	1	1/7	1/5	3	1/3	2/9	2/5	1/4	2/7
IND04	7	1	7/6	9	4	5/4	5	5/2	3
IND05	5	6/7	1	7	3	6/5	4	5/4	5/2
IND07	1/3	1/9	1/7	1	2/9	2/13	1/4	1/6	1/5
IND10	3	1/4	1/3	9/2	1	2/5	2	1/2	4/5
IND11	9/2	4/5	5/6	13/2	5/2	1	7/2	6/5	2
IND12	5/2	1/5	1/4	4	1/2	2/7	1	1/3	2/5
IND14	4	2/5	4/5	6	2	5/6	3	1	3/2
IND16	7/2	1/3	2/5	5	5/4	1/2	5/2	2/3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=9,2018 ; \text{CI}=0,0252 ; \text{CR}=0,0174.$$

On a $\text{CR}<0,10$. La comparaison est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.0333, 0.2440, 0.1876, 0.0196, 0.0756, 0.1636, 0.0515, 0.1317, 0.0931)$$

C- Poids des indicateurs associés au domaine de l'informel

L'ordre des préférences des indicateurs attachés à l'informel est le suivant: Les revenus informels, les entraves à l'investissement, la qualité du territoire de la wilaya de Bejaïa, la transparence dans la gestion des affaires publiques, les revenus informels, la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés, les emplois informels, la promotion de la culture locale, l'intégration de la femme à la vie économique et sociale. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D03	IND02	IND04	IND06	IND07	IND08	IND13	IND16	IND21
IND02	1	5	4	5/2	2	3	9	5/4
IND04	1/5	1	2/5	2/7	1/4	1/3	4	2/9
IND06	1/4	2/5	1	2/5	1/3	1/2	5	2/7
IND07	2/5	7/2	5/2	1	5/6	7/4	7	1/2
IND08	1/2	4	3	6/5	1	2	8	5/6
IND13	1/3	3	2	4/7	1/2	1	6	2/5
IND16	1/9	1/4	1/5	1/7	1/8	1/6	1	2/17
IND21	4/5	9/2	7/2	2	6/5	5/2	17/2	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,0237 ; \text{CI}=0,0034 ; \text{CR}=0,0024$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.2647, 0.0445, 0.0569, 0.1361, 0.1669, 0.0991, 0.0190, 0.2127)$$

D- Poids des indicateurs liés à la bonne gouvernance locale

L'ordre des préférences des indicateurs liés à la bonne gouvernance locale est le suivant: Les revenus formels, la participation des citoyens aux processus de prise de décision, la décentralisation des collectivités locales, le niveau des recettes et dépenses des collectivités locales, la promotion de la culture locale, l'intégration de la femme à la vie économique et sociale, la transparence dans la gestion des affaires publiques, les conditions sociales et la sécurité, la désintégration sociale, les revenus informels et en dernier la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés. La matrice des poids correspondante est la suivante :

D04	IND02	IND04	IND07	IND08	IND09	IND10	IND11	IND12	IND13	IND14	IND16
IND02	1	2/9	1/3	1/8	1/5	1/6	1/7	2/5	3/2	2/3	1/4
IND04	2/9	1	3/2	2/5	6/7	2/3	1/2	5/2	7	7/2	7/4
IND07	3	2/3	1	1/5	1/2	2/7	1/4	3/2	5	5/2	6/7
IND08	8	5/2	5	1	2	3/2	6/5	6	9	7	4
IND09	5	7/6	2	1/2	1	4/5	2/3	3	15/2	4	3/2
IND10	6	3/2	7/2	2/3	5/4	1	4/5	9/2	8	11/2	5/2
IND11	7	2	4	5/6	3/2	5/4	1	5	17/2	6	3
IND12	5/2	2/5	2/3	1/6	1/3	2/9	1/5	1	9/2	5/4	1/2
IND13	2/3	1/7	1/5	1/9	2/15	1/8	2/17	2/9	1	1/3	1/6
IND14	3/2	2/7	2/5	1/7	1/4	2/11	1/6	4/5	3	1	1/3
IND16	4	4/7	7/6	1/4	2/3	2/5	1/3	2	6	3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=11,1738 ; \text{CI}=0,0174 ; \text{CR}=0,0115.$$

On a le $CR < 0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0215, 0.0977, 0.0579, 0.2207, 0.1128, 0.1526, 0.1809, 0.0408, 0.0148, 0.0296, 0.0708)

E- Poids des indicateurs liés aux conditions sociales et la lutte contre la pauvreté

L'ordre des préférences décroissant des indicateurs associés aux conditions sociales et la lutte contre la pauvreté est le suivant: La marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés, les conditions sociales et la sécurité, la désintégration sociale, la participation des citoyens aux processus de prise de décision, l'intégration de la femme à la vie économique et sociale, le niveau des recettes et dépenses des collectivités locales, les revenus formels, les revenus informels, les emplois formels, les emplois informels et en dernier la protection des ressources hydriques. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D05	IND01	IND02	IND06	IND07	IND10	IND11	IND09	IND12	IND13	IND14	IND16	IND19
IND01	1	2/5	2	2/3	2/7	1/5	1/4	2/13	1/7	1/6	2/9	9/2
IND02	5/2	1	3	2	2/3	1/4	1/2	1/5	1/6	2/9	1/3	11/2
IND06	1/2	1/3	1	2/5	1/4	1/6	1/5	1/7	1/8	2/13	2/11	4
IND07	3/2	1/2	5/2	1	2/5	2/9	1/3	2/11	2/13	1/5	1/4	5
IND10	7/2	3/2	4	5/2	1	1/3	4/5	2/9	1/5	1/4	1/2	6
IND11	5	4	6	9/2	3	1	5/2	2/3	2/5	5/6	5/4	15/2
IND09	4	2	5	3	5/4	2/5	1	3/7	1/4	1/3	2/3	13/2
IND12	13/2	5	7	11/2	9/2	3/2	7/3	1	2/3	5/4	5/2	17/2
IND13	7	6	8	13/2	5	5/2	4	3/2	1	2	3	9
IND14	6	9/2	13/2	5	4	6/5	3	4/5	1/2	1	2	8
IND16	9/2	3	11/2	4	2	4/5	3/2	2/5	1/3	1/2	1	7
IND19	2/9	2/11	1/4	1/5	1/6	2/15	2/13	2/17	1/9	1/8	1/7	1

$\lambda_{Max}=12,5808$; $CI=0,0528$; $CR=0,0357$.

On a le $CR < 0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0248,0.0415,0.0193,0.0305,0.0547,0.1214, 0.0692,0.1661, 0.2208, 0.1475, 0.0925, 0.0117)

F- Poids des indicateurs associés au domaine technologique

L'ordre des préférences des indicateurs associés au domaine technologique est le suivant: le partenariat entre l'université et les entreprises locales, la qualité du territoire de la wilaya de Bejaïa, les entraves à l'investissement et en dernier la décentralisation des collectivités locales. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D06	IND15	IND16	IND03	IND21
IND15	1	9	3	5
IND16	1/9	1	1/5	1/3
IND03	1/3	5	1	3
IND21	1/5	3	1/3	1

$\lambda_{Max}=4,0763$; $CI=0,0254$; $CR=0,0283$

$CR < 0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :
(0.5806, 0.0499, 0.2554, 0.1141)

G- Poids des indicateurs liés à la promotion de la cause de la femme

L'ordre de préférence décroissant des indicateurs associés au domaine de la promotion de la cause de la femme est le suivant : L'intégration de la femme à la vie économique et sociale, la désintégration sociale, la participation des citoyens aux processus de prise de décision, les revenus formels, le niveau de la culture offerte à la population locale, les revenus informels, la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés et en dernier la promotion de la culture locale. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D07	IND02	IND04	IND05	IND07	IND11	IND13	IND14	IND16
IND02	1	7/2	6/5	3/2	5/6	3	1/2	1/3
IND04	2/7	1	1/3	2/5	1/5	1/2	1/7	1/9
IND05	5/6	3	1	5/4	4/5	5/2	1/3	1/4
IND07	2/3	5/2	4/5	1	1/3	3/2	1/5	1/6
IND11	6/5	5	5/4	3	1	4	4/5	2/3
IND13	1/3	2	2/5	2/3	1/4	1	1/6	1/7
IND14	2	7	3	5	5/4	6	1	4/5
IND16	3	9	4	6	3/2	7	5/4	1

$\lambda_{Max}=8,0917$; $CI=0,0131$; $CR=0,0093$

On a le $CR < 0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.1064, 0.0282, 0.0876, 0.0590, 0.1546, 0.0402, 0.2308, 0.2932)

H- Poids des indicateurs associés à la protection de l'environnement

L'ordre des préférences des indicateurs associés à la protection de l'environnement est le suivant : La protection des ressources hydriques, la protection de la faune et de la flore, la protection de la mer et des zones côtières, la lutte contre la pollution atmosphérique, les revenus formels, la qualité du territoire de Bejaïa, les conditions sociales et la sécurité, le niveau de la culture offerte à la population locale et en dernier la décentralisation des collectivités locales. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

D08	IND03	IND05	IND10	IND12	IND17	IND19	IND18	IND02	IND20
IND03	1	3	9/2	3/2	1/2	1/5	2/5	4/5	1/4
IND05	1/3	1	6/5	2/5	2/9	1/8	1/5	1/4	1/7
IND10	2/9	5.6	1	1/3	1/6	1/9	1/7	1/5	1/8
IND12	2/3	5/2	3	1	2/5	1/7	1/3	1/2	1/5
IND17	2	9/2	6	5/2	1	1/3	2/3	5/4	1/2
IND19	5	8	9	7	3	1	2	4	5/4
IND18	5/2	5	7	3	3/2	1/2	1	2	2/3
IND02	5/4	4	5	2	4/5	1/4	1/2	1	1/3
IND20	4	7	8	5	2	4/5	3/2	3	1

$\lambda_{Max}=9,1216$; $CI=0,0152$; $CR=0,0105$

On a le $CR < 0,10$. L'estimation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :
 (0.0656, 0.0255, 0.0205, 0.0478, 0.1101, 0.2814, 0.1475, 0.0845, 0.2171)

4- Mesures des poids des éléments du niveau 5

A- Poids des indices liés aux emplois formels

L'ordre des préférences des indices associés aux emplois formels est le suivant: Les emplois industriels, les emplois commerciaux, les revenus industriels, les revenus commerciaux, l'existence du foncier, les entraves financières, l'existence de l'infrastructure de base, la création d'un milieu innovateur, les revenus touristiques, les emplois touristiques, l'existence de ressources naturelles et en dernier les emplois agricoles. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND01	I01	I02	I03	I05	I06	I07	I08	I09	I10	I11	I12	I16
I01	1	7	9	5/4	6	3/2	8	5	4	5/2	3	6/5
I02	1/7	1	4	2/11	2/5	1/5	3	1/3	2/7	2/9	1/4	1/6
I03	1/9	1/4	1	1/8	2/9	2/15	1/3	1/5	2/11	1/7	1/6	2/17
I05	4/5	11/2	8	1	9/2	7/6	13/2	7/2	5/2	6/5	2	5/6
I06	1/6	5/2	9/2	2/9	1	1/4	7/2	1/2	2/5	2/7	1/3	1/5
I07	2/3	5	15/2	6/7	4	1	6	3	2	7/6	3/2	4/5
I08	1/8	1/3	3	2/13	2/7	1/6	1	1/4	2/9	2/11	1/5	1/6
I09	1/5	3	5	2/7	2	1/3	4	1	2/3	2/5	1/2	1/4
I10	1/4	7/2	11/2	2/5	5/2	1/2	9/2	3/2	1	2/3	5/6	1/3
I11	2/5	9/2	7	5/6	7/2	6/7	11/2	5/2	3/2	1	7/6	2/3
I12	1/3	4	6	1/2	3	2/3	5	2	6/5	6/7	1	2/5
I16	5/6	6	17/2	6/5	5	5/4	6	4	3	3/2	5/2	1

$$\lambda_{Max}=12,4407 ; CI=0,0401 ; CR=0,0271$$

On a le $CR < 0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :
 (0.1936, 0.0263, 0.0126, 0.1380, 0.0366, 0.1203, 0.0184, 0.0499, 0.0665, 0.1009, 0.0808, 0.1563)

B- Poids des indices liés aux revenus formels

L'ordre des préférences des indices liés aux revenus formels est le suivant: Les revenus industriels, les revenus commerciaux, les revenus touristiques, les revenus agricoles, les revenus des achats et ventes dans les rues, les revenus du travail au noir, la fixation des taux d'impositions par les collectivités locales, les emplois industriels, les emplois commerciaux, les emplois touristiques, les emplois agricoles et en dernier les revenus du travail à domicile. La matrice des poids correspondante est donnée par le tableau suivant :

IND02	I01	I02	I03	I05	I06	I07	I13	I14	I15	I16	I17	I18
I01	1	4	9/2	2/11	2/9	1/5	11/2	1/3	2/7	5/2	1/4	2/5
I02	1/4	1	7/2	2/15	2/13	1/7	9/2	1/5	2/11	1/3	1/6	2/9
I03	2/9	2/7	1	1/8	1/7	2/15	4	2/11	1/6	1/4	2/13	1/5
I05	11/2	15/2	8	1	3	5/2	9	9/2	4	6	7/2	5
I06	9/2	13/2	7	1/3	1	1/2	8	7/2	3	5	3/2	4
I07	5	7	15/2	2/5	2	1	17/2	4	7/2	11/2	3	9/2
I13	2/11	2/9	1/4	1/9	1/8	2/17	1	2/13	1/7	1/5	2/15	1/6
I14	3	5	11/2	2/9	2/7	1/4	13/2	1	5/6	7/2	2/5	5/4
I15	7/2	11/2	6	1/4	1/3	2/7	7	6/5	1	4	2/3	3
I16	2/5	3	4	1/6	1/5	2/11	5	2/7	1/4	1	2/9	1/3
I17	4	6	13/2	2/7	2/3	1/3	15/2	5/2	3/2	9/2	1	7/2
I18	5/2	9/2	5	1/5	1/4	2/9	6	4/5	1/3	3	2/7	1

$$\lambda_{\text{Max}}=13,2797 ; \text{CI}=0,1163 ; \text{CR}=0,0786$$

On a le $\text{CR}<0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0410, 0.0215, 0.0159, 0.2418, 0.1401, 0.1833, 0.0109, 0.0668, 0.0843, 0.0312, 0.1082, 0.0549)

C- Poids des indices liés à la qualité du territoire de la wilaya de Bejaïa

L'ordre des préférences des indices liés à la qualité du territoire de la wilaya de Bejaïa est le suivant: L'existence du foncier, la capacité du milieu local à s'adapter aux changements venant de l'extérieur, la violence, la création d'un milieu innovateur, l'existence de l'infrastructure de base, la formation d'une main d'œuvre adaptée au marché du travail local, plus de prise de décision par les collectivités locales, l'existence de l'infrastructure culturelle, l'intensification des relations entre les entreprises locales et les réseaux d'innovations mondiaux, le niveau de l'épargne locale, l'existence des ressources naturelles et en dernier la criminalité. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND03	I08	I09	I10	I11	I20	I21	I22	I23	I24	I25	I26	I57
I08	1	2/11	2/9	2/15	2/13	7/4	2/5	2/3	1/3	1/6	2/7	1/2
I09	11/2	1	3/2	1/3	4/5	6	3	5	5/2	5/6	7/4	7/2
I10	9/2	2/3	1	2/7	2/5	5	7/4	4	3/2	2/3	5/4	3
I11	15/2	3	7/2	1	5/4	8	5	7	9/2	3/2	4	13/2
I20	13/2	5/4	5/2	4/5	1	7	4	6	7/2	7/6	3	5
I21	4/7	1/6	1/5	1/8	1/7	1	1/3	1/2	2/7	2/13	1/4	2/5
I22	5/2	1/3	4/7	1/5	1/4	3	1	3/2	4/5	2/7	2/3	5/4
I23	3/2	1/5	1/4	1/7	1/6	2	2/3	1	1/2	2/11	2/5	4/5
I24	3	2/5	2/3	2/9	2/7	7/2	5/4	2	1	1/3	5/6	3/2
I25	6	6/5	3/2	2/3	6/7	13/2	7/2	11/2	3	1	5/2	9/2
I26	7/2	4/7	4/5	1/4	1/3	4	3/2	5/2	6/5	2/5	1	7/4
I57	2	2/7	1/3	2/13	1/5	5/2	4/5	5/4	2/3	2/9	4/7	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,1454 ; \text{CI}=0,0132 ; \text{CR}=0,0089$$

On a le $\text{CR}<0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0215, 0.1180, 0.0845, 0.2252, 0.1671, 0.0176, 0.0441, 0.0276, 0.0530, 0.1425, 0.0637, 0.0350)

D- Poids des indices liés à la promotion de la culture locale

L'ordre des préférences des indices attachés à la promotion de la culture locale est le suivant: Le niveau d'encadrement des associations culturelles, la préservation des valeurs morales locales, la perte des liens de solidarité familiaux, la perte de la dignité, l'ouverture culturelle de Bejaïa, le travail à domicile, la perte d'espoir chez les jeunes, la participation des citoyens à l'élaboration des projets, l'engagement financier de la population dans le financement du mouvement associatif et en dernier le nombre des associations culturelles. La matrices des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND04	I28	I29	I30	I31	I32	I33	I34	I35	I36	I37
I28	1	1/9	1/6	1/8	2/3	1/7	2/15	1/5	1/3	1/4
I29	9	1	7/2	6/5	8	3	3/2	4	7	5
I30	6	2/7	1	1/3	4	1/2	2/5	6/5	3	3/2
I31	8	5/6	3	1	7	3/2	7/6	7/2	6	9/2
I32	3/2	1/8	1/4	1/7	1	1/6	2/13	2/7	1/2	1/3
I33	7	1/3	2	2/3	6	1	4/5	5/2	5	3
I34	15/2	2/3	5/2	6/7	13/2	2/5	1	3	11/2	4
I35	5	1/4	5/6	2/7	7/2	2/5	1/3	1	2	6/5
I36	3	1/7	1/3	1/6	2	1/5	2/11	1/2	1	4/5
I37	4	1/5	2/3	2/9	3	1/3	1/4	5/6	5/4	1

$$\lambda_{Max}=10,1257 ; CI=0,0140 ; CR=0,0094$$

On a le $CR < 0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0172, 0.2450, 0.0783, 0.1950, 0.0223, 0.1352, 0.1577, 0.0639, 0.0348, 0.0506)

E- Poids des indices liés au niveau de la culture offerte à la population locale

L'ordre des préférences des indices liés au niveau de la culture offerte à la population locale est le suivant : L'existence de l'infrastructure culturelle, l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles, plus de prise de décision par les collectivités locales, la perte d'espoir chez les jeunes, le niveau d'alphabétisation des femmes, les dépenses en faveur des citoyens, les fonds venant des organismes centraux, les revenus industriels, les revenus touristiques, les revenus agricoles et en dernier les insuffisances des aides aux personnes pauvres.

La matrice des poids accordés aux préférences est donnée dans le tableau suivant :

IND05	I05	I06	I17	I37	I22	I39	I40	I41	I42	I43	I24
I05	1	5/2	4	1/4	1/6	1/5	9/2	1/2	5/6	1/3	2/9
I06	2/5	1	3	1/5	1/7	1/6	4	2/7	1/3	1/4	2/11
I17	1/4	1/3	1	1/6	1/8	1/7	3	1/5	2/9	2/11	2/13
I37	4	5	6	1	1/3	2/3	7	2	3	3/2	5/6
I22	6	7	8	3	1	3/2	9	4	5	7/2	5/2
I39	5	6	7	3/2	2/3	1	17/2	3	4	5/2	5/4
I40	2/9	1/4	1/3	1/7	1/9	2/17	1	2/11	1/5	1/6	2/15
I41	2	7/2	5	1/2	1/4	1/3	11/2	1	5/4	2/3	2/5
I42	6/5	3	9/2	1/3	1/5	1/4	5	5/4	1	4/5	2/7
I43	3	4	11/2	2/3	2/7	2/5	6	3/2	5/4	1	1/2
I24	9/2	11/2	13/2	5/6	5/2	5/4	15/2	5/2	7/2	2	1

$$\lambda_{\text{Max}}=11,8941 ; \text{CI}=0,0894 ; \text{CR}=0,0592$$

On a le $\text{CR}<0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.0172, 0.2450, 0.0783, 0.1950, 0.0223, 0.1352, 0.1577, 0.0639, 0.0348, 0.0506)$$

F- Poids des indices liés aux emplois informels

L'ordre des préférences des indices liés aux emplois informels est le suivant : Les achats et reventes dans les rues, le travail au noir, le travail à domicile, les emplois agricoles, les emplois industriels, les emplois touristiques, les revenus touristiques, les revenus agricoles, les revenus des achats et reventes dans les rues, les revenus du travail au noir, les insuffisances des aides aux personnes pauvres et en dernier les revenus du travail à domicile. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND06	I01	I02	I03	I06	I13	I14	I15	I17	I35	I44	I45	I40
I01	1	3/2	4/5	2	6	7/2	3	5/2	1/2	1/3	2/7	11/2
I02	2/3	1	1/2	5/4	11/2	3	2	3/2	2/5	2/7	1/4	5
I03	5/4	2	1	5/2	13/2	4	7/2	3	2/3	2/5	1/3	6
I06	1/2	4/5	2/5	1	5	2	5/4	6/5	1/3	1/4	1/5	4
I13	1/6	2/11	2/13	1/5	1	1/3	2/7	1/4	1/7	1/8	1/9	1/2
I14	2/7	1/3	1/4	1/2	3	1	4/5	2/3	1/5	1/6	1/8	3/2
I15	1/3	1/2	2/7	4/5	7/2	5/4	1	5/6	1/4	1/5	1/7	2
I17	2/5	2/3	1/3	5/6	4	3/2	6/5	1	2/7	2/9	1/6	3
I35	2	5/2	4	8	6	5	9/2	2	1	1/2	2/5	13/2
I44	3	7/2	5/2	4	8	6	5	9/2	2	1	1/2	7
I45	7/2	4	3	5	9	8	7	6	5	2	1	9
I40	2/11	1/5	1/6	1/4	2	2/3	1/2	1/3	2/13	1/7	1/9	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,7112 ; \text{CI}=0,0647 ; \text{CR}=0,0437$$

On a le $\text{CR}<0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.0348, 0.0264, 0.0170, 0.0135, 0.0588, 0.0737, 0.1766, 0.2319, 0.0959, 0.1093, 0.1407, 0.0214)$$

G - Poids des indices liés aux revenus informels

L'ordre des préférences des indices liés aux revenus informels est le suivant: Les revenus agricoles, les revenus commerciaux, les revenus des achat et reventes dans les rues, les revenus du travail au noir, les revenus touristiques, l'existence du foncier, les revenus industriels, les entraves financières, les dépense en faveur des entreprises, la fixation des taux d'impositions par les collectivités locales, la préservation des valeurs morales locales et en dernier les revenus du travail à domicile. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND07	I05	I06	I07	I11	I12	I13	I14	I15	I17	I18	I46	I48
I05	1	2/5	2/11	1/2	5/4	5	1/3	2/9	1/6	7/2	4	5/2
I06	5/2	1	2/7	2	3	6	1/2	1/3	1/4	9/2	11/2	7/2
I07	11/2	7/2	1	5	13/2	17/2	5/2	5/4	5/6	15/2	8	7
I11	2	1/2	1/5	1	5/2	11/2	2/5	1/4	2/11	4	5	3
I12	4/5	1/3	2/13	2/5	1	9/2	2/7	1/5	1/7	5/2	7/2	2
I13	1/5	1/6	2/17	2/11	2/9	1	1/7	1/8	1/9	2/7	1/2	1/4
I14	3	2	2/5	5/2	7/2	7	1	1/2	1/3	5	13/2	4
I15	9/2	3	4/5	4	5	8	2	1	1/2	13/2	7	6
I17	6	4	6/5	11/2	7	9	3	2	1	8	17/2	15/2
I18	2/7	2/9	2/15	1/4	2/5	7/2	1/5	2/13	1/8	1	5/2	4/5
I46	1/4	2/11	1/8	1/5	2/7	2	2/13	1/7	2/17	2/5	1	1/3
I48	2/5	2/7	1/7	1/3	1/2	4	1/4	1/6	2/15	5/4	3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,6272 ; \text{CI}=0,0570 ; \text{CR}=0,0385$$

On a le $\text{CR}<0,10$. La mesure est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0458, 0.0805, 0.1923, 0.0615, 0.0378, 0.0127, 0.1065, 0.1629, 0.2336, 0.0231, 0.0158, 0.0275)

H- Poids des indices liés à la transparence dans la gestion des affaires publiques

L'ordre des préférences des indices associés à la transparence dans la gestion des affaires publiques est le suivant: le contrôle des comptes des collectivités locales, l'organisation d'audits internes pour les collectivités locales, la discrimination dans l'accès aux services publics, l'affichage des marchés publics, la sanction des agents des collectivités locales en cas de faute, le traitement des requêtes des citoyens, les revenus industriels, les revenus commerciaux, les revenus touristiques, les revenus agricoles et en dernier plus de prise de décision par les collectivités locales. La matrice des poids correspondante est donnée dans le tableau suivant :

IND08	I05	I07	I17	I24	I36	I47	I49	I50	I52	I51	I53	I06
I05	1	3/2	7/2	4	1/3	2/7	2/11	2/13	1/4	2/9	1/5	3
I07	2/3	1	5/2	3	2/7	1/4	1/6	1/7	2/9	1/5	2/11	3/2
I17	2/7	2/5	1	2	2/9	1/5	1/7	2/17	2/11	1/6	2/13	1/2
I24	1/4	1/3	1/2	1	1/5	1/6	1/8	1/9	2/13	1/7	2/15	2/5
I36	3	7/2	9/2	5	1	4/5	1/5	1/6	1/2	1/3	1/4	4
I47	7/2	4	5	6	5/4	1	1/4	1/5	4/5	2/3	1/3	9/2
I49	11/2	6	7	8	5	4	1	2/3	5/2	3/2	5/4	13/2
I50	13/2	7	17/2	9	6	5	3/2	1	3	5/2	2	8
I52	4	9/2	11/2	13/2	2	5/4	2/5	1/3	1	5/6	4/5	5
I51	9/2	5	6	7	3	3/2	2/3	2/5	6/5	1	5/6	11/2
I53	5	11/2	13/2	15/2	4	3	4/5	1/2	5/4	6/5	1	6
I06	1/3	2/3	2	5/2	1/4	2/9	2/13	1/8	1/5	2/11	1/6	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,5400 ; \text{CI}=0,0491 ; \text{CR}=0,0332$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0348, 0.0264, 0.0170, 0.0135, 0.0588, 0.0737, 0.1766, 0.2319, 0.0959, 0.1093, 0.1407, 0.0214)

I- Poids des indices liés au niveau des recettes et dépenses des collectivités locales

L'ordre des préférences des indices liés au niveau des recettes et dépenses des collectivités locales est le suivant: Les recettes des domaines publics, les fonds venant des organismes centraux, les dépenses en faveur des entreprises, les dépenses en faveur des citoyens, les revenus industriels, les revenus commerciaux, les revenus touristiques, l'existence du foncier, la violence, la fixation des taux d'imposition par les collectivités locales, plus de prise de décision par les collectivités locales et en dernier les revenus agricoles. La matrice des poids correspondante est la suivante :

IND09	I05	I06	I07	I11	I17	I18	I24	I25	I41	I42	I48	I54
I05	1	7/4	5/4	5/2	6	9/2	11/2	3	5/6	2/5	1/2	1/3
I06	4/7	1	2/3	7/6	4	2	3	5/4	1/3	1/4	2/7	2/9
I07	4/5	3/2	1	2	5	3	4	5/2	2/3	1/3	1/5	1/4
I11	2/5	6/7	1/2	1	7/2	7/4	5/2	7/6	2/7	2/9	1/4	1/5
I17	1/6	1/4	1/5	2/7	1	2/5	1/2	1/3	1/7	2/17	1/8	1/9
I18	2/9	1/2	1/3	4/7	5/2	1	7/6	2/3	2/9	2/13	1/6	1/7
I24	2/11	1/3	1/4	2/5	2	6/7	1	1/2	1/6	2/15	2/13	1/8
I25	1/3	4/5	2/5	6/7	3	3/2	2	1	1/4	2/11	1/5	1/6
I41	6/5	3	3/2	7/2	7	9/2	6	4	1	2/3	4/5	2/5
I42	5/2	4	3	9/2	17/2	13/2	15/2	11/2	3/2	1	6/5	4/5
I48	2	7/2	5	4	8	6	13/2	5	5/4	5/6	1	1/2
I54	3	9/2	4	5	9	7	8	6	5/2	5/4	2	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,2436 ; \text{CI}=0,0221 ; \text{CR}=0,0150$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0893, 0.0469, 0.0670, 0.0398, 0.0145, 0.0249, 0.0201, 0.0336, 0.1144, 0.1732, 0.1598, 0.2166)

J- Poids des indices liés à la décentralisation des collectivités locales

L'ordre des préférences décroissant des indices liés à la décentralisation des collectivités locales est le suivant: Plus de prise de décision par les collectivités locales, la gestion des politiques du développement local par les collectivités locales, la fixation des taux d'impositions par les collectivités locales, les possibilités d'emprunts pour les collectivités locales, la participation des citoyens à l'élaboration des projets, le traitement des requêtes des citoyens et en dernier les fonds venant des organismes centraux. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND10	I24	I18	I47	I55	56	I42	I36
I24	1	3	7	3/2	4	9	5
I18	1/3	1	9/2	1/2	5/4	5	2
I47	1/7	2/9	1	1/6	1/3	1/2	2/3
I55	2/3	2	6	1	5/2	7	3
56	1/4	4/5	3	2/5	1	4	3/2
I42	1/9	1/5	2	1/7	1/4	1	1/3
I36	1/5	1/2	3/2	1/3	2/3	3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=7,1689 ; \text{CI}=0,0281 ; \text{CR}=0,0213.$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0.3561, 0.1424, 0.0370, 0.2434, 0.1090, 0.0371, 0.0751)$$

K- Poids des indices liés à la participation des citoyens aux processus de prise de décision

L'ordre des préférences des indices liés à la participation des citoyens aux processus de prise de décision est le suivant: La participation des citoyens à l'élaboration des projets, le traitement des requêtes des citoyens, la discrimination dans l'accès aux services publics, le meilleur accueil des citoyens au niveau des administrations publiques, plus de prise de décision par les collectivités locales, la participation des femmes aux assemblées élues locales, le respect des libertés fondamentales des femmes, la discrimination entre homme et femme et en dernier la préservation des valeurs morales locales. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND11	I36	I31	I24	I59	I53	I61	I62	I63	I47
I36	1	9	11/2	3	3/2	13/2	8	7	6/5
I31	1/9	1	1/6	1/7	2/15	1/5	1/3	1/4	1/8
I24	2/11	6	1	2/3	1/2	3/2	9/2	4	1/4
I59	1/3	7	3/2	1	7/8	2	5	9/2	4/5
I53	2/3	15/2	2	8/7	1	5/2	13/2	5	6/7
I61	2/13	5	2/3	1/2	2/5	1	3	2	1/5
I62	1/8	3	2/9	1/5	2/13	1/3	1	4/5	1/7
I63	1/7	4	1/4	2/9	1/5	1/2	5/4	1	1/6
I47	6/5	8	4	5/4	7/6	5	7	6	1

$$\lambda_{\text{Max}}=9,4205 ; \text{CI}=0,0526 ; \text{CR}=0,0362$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.2775, 0.0167, 0.0850, 0.1256, 0.1555, 0.0596, 0.0274, 0.0341, 0.2185)

L- Poids des indices liés aux conditions sociales et la sécurité

L'ordre des préférences des indices associés aux conditions sociales et la sécurité est le suivant : La violence, la mortalité infantile, la criminalité, la discrimination dans l'accès aux services publics, les dépenses en faveur des citoyens, les insuffisances des aides aux personnes pauvres, les revenus agricoles, les revenus des achats et reventes dans les rues, les revenus du travail à domicile, les revenus du travail au noir, et en dernier les revenus touristiques .La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND12	I06	I07	I13	I14	I15	I17	I21	I25	I41	I60	I64	I40
I06	1	2	2/5	1/2	1/3	2/7	1/6	1/8	1/5	2/11	2/15	2/9
I06	1/2	1	1/3	2/5	2/7	1/4	1/7	1/9	1/6	2/13	2/17	1/5
I13	5/2	3	1	6/5	4/5	3/4	1/3	1/5	2/5	2/7	1/4	2/3
I14	2	5/2	5/6	1	3/4	2/3	2/9	1/6	1/3	1/4	1/5	1/2
I15	3	7/2	5/4	4/3	1	5/6	2/5	2/9	1/2	2/5	2/7	4/5
I17	7/2	4	4/3	3/2	6/5	1	1/3	1/4	2/3	4/7	2/5	7/8
I21	6	7	3	9/2	3	2	1	1/2	5/4	7/6	5/6	3/2
I25	8	9	5	6	9/2	4	2	1	3	5/2	7/4	7/2
I41	5	6	5/2	3	2	3/2	4/5	1/3	1	5/6	2/3	8/7
I60	11/2	13/2	7/2	4	5/2	7/4	6/7	2/5	6/5	1	4/5	3/2
I64	15/2	17/2	4	5	7/2	5/2	6/5	4/7	3/2	5/4	1	2
I40	9/2	5	3/2	2	5/4	8/7	2/3	2/7	7/8	1/2	1/2	1

$\lambda_{Max}=12,1015$; $CI=0,0092$; $CR=0,0062$

On a le $CR < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0201, 0.0157, 0.0419, 0.0344, 0.0500, 0.0585, 0.1239, 0.2259, 0.0939, 0.1137, 0.1489, 0.0730)

M- Poids des indices liés à la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés

L'ordre des préférences des indices liés à la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés est le suivant : La discrimination dans l'accès aux services publics, l'insuffisance des aides aux personnes pauvres, la discrimination dans l'accès aux services sociaux de base, la perte des liens de solidarité familiaux, la perte de la dignité, la participation des citoyens à l'élaboration des projets, le traitement des requêtes des citoyens, la perte d'espoir chez les jeunes, le meilleur accueil des citoyens au niveau des administrations publiques, les dépenses en faveur des citoyens et en dernier le problème de nuptialité. La matrice des poids accordés aux préférences est donnée dans le tableau suivant :

IND13	I33	I34	I36	I37	I40	I41	I47	I59	I53	I66	I60
I33	1	7/8	5/4	5/2	1/2	5	3/2	7/2	2/5	6	4/7
I34	8/7	1	7/4	3	2/3	11/2	2	4	1/2	13/2	4/5
I36	4/5	4/7	1	2	2/5	9/2	6/5	3	1/3	5	1/2
I37	2/5	1/3	1/2	1	1/4	5/2	3/4	3/2	1/5	3	2/7
I40	2	3/2	5/2	4	1	6	3	5	4/5	8	6/5
I41	1/5	2/11	2/9	2/5	1/6	1	1/3	1/2	1/7	2	1/5
I47	2/3	1/2	5/6	4/3	1/3	3	1	2	1/4	4	2/5
I59	2/7	1/4	1/3	2/3	1/5	2	1/2	1	1/6	5/2	1/5
I53	5/2	2	3	5	5/4	7	4	6	1	9	3/2
I66	1/6	2/13	1/5	1/3	1/8	1/2	1/4	2/5	1/9	1	1/7
I60	7/4	5/4	2	7/2	5/6	5	5/2	5	2/3	7	1

$$\lambda_{\text{Max}}=11,1901; \text{CI}=0,0190; \text{CR}=0,0126$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0,0998, 0,1213, 0,0817, 0,0439, 0,1682, 0,0230, 0,0608, 0,0318, 0,2089, 0,0167, 0,1438)$$

N- Poids des indices liés à la désintégration sociale

L'ordre des préférences des indices liés à la désintégration sociale est le suivant: La perte d'espoir chez les jeunes, la perte des liens de solidarité familiaux, la perte de la dignité, la préservation des valeurs morales locales, la participation des citoyens à l'élaboration des projets, la violence, la discrimination dans l'accès aux services sociaux de base, les revenus du travail à domicile, les revenus du travail au noir, les revenus agricoles, la criminalité et en dernier les revenus touristiques. La matrice des poids correspondante est la suivante :

IND14	I06	I13	I14	I21	I17	I25	I31	I33	I36	I37	I34	I60
I06	1	1/4	1/3	1/2	2/5	1/5	2/13	1/7	1/6	1/9	1/8	2/9
I13	4	1	3/2	3	2	1/2	2/7	2/9	1/3	5/6	1/5	2/3
I14	3	2/3	1	5/2	6/5	2/5	1/4	1/5	2/7	1/7	2/13	1/2
I21	2	1/3	2/5	1	1/2	1/4	2/11	1/6	1/5	2/17	2/15	2/7
I17	5/2	1/2	5/6	2	1	1/3	1/5	2/11	2/9	1/8	1/7	2/5
I25	5	2	5/2	4	3	1	4/5	1/2	5/6	1/4	1/3	3/2
I31	13/2	7/2	4	11/2	5	5/4	1	7/8	7/6	2/5	2/3	3
I33	7	9/2	5	6	11/2	2	8/7	1	4/3	1/2	4/5	7
I36	6	3	7/2	5	9/2	6/5	6/7	3/4	1	1/3	1/2	5/2
I37	9	6/5	7	17/2	8	4	5/2	2	3	1	3/2	5
I34	8	5	13/2	15/2	7	3	3/2	5/4	2	2/3	1	9/2
I60	9/2	3/2	2	7/2	5/2	2/3	1/3	1/7	2/5	1/5	2/9	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,5323 ; \text{CI}=0,04841 ; \text{CR}=0,0327$$

On a le $\text{CR}<0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0,0145, 0,0506, 0,0302, 0,0186, 0,0251, 0,0717, 0,1124, 0,1484, 0,0972, 0,2097, 0,1735, 0,0481)$$

O- Poids des indices liés au partenariat entre l'université et les entreprises locales

L'ordre des préférences des indices liés au partenariat entre l'université et les entreprises locales est le suivant: L'association entre l'universités et entreprises locales pour adapter les technologies importées, la création des laboratoires de recherche mixtes entre les entreprises locales et l'université, l'offre des programmes de perfectionnements pour les employés des entreprises locales, le recrutement des diplômés par les entreprises locales, la formation d'une main d'œuvre adaptée au marché de travail local, l'intensification des relations entre les entreprises locales et les réseaux d'innovations mondiaux et enfin les dépenses en faveur des entreprises. La matrice des poids des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND15	I04	I26	I68	I69	I70	I38	I48	I57
I04	1	7/6	1/3	1/2	2/5	4/5	5/2	3/2
I26	6/7	1	¼	2/5	1/3	2/3	2	5/4
I68	3	4	1	3/2	5/4	2	7	5
I69	2	5/2	2/3	1	5/6	7/6	7/2	3
I70	5/2	3	4/5	6/5	1	3/2	5	4
I38	5/4	3/2	½	6/7	2/3	1	3	2
I48	2/5	½	1/7	2/7	1/5	1/3	1	2/3
I57	2/3	4/5	1/5	1/3	¼	½	3/2	1

$$\lambda_{\text{Max}}=8,0229; CI=0,0033 ; CR=0,0023$$

On a le $CR < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences. Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

$$(0,0868, 0,0712, 0,2611, 0,1621, 0,2038, 0,1207, 0,0387, 0,0556)$$

P- Poids des indices liés à l'intégration de la femme à la vie économique et sociale

L'ordre des préférences des indices associés à l'intégration de la femme à la vie économique et sociale est le suivant: L'accès des femmes aux postes de responsabilités, la participation des femmes aux assemblés élues locales, le respect des libertés fondamentales des femmes, le niveau d'alphabétisation des femmes, la violence, le problème de nuptialité, la discrimination entre homme et femme, la préservation des valeurs morales locales, la perte de la dignité, la discrimination dans l'accès aux services publics et enfin la criminalité. La matrice des poids attribués aux préférences est la suivante :

IND16	I21	I25	I31	I33	I43	I53	I63	I66	I71	I61	I62
I21	1	1/5	1/3	2/5	2/11	1/2	2/15	1/4	1/9	2/17	2/7
I25	5	1	2	5/2	6/7	4	2/3	6/5	1/3	2/5	5/4
I31	3	½	1	6/5	2/5	2	¼	2/3	1/6	2/11	4/5
I33	5/2	2/5	5/6	1	1/3	3/2	1/5	½	1/7	2/13	¾
I43	11/2	7/6	5/2	3	1	9/2	4/5	5/4	2/5	½	3/2
I53	2	¼	½	2/3	2/9	1	2/13	2/7	1/8	1/7	1/3
I63	15/2	3/2	4	5	5/4	13/2	1	3	½	2/3	7/2
I66	4	5/6	3/2	2	4/5	7/2	1/3	1	¼	2/7	7/6
I71	9	3	6	7	5/2	8	2	4	1	6/5	5
I61	17/2	5/2	11/2	13/2	2	7	3/2	7/2	5/6	1	9/2
I62	7/2	4/5	5/4	4/3	2/3	3	2/7	6/7	1/5	2/9	1

$$\lambda_{\text{Max}} = 11,1272 ; \text{CI} = 0,0127 ; \text{CR} = 0,0084$$

On a le $\text{CR} < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0172, 0.0824, 0.0414, 0.0341, 0.0966, 0.0235, 0.1480, 0.0648, 0.2357, 0.2022, 0.0541)

Q- Poids des indices liés à la réduction de la pollution atmosphérique

L'ordre des préférences des indices attachés à la réduction de la pollution atmosphérique est le suivant: Le traitement des eaux usées, les revenus industriels, l'élimination des déchets solides, la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral, la réduction de la pollution de l'air, la densité des réseaux de transport et enfin la lutte contre les feux de forêts. La matrice des poids attribués aux préférences est la suivante :

IND17	I73	I74	I75	I82	I77	I78	I05
I73	1	1/5	1/2	2/3	3	5/2	1/3
I74	5	1	3	4	9	7	2
I75	2	1/3	1	3/2	5	4	1/2
I82	3/2	1/4	2/3	1	4	3	2/5
I77	1/3	1/9	1/5	1/4	1	2/5	1/7
I78	2/5	1/7	1/4	1/3	5/2	1	1/5
I05	3	1/2	2	5/2	7	5	1

$$\lambda_{\text{Max}} = 7,1195 ; \text{CI} = 0,0199 ; \text{CR} = 0,0151$$

On a le $\text{CR} < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0798, 0.3711, 0.1429, 0.1055, 0.0283, 0.0445, 0.2279)

R- Poids des indices liés à la protection de la mer et les zones côtières

L'ordre des préférences des indices associés à la protection de la mer et zones côtières est le suivant: La réduction des versements des eaux usées dans la mer, la lutte contre l'exploitation du sable de la mer, la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral, les revenus industriels, l'élimination des rejets des déchets toxiques dans la mer, la création de laboratoires de recherche mixtes entre l'université et les entreprises locales et enfin la réduction de l'exploitation des ressources maritimes. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND18	I79	I80	I81	I82	I83	I05	I70
I79	1	1/5	1/9	1/6	1/7	2/11	1/4
I80	5	1	1/6	1/4	1/5	1/3	5/2
I81	9	6	1	3	2	5	7
I82	6	4	1/3	1	2/5	3/2	5
I83	7	5	1/2	5/2	1	3	6
I05	11/2	3/1	1/5	2/3	1/3	1	9/2
I70	4	2/5	1/7	1/5	1/6	2/9	1

$$\lambda_{\text{Max}} = 7,4890 ; \text{CI} = 0,0815 ; \text{CR} = 0,0617$$

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0222, 0.0613, 0.3646, 0.1498, 0.2472, 0.1145, 0.0404)

S- Poids des indices liés à la protection des ressources hydriques

L'ordre des préférences des indices attachés à la protection des ressources hydriques est le suivant: La réduction des prélèvements sur les ressources en eau, les revenus industriels, le rationnement de la consommation de l'eau à usage domestique et en dernier la lutte contre l'exploitation du sable des rivières. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND19	I84	I85	I86	I05
I84	1	2	3	3/2
I85	1/2	1	3/2	4/5
I86	1/3	2/3	1	1/2
I05	2/3	5/4	2	1

$\lambda_{Max}=4,0005$; $CI=0,0002$; $CR=0,0002$

On a le $CR < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.4004, 0.2035, 0.1335, 0.2627)

T- Poids des indices liés à la protection de la faune et de la flore

L'ordre des préférences des indices liés à la protection de la faune et de la flore est le suivant: La lutte contre les feux des forêts, la lutte contre le déboisement, la protection de la biodiversité, les revenus industriels, les revenus agricoles, l'entretien des paysages pittoresques, la création des espaces verts et en dernier les plantations des arbres le long des rues. La matrice des poids attribués aux préférences est la suivante :

IND20	I88	I89	I90	I91	I92	I77	I05	I06
I88	1	1/8	1/2	4/5	1/7	1/9	1/6	1/5
I89	8	1	5	6	6/5	4/5	5/2	4
I90	2	1/5	1	3/2	2/9	1/6	1/4	2/7
I91	5/4	1/6	2/3	1	2/11	1/7	1/5	2/3
I92	7	5/6	9/2	11/2	1	2/3	3/2	2
I77	9	5/4	6	7	3/2	1	3	5
I05	6	2/5	4	5	2/3	1/3	1	5/4
I06	5	1/4	7/2	3/2	1/2	1/5	4/5	1

$\lambda_{Max}=8,2078$; $CI=0,0297$; $CR=0,0211$

On a le $CR < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.0237, 0.2335, 0.0399, 0.0346, 0.1767, 0.2837, 0.1230, 0.0849)

U- Poids des indices liés aux entraves à l'investissement

L'ordre des préférences des indices associés aux entraves à l'investissement est le suivant: L'existence du foncier, la concurrence des produits étrangers, les entraves financières, la concurrence du secteur informel, le système fiscal est pénalisant, la concurrence entre entreprises déjà installées, les dépenses en faveurs des entreprises, la création d'un milieu innovateur, la formation d'une main d'œuvre adaptée au marché de travail local, la violence, l'existence de l'infrastructure de base et en dernier l'existence des ressources naturelles. La matrice des poids accordés aux préférences est la suivante :

IND21	I11	I12	I09	I10	I25	I94	I95	I58	I08	I48	I67	I26
I11	1	2	5	8	7	5/2	4/3	3	9	9/2	4	6
I12	1/2	1	3	6	11/2	5/4	2/3	3/2	15/2	5/2	2	5
I09	1/5	1/3	1	5/2	4/3	2/5	1/4	2/3	9/2	6/7	5/6	6/5
I10	1/8	1/6	2/5	1	2/3	1/5	1/7	1/4	5/2	1/3	2/7	1/2
I25	1/7	2/11	3/4	3/2	1	2/9	2/13	1/3	3	1/2	2/5	6/7
I94	2/5	4/5	5/2	5	9/2	1	1/2	7/6	7	2	5/4	4
I95	3/4	3/2	4	7	13/2	2	1	5/2	8	7/2	3	11/2
I58	1/3	2/3	3/2	4	3	6/7	2/5	1	13/2	5/4	6/5	2
I08	1/9	2/15	2/9	2/5	1/3	1/7	1/8	2/13	1	1/5	1/6	2/7
I48	2/3	2/5	7/6	3	2	1/2	2/7	4/5	5	1	6/7	5/4
I67	1/4	1/2	6/5	7/2	5/2	4/5	1/3	5/6	6	7/6	1	3/2
I26	1/6	1/5	5/6	2	7/6	1/4	2/11	1/2	7/2	4/5	2/3	1

$$\lambda_{\text{Max}}=12,1902 ; \text{CI}=0,0173 ; \text{CR}=0,0117$$

On a le $\text{CR} < 0,10$. L'évaluation est consistante, nous acceptons notre jugement des préférences.

Le vecteur des priorités associé à λ_{Max} est le suivant :

(0.2243, 0.1334, 0.0480, 0.0221, 0.0297, 0.1062, 0.1819, 0.0798, 0.0139, 0.0561, 0.0670, 0.0376)

Enfin, nous devons attirer l'attention que les poids accordés aux éléments associés à chaque élément d'un niveau supérieur sont en partie fondés sur la vision des différents acteurs interviewés et en partie sur notre connaissance de la réalité. Ces évaluations restent relatives. Cependant, s'il existe une base de donnée pour quantifier les indices, nous pouvons mesurer les poids sur la base des rapports entre ces indices et la quantification des préférences sera plus objective.

CHAPITRE 6 : PRESENTATION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de la simulation faite sur la base des matrices des poids des préférences construites dans le chapitre précédent.

Ce chapitre est composé de deux sous chapitres. Dans le premier, nous présenterons les impacts des éléments d'un niveau inférieur sur chacun des éléments d'un niveau supérieur. Dans le second, nous présenterons les contributions des éléments de chaque niveau dans le développement local.

1- Influences des éléments d'un niveau inférieur sur les éléments d'un niveau supérieur

1.1- Influences des indices sur les indicateurs (niveau 5/ niveau 4)

Les influences des indices sur un indicateur sont données par le vecteur des priorités de la matrice des comparaisons associée à l'indicateur considéré.

- **Les influences sur les emplois formels**

Les influences des principaux indices sur les emplois formels sont les suivantes : 18,36% pour les emplois industriels, 15,63% pour les emplois commerciaux, 13,80% pour les revenus industriels, 12,03% pour les revenus commerciaux, 10,09% pour l'existence du foncier et 8,08% pour les entraves financières à l'investissement.

IND1	NVMAX	TAUX
I1	0.1936	19.36
I16	0.1563	15.63
I5	0.1380	13.80
I7	0.1203	12.03
I11	0.1090	10.90
I12	0.0808	8.08
I10	0.0665	6.65
I9	0.0499	4.99
I6	0.0366	3.66
I2	0.0263	2.63
I8	0.0184	1.84
I3	0.0126	1.26

- **Les Influences sur les revenus formels**

Les contributions des principaux indices dans les revenus formels sont les suivantes : 24,18% pour les revenus industriels, 24,01% pour les revenus touristiques, 18,33% pour les revenus commerciaux, 10,82% pour les revenus agricoles et 8,43% pour les revenus des achats et reventes dans les rues.

IND2	NVMAX	TAUX
I5	0.2418	24.18
I6	0.2401	24.01
I7	0.1833	18.33
I17	0.1082	10.82
I15	0.0843	8.43
I14	0.0668	6.68
I18	0.0549	5.49
I1	0.0410	4.10
I16	0.0312	3.12
I2	0.0215	2.15
I3	0.0159	1.59
I13	0.0109	1.09

- **Les influences sur la qualité du territoire de Bejaïa**

Les influences des principaux indices sur la qualité du territoire de Bejaïa sont les suivantes : 16,71% pour l'existence du foncier, 14,25% pour la violence, 11,80% pour la création d'un milieu innovateur et 8,45% pour l'existence des infrastructures de base.

IND3	NVMAX	TAUX
I11	0.2252	22.52
I20	0.1671	16.71
I21	0.1425	14.25
I9	0.1180	11.80
I10	0.0845	8.45
I26	0.0637	6.37
I24	0.0530	5.30
I22	0.0441	4.41
I27	0.0350	3.50
I23	0.0276	2.76
I8	0.0215	2.15
I21	0.0176	1.76

- **Les influences des indices sur la promotion de la culture locale**

Les influences des principaux indices sur la promotion de la culture locale sont les suivantes : 24,50% pour le niveau d'encadrement des associations culturelles, 19,50% pour la préservation des valeurs morales locales, 15,77% pour la perte des liens de solidarités familiaux et 13,52% pour la perte de dignité.

IND4	NVMAX	TAUX
I29	0.2450	24.50
I31	0.1950	19.50
I34	0.1577	15.77
I33	0.1352	13.52
I30	0.0783	7.83
I35	0.0639	6.39
I37	0.0506	5.06
I36	0.0348	3.48
I32	0.0223	2.23
I28	0.0172	1.72

- **Les influences des indices sur le niveau de la culture offerte à la population**

Les influences des principaux indices sur le niveau de la culture offerte à la population locale sont les suivantes : 23,65% pour l'existence de l'infrastructure culturelle, 18,08% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 16,44% pour l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles, 11,60% pour la perte d'espoir chez les jeunes et 8,10% pour le niveau d'alphabétisation des femmes.

IND5	NVMAX	TAUX
I22	0.2365	23.65
I24	0.1808	18.08
I39	0.1644	16.44
I37	0.1160	11.60
I43	0.0810	8.10
I41	0.0653	6.53
I42	0.0556	5.56
I5	0.0413	4.13
I6	0.0275	2.75
I17	0.0183	1.83
I40	0.0133	1.33

- **Les influences d sur les emplois informels**

Les influences des principaux indices sur les emplois informels sont les suivantes : 26,41% pour les achats et ventes dans les rues, 17,34% pour le travail au noir, 15,38% pour le travail à domicile et 9,55% pour l'emploi agricole.

IND6	NVMAX	TAUX
I45	0.2641	26.41
I44	0.1734	17.34
I35	0.1538	15.38
I3	0.0955	9.55
I1	0.0794	7.94
I2	0.0595	5.95
I6	0.0468	4.68
I17	0.0386	3.86
I15	0.0323	3.23
I14	0.0257	2.57
I13	0.0134	1.34

- **Influences sur les revenus informels**

Les influences des principaux indices sur les revenus informels sont les suivantes : 23,36% pour les revenus agricoles, 19,23% pour les revenus commerciaux, 16,29% pour les revenus des achats et ventes dans les rues, 10,67% pour les revenus du travail au noir et 8,05% pour les revenus touristiques.

IND7	NVMAX	TAUX
I17	0.2336	23.36
I7	0.1923	19.23
I15	0.1629	16.29
I14	0.1067	10.67
I6	0.0805	8.05
I11	0.0615	6.15
I5	0.0458	4.58
I12	0.0378	3.78
I48	0.0275	2.75
I18	0.0231	2.31
I46	0.0158	1.58
I13	0.0127	1.27

- **Influences sur la transparence dans la gestion des affaires publiques**

Les influences des principaux indices sur la transparence dans la gestion des affaires publiques sont les suivantes : 17,66% pour le contrôle des comptes des collectivités locales, 14,07% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 10,93% pour l'affichage des marchés publics et 9,59% pour la sanction des agents des collectivités locales en cas de faute.

IND8	NVMAX	TAUX
I50	0.2319	23.19
I49	0.1766	17.66
I53	0.1407	14.07
I51	0.1093	10.93
I52	0.0959	9.59
I47	0.0737	7.37
I36	0.0588	5.88
I5	0.0348	3.48
I7	0.0264	2.64
I6	0.0214	2.14
I17	0.0170	1.70
I24	0.0135	1.35

- **Les influences sur le niveau des recettes et dépenses des collectivités locales**

Les influences des principaux indices sur le niveau des recettes et dépenses des collectivités locales sont les suivantes : 21,66% pour les recettes des domaines publics, 17,32% pour les fonds venant des organismes centraux, 15,98% pour les dépenses en faveur des entreprises, 11,44% pour les dépenses en faveur des citoyens et 8,93% pour les revenus industriels.

IND9	NVMAX	TAUX
I54	0.2166	21.66
I42	0.1732	17.32
I48	0.1598	15.98
I41	0.1144	11.44
I5	0.0893	8.93
I7	0.0670	6.70
I6	0.0469	4.69
I11	0.0398	3.98
I25	0.0336	3.36
I18	0.0241	2.41
I24	0.0201	2.01
I17	0.0145	1.45

- **Les influences sur la décentralisation des collectivités locales**

Les influences des principaux indices sur la décentralisation des collectivités locales sont les suivantes : 35,61% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 24,34% pour la gestion des politiques de développement local et 14,24% pour la fixation des taux d'imposition par les collectivités locales.

IND10	NVMAX	TAUX
I18	0.1424	14.24
I24	0.3561	35.61
I36	0.0751	7.51
I42	0.0371	3.71
I47	0.0370	3.70
I55	0.2434	24.34
I56	0.1090	10.90

- **Les influences sur la participation des citoyens aux processus de prise de décision**

Les influences des principaux indices dans la participation des citoyens aux processus de prise de décision sont les suivantes : 27,75% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 21,85% pour le traitement des requêtes des citoyens, 15,55% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 12,56% pour le meilleur accueil des citoyens au niveau des administrations publiques et 8,50% pour plus de prise de décision des collectivités locales.

IND11	NVMAX	TAUX
I24	0.0850	8.50
I31	0.0167	1.67
I36	0.2775	27.75
I47	0.2185	21.85
I53	0.1555	15.55
I59	0.1256	12.56
I61	0.0596	5.96
I62	0.0274	2.74
I63	0.0341	3.41

- **Influences sur les conditions sociales et la sécurité**

Les influences des principaux indices sur l'amélioration des conditions sociales et la sécurité sont les suivantes : 22,59% pour la violence, 14,89% pour la mortalité infantile, 12,39% pour la criminalité, 11,37% pour la discrimination dans l'accès au services publics et 9,39% pour les dépenses en faveur des citoyens.

IND12	NVMAX	TAUX
I6	0.0201	2.01
I7	0.0157	1.57
I13	0.0419	4.19
I14	0.0344	3.44
I15	0.0500	5.00
I17	0.0585	5.85
I21	0.1239	12.39
I25	0.2259	22.59
I40	0.0730	7.30
I41	0.0939	9.39
I60	0.1137	11.37
I64	0.1489	14.89

- **Influences sur la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés**

Les influences des principaux indices sur la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés sont les suivantes : 20,89% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 16,82% pour l'insuffisance des aides aux personnes pauvres, 14,38% pour la discrimination dans l'accès aux services sociaux de base, 12,13% pour la perte des liens de solidarité familiaux, 9,98% pour la perte de dignité et 8,17% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets.

IND13	NVMAX	TAUX
I33	0.0998	9.98
I34	0.1213	12.13
I36	0.0817	8.17
I37	0.0439	4.39
I40	0.1682	16.82
I41	0.0230	2.30
I47	0.0608	6.08
I53	0.2089	20.89
I59	0.0318	3.18
I60	0.1438	14.38
I66	0.0167	1.67

- **Influences sur la désintégration sociale**

Les influences des principaux indices sur la désintégration sociale sont les suivantes : 20,97% pour la perte d'espoir chez les jeunes, 17,35% pour la perte des liens de solidarité familiaux, 14,84% pour la perte de la dignité, 11,24% pour la préservation des valeurs morales locales et 9,72% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets.

IND14	NVMAX	TAUX
I6	0.0145	1.45
I13	0.0506	5.06
I14	0.0302	3.02
I17	0.0251	2.51
I21	0.0186	1.86
I25	0.0717	7.17
I31	0.1124	11.24
I33	0.1484	14.84
I34	0.1735	17.35
I36	0.0972	9.72
I37	0.2097	20.97
I60	0.0481	4.81

- **Les influences sur le partenariat entre l'université et les entreprises locales**

Les influences des principaux indices sur le partenariat entre l'université et les entreprises locales sont les suivantes : 26,11% pour l'association entre l'université et les entreprises locales pour adapter les technologies importées, 20,38% pour la création de laboratoires de recherche mixtes, 16,21% pour l'échange de chercheurs et de consultants entre l'université et les entreprises locales, 12,07% pour l'offre de programmes de perfectionnements pour les employés des entreprises locales et 8,68% pour le recrutement des diplômés par les entreprises locales.

IND15	NVMAX	TAUX
I4	0.0868	8.68
I26	0.0712	7.12
I38	0.1207	12.07
I48	0.0387	3.87
I57	0.0556	5.56
I68	0.2611	26.11
I69	0.1621	16.21
I70	0.2038	20.38

- **Les influences sur l'intégration de la femme à la vie économique et sociale**

Les influences des principaux indices sur l'intégration de la femme à la vie économique et sociale sont les suivantes : 23,56% pour l'accès des femmes aux postes de responsabilités, 20,22% pour la participation des femmes aux assemblées élues locales, 14,80% pour le respect des libertés fondamentales des femmes, 9,66% pour le niveau d'alphabétisation des femmes et 8,24% pour la violence.

IND16	NVMAX	TAUX
I21	0.0172	1.72
I25	0.0824	8.24
I31	0.0414	4.14
I33	0.0341	3.41
I43	0.0966	9.66
I53	0.0235	2.35
I61	0.2022	20.22
I62	0.0541	5.41
I63	0.1480	14.80
I66	0.0648	6.48
I71	0.2357	23.57

- **Les influences sur la réduction de la pollution atmosphérique**

Les influences des principaux indices sur la réduction de la pollution atmosphérique sont les suivantes : 37,11% pour le traitement des eaux usées, 22,79% pour les revenus industriels, 14,29% pour l'élimination des déchets solides et 10,55% pour la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral.

IND17	NVMAX	TAUX
I5	0.2279	22.79
I73	0.0798	7.98
I74	0.3711	37.11
I75	0.1429	14.29
I77	0.0283	2.83
I78	0.0445	4.45
I82	0.1055	10.55

- **Influences sur la protection de la mer et des zones côtières**

Les influences des principaux indices sur la protection de la mer et des zones côtières sont les suivantes : 36,46% pour l'élimination des versements des eaux usées dans la mer, 24,72% pour la lutte contre l'exploitation du sable de la mer, 14,98% pour la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littoral et 11,45% pour les revenus industriels.

IND18	NVMAX	TAUX
I5	0.1145	11.45
I70	0.0404	4.04
I79	0.0222	2.22
I80	0.0613	6.13
I81	0.3646	36.46
I82	0.1498	14.98
I83	0.2472	24.72

- **Les influences sur la protection des ressources hydriques**

Les influences des principaux indices sur la protection des ressources hydriques sont les suivantes : 40,03% pour la réduction des prélèvements sur les ressources en eau, 26,27% pour les revenus industriels, 20,35% pour le rationnement de l'eau à usage domestique et 13,35% pour la lutte contre l'exploitation du sable des rivières.

IND19	NVMAX	TAUX
I5	0.2627	26.27
I84	0.4004	40.04
I85	0.2035	20.35
I86	0.1335	13.35

- **Les influences sur la protection de la faune et de la flore**

Les influences des principaux indices sur la protection de la faune et de la flore sont les suivantes : 28,37% pour la lutte contre les feux de forêts, 23,35% pour la lutte contre le déboisement, 17,67% pour la protection de la biodiversité, 12,30% pour les revenus industriels et 8,49% pour les revenus touristiques.

IND20	NVMAX	TAUX
I5	0.1230	12.30
I6	0.0849	8.49
I77	0.2837	28.37
I88	0.0237	2.37
I89	0.2335	23.35
I90	0.0399	3.99
I91	0.0346	3.46
I92	0.1767	17.67

- **Les influences sur les entraves à l'investissement**

Les influences des principaux indices sur les entraves à l'investissement sont les suivantes : 22,43% pour le foncier, 18,19% pour la concurrence des produits étrangers, 13,34% pour les entraves financières et 10,62% pour la concurrence du secteur informel.

IND21	NVMAX	TAUX
I8	0.0139	1.39
I9	0.0480	4.80
I10	0.0221	2.21
I11	0.2243	22.43
I12	0.1334	13.34
I25	0.0297	2.97
I26	0.0376	3.76
I48	0.0561	5.61
I58	0.0798	7.98
I67	0.0670	6.70
I94	0.1062	10.62
I95	0.1819	18.19

1.2- Influences des indicateurs sur les domaines (niveau 4 / niveau 3)

Les influences des indicateurs sur chaque domaine sont données par le vecteur des priorités de la matrice des comparaisons associées au même domaine.

- **Les influences sur le domaine économique**

Les influences des principaux indicateurs sur le domaine économique sont les suivantes : 20,67% pour les revenus formels, 15,42% pour les entraves à l'investissement, 13,33% pour la qualité du territoire de Bejaïa, 11,60% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 10,24% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales et 8,83% pour l'amélioration des conditions sociales.

D01	NVMAX	TAUX
IND1	0.0455	4.55
IND2	0.2067	20.67
IND3	0.1333	13.33
IND4	0.0217	2.17
IND6	0.0140	1.40
IND7	0.0527	5.27
IND8	0.1160	11.60
IND10	0.0376	3.76
IND12	0.0883	8.83
IND14	0.0277	2.77
IND15	0.1024	10.24
IND21	0.1542	15.42

- **Les influences sur le domaine culturel**

Les influences des principaux indicateurs sur le domaine culturel sont les suivantes : 24,40% pour la promotion de la culture locale, 18,76% pour le niveau de la culture offerte à la population locale, 16,36% pour la participation des citoyens aux processus de prise de décision, 13,17% pour la désintégration sociale et 9,31% pour l'intégration de la femme à la vie économique et sociale.

D02	NVMAX	TAUX
IND2	0.0333	3.33
IND4	0.2440	24.40
IND5	0.1876	18.76
IND7	0.0196	1.96
IND10	0.0756	7.56
IND11	0.1636	16.36
IND12	0.0515	5.15
IND14	0.1317	13.17
IND16	0.0931	9.31

- **Les influences sur l'informel**

Les influences des principaux indicateurs sur l'informel sont les suivantes : 26,47% pour les revenus formels, 21,27% pour les entraves à l'investissement, 16,69% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 13,61% pour la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés et 9,91% pour les revenus informels.

D03	NVMAX	TAUX
IND2	0.2647	26.47
IND4	0.0445	4.45
IND6	0.0569	5.69
IND7	0.1361	13.61
IND8	0.1669	16.69
IND13	0.0991	9.91
IND16	0.0190	1.90
IND21	0.2127	21.27

- **Les influences sur la bonne gouvernance locale**

Les influences des principaux indicateurs sur la bonne gouvernance locale sont les suivantes : 22,07% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 18,09% pour la participation des citoyens aux processus de prise de décision, 15,26% pour la décentralisation des collectivités locales et 9,77% pour la promotion de la culture locale.

DO4	NVMAX	TAUX
IND2	0.0215	2.15
IND4	0.0977	9.77
IND7	0.0579	5.79
IND8	0.2207	22.07
IND9	0.1128	11.28
IND10	0.1526	15.26
IND11	0.1809	18.09
IND12	0.0408	4.08
IND13	0.0148	1.48
IND14	0.0296	2.96
IND16	0.0708	7.08

- **Les influences sur les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté**

Les influences des principaux indicateurs sur les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté sont les suivantes : 22,08% pour la marginalisation sociale et l'élargissement des groupes défavorisés, 16,61% pour les conditions sociales et la sécurité, 14,75% pour la désintégration sociale, 12,14% pour la participation des citoyens aux processus de prise de décision et 9,25% pour l'intégration de la femme à la vie économique et sociale.

D05	NVMAX	TAUX
IND1	0.0248	2.48
IND2	0.0415	4.15
IND6	0.0193	1.93
IND7	0.0305	3.05
IND9	0.0692	6.92
IND10	0.0547	5.47
IND11	0.1214	12.14
IND12	0.1661	16.61
IND13	0.2208	22.08
IND14	0.1475	14.75
IND16	0.0925	9.25
IND19	0.0117	1.17

- **Les influences sur le domaine technologique**

Les influences des principaux indicateurs sur le domaine technologique sont les suivantes : 58,06% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales, 25,54% pour la qualité du territoire de Bejaïa et 11,41% pour les entraves à l'investissement.

D06	NVMAX	TAUX
IND3	0.2554	25.54
IND15	0.5806	58.06
IND16	0.0499	4.99
IND21	0.1141	11.41

- **Influences sur la promotion des causes de la femme**

Les influences des principaux indicateurs sur la promotion de la cause de la femme sont les suivantes : 29,32% pour l'intégration de la femme à la vie économique et sociale, 23,08% pour la désintégration sociale, 15,46% pour la participation des citoyens aux processus de prise de décision, 10,64% pour les revenus formels et 8,76% pour le niveau de la culture offerte à la population locale.

D07	NVMAX	TAUX
IND2	0.1064	10.64
IND4	0.0282	2.82
IND5	0.0876	8.76
IND7	0.0590	5.90
IND11	0.1546	15.46
IND13	0.0402	4.02
IND14	0.2308	23.08
IND16	0.2932	29.32

- **Influences sur la protection de l'environnement**

Les influences des principaux indicateurs sur la protection de l'environnement sont les suivantes : 28,14% pour la protection des ressources hydriques, 21,71% pour la protection de la faune et de la flore, 14,75% pour la protection de la mer et des zones côtières, 11,01% pour la lutte contre la pollution atmosphérique et 8,45% pour les revenus formels.

D08	NVMAX	TAUX
IND2	0.0845	8.45
IND3	0.0656	6.56
IND5	0.0255	2.55
IND10	0.0205	2.05
IND12	0.0478	4.78
IND17	0.1101	11.01
IND18	0.1475	14.75
IND19	0.2814	28.14
IND20	0.2171	21.71

1.3- Influences des domaines sur les acteurs (niveau 3 /niveau 2)

Les influences des domaines sur chaque acteur sont données par le vecteur des priorités de la matrice des comparaisons associée au même acteur.

- **Les influences sur les administrations déconcentrées de l'Etat**

Les influences des domaines sur la stratégie des administrations déconcentrées de l'Etat sont les suivantes : 29,90% pour le domaine économique, 23,04% pour la bonne gouvernance locale, 16,79% pour le domaine culturel, 12,27% pour les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, 7,45% pour le domaine technologique, 4,98% la protection de l'environnement, 3,14% pour le domaine de l'informel et 2,42% pour la promotion de la cause de la femme.

A01	NVMAX	TAUX
D01	0.2990	29,9
D02	0.1679	16,79
D03	0.0314	3,14
D04	0.2304	23,04
D05	0.1227	12,27
D06	0.0745	7,45
D07	0.0242	2,42
D08	0.0498	4,98

- **Les influences sur les assemblées élues**

Les influences des domaines sur la stratégie des assemblées élues sont les suivantes : 28,81% pour le domaine économique, 21,61% pour la bonne gouvernance locale, 17,85% pour les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, 13,91% pour le domaine culturel, 6,84% pour le domaine technologique, 4,97% pour la protection de l'environnement, 3,60% pour la promotion de la cause de la femme et 2,41% pour le domaine de l'informel.

A02	NVMAX	TAUX
D01	0.2881	28,81
D02	0.1391	13,91
D03	0.0241	2,41
D04	0.2161	21,61
D05	0.1785	17,85
D06	0.0684	6,84
D07	0.0360	3,6
D08	0.0497	4,97

- **Influences sur le patronat**

Les influences des domaines sur la stratégie du patronat sont les suivantes : 31,26% pour le domaine économique, 23,76% pour la bonne gouvernance locale, 19,18% pour le domaine technologique, 10,62% pour la protection de l'environnement, 3,66% pour le domaine culturel, 2,78% pour la promotion de la cause de la femme et 2% pour les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté.

A03	NVMAX	TAUX
D01	0.3126	31,26
D02	0.0675	6,75
D03	0.0366	3,66
D04	0.2376	23,76
D05	0.0200	2
D06	0.1918	19,18
D07	0.0278	2,78
D08	0.1062	10,62

- **Influences sur la société civile**

Les influences des domaines sur la stratégie de la société civile sont les suivantes : 25,77% pour le domaine économique, 22,31% pour la bonne gouvernance locale, 19,08% pour le domaine culturel, 15,94% pour les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, 7,32% pour la protection de l'environnement, 4,63% pour la promotion de la cause de la femme, 2,97% pour le domaine technologique et 1,97% pour le domaine de l'informel.

A04	NVMAX	TAUX
D01	0.2577	25,77
D02	0.1908	19,08
D03	0.0197	1,97
D04	0.2231	22,31
D05	0.1594	15,94
D06	0.0297	2,97
D07	0.0463	4,63
D08	0.0732	7,32

1.4- Contributions des acteurs au développement local

Les contributions des acteurs dans une stratégie globale de développement local sont les suivantes : 52,67% pour les assemblées élue, 30,05% pour les administrations déconcentrées de l'Etat, 10,98% pour le patronat et 6,30% pour la société civile.

DL	NVMAX	TAUX
A01	0.3005	30,05
A02	0.5267	52,67
A03	0.1098	10,98
A04	0.0630	6,3

2- Les influences des éléments de chaque niveau sur un niveau intermédiaire et sur le développement local

2.1- Influences des indices sur les acteurs (niveau 5/ niveau 2)

- **Influences sur les administrations déconcentrées de l'Etat**

Les influences des principaux indices sur les administrations déconcentrées de l'Etat sont les suivantes : 4,60% pour la participation des citoyens a l'élaboration des projets, 4,28% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 4,18% pour les revenus industriels, 3,59% pour la violence, 3,49% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,34% pour le foncier, 3,28% pour les revenus commerciaux, 3,04% pour le traitement des requêtes des citoyens, 2,83% pour les revenus agricoles, 2,73% pour la perte des liens de solidarité familiaux, 2,52% pour la

perte de la dignité, 2,48% pour les revenus touristiques, 2,39% pour la préservation des valeurs morales locales et 2,16% pour la perte d'espoir chez les jeunes (voir tableau 1 et tableau 2 annexe 3).

- **Influences sur les assemblées élues**

Les influences des principaux indices sur les assemblées élues sont les suivantes : 4,72% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 4,14% pour les revenus industriels et plus de prise de décision par les collectivités locales, 3,77% pour la violence, 3,69% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,25% pour les revenus commerciaux, 3,19% pour le foncier, 3,01% pour le traitement des requêtes des citoyens, 2,83% pour les revenus agricoles, 2,73% pour la perte des liens de solidarités familiaux avec 2,73%, 2,52% pour la perte de la dignité, 2,48% pour les revenus touristiques, 2,39% pour la préservation des valeurs morales locales et 2,16% pour la perte d'espoir chez les jeunes (voir tableau 1 et tableau 2 annexe 3).

- **Influences sur le patronat**

Les influences des principaux indices sur le patronat sont les suivantes : 4,84% pour les revenus industriels, 4,44% pour le foncier, 3,74% pour l'association entre l'université et les entreprises locales pour adapter les technologies importées, 3,55% pour l'épargne locale, 3,43% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 3,32% pour l'échange de chercheurs et de consultants entre l'université et les entreprises locales, 3,27% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 3,24% pour les revenus commerciaux, 2,90% pour la création de laboratoires de recherche mixtes entre l'université et les entreprises locales, 2,64% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 2,56% pour les revenus agricoles, 2,45% pour les revenus touristiques, 2,31% pour le traitement des requêtes des citoyens et 2,20% pour le contrôle des comptes des collectivités locales (voir tableau 1 et tableau 2 annexe 3).

- **Influences sur la société civile**

Les influences des principaux indices sur la société civile sont les suivantes : 5,04% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 4,45% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 4,39% pour les revenus industriels, 3,72% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,26% pour la préservation du patrimoine culturel local, 3,14% pour les revenus commerciaux, 2,98% pour la perte des liens de solidarités familiaux, 2,79% pour les revenus agricoles, 2,73% pour la préservation des valeurs morales locales, 2,75% pour la perte de la dignité, 2,67% pour le foncier, 2,59% pour la perte d'espoir chez les jeunes et 2,48% pour les revenus touristiques (voir tableau 1 et tableau 2 annexe 3).

2.2- Influences des indicateurs sur les acteurs (niveau 4/ niveau 2)

- **Influences sur les administrations déconcentrations de l'Etat**

Les influences des principaux indicateurs sur les administrations déconcentrées de l'Etat sont les suivantes : 9,25% pour les revenus formels, 9,08% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 8,78% pour la participation des citoyens aux processus de prises de prise de décisions, 7,39% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales, 7,20% pour la promotion de la culture locale, 6,72% pour les conditions sociales et la sécurité, 6,68% pour la décentralisation des collectivités locales, 6,09% pour la qualité du territoire du territoire de Bejaïa,

6,13% pour les entraves à l'investissement, 6,09% pour la désintégration sociales et 5,47% pour l'intégration de la femme à la vie économique et sociales (voir tableau 3 annexe3).

- **Influences sur les assemblées Elues**

Les influences des principaux indicateurs sur les assemblées élues sont les suivantes : 9,06% pour les revenus formels, 8,91% pour la participation des citoyens aux processus de prises de décisions, 8,51% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 7,35% pour les conditions sociales et la sécurité, 6,92% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales, 6,73% pour la désintégration sociale, 6,51% pour la décentralisation des collectivités locales, 6,34% pour la promotion de la culture locale, 5,91% pour la qualité du territoire de Bejaïa et 5,73% pour les entraves à l'investissement (voir tableau 3 annexe 3)

- **Influences sur le patronat**

Les influences des principaux indicateurs sur le patronat sont les suivantes : 14,34% pour le partenariat entre entreprises locales et l'université, 9,76% pour la qualité du territoire de Bejaïa, 9,48% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 9,44% pour les revenus formels, 7,79% pour les entraves à l'investissement, 6,07% pour la participation des citoyens aux processus de prises de décisions et 5,64% pour la décentralisation des collectivités locales (voir tableau 3 annexe 3)

- **Influences sur la société civile**

Les influences des principaux indicateurs sur la société civile sont les suivantes : 9,81% pour la participation des citoyens aux processus de prise de décision, 8,74% pour les revenus formels, 8,24% pour la gestion transparence dans la gestion des affaires publiques, 7,61% pour la promotion de la culture locale, 7,31% pour la désintégration sociales, 7,17% pour les conditions sociales et la sécurité, 6,84% pour la décentralisation des collectivités locales et 6,37% pour l'intégration de la femme à la vie économique et sociale (voir tableau 3 annexe 3)

2.3- Impacts des indices sur les domaines (niveau 5/ niveau3)

- **Impacts sur le domaine économique**

Les impacts des principaux indices sur le domaine économique sont les suivants : 7,24% pour le foncier, 6,27% pour les revenus industriels, 5,80% pour les revenus commerciaux, 4,55% pour la violence avec 4,55%, 4,30% pour les revenus agricoles, 4,02% pour les revenus touristiques et 3,09% pour les revenus des achats et reventes dans les rues (voir tableau 4 annexe3).

- **Impacts sur le domaine culturel**

Les impacts des principaux indices sur le domaine culturel sont les suivantes : 7,48% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 7,24% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 6,90% pour la préservation des valeurs morales locales, 6,17% pour la perte d'espoir chez les jeunes, 6,13% pour la perte des liens de solidarités familiaux, 5,98% pour le niveau d'encadrement des associations culturelles, 5,57% pour la perte de la dignité, 4,44% pour l'existences de l'infrastructure culturelle, 3,86% pour le traitement des requêtes des citoyens

et 3,09% pour l'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles (voir tableau 5 annexe 3).

- **Impacts sur l'informel**

Les impacts des principaux indices dans le domaine de l'informel sont les suivants : 7,91% pour les revenus commerciaux, 7,61% pour les revenus industriels, 6,55% pour les revenus agricoles, 5,43% pour les revenus touristiques, 4,63% pour les revenus des achats et ventes dans les rues, 4,46% la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,87% pour la concurrence des produits étrangers et le manque de contrôle des comptes des collectivités locales, 3,36% pour les revenus du travail au noir et 1,09% pour les entraves financières à l'investissement (voir le tableau 6 annexe 3).

- **Impacts sur la bonne gouvernance locale**

Les influences relatives des principaux indices sur la gouvernance locale sont les suivantes : 8,21% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 7,50% pour plus de prise de décision par les collectivités locales, 6,39% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 6,23% pour le traitement des requêtes des citoyens, 3,90% pour le contrôle des comptes des collectivités locales et 3,71% pour la gestion des politiques de développement local par les collectivités locales (voir tableau 7 annexe 3).

- **Impacts sur les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté**

Les impacts des principaux indices sur les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté sont les suivants : 7,02% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 6,72% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 5,80% pour la violence, 5,78% pour la discrimination dans l'accès aux services sociaux de base, 5,24% pour la perte des liens de solidarités familiaux, 4,96% pour l'insuffisance des aides aux personnes pauvres, 4,71% pour la perte de la dignité, 4,20% le traitement des requêtes des citoyens, 4,06% pour la perte d'espoir chez les jeunes et 3,12% pour plus de prise de décision par les collectivités locales.(voir tableau 8 annexe 3).

- **Impacts sur le domaine technologique**

Les impacts des principaux indices dans le domaine technologique sont les suivants : 15,16% pour l'association entre l'université et les entreprises locales pour adapter les technologies importées a, 11,83% pour la création de laboratoires de recherche mixtes, 9,41% pour l'échange de chercheurs et de consultants, 8,31% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 7,01% pour l'offre de programmes de perfectionnements pour les employés des entreprises locales, 6,19% pour la formation d'une main-d'œuvre adaptée au marché de travail local, 5,04% pour le recrutement des diplômés par les entreprises locales, 4,27% pour la capacité du milieu local à s'adapter aux variations venants de l'extérieur, 4,12% pour l'intensification des relations entre les entreprises locales et réseaux d'innovation mondiaux, 3,56% pour la création d'un milieu innovateur, 3,21% pour les revenus industriel et 3,09% pour les revenus commerciaux (voir tableau 9 annexe 3).

- **Impacts sur la promotion de la cause de la femme**

Les impacts des principaux indices sur la promotion de la cause de la femme sont les suivants : 6,96% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 6,91% pour l'accès des femmes aux postes de responsabilités, 6,85% pour la participations des femmes aux assemblées élues, 6,18% pour la perte d'espoir chez les jeunes, 5,21% pour la perte de la dignité, 4,94% pour la perte des liens de solidarités familiaux, 4,87% pour le respect des libertés fondamentales des femmes, 4,62% pour la préservation des valeurs morales locales, 4,07% pour la violence, 3,93% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,21% pour les revenus industriels, 3,01% pour le traitement des requêtes des citoyens, 3,54% pour le niveau d'alphabétisation des femmes, 3,27% pour les revenus agricoles et 3,09% pour les revenus commerciaux. (Voir tableau 10 annexe 3).

- **Impacts sur la protection de l'environnement**

Les impacts des principaux indicateurs sur la protection de l'environnement sont les suivants : 16,41% pour les revenus industriels, 11,27% pour la réduction des prélèvements sur les ressources en eau, 6,47% pour la lutte contre les feux de forêts, 5,73% pour le rationnement de l'eau à l'usage de consommation, 5,38% pour l'élimination des versements des eaux usées dans la mer, 5,07% pour la lutte contre le déboisement, 4,09% pour le traitement des eaux usées, 3,84% pour la protection de la biodiversité, 3,76% pour la lutte contre l'exploitation du sable des rivières, 3,65% pour lutte contre l'exploitation du sable de la mer, 3,37% pour la lutte contre la création des décharges sauvages sur le littorale et 3,19% pour les revenus touristiques (voir tableau 11 annexe 3).

2.4- Contributions des domaines dans le développement local (niveau 3/ niveau 1)

Les contributions des principaux domaines dans le développement local sont les suivantes : 29,21% pour le domaine économique, 22,32% la bonne gouvernance locale, 14,32% les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté, 14,31% pour le domaine culturel et 8,14% pour le domaine technologique.

DL	NVMAX	TAUX
D01	0.2921	29.21
D02	0.1431	14.31
D03	0.0274	2.74
D04	0.2232	22.32
D05	0.1432	14.32
D06	0.0814	8.14
D07	0.0322	3.22
D08	0.0574	5.74

2.5- Contributions des indicateurs dans le développement local (niveau 4/ niveau 1)

Les contributions des principaux indicateurs dans le développement local sont les suivantes : 9,14% pour les revenus formels, 8,77% pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, 8,62% la participation des citoyens aux processus de prises de décisions, 7,71% pour le partenariat entre l'université et les entreprises locales, 6,88% pour les conditions sociales et la sécurité, 6,52% pour la promotion de la culture locale, 6,49% pour la décentralisation des collectivités locales, 6,35% la qualité du territoire de Bejaïa, 6,21% pour la désintégration sociale et 6,01% pour les entraves à l'investissement.

DL	NVMAX	TAUX
IND1	0.0169	1.69
IND2	0.0914	9.14
IND3	0.0635	6.35
IND4	0.0652	6.52
IND5	0.0311	3.11
IND6	0.0084	0.84
IND7	0.0411	4.11
IND8	0.0877	8.77
IND9	0.0351	3.51
IND10	0.0649	6.49
IND11	0.0862	8.62
IND12	0.0688	6.88
IND13	0.0389	3.89
IND14	0.0621	6.21
IND15	0.0771	7.71
IND16	0.0564	5.64
IND17	0.0063	0.63
IND18	0.0085	0.85
IND19	0.0178	1.78
IND20	0.0125	1.25
IND21	0.0601	6.01

2.6- Contributions des indices dans le développement local (niveau 5/niveau1)

Les contributions des principaux indices dans le développement local sont les suivantes : 4,54% pour la participation des citoyens à l'élaboration des projets, 4,24% pour les revenus industriels, 4,13% pour plus de prise de décision des collectivités locales, 3,66% pour la violence, 3,52% pour la discrimination dans l'accès aux services publics, 3,34% pour le foncier, 3,24% pour les revenus commerciaux, 3,01% pour le traitement des requêtes des citoyens, 2,80% pour les revenus agricoles, 2,58% pour la perte des liens de solidarités familiaux, 2,48% pour les revenus touristiques, 2,38% pour la perte de la dignité, 2,35% pour la préservation des valeurs morales locales, 2,16% pour la perte d'espoir chez les jeunes, 2,03% pour le contrôle des comptes des collectivités locales et 2,01% pour l'association entre l'université et les entreprises locales pour adapter les technologies importées (Voir tableau 12 annexe 3).

Au terme de cette simulation, nous avons établi le tableau de bord des indices et le tableau de bord des indicateurs de développement local. Le tableau de bord des indices nous renseigne sur la priorité des actions de développement en fonction de leurs contributions dans le développement local. A titre d'illustration, dans la stratégie de développement pour Bejaïa, une action visant la participation des citoyens à l'élaboration des projets(4,54%) contribuera plus qu'une action visant la création des revenus industriels dont la contribution est de 4,24%, plus qu'une permettant plus de prise de décision par les collectivités locales dont la contribution est de 4,13%, plus qu'une action visant la préservation des valeurs morales locales dont la contribution est de 2,35% et plus qu'une action visant l'association de l'université et les entreprises locales pour adapter les technologies importées dont la contribution est de 2,01%.

Toutefois, nous tenons à préciser que les résultats obtenus ne sont que relatifs du fait qu'ils dépendent des ordres d'importances des éléments associés à un élément d'un niveau supérieur(résultats de l'enquête) et des poids attribués à ces préférences.

CONCLUSION A LA TROISIEME PARTIE

En guise de conclusion à cette partie, nous pouvons dire que la méthode de la hiérarchisation nous a permis d'établir une l'esquisse d'une stratégie de développement pour la wilaya de Bejaïa avec un classement global des actions relevant des différents domaines sur la base de leurs contributions dans le développement local.

Les contributions sont élaborées sur la base des pondérations; des contributions des indices dans les domaines, des contributions des domaines dans les stratégies des acteurs et des importances des acteurs dans une stratégie globale de développement local.

Dans notre cas les importances des acteurs ne correspondent pas à la réalité, mais il s'agit des rôles qu'ils leurs sont attribués dans la perspective d'une stratégie globale de développement local et dans une perspective ou les tous les domaines contribuent dans la stratégie de chaque acteur. Nous pouvons faire une simulation en fonction des rôles actuels des acteurs en matière de prise de décision au niveau local et aussi de leurs domaines d'interventions. Les administrations déconcentrées de l'Etat avec un rôle prépondérant, puis les assemblées élues, ensuite la société civile et en dernier le patronat avec une moindre importance.

Enfin, nous devons rappeler que les résultats ne sont que relatifs, pour une représentation aussi fidèle que possible de la réalité l'élaboration des matrices des poids des préférences nécessite une base de donnée pour établir les rapports entre les indices.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail, nous avons élaboré une esquisse d'une stratégie de développement pour la wilaya de Bejaïa. Nous avons établi un ordre des priorités des éléments de chaque niveau de la hiérarchie sur la base de leurs interactions et en fonction de leurs contributions dans le développement local.

Dans une stratégie de développement pour Bejaïa, les assemblées élues devront avoir le premier rôle en matière de prise de décision (elles contribuent pour 52,67% dans le développement local). Les administrations déconcentrées de l'Etat devront avoir le deuxième rôle car elles contribuent pour 30,05% dans le développement local. Le rôle du patronat et de la société civile en matière de prise de décision au niveau local est faible. Leurs contributions respectives dans le développement local sont de 10,98% et de 6,30%.

L'ordre des priorités des principaux indices de développement local est le suivant : La participation des citoyens à l'élaboration des projets, les revenus industriels, plus de prise de décision par les collectivités locales, la violence, la discrimination dans l'accès aux services publics, l'insuffisance du foncier, les revenus commerciaux, le traitement des requêtes des citoyens, les revenus agricoles, la perte des liens de solidarité familiaux, les revenus touristiques, la perte de dignité, la préservation des valeurs morales locales, la perte d'espoir chez les jeunes, le contrôle des comptes des collectivités locales, l'association entre l'université et entreprises locales pour adapter les technologies importées.

Cependant, nos résultats ne peuvent constituer la base d'une stratégie globale de développement car l'enquête est focalisée sur un échantillon réduit d'acteurs locaux. Pour des résultats plus significatifs, il faut élargir l'enquête à tous les acteurs du développement local.

En outre, nous révélons quelques limites de notre travail. Ces dernières peuvent être résumées comme suit :

- L'option pour une approche globale du développement local inscrit notre étude dans une préoccupation plus large : L'ouverture de l'analyse économique sur la multidimensionnalité. Cette approche « *Fait référence à une éthique qui nous éloigne de la rationalité économique à laquelle toute activité finalisée est censée répondre. En effet, les activités économiques comportent des dimensions non économiques et les hommes sont à la recherche des perspectives gratifiantes dont l'expérience économique n'est que l'une des facettes, l'un des moyens de réalisation. S'il n'est pas évidemment question de nier toute rationalité, il convient d'inscrire celle-ci dans un contexte social, culturel et politique* »¹. Ainsi la construction des indicateurs du développement local nécessite un éclairage pluridisciplinaire. Nos connaissances en anthropologie, sociologie et en psychologie peuvent s'avérer limitées et cette difficulté peut se répercuter sur la confection du canevas de questionnement, essentiellement sur la définition et la délimitation des domaines de manière plus au moins adaptée à la réalité de la wilaya de Bejaïa.

¹Véronique THIREAU, « Vers un renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires », in revue d'économie régionale et urbaine (RERU) n° 2 1993, pp.259-287, p.264.

- L'absence d'une réflexion globale du développement local, chez les différents acteurs locaux, a fait que notre canevas de questionnement comprend des lacunes. Il ne brasse pas tous les objectifs de développement du territoire de la wilaya de Bejaïa.
- Les travaux sur le développement local en Algérie sont relativement rares. Tous les travaux que nous avons consultés n'ont approché le développement local que d'une manière quantitative sans aborder le volet qualitatif. Le développement local n'a pas été aussi abordé comme un processus global. Il est parfois assimilé aux actions menées par les collectivités locales (principalement les communes) et parfois confondu avec les politiques d'aménagement du territoire.

Le principal apport de notre travail réside dans la proposition d'une méthodologie pour élaborer une stratégie de développement local applicable à tout territoire local (sans échelle géographique prédéterminée). Cette méthodologie est inspirée par une vision globale et d'avenir du développement local. Elle est en rupture avec les modèles théoriques élaborés dans les pays développés et avec les conceptions traditionnelles du développement local. La conception du développement local en terme de "projet" intègre en plus du souci d'aménagement du territoire et du développement économique d'autres aspects qualificatifs (sociaux, politiques, culturels). En outre, elle permet d'intégrer les stratégies des acteurs potentiels dans la stratégie de développement local.

Nous espérons que nous avons apporté quelques éclairages pour nos questionnement de départ. Pour nos perspectives de recherche, nous envisageons :

- L'élargissement de l'enquête de terrain à l'ensemble des acteurs potentiels de la wilaya et la collecte de l'information statistique relative à chaque indice. Cela va nous permettre d'une part une meilleur représentation de la réalité et d'autre part, l'élaboration des rapports entre les indices lors des jugements des ordres des préférences ;
- De définir les objectifs intermédiaires du développement local (indices importants pour chaque domaine) et étudier les possibilités de les atteindre. Ce travail nous permettra de proposer des programmes d'actions pour chaque domaine.

La méthodologie que nous proposons peuvent servir, actuellement, d'instrument d'une politique nationale de développement local. Une enquête nationale pourra être lancée dans le but de hiérarchiser les actions stratégiques pour chaque wilaya en fonction des importances des acteurs et de leurs influences pour les domaines de développement. Sur la base de ce travail, nous pourrions établir un tableau de bord des actions capables d'enclencher un processus global de développement approprié à chaque wilaya. Pour assurer la perennité du processus de développement enclenché, nous suggérons :

1- Un travail de formation et d'information des acteurs locaux. Il s'agit d'initier des débats à travers des tables rondes entre les différents acteurs du développement local. Il pourra porter sur :

- Leur sensibilisation et l'éveil de leur prise de conscience d'un avenir partagé.
- La nécessité de révéler leurs objectifs, leurs stratégies et donner une information fiable pour les enquêteurs et mettre en relief son importance pour élaborer une stratégie de développement local, les risques des biais informationnels sur les études locales. Ce travail pourra être initié par l'université (séminaire, colloque ... etc) et par la radio locale.

2- Au plan institutionnel, comme nous l'avons montré à travers l'enquête de terrain, aucune institution ne se charge du développement local au sens global. La création d'une institution qui se chargera du développement local est incontournable. Les principales missions de cette institution peuvent être résumées comme suit :

- Coordonner les actions de développement par le biais de l'aide acteurs locaux à la prise de décision.
- ✂ Promouvoir l'image de marque du territoire de chaque wilaya.
- Produire une information statistique adaptée aux objectifs de développement définis, et non seulement de l'information qui répond aux objectifs de l'aménagement du territoire telle que produite actuellement dans l'annuaire statistique de Béjaïa.
- ✂ Evaluer l'évolution des actions de développement mises en œuvre et les adapter au fur et à mesure que les objectifs sont atteints et d'autres problèmes émergent et deviennent stratégiques et ainsi modifier les stratégies.

Afin d'éviter la bureaucratisation de cette institution , il est « impératif » qu'elle soit encadrée par des experts et des universitaires spécialistes du développement local.

Pour son personnel, il s'agit de recycler quelques fonctionnaires des collectivités locales (APC, DPAT, DAL...etc.). Son financement pourra être trivial : une partie du fond commun des collectivités locales, une partie sur les budgets des communes riches et une partie sur les budgets d'équipements (PCD).

INDEX

Niveau1: Développement local

Niveau2: Les acteurs:

- A01: Les administrations déconcentrées de l'Etat.
- A02: Les assemblées Elues.
- A03: Le patronat.
- A04: La société civile.

Niveau3: Les domaines:

- D01: L'économique.
- D02: Le culturel.
- D03: L'informel.
- D04: La bonne gouvernance locale.
- D05: Les conditions sociales et lutte contre la pauvreté.
- D06: Le technologique.
- D07: La promotion de la cause de la femme.
- D08: La protection de l'environnement.

Niveau4: Les indicateurs:

- IND01: Emplois formels.
- IND02: Revenus formels.
- IND03: Qualité du territoire de la wilaya de Bejaïa.
- IND04: Promotion de la culture locale.
- IND05: Niveau de la culture offerte à la population locale.
- IND06: Emplois informels.
- IND07: Revenus informels.
- IND08: Transparence dans la gestion des affaires publiques.
- IND09: Niveau des recettes et dépenses des collectivités locales.
- IND10: Décentralisation des collectivités locales.
- IND11: Participation des citoyens aux processus de prise de décision.
- IND12: Conditions sociales et sécurité.
- IND13: Marginalisation sociale et élargissement des groupes défavorisés.
- IND14: Désintégration sociale.
- IND15: Partenariat entre université et entreprise locales.
- IND16: Intégration de la femme à la vie économique et sociale.
- IND17: Réduction de la pollution atmosphérique.
- IND18: Protection de la mer et des zones côtières.
- IND19: Protection des ressources hydriques.
- IND20: Protection de la faune et de la flore.
- IND21: Entraves à l'investissement.

Niveau5: Les indices:

- I01: Emplois industriels.
- I02: Emplois touristiques.
- I03: Emplois agricoles.
- I04: Recrutement des diplômés par les entreprises locales.

- I05: Revenus industriels.
- I06: Revenus touristiques.
- I07: Revenus commerciaux.
- I08: Existence de ressources naturelles.
- I09: Création d'un milieu innovateur.
- I10: Existence de l'infrastructure de base.
- I11: Existence du foncier.
- I12: Entraves financières.
- I13: Revenus du travail à domicile.
- I14: Revenus du travail au noir.
- I15: Revenus de l'achat et revente dans les rues.
- I16: Emplois commerciaux.
- I17: Revenus agricoles.
- I18: Fixation des taux d'imposition par les collectivités locales.
- I20: Capacité du milieu à s'adapter aux variations venant de l'extérieur.
- I21: La criminalité.
- I22: Existence de l'infrastructure culturelle.
- I23: Niveau de l'épargne locale.
- I24: Plus de prise de décision par les collectivités locales.
- I25: Existence de la violence.
- I26: Formation d'une main d'œuvre adaptée au marché de travail local.
- I28: Nombre d'associations culturelles.
- I29: Niveau d'encadrement des associations culturelles.
- I30: Ouverture culturelle de Bejaïa.
- I31: Préservation des valeurs morales locales.
- I32: Engagement financier de la population dans le financement du mouvement associatif.
- I33: Perte de la dignité.
- I34: Perte des liens de solidarité familiaux.
- I35: Travail à domicile.
- I36: Participation des citoyens à l'élaboration de projets.
- I37: Perte d'espoir chez les jeunes.
- I38: Offre de programmes de perfectionnements pour les employés des entreprises locales.
- I39: Importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles.
- I40: Insuffisance des aides aux personnes pauvres.
- I41: Dépense en faveur des citoyens.
- I42: Les fonds venants des organismes centraux pour les collectivités locales.
- I43: Niveau d'alphabétisation des femmes.
- I44: Travail au noir.
- I45: Emplois des achats et reventes dans les rues.
- I46: Préservation du patrimoine culturel local.
- I47: Traitement des requêtes des citoyens.
- I48: Dépenses en faveur des entreprises.
- I49: Organisation d'audits internes.
- I50: Contrôle des comptes des collectivités locales.
- I51: Affichage des marchés publics.
- I52: La sanction des agents de collectivités locales en cas de faute.
- I53: Discrimination dans l'accès aux services publics.
- I54: Recettes des domaines publics.
- I55: Gestion des politiques de développement locale.

- I56: Possibilités d'emprunts pour les collectivités locales.
- I57: Intensification des relations entre PMI locales et réseaux d'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université.
- I58: Système fiscal pénalisant.
- I59: Meilleur accueil des citoyens au niveau des administrations publiques.
- I60: Discrimination dans l'accès aux services sociaux de base.
- I61: Participation des femmes aux assemblées élues locales.
- I62: Discrimination entre homme/femme.
- I63: Respect des libertés fondamentales des femmes.
- I64: Mortalité infantile.
- I65: Violence contre les femmes.
- I66: Problème de nuptialité.
- I67: Concurrence entre entreprises déjà installées.
- I68: Association entre université/entreprises locales pour adapter les technologies importées.
- I69: Echange de chercheurs et consultants entre université et entreprises locales.
- I70: Création de laboratoires de recherche mixtes entre entreprises locales et l'université.
- I71: Accès des femmes aux postes de responsabilités.
- I73: Réduction de la pollution de l'air.
- I74: Traitement des eaux usées.
- I75: Elimination des déchets solides.
- I77: Lutte contre les feux de forêts.
- I78: Densité des réseaux de transport.
- I79: Exploitation des ressources maritimes.
- I80: Elimination des rejets des déchets toxiques dans la mer.
- I81: Elimination des versements des eaux usées dans la mer.
- I82: Lutte contre la création de décharges sauvage sur le littoral.
- I83: Lutte contre l'exploitation du sable de la mer.
- I84: Réduction des prélèvements sur les ressources en eaux.
- I85: Rationnement de la consommation de l'eau à usage domestique.
- I86: Lutte contre l'exploitation du sable des rivières.
- I88: Plantation des arbres aux long des rues.
- I89: Lutte contre le déboisement.
- I90: Entretien des paysages pittoresques.
- I91: Création d'espaces verts.
- I92: Protection de la biodiversité.
- I94: Concurrence du secteur informel.
- I95: Concurrence des produits étrangers.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- 1- AROCENA, J., « Le développement par l'initiative locale, le cas de la France », Ed. L'Harmattan, Paris, 1986.
- 2- AYDALOT, PH. , « Economie régionale et urbaine », Ed. Economica, Paris, 1985.
- 3- BOUDEVILLE, J-R., « Aménagement du territoire et polarisation », Ed. M-TH.Genin, Paris, 1972.
- 4- BOUKHERZAZA, H., « Décentralisation et aménagement du territoire en Algérie », Ed. OPU, Alger, 1991.
- 5- COULMINE, P., « La décentralisation- la dynamique du développement local », Ed. Syros, Paris, 1986.
- 6- DAHMANI, M., « Planification et aménagement du territoire », Ed. OPU, Alger, 1984.
- 7- ECKERT, D., « Evaluation et prospective des territoires », Ed. Reclus- la documentation française, Paris, 1996.
- 8- ECREMENT, M. , « Indépendance politique et libéralisation économique- un quart de siècle de développement de l'Algérie 1962-1985 », Ed. ENAP/OPU/PUC Grenoble, 1986.
- 9- GENDARME, R., « L'analyse économique régionale, réalisme ou illusionnisme des méthodes », Ed. Cujas, Paris, 1976.
- 10- GREFFE, X., « Territoire en France : Les enjeux économiques de la décentralisation », Ed. Economica, Paris, 1984.
- 11- GREFFE, X., « Décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement », Ed. Economica Paris 1988.
- 12- KHELIL, A., « La commune face au défi du management et de l'ingénierie territoriale en Algérie », Ed. Casbah, Alger, 1998.
- 13- LAJUGIE, J., DELFAUD, P. et LACOUR, C., « Espace régional et aménagement du territoire », 2eme Ed. Dalloz, Paris, 1985.
- 14- MARSHALL, A., « Principals of economics », traduction française de la 4^{ème} édition 1971, librairie du Droit et de jurisprudence, Gordon et Breach, Paris.
- 15- PECQUEUR, B. , « Développement local , mode ou modèle », Ed. Syros, Paris, 1989.
- 16- PLANQUE, B., « Innovation et développement régional », Ed. Economica, Paris, 1983.
- 17- PIORE, M. et SABEL, F., « Les chemins de la prospérité », Ed Hachette, Paris, 1989.
- 18- POLESE, M., « Economie urbaine et régionale », Ed. Economica, Paris, 1994.
- 19- ROSTOW, W., « Les étapes de la croissance économique », Ed. Seuil, Paris, 1963.
- 20- SERIAK, L., « Décentralisation et animation des collectivités locales », Ed. ENAG, Alger, 1998.
- 21- TEISSERENC, P., « Les politiques de développement local, une approche sociologique », Ed. Economica, Paris, 1994.
- 22- TEMMAR, H., « Stratégie de développement indépendant - Le cas de l'Algérie : Un bilan », Ed. OPU, Alger, 1983.
- 23- THIREAU, V., « Les nouvelles dynamiques spatiales, à la redécouverte des territoires », Ed. L'Harmattan, Paris, 1993.

OUVRAGES COLLECTIFS

- 1- AYDALOT, PH. , (Sous la direction), « Crise et espace », Ed. Economica, Paris, 1983.
- 2- BENKO, G. et LIEPETZ, A., (Sous la direction), « Les régions qui gagnent, districts et réseaux : Les nouveaux paradigmes de la géographie économiques », Ed. PUF, Paris, 1992.

- 3- BOUDEVILLE, J.-R., (Sous la direction), « L'Espace et les pôles de croissances- Recherche et textes fondamentaux », Ed. presse universitaire de France, Paris, 1968.
- 4- COURLET, C. et ABDELMALKI, L., (sous la direction), « Les nouvelles logiques de développement : Globalisation versus localisation », Ed. L'Harmattan, Paris, 1996.
- 5- COURLET, C. et SOULAGE, B., (sous la direction), « Industrie, territoires et politiques publiques », Ed. L'Harmattan Paris 1994.
- 6- DEMAZIERE, CH., (Sous la direction), « Du local au global : Les initiatives pour le développement économique en Europe et en Amérique », Ed. L'Harmattan, Paris, 1996.
- 7- DUPAY, J.-P., DERRICKE, P.-H. et HURIOT, J.-M., (Sous la direction), « Encyclopédie d'économie spatiale », Ed. Economica, Paris, 1995.
- 8- FOURCADE, C., (sous la direction), « Industrie et région », Ed. Economica, Paris, 1987.
- 9- GUESNIER, B., (Sous la direction), « Développement local et décentralisation », Ed. Régionale Européennes, Paris 1986.
- 10- KHERDJMIL, B., PANHUYS, H., et ZOUAL, H., (sous la direction), « Territoires et dynamique économiques », Ed. L'Harmattan, Paris, 1998.
- 11- MALIBEAU, A., (Sous la direction), « A la recherche du local », Ed. L'Harmattan, Paris, 1993.
- 12- PECQUEUR, B., (sous la direction), « Dynamiques territoriales et mutations économiques », Ed. L'Harmattan, Paris, 1996.
- 13- PLANQUE, B., (Sous la direction), « Le développement décentralisé : Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale », Ed. série études et recherches économiques, Paris, 1983.
- 14- RALLAT, A. et TORRE, A., (Sous la direction), « Economie industrielle et économie spatiale », Ed. Economica, Paris, 1992

OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- 1- BEAUD, M., « L'Art de la thèse », Ed. Casbah, Alger, 1999.
- 2- DOMERGUES, P., (Sous la direction), « Guide : La prospective au cœur des régions », Ed. Syros-Alternative, Paris, 1993.
- 3- GUIBERT, J. et GUY, J. « Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales », Ed. Armand Colin, Paris, 1997.
- 4- LECOINTE, M., « Les enjeux de l'évaluation », Ed. L'Harmattan, Paris, 1997.
- 5- SATTY, T., « The hierarchy process », Mc Graw Hill, New York, USA, 1980.
- 6- WACHEUX, F., « Méthodes qualitatives et recherche en gestion », Ed. Economica, Paris, 1996.

REVUES ET ARTICLES

- 1- Revue algérienne d'anthropologie et des sciences sociales (INSANIYAT) n°16, janvier-avril 2002, (vol VI,1), publication du CRASC, université d'Oran.
- 2- Revue Economie et Humanisme n°338, octobre 1996.
- 3- AMABLE, B. et GUELLEC, D., « Les théories de la croissance endogène », in revue d'économie politique n° 102 (3) mai-juin 1992, pp.314-377.
- 4- BENKO, G., « Les théories du développement local », in revue Problèmes économiques n°2440 du 4 octobre 1995, pp.22-27.
- 5- BOUGUETA R., « La problématique du développement. Le cas de l'Algérie », in revue EL-TAWASSOL, publication de l'université de Annaba, n° 5 septembre 1999, pp.19-30.

- 6- CARRIERE,J-P. et FONTALIRAND,B., « vulnérabilité des systèmes productifs locaux en Europe du sud et recomposition de la division internationale du travail », revue d'économie régionale et urbaine n° 5 1998, pp.727-747.
- 7- DUVIGNEAU,G., « Le concept du milieu naturel dans l'aménagement régional de l'espace », communication au séminaire maghrébin sur l'aménagement du territoire, « Gestion des milieux naturels » organisé par l'INES de Biologie, université de Tlemcen le 29-30 mai 1988.
- 8- COURLET,C., « Territoire et développement », in revue d'économie régionale et urbaine n°3 1999, pp.533-545
- 9- GHESKOU, I. « Dysfonctionnement de la stratégie des institutions et des acteurs du développement local : Le cas de la Magnésie (Grèce) », in revue d'économie régionale et urbaine n° 5 (1998), pp. 765-
- 10- KHERDJMIL,B., « Territoires, mondialisation et redéveloppement », in revue d'économie régionale et urbaine n°2 1999, pp.267-291.
- 11- JOYAL,A., « Réflexions sur la question du développement local »,in Revue d'économie régionale et urbaine n°5, 1987.
- 12- KOMNINOS.N « Les nouveaux espaces de croissances », in revue espace et société n° 66/67.
- 13- LACOUR,C., « Analyse économique et aménagement du territoire », in revue d'économie régionale et urbaine n°1 1989, pp.97-113.
- 14- LECOQ,B., « Organisations industrielles, organisation territoriale : une approche intégrée fondée sur le concept de réseau », in revue d'économie régionale et urbaine n°3/4 1991.PP.321-341.
- 15- LECOQ,B., « L'économie de la coordination exante : Les milieux innovateurs, in revue d'économie régionale et urbaine n° 3 1999, pp.545-565.
- 16- MAILLAT,D., CREVOISIER.O et LECOQ,B.,« Réseaux d'innovations et dynamique territoriale un essai de typologie », in revue d'économie régionale et urbaine n°3/4 1991, pp.407-431.
- 17- F.MAMBI-EL-SENDENGELE,« Formation en alternance et appariement : Rôle de la gouvernance régionale », in revue d'économie régionale et urbaine n°2 2000, pp.301-321
- 18- PASSET,R., « Aménagement du territoire dans une perspective de développement », in revue d'économie régionale et urbaine n°4 1994, pp.525-535.
- 19- PECQUEUR,B. et COURLET,C., « Systèmes locaux d'entreprises et externalités, un essai de typologie »,in revue d'économie régionale et urbaine n°3/4 1991, pp.391-406
- 20- PERRIN,J-C., « Réseau d'innovation, milieux innovateurs et développement territorial », revue d'économie régionale et urbaine n°3/4 1991, pp.344-374.
- 21- RALLET,A., « Choix de proximité et processus d'innovation technologique », in revue d'économie régionale et urbaine n°3 1993.
- 22- SOULAGE,B., « Le développement local endogène : Possibilités et limites », in revue d'économie régionale et urbaine n°3 1987, PP.361-368.
- 23- THIREAU,V., « Vers un renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires », in revue d'économie régionale et urbaine n°2 (1993).
- 24- ZUINDEAU,B., « La (Les théories) du développement soutenable : Quel apport pour l'analyse du développement économique régional? », in revue d'économie régionale et urbaine n°4 1994, pp.608-621.

THESES ET MEMOIRES

- 1- SAHEB, Z., « Opportunité et operationalité des plans communaux de développement (P.C.D) dans les politiques micro-spatiales d'aménagement. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de magistère, institut des sciences économiques de l'université de Tizi-Ouzou, 1989.

- 2- SOUIDI,R., «Création d'entreprises et dynamique territoriale- Le cas de BOGHNI», mémoire de magistère, INES de l'Université de Tizi-Ouzou, 1998.
- 3- ROUISSET,A., « Développement régional et aménagement du territoire- l'option hauts-plateaux », thèse de magistère, institut des sciences économiques de l'université d'Oran, 1989.
- 4- TALEB,N., « Problème et perspectives d'aménagement et de développement de la vallée du moyen Sebaou », mémoire de magistère, INES Tizi-Ouzou, 1999.

EDUDES, RAPPORTS OFFICIELS ET LOIS

- 1- BOUGARMOUH,A. et BOUTELDJA,O. (sous la direction de),«Les entraves au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou », Ed. CENEAP, Alger, 1991-1993.
- 2- RADP, Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire (MEAT), rapport « Demain l'Algérie », tome I, « l'Algérie d'aujourd'hui », 1994.
- 3- L'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967 portant code communal et l'ordonnance n° 69-38 du 28 mai 1969 portant code de la wilaya.
- 4- La loi n°9-08 du 7 avril 1990 relative à la commune et la loi n°90-09 du 7avril 1990 relative à la wilaya.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Le canevas de questionnements.

ANNEXE 2 : Résultats de l'enquête de terrain.

Annexe 2.1 : Questions générales.

Annexe 2.2 : Le domaine économique.

Annexe 2.3 : Le domaine de la bonne gouvernance locale.

Annexe 2.4 : Le domaine des conditions sociales et de la lutte contre la pauvreté.

Annexe 2.5 : Le domaine culturel.

Annexe 2.6 : Le domaine de l'informel.

Annexe 2.7 : Le domaine technologique.

Annexe 2.8 : Le domaine de la promotion de la cause de la femme.

Annexe 2.9 : Le domaine de la protection de l'environnement.

ANNEXE 3 : Résultats de la simulation.

ANNEXE 1 :

Le canevas de questionnements

Question 1 : Qu'entendez-vous par développement local ?

.....
.....

Question 2 : Etes vous d'avis que le développement local doit être global, c'est-à-dire comportants des composants économiques, technologiques, sociaux, environnementaux, culturels et politiques ?

Oui

Non

a)- Si oui, parmi les éléments composants du développement local, quel est le domaine dont le développement peut entraîner le développement des autres domaines, et par voie de conséquence le développement du territoire de la wilaya de BEJAIA ?

.....

Question3 : Comment jugez-vous le niveau de développement de votre wilaya ?

Elevé

Moyen

Médiocre

Faible

Question 4 : Si une politique de développement local globale est envisagée pour la wilaya de BEJAIA, veuillez classer les domaines suivants par ordre de priorité :

(de 1 à 8).

Economique.

Culturel.

Informel.

Technologique.

Environnement.

La bonne gouvernance locale.

Promotion de la cause de la femme.

Conditions sociale et lutte contre la pauvreté.

Autres :

Question 5 : Selon vous, quels sont les indicateurs qui permettent une meilleure appréciation du développement du domaine que vous avez choisi en question 2 ?

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

Question 6 : Pensez-vous que les indicateurs quantitatifs élaborés pour évaluer le niveau de développement du domaine moteur que vous avez choisi en question 2 sont pertinents ?

Oui Non

Question 7 : Quels sont les principaux objectifs de développement interne à votre institution ?

a/- à court terme.

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

b)- à long terme.

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

Question 8 : Pensez -vous que la poursuite de vos objectifs à long terme aura un impact positif sur le développement local ?

Oui Non

Question 9 : Actuellement, quels sont les rôles de votre institution dans le processus de développement local ?

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

Question 10 : Entamez-vous des actions en partenariat avec d'autres acteurs ?

Oui

Non

QUESTION 11 : Pouvez-vous nous situer le rôle que jouera votre institution dans une perspective d'un développement local global ? cochez.

Central

Important

Peu important

Négligeable

Question 12 : Quelles sont les entraves à lever pour que votre institution puisse jouer ce rôle ? (classez de 1 à 5).

Institutionnelles.

Financières.

Culturelles.

Foncières.

Politiques.

Economiques.

Autres :

Question 13 : Dans une perspective d'un développement local global, le rôle de coordination des différents acteurs du développement local doit revenir à : (cochez)

Collectivités locales (Daira, wilaya)

Etat central.

Assemblées élues.

Mouvement associatif.

Patronat.

Université.

Création d'une nouvelle structure de coordination.

Question 14 : D'après vous, quel est le domaine (parmi ceux cités en question 4) dans lequel l'Etat doit intervenir pour enclencher un processus de développement local ?

.....

Pourquoi : (choisissez la réponse qui vous semble plus importante)

- Représente une nécessité urgente.
- Une grande influence sur les autres domaines.
- Une meilleure exploitation des ressources locales.
- Une meilleure mobilisation des initiatives locales.
- Une gestion plus efficace des services publics.
- Permet l'intégration du territoire à l'économie mondiale.

Autres :

DOMAINE 1 : LES CONDITIONS SOCIALES ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE :

Question 15 : Estimez-vous que l'ampleur de la pauvreté dans votre wilaya est :

Importante Moyenne Faible

a) Sur quels indicateurs fondez-vous votre réponse ?

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-

Question 16 : D'après vous, elle se manifeste plus dans les :

Ville de Béjaia Chefs lieux de Daïra Chefs lieux de communes Villages

Question 17 : Est-elle seulement due à l'insuffisance des revenus des ménages ?

Oui Non

Question 18 : Pensez-vous que la population est en mesure d'accéder aux services sociaux de base sans difficultés ?

Oui Non

Si non, classez les services, par ordre de difficultés d'accès ? (de 1 à 6).

- Soins médicaux Electricité
- Education Téléphone
- Eau potable Autres :
- Assainissement

Question 19 : D'après vous, le phénomène de la pauvreté se manifeste plus dans la wilaya de BEJAIA par : classez .

- La dégradation des conditions de vie et insécurité.
- Marginalisation sociale et élargissement des groupes défavorisés.
- Désintégration sociale.

a)- Dégradation des conditions de vie et l'insécurité se manifeste par: (classez).

L'importance de la mort des enfants en bas âge.

La montée de la criminalité.

L'extension de la violence.

b)- Marginalisation sociale et élargissement des groupes défavorisés causés par : (classez).

L'insuffisance des aides aux personnes pauvres.

La discrimination dans l'accès aux services publics.

C)- Désintégration sociale qui est due à :

La perte de dignité.

La perte des liens de solidarités familiaux.

La perte d'espoir chez les jeunes.

DOMAINES 2 : L'INFORMEL :

Question 20 : L'influence de l'activité informelle pour atténuer la pauvreté dans votre wilaya est-elle :

Importante Moyenne Médiocre Faible

Question 21 : Classez les activités suivantes, dites informelles, par ordre d'importance dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune) :

Travail à domicile.

Travail au noir.

Achat et revente dans les lieux publics.

Autres :

Question 22 : L'activité informelle si elle est promue, pourra-t-elle avoir un rôle important dans le processus de développement de la wilaya de BEJAIA(ou de votre commune).

OUI NON

A/- Si oui, Classez ces rôles par ordre d'importance dans le processus du développement local :

Cohésion sociale.

Création d'occupations.

Création de revenus.

Permet une meilleure mobilisation des ressources locales.

Prise de conscience de s'auto- prendre en charge.

Autres :

Question 23 : Pensez-vous qu'il y'a une évasion fiscale dans la wilaya de BEJAIA ?

Oui Non

Pourquoi ?

Domaine 3 : La bonne gouvernance locale.

Question 24 : Estimez-vous que la gestion des affaires publiques est transparente dans la wilaya de BEJAIA ?

Oui Non

a)- Si non : Dans quel domaines :

Juridique

Fiscal

Administration publiques

Foncier

Bancaire

b)- Pourquoi ? classez :

Bureaucratie

Corruption de certains fonctionnaires

Manque d'encadrement

Contraintes financières.

Contraintes réglementaires

Question 25 : Comment, à votre avis rendre compte des insuffisances de la gouvernance locale dans la wilaya de BEJAIA:(classez les indicateurs suivants par ordre d'importance) .

Gestion non transparente des affaires publiques.

Bas niveau des recettes et dépenses des collectivités locales.

Manque de décentralisation et du pouvoir des collectivités locales.

Faible participation des citoyens aux processus de prise de décision..

Question 25 bis : Pour assurer une bonne gouvernance locale dans la wilaya de BEJAIA, veuillez classer les actions suivantes par ordre de priorité :

a) Gestion transparente des affaires publiques à travers :

- L'organisation d'audites internes.
- Le contrôle des comptes des collectivités locales.
- L'affichage des contrats de marchés publics.
- La sanction des agents des collectivités locales en cas de faute.

b) Amélioration du niveau de recettes et dépenses des collectivités locales, par l'augmentation :

- Des recettes des domaines publics.
- Des fonds venant des organismes centraux (PCD, péréquation).
- Des dépenses en faveur des entreprises.
- Des dépenses en faveur des citoyens.
- Des dépenses pour l'équipement de base.

c)- Renforcement de la décentralisation et du pouvoir des collectivités locales par :

- Plus de prise de décision par les collectivités locales.
- La gestion des politiques de développement local.
- La possibilités d'emprunts.
- La fixation des taux d'impositions.
- La fixation des redevances pour les services publics fournis.

d)- Renforcement de la participation des citoyens aux processus de prise de décision par :

La participation des citoyens à l'élaboration de projets.

Le traitement des requêtes des citoyens.

Le meilleur accueil des citoyens au niveau des administrations publiques.

L'accès sans discrimination des citoyens aux services publics.

La formation des comités de concertation (administration, société civile).

Autres :

DOMAINE 4 : L'ECONOMIQUE :

Question 26 : Quelle appréciation faites-vous de l'activité économique dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune) ? :

Bonne.

Moyenne.

Médiocre.

Faible.

Question 27 : Cassez les secteurs suivants par ordre d'importance dans la création de richesse dans la wilaya de BEJAIA(ou de votre commune) ?

Agricole

touristique

industriel

Commerce

Autre :.....

QUESTION 27 bis- Classez les secteurs suivants par ordre d'importance dans la création d'emplois dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune) :

Agricole.

Industriel.

Tourisme.

Commerce.

Autres(précisez) :.....

a- Qualité des emplois directs créés :(cochez).

Emplois avec de bas revenus.

Emplois précaires (contractuels, saisonniers).

Emplois qualifiés.

Emplois non qualifiés.

Question 28 : On dit souvent que les PME/PMI sont à l'origine du développement local, qu'en pensez-vous dans le cas de la wilaya de BEJAIA ?

.....
.....

Question 29 : Qu'en pensez -vous des ambitions des investisseurs locaux dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune) : (cochez) .

Extension de leurs investissements et création de nouvelles PME/PMI.

Délocalisation de leurs investissements.

Cesser carrément leurs activités.

Question 30 : Classez par ordre d'importance les facteurs qui vont améliorer l'image du territoire de la wilaya de BEJAIA(ou de votre commune) : (classez).

Existence de ressources naturelles.

Création d'un milieu innovateur.

Capacité du milieu à s'adapter aux changements de l'environnement extérieur (capacité d'apprentissage).

Existence du port, aéroport et de la voie ferrée .

Existence d'un savoir faire traditionnel important.

La situation géostratégique de la wilaya.

Question 31 : Quelles sont les entraves à l'investissement dans la wilaya de BEJAIA(ou dans votre commune) ? classez.

- Absences d'esprit d'initiative et de créativité.
- Insuffisance de l'assiette foncière.
- Absence de création technologique.
- Faiblesse des ressources spécifiques dans la wilaya (savoir faire, main d'œuvre non adaptée aux besoins).
- Concurrence entre entreprises déjà installées
- Système fiscal pénalisant.
- Concurrence du secteur informel.
- Concurrence des produits étrangers.
- Entraves financières (accès difficile aux crédits bancaires).

Question 32 : Existe-il des partenariats entre entreprises publiques, entreprises privées et entreprises étrangères ?

- Oui Non

Dans quel domaine ? :
.....
.....

Question 33 : A l'avenir, les PMI/PME pourront elles jouer un rôle moteur dans l'intégration du territoire de la wilaya de BEJAIA à la mondialisation ?

- Oui Non

Question 33bis : Selon vous quelles sont les activités productives à privilégier pour développer la wilaya de Bejaia(ou votre commune).

- Touristique
- Agricole
- Artisanale
- Industrielle
- Pêche

DOMAINE 5 : LA CREATION TECHNOLOGIQUE :

Question 34 : Actuellement, le facteur technologique est-il pris en considération dans les PME/PMI locales ?

Oui Non

QUESTION34 bis : Envisagez vous la création d'une structure qui aurait la charge de la création technologique ?

Oui Non

Question 35 : Dans le cadre de la mondialisation, quelle est à votre avis, l'importance de la fonction recherche-développement sur ;

* La pérennité de la vie des entreprises locale:

* Sur le développement local :

Question 36 : Estimez-vous que l'université peut jouer un rôle important dans le domaine de la création technologique ?

Oui Non

Si non pourquoi ? :

Question 37 : Classez par ordre de priorité, les actions qui vont permettre un meilleur partenariat technologique entre université et entreprises locales dans la wilaya de BEJAIA ? (1 à 8) :

Association entreprises / université pour adapter les technologies importées.

Recrutement des diplômés par les entreprises locales.

Formation d'une main d'œuvre adaptée au marché de travail local.

Offre de programmes de perfectionnement professionnel des employés des entreprises Locales.

Echange de chercheurs et de consultants entre entreprise et université.

Création de laboratoires de recherche mixtes université / entreprises locales.

Question 38 : Quelles sont , à votre avis, les entraves à la création technologique dans la wilaya de BEJAIA ?

.....

DOMAINE 6 : LA PROMOTION DE LA CAUSE DE LA FEMME.

Question 39 : Quelle appréciation faites vous sur le mouvement féminin dans la wilaya de BEJAIA ?

.....
.....

Question 40 : Comment peut-on estimer le niveau de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale dans la wilaya de BEJAIA(ou dans votre commune) ? Classez :

- Participation des femmes aux assemblées locales élues.
- Accès des femmes aux postes de responsabilités (encadrement et décision).
- Maîtrise du Problème de nuptialité (mariage des femmes).
- Respects des libertés fondamentales des femmes (travailler, scolarisation.)
- Niveau d'alphabétisation des femmes.
- Violence contre les femmes.
- Discrimination entre hommes et femmes.

Autres :

Question 41 : Quelles sont les actions à entreprendre pour améliorer l'intégration des femmes dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune) ?

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-
- 6-

Question 42 :

Selon vous, quels sont les obstacles à l'émancipation de la femme dans la wilaya de BEJAIA ?

- Culturels.
- Discrimination (homme/ femme).

Autres :

Question 43 : Travaillez-vous avec d'autres acteurs pour promouvoir la cause de la femme ?

Oui

Non

Question 44 : Estimez-vous que la femme est convenablement représentée aux assemblées locales élues ?

Oui

Non

DOMAINE 7 : LE CULTUREL

Question 45 : D'après vous, la promotion de la culture locale pourra t elle jouer un rôle important dans le processus de développement local ?

- Oui Non

Si oui : Classez les rôles par ordre d'importance dans la wilaya de BEJAIA(ou dans votre commune) ?

- Mobilisation de la population autour du projet de développement local.
- Avoir une même représentation de l'avenir.
- Tisser des liens avec d'autres territoires (Echange culturel).
- Amélioration des réseaux de relation entre la population locale (liens de solidarités et d'entraides).
- Organiser des bénévoles dans l'intérêt général.

Autre
.....

Question 46 :Classez les critères suivants selon l'importance que vous leurs accordé pour apprécier le niveau culturel de la wilaya de BEJAIA (ou de votre commune) :

- Le nombre d'associations culturelles.
- Le nombre d'adhérents des associations culturelles.
- Le niveau d'encadrement des associations culturelles.
- L'ouverture culturelle de la wilaya sur d'autres wilayas et cultures étrangères.
- L'existence de l'infrastructure culturelle (centre culturels, salles de cinémas, Bibliothèques municipal, maison de jeunesetc.).

Le niveau d'engagement financier des populations locales dans le financement du mouvement associatif.

L'importance du budget alloué par l'Etat aux associations culturelles.

La préservation du patrimoine culturel et historique de la région.

La préservation des valeurs morales locales.

Autres :

Question 47: Pensez vous que la création d'un organe de communication qui sera à la disposition des populations locales (Information économique, débat sur réalités locales....etc.) aura un impact important sur le développement local ?

Oui

Non

Si oui :

Médias.

Bulletin d'information.

Question 47 : Etes-vous disponible à des actions de bénévoles pour éveiller les consciences locales quant à l'intérêt du développement local ?

Oui

Non

Si oui quelles actions ?:

1-

4-

2-

5-

3-

6-

Si non : pourquoi ? :

.....

Question 49 : Etes vous d'avis que le sentiment d'appartenance à une même communauté pourra jouer le rôle de ciment du développement local de la wilaya de BEJAIA ?

Oui

Non.

A/- Si oui, quelles sont les entraves à lever pour éveiller ce sentiment : (cochez).

Institutionnelle.

Financière.

Conflit intra régional.

Influence des culture extérieures

Politiques.

Autres :

DOMAINES 8 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Question 50 : Préférez-vous une croissance économiques (création d'emploi, revenu régional) même au détriment de la dégradation de votre environnement ?

Oui Non

Si oui : pourquoi :
.....

QUESTION 50 bis : Estimez vous que le facteur environnement est réellement pris en considération dans les politiques de développement local ?

Oui Non

Question 51 : Classez les actions suivantes en fonction de leur importance, dans une politique de développement local incluant la protection de l'environnement, dans la wilaya de BEJAIA (ou dans votre commune).

Réduction de la pollution atmosphérique par { la réduction de la Pollution de l'air.
 Le traitement des eaux usées.
 L'élimination des déchets solides.

Protection de la mer et zones côtières par la lutte contre : { les rejets des déchets toxiques dans la mer.
 Le versement des eaux usées dans la mer.
 La création de décharge sauvage sur le littorale.
 L'exploitation du sable de la mer.

Protection des ressources hydriques par { La réduction des prélèvements annuels sur les ressources en eau souterraines et de surface.
 Rationnement de la consommation d'eau à usage domestique.
 Exploitation du sable des rivières
 Exploitation des ressources maritime

Protection de la faune et la flore par :

- Lute contre le déboisement.
- L'entretien du Paysage pittoresque .
- La création d'espaces verts.
- La plantation des arbres le long des rues.
- Lute contre les feux de forêts.
- La protection de la biodiversité.

Question 52: Quelles sont vos contributions quant à la protection de l'environnement ?

(Vos actions) :

1-

4-

2-

5-

3-

ANNEXE 2 :

Résultats de l'enquête de terrain

ANNEXE 2.1 :

Questions générales

TAB 1 : Ventilation des réponses à la question 3 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Assemblées élues					Patronat			Société Civile			Total	
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P	Q	R		Total
Elevé	+							01								00		00				00	1
Moyen	+		+	+			04	+								01	+	01		+		01	7
Médiocre							00			+	+	+	+		04		00					00	4
Faible						+	02		+						01		00	+	+		02	5	

TAB 2 : Ventilation des réponses à la question 9 (+ : réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat										Assemblées élues					Patronat		Société Civile					
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P	Q	R	Total	
Central																							
Important																							
Peu important	+	+	+			+	05	+			+				02		01						
Négligeable																			+	+	+	03	

TAB 3 : Ventilation des réponses à la question 10 (+ : réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat										Elus locaux					Patronat			Société Civile			Total	
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	TOTAL	O	Total	P	Q	R		Total
Oui							0		+	+						2			+	+	+	3	5
Non	+	+	+	+			05				+	+			2	+	01						8

TAB 4 : Ventilation des réponses à la question 2 :

	Assemblées élues													Patronat			Société Civile			TOTAL		
	Administrations déconcentrées de l'Etat													Total			Total					
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P		Q	R
Oui	+	+	+	+	+	+	07	+	+	+	+	+	+	+	06	+	01	+	+	+	03	17
Non							00								00		00				00	0

TAB 5 : Classement des domaines par les acteurs (échelle décroissante 1 à 8)

	Administrations déconcentrées de l'Etat													Elus locaux													Patronat						Société civile						Moy	Rang									
	Rang													Rang													Rang						Rang																
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Rang	Q	Rang	R	Moy	Rang	S	Rang	T	Rang	U	Rang	V	Rang	W	Rang	X			Rang	Y	Rang	Z	Rang				
Economique	7	8	8	4	6	6	7,14	1	8	8	7	8	7	6		7,33	1	8	1	5	7	8	6,66	1	7,28	1	5	7	8	6,66	1	7,28	1	5	7	8	6,66	1	7,28	1	5	7	8	6,66	1	7,28	1		
Culturel	8	4	5	5	1	8	5,85	2	3	6	5	5	4	5		4,66	4	4	5	4	6	7	5,66	3	5,05	3	4	6	7	5,66	3	5,05	3	4	6	7	5,66	3	5,05	3	4	6	7	5,66	3	5,05	3		
Informel	3		2	1	2		2,20	6	2	1		1	1	1		1,16	8	3	6	1	1	1	1	1	1,84	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Technologique	2	6	6	7	6	5	2	4,57	4	6	4	2	4	6	4	4,33	5	6	3	2	5	2	3	4,47	4	4,47	4	2	5	2	3	7	4,47	4	2	5	2	3	7	4,47	4	2	5	2	3	7	4,47	4	
Environnement	4	5	4	6	7	4	4	5	5	5	4	2	3	3		4	6	5	4	6	2	5	4,33	5	4,24	5	5	4	6	2	5	4,24	5	5	4	6	2	5	4,24	5	5	4	6	2	5	4,24	5		
Bonne gouvernance locale	5	7	3	4		7	5,85	2	7	3	8	7	8	8		6,83	2	7	2	7	8	4	6,33	2	6,50	2	7	8	4	6,33	2	6,50	2	7	8	4	6,33	2	6,50	2	7	8	4	6,33	2	6,50	2		
Promotion de la cause de la femme	1		1	2	5		2	7	1	2	3	3	2	2		2,16	7	2	7	3	3	6	4	2,54	7	2,54	7	2	7	3	6	4	2,54	7	2	7	3	6	4	2,54	7	2	7	3	6	4	2,54	7	
Amélioration des conditions sociales et lutte contre la pauvreté	6		7	3	3	8	5	3	4	7	6	6	5	7		5,83	3	1	8	8	4	3	5	4,20	6	4,20	6	8	4	3	5	4,20	6	8	4	3	5	4,20	6	8	4	3	5	4,20	6				

TAB 6 : Répartition des réponses à la question 14 (1^{ère} partie)

	Administration déconcentrée de l'Etat										Elus locaux				Patronat				Société Civile				Total 1+2+3+4
	A	B	C	D	E	F	G	Total(1)	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	O	Total(3)	P	Q	R	Total(4)	
Politique					+			2				+		+		2	+	1	+	+			7
Economique		+	+				3	+	+			+		+		4	+	1			+	1	9
Social							1			+						1		0				0	2
Culturel	+	+					1									0		0		+	1	2	
Environnement		+	+				1									0		0			0	1	
Technologique							0				+					1		0				0	1
Cause de la femme							0									0		0				0	0
Informel							0									0		0				0	21

TAB 7 : Ventilation des réponses à la question 11 (+ : réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat			Société civile		
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	Total	O	Total	P	Q	R	Total					
Central								0								+	1	+				1				
Important	+		+	+				5	+	+	+	+	+	+	6		0			+	+	2				
Peu important						+		1							0		0					0				
Négligeable								0							0		0					0				
Sans réponse								1							0		0					0				

TAB 8 : Classement des contraintes à lever par catégorie d'acteurs (échelle de 1 à 6 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat						Société civile					
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang					
Institutionnelles	6		6	3	5		5	2	3	3	6	2	5	2			3,60	3	6	1	5	5		5	2					
Financières			5	6	4		5	2	4	4	2	3	6	5			4	2	3	4	3	4		3,50	4					
Culturelles			3				3	4	1	1	1	4		1			1,75	5	1	6	1			1	6					
Fonciers			6	5			4,50	3	2	2	4	1	4	4			3	4	5	2	4			4	3					
Politiques	6			4	6		5,33	1	5	5	5	6	2	6			4,80	1	2	5	6			6	1					
Economiques									6	6	3	5	3	3			4	2	4	3	2			2	5					

TAB 9 : Ventilation des réponses à la question 13 (échelle de 1 à 4 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat						Société civile					
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang					
Administrations déconcentrées de l'Etat	4	4	4	4	3	1	3	3,28	1	3	4	3	4	4	1		3,16	2	3	2	2	3		3	2					
Assemblées Elues	3	1	4	3	4	4	4	3,28	1	4	3	4	3	4	4		3,66	1	2	3	3	4		4	1					
Patronat	1	3	2	1		3	1	1,83	3	2	2	1	2	2	3		2	3	4	1	1	1		1	3					
Société civile	2	2	3	2		2	2	2,16	2	1	1	2	1	1	2		1,33	4	1	4	4	2		4	4					

ANNEXE 2.2 :

Le domaine économique

TAB 4: Classement des qualités des emplois créés (échelle de 1 à 4 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux				Société civile				Patronat		Moy	Rang					
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	P	Q			R	Moy	Rang	Société civile	Patronat
Emplois à bas revenus						4	1	2,5	4	1		1	1				1	4	4	2	3					2,16	4
Emplois précaires	4	4				4	4	4	1	2	4	4	4	4			3,66	1	4	3	3,5					3,79	1
Emplois qualifiés	4					4	2	3,33	3	3		2	2				2,33	3		4	4					3,16	2
Emplois non qualifiés						4	3	3,5	2	4		3	3				3,33	2		3	3					2,95	3

TAB 5: Répartition des réponses à la question 29 (+: réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat				Total 1+2+3+4	
	A	B	C	D	E	F	G	Total (1)	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	O	Total (3)	P	Q	R	Total (4)				
Extension de leur investissement		+	+	+	+	+	+	6	+		+	+	+	+		5	+	1				0				12
Délocalisation de leurs unités	+							1								0		0	+			1				2
Cesser carrément leurs activités								0								0		0				0				0

TAB 7: Classement des entraves à l'investissement à Bejaïa (échelle de 1 à 10 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat					Société civile					Moy	Rang
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang							
Absence d'esprit d'initiative et de créativité	1	10	8		10	10		7,25	2	6	6	10	9	1		6,4	4	6	5	2	10		6	4	5	6,41	5					
Insuffisance de l'assiette foncière	10	10	9	10	10	9	10	9,71	1	8	10	10	10	10		9,5	1	10	1	10	10		9,5	1	9,67	1						
Absence de création technologique	3	1	2		8	5	3,80	10	7	7	8	6	4		6,4	4	3	8	3	3		3	7	4,05	9							
Faiblesse des ressources spécifiques à Bejaïa	5	8	1				4,66	7	4		2	3	5	6		4	7	4	7	4		4	6	4,16	8							
Concurrence entre entreprises déjà installées	2	3	3	4		9	4,20	9	3		3	1	8	2		3,4	9	2	9	2		2	8	2,90	10							
Système fiscal pénalisant	9	4	7	9		3	6,40	5	10		5	7	2	3		5,4	5	1	10	6		6	4	4,7	6							
Concurrence du secteur informel	6	7	5	6		4	5,60	6	2		4	6	1	8		4,2	6	8	2	8		8	2	6,45	4							
Concurrence des produits étrangers	8	6	6	7		7	6,80	4	5	9	8	5	3	9		6,5	3	8	2	7	8	7,5	3	7,20	2							
Entraves financières	7	5	9	8	7	6	7	3	9		9	4	7	7		7,2	2	7	4	5		5	5	6,55	3							
Faiblesse d'interaction entre entreprises	4	2	4	5		8	4,40	8				2	4	5		3,66	8	5	6					4,35	7							

TAB 8: Ventilation des réponses sur la question 32 (+: réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux				Société civile				Patronat		Total 1+2+3+4		
	A	B	C	D	E	F	G	Total (1)	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	P	Q	R	Total (3)		O	Total (4)
	Oui		+		+			3					+			1		+		2		+	1
Non					+		2		+					+	3	+			1		0		
Sans réponse							2								2				0		0		

TAB 9: Ventilation des réponses à la question 33 (+: réponse)

	Patronat		Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux					Société civile				Total 1+2+3+4	
	O	Total (1)	A	B	C	D	E	F	G	Total (2)	H	I	J	K	L	M	N	Total (3)	P	Q	R		Total (4)
	Oui	+	1		+	+	+	+		5	+		+	+			+		4	+	+		+
Non		0	+						1					+				1				0	

TAB 10: Classement des activités à privilégier pour développer Bejaia : (échelle de 1 à 5 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux					Société civile				Patronat		Moy	Rang				
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	P	Q	R			Moy	Rang	O	Rang
	Tourisme						5			3	3	4	4						5	5							
Agriculture						2			5	5	5	5						5	1								
Artisanat						1			2	2	1	1						4	3								
Industrie						4			4	4	3	3						4	2								
Pêche						3			1	1	2	2						5	4								

ANNEXE 2.3 :

Le domaine de la bonne gouvernance locale

TAB 1 : Ventilation des réponses à la question 24 (1ere partie)

	Administration déconcentrées de l'Etat						Elus locaux						Patronat			Société civile			Total			
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total		P	Q	R
OUI								2	+							1	.	0				3
NON								4	+	+	+	+	+	+		5	+	1	+	+	+	13

TAB 2 : Classements des domaines (2eme partie de la question 24) : (échelle 1 à 15 décroissante)

	Administration déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat			Société civile					Moy	Rang
	Administration déconcentrées de l'Etat						Elus locaux						Patronat			Société civile												
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang			
Juridique	5				3	5	4,33	2	2		5	3	3	3		3,2	4	5	1		5	4	4,50	2	3			
Fiscal	5				3	5	4,33	2	4		3	5	5	1		3,6	2	5	1	5	5	3	4,33	3	1			
Administration locale	5				3	5	4,33	2	5		4	4	4	2		3,8	1	5	1	5	5	3	4	4	2			
Foncier	5				5	5	5	1	3		2	1	2	4		2,4	3	5	1	5	5	3	4,33	3	4			
Bancaire	5				5	5	5	1	1		1	2	1	5		2	5	5	1		5	5	5	5	3			

TAB 4 : Classement des indicateurs de la bonne gouvernance locale (échelle 1 à 4 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat				Société civile				Moy	Rang						
	A		B		C		D		E		F		G		Moy		Rang		H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O			Rang	P	Q	R	Moy	Rang
Gestion transparente des affaires publiques	3	1	4	1	1	4	2,33	3	2	3	1	4	4	4	4	3	1	1	2	3	1	4	4	3	3	1	3	2	4	3,66	1	2,99	1			
Niveau de recettes et dépenses des collectivités locales	3	3	1	4	4	3	3	1	3	2	1	1	1	1	2	4	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,75	4	1,75	4			
Niveau de participation des citoyens à la prise de décision	1	4	2	3	3	1	2,33	3	1	4	2	1	3	3	2,33	1	1	4	1	2	1	3	3	3	2,33	1	4	2	3	3	2,91	2	2,91	2		
Manque de décentralisation	4	2	3	2	2	2	2,5	2	4	1	4	3	2	2	2,66	3	3	4	1	4	3	2	2	2	2,66	3	2	3	2	2,37	3	2,37	3			

TAB 5 : Classement des indices de la gestion transparente des affaires publiques (échelle 1 à 4 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat				Société civile				Moy	Rang							
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang												
Organisation d'audits internes	1		4	1	4	4	4	3	2	3	4	2	1	1	4		2,5	2	3	2	3	4	3	3,33	1											2,95	2
Contrôle des comptes des collectivités locales	4		4	2	2	3	4	3,16	1	4	3	4	4	2	3		3,33	1	4	1	4	2	2	2,66	2											3,28	1
Affichage des contrats des marchés publics	3		2	4	3	2	3	2,83	3	1	2	3	3	4	2		2,5	2	1	4		1	3	2,66	2											2,24	3
Sanction des agents des collectivités locales en cas de faute	2		1	3	1	1	2	1,66	4	2	1	1	2	3	1		1,66	3	2	3		2	1	1,66	3											1,74	4

TAB 7 : Classement des indices de la décentralisation des collectivités locales (échelle de 1 à 5 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux					Société civile					Patronat		Rang				
	A	B	C	D	E	F	F	G	H	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	P	Q	R		Moy	Rang	O	Rang
Plus de prise de décision par les collectivités locales	4		3	5	5	5	4		5	4	5	2	5	5	4,33		1	1	5	5	4	4,66	1	5	1	4,58	1
Gestion des politiques de développement locale	5		2	4	4	5	5		4	5	4	5	4	4	4,33		2	1	4	4	5	4,5	2	4	2	4,24	2
Possibilités d'emprunts	3		5	1	2	5	3		1	1	1	2	3		1,6		3	4	3	3	3	3	3	1	5	2,19	4
Fixation des taux d'imposition	1		4	3	3	5	2		2	3	3	4	3	2	2,83		4	2	2	1	1	1,5	5	3	3	2,58	3
Fixation des redevances des services publics fournis	2		1	2	1	5	1		3	2	2	3	1	1	2		5	3	5	1	2	2,66	4	2	4	2,16	5

ANNEXE 2.4 :

**Le domaine des conditions
sociales et de la lutte contre
la pauvreté**

TAB 1: Ventilation des réponses à la question 15 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux				Patronat			Société civile			Total (1+2+3+4)	
	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux				Patronat			Société civile				
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	O	Total (3)	P	Q	R		Total (4)
Importante				+	+	+	04	+	+	+	+			05		0	+				01	10
Moyenne	+		+				02				+			01	+	01		+			01	05
Faible		+					01							00		0		+			01	02
Moyenne							07							06		01					03	17

TAB 2: Ventilation des réponses à la question 16 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat		Société civile			Total (1+2+3+4)
	Administrations déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat		Société civile			
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	O	Total (3)	P	Q	R	Total (4)			
Ville de Bejaia						+	01	+			+				02	+	01	+			01	05		
Chefs lieu de dairas						+	01	+	+	+					03	+	01	+			01	06		
Chefs lieu de communes	+				+		03	+	+	+				04	+	01	+				01	09		
Villages	+	+	+	+	+	+	07	+	+	+		+		04	+	01	+	+	+		03	15		
Moyenne							12							13		04						35		

TAB 3: Ventilation des réponses à la question 17 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux						Patronat		Société civile			Total (1+2+3+4)
	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux						Patronat		Société civile			
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total (2)	O	Total (3)	P	Q	R	Total (4)	
Oui							0			+	+			02		0			+		01	03
Non	+	+	+	+	+	+	07	+	+	+	+	+		04	+	1	+	+	+		02	14

ANNEXE 2.5 :

Le domaine culturel

TAB 3 : Classement des indicateurs du développement culturel (échelle de 1 à 9 échelle décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat												Elus locaux									Patronat			Société civile			Moy	Rang
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang				
	6	3	4	3	4	5	8	5,2	6	5	7	1	9	8	6	5	6	5	4	6	1	9	5	5	6				
Nombre d'associations culturelles	6	3	4	3	4	5	8	5,2	6	5	7	1	9	8	6	5	6	5	4	6	1	9	5	5	6	5,05	6		
Nombre d'adhérents des associations culturelles	5	3	3	3	3	7	7	5	7	6	9	9	3	7	6,8	2	6	3,5	6	4	2	5	3,5	3,5	8	5,32	5		
Niveau d'encadrement des associations culturelles	4	8	5	6	6	6	6	5,75	3	7	5	8	8	9	7,4	1	9	6,5	9	1	6	7	6,5	6,5	4	7,16	1		
L'ouverture culturelle de Bejaia	3	9	6	6	8	8	8	5,66	4	9	8	2	6	6,6	3	5	9	9	5	5	9	9	9	1	6,56	3			
Existence d'une infrastructure culturelle	8	9	9	9	9	9	9	8,75	1	8	7	6	4	7	6	4	6	8	4	8	8	8	8	2	6,68	2			
Engagement de la population dans le financement des associations	2	6	1	4	4	4	4	3,25	8	1	6	5	5	4,25	8	7	3	4	9	3	4	9	5,33	5	4,95	8			
Importance du budget alloué par l'Etat aux associations	1	7	2	1	1	1	1	2,75	9	4	5	3	6	4,5	7	3	7	4	9	4	4	4	4	7	3,56	9			
Préservation du patrimoine culturel local	9	4	8	3	3	3	3	6	2	9	3	7	2	5	6	2	8	7	6	9	8	8	8	2	5,25	7			
Préservation des valeurs morale locales	7	5	7	2	2	2	2	5,25	5	2	9	1	3	3,75	9	8	2	5	8	8	7	7	7	3	6	4			

TAB 4 : Répartition des réponses à la question 47 (1^{ère} partie)

	Administrations déconcentrées de l'Etat						Elus locaux						Patronat			Société civile			Total			
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total		P	Q	R
Oui	+	+	+	+	+	+	06	+	+	+	+	+	+	+	5	+	1	+	+	+	3	15
Non															1		0				0	1

TAB 5 : Répartition des réponses à la 2^{ème} partie de la question 47

	Administration déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat			Société civile			Moy	Rang
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	H	I	J	K	L	M	N	Moy	O	Total	P	Q	R	Moy				
Média	2						2	2	-	2	1	1				1,5	2	1	2		1	1,5				
Bulletin d'information	1	2				2	1,66	1	-		2	2	2			1,75	1	2		2	2	2				

TAB 6 : Ventilation des réponses à la question 47 bis (+ : réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat			Société civile			Total
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P	Q	R	Total			
Oui	+	+		+		+	5	+	+		+	+	+	+	4	+	1	+	+	+	3	13			
Non			+				1					+			1		0				0	2			

TAB 7 : Répartition des réponses à la question 49 : (+ : réponse)

	Administration déconcentrées de l'Etat												Elus locaux						Patronat			Société civile			Total
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P	Q	R	Total			
Oui	+		+			+	4	+	+		+	+	+	+	4	+	1	+	+	+	3	12			
Non							0			+					1		0				0	1			

TAB 8 : Classement des contraintes à lever pour éveiller le sentiment d'appartenance à une même communauté (échelle de 1 à 5 décroissante)

	Administration déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat					Société civile					Moy	Rang
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy	Rang							
Institutionnelles	3					5	3	3,66	2	3		4	5	3		3,75	2					5	5	1	4,13	2						
Financières	2					5	2	3	4	2		3	1	2		2	4					1	1	4	2	5						
Conflits intra régionaux	5			1			4	3,33	3	5		1	2	4		3	3				5	4	2	3,66	3	3						
Influence des cultures extérieures	1			2			1	1,33	5	1		2	3	1		1,75	5	4	2	5	5	3	4	2	2,77	4						
Politiques	4			3		5	5	4,25	1	4		5	4	5		4,5	1	5	1	5	5	5	5	1	4,68	1						

ANNEXE 2.6 :

Le domaine de l'informel

ANNEXE 2.7 :

Le domaine technologique

TAB 1: Répartition des réponses à la question 34 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux				Patronat			Société civile			Total (1+2+3+4)			
	A	B	C	D	E	F	G	Total(1)	H	I	J	K	L	M	N	Total(2)	O	Total(3)	P	Q		R	Total(4)	
Oui						+		1			+					1		0		+		1		3
Non							0	+		+		+			4	+	1	+				1		6

TAB 2: Ventilation des réponses à la question 36 (+ : réponse)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Patronat			Société civile			Total
	A	B	C	D	E	F	G	Total	H	I	J	K	L	M	N	Total	O	Total	P	Q	R	Total					
Oui	+					+		6	+		+	+	+	+		6	+	1	+	+		2		15			
Non							0									0		0				0		0			

TAB 3: Classement des indices du partenariat technologique (échelle décroissante 1à7)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux										Société civile			Patronat		Moy	Rang
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	P	Q	R	Moy	Rang	Moy	Rang		
Association entreprises/université pour adapter les technologie importées	1	5	7	7			5	3	3	3	7	2	7	5	7		5,16	2	7			7	1	7	1	6,04	1
Recrutement des diplômés par les entreprises locales	7	7	6	6			6,5	1	7	5	3	6	7	6		5,66	1	2				2	6	1	7	3,79	5
Formation d'une main-d'œuvre adaptée au marché de travail local	5	6	5	5			5,25	2	4	6	4	5	6	3		4,66	3	3				3	5	2	6	3,72	6
Offre de programmes de perfectionnements professionnels aux employés des entreprises	6	1				4	3,66	6	5	5	5	2	4	1		3,66	4	4				4	4	4	4	3,83	4
Echange de chercheurs entre entreprises et université	4	4				5	4,33	4	1	6	1	2	4			2,8	6	5				5	3	5	3	4,28	3
Création de laboratoires de recherche mixte université/entreprises locales	3	3	3	3		6	3,6	7	2	2	1	4	3	5		3,16	5	6				6	2	6	2	4,69	2
Intensification des relations entre entreprises locales et réseaux D'innovation mondiaux par l'intermédiaire de l'université	2	2	4	4		7	3,8	5	6	3	7	3	1	2		3,66	4	3				3	5	3	5	3,36	7

ANNEXE 2.8 :

Le domaine de la promotion de la cause de la femme

TAB 1: Classement des indices de l'intégration de la femme à la vie économique et sociale (échelle 1 à 7 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux							Patronat			Société civile				Moy	Rang	
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q	R	Moy			Rang
Participation des femmes aux assemblées élues locales	5	4		6	1		5	4,20	4	5	7	2	3	1	6		4	4	7	1	7		7	7	1	5,55	2
Accès des femmes aux postes de responsabilités	6	5		7	6		7	6,20	1	7	6	3	7	2	4		4,83	1	6	2	6		6	6	2	5,75	1
Maîtrise du problème de nuptialité	4	7		3	2		1	3,4	5	1	2	1	6	3	5		3	7	2	6	4		5	4,5	4	3,22	6
Respect des libertés fondamentales des femmes	7			5	7		4	5,75	2	4	5	7	5	4	3		4,66	2	5	3	5		7	5	5,66	3	5,26
Niveau d'alphabétisation des femmes	3	6		4	3		6	4,83	3	6	1	4	4	5	7		4,5	3	4	4	3		4	1	2,66	7	3,99
Violence contre les femmes	1			2	5		2	2,5	6	2	3	6	1	6	1		3,16	6	3	5			6	4	5	3,41	5
Discrimination entre les hommes et les femmes .	2			1	4		3	2,5	6	3	4	5	2	7	2		3,83	5	1	7			5	4	4,5	6	2,95

ANNEXE 2.9 :

Le domaine de la protection de l'environnement

TAB 6 : Classement des indices de la protection des ressources hydriques (échelle de 1 à 3 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux						Patronat			Société civile			Moy	Rang			
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	O	Rang	P	Q			R	Moy	Rang
Réduction des prélèvements sur ressources en eau	3	3	2	2				2,50	1		2	3	2	3	3		2,6	1	3	1						2,70	1
Rationnement de l'eau à usage domestique	2	2	1	3				2	2		3	2	3	2	2		2,4	2								2,20	2
Lutte contre l'exploitation du sable des rivières	1	1	3	1				3	1,80	3	2	1	1	1	1		1,2	3	2	2						1,66	3

TAB 7 : Classement des indices de la protection de la faune et de la flore : (échelle de 1 à 6 décroissante)

	Administrations déconcentrées de l'Etat										Elus locaux						Patronat			Société Civile			Moy	Rang			
	A	B	C	D	E	F	G	Moy	Rang	O	Rang	H	I	J	K	L	M	N	Moy	Rang	P	Q			R	Moy	Rang
Lutte contre le déboisement	5	6	6	5	4	5	2	4,71	2	5	2	5	5	3	2	4		3,8	3			6	6		4,87	2	
Entretien du paysage pittoresque	2	3	5	3	3	2	1	2,71	5	4	3		3	1	2	3	2		2,2	6			4	4		3,22	4
Création d'espaces verts	3	2	4	4	2	1	5	3	4	2	5		2	4	1	6	3		3,2	4			4	4		3,05	5
Plantations au long des rues	1	1	2	1	3	4	1,85	6	6	1	6		1	3	4	5	1		2,8	5						1,88	6
Lutte contre les feux de forêts	6	5	3	6	6	6	6	5,42	1	6	1		6	6	5	1	5		4,6	1			6	6		5,50	1
Protection de la biodiversité	4	4	2	1	5	4	3	3,28	3	3	4		4	2	6	4	6		4,4	2			3	3		3,42	3

ANNEXE 3 :

Résultats de la simulation

TAB 1: Influences des indices sur les acteurs

	A01		A02		A03		A04	
	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX
I1	0.0077	0.77	0.0078	0.78	0.0073	0.73	0.0072	0.72
I2	0.0029	0.29	0.0029	0.29	0.0028	0.28	0.0028	0.28
I3	0.0025	0.25	0.0025	0.25	0.0023	0.23	0.0023	0.23
I4	0.0064	0.64	0.0060	0.60	0.0124	1.24	0.0038	0.38
I5	0.0418	4.18	0.0414	4.14	0.0484	4.84	0.0439	4.39
I6	0.0250	2.50	0.0248	2.48	0.0245	2.45	0.0249	2.49
I7	0.0328	3.28	0.0325	3.25	0.0317	3.17	0.0314	3.14
I8	0.0025	0.25	0.0024	0.24	0.0035	0.35	0.0020	0.20
I9	0.0111	1.11	0.0106	1.06	0.0160	1.60	0.0086	0.86
I10	0.0077	0.77	0.0074	0.74	0.0110	1.10	0.0060	0.60
I11	0.0334	3.34	0.0319	3.19	0.0444	4.44	0.0267	2.67
I12	0.0111	1.11	0.0106	1.06	0.0130	1.30	0.0091	0.91
I13	0.0076	0.76	0.0081	0.81	0.0054	0.54	0.0083	0.83
I14	0.0150	1.50	0.0152	1.52	0.0133	1.33	0.0150	1.50
I15	0.0182	1.82	0.0183	1.83	0.0170	1.70	0.0178	1.78
I16	0.0055	0.55	0.0056	0.56	0.0052	0.52	0.0052	0.52
I17	0.0282	2.82	0.0283	2.83	0.0256	2.56	0.0279	2.79
I18	0.0164	1.64	0.0161	1.61	0.0148	1.48	0.0164	1.64
I20	0.0104	1.04	0.0099	0.99	0.0163	1.63	0.0078	0.78
I21	0.0115	1.15	0.0124	1.24	0.0092	0.92	0.0122	1.22
I22	0.0110	1.10	0.0098	0.98	0.0085	0.85	0.0119	1.19
I23	0.0017	0.17	0.0016	0.16	0.0027	0.27	0.0013	0.13
I24	0.0428	4.28	0.0413	4.13	0.0355	3.55	0.0445	4.45
I25	0.0359	3.59	0.0377	3.77	0.0343	3.43	0.0360	3.60
I26	0.0115	1.15	0.0108	1.08	0.0193	1.93	0.0079	0.79
I28	0.0012	0.12	0.0011	0.11	0.0008	0.08	0.0013	0.13
I29	0.0176	1.76	0.0155	1.55	0.0120	1.20	0.0186	1.86
I30	0.0056	0.56	0.0050	0.50	0.0038	0.38	0.0060	0.60
I31	0.0246	2.46	0.0239	2.39	0.0161	1.61	0.0273	2.73
I32	0.0016	0.16	0.0014	0.14	0.0011	0.11	0.0017	0.17
I33	0.0241	2.41	0.0252	2.52	0.0144	1.44	0.0275	2.75
I34	0.0261	2.61	0.0273	2.73	0.0151	1.51	0.0298	2.98
I35	0.0059	0.59	0.0054	0.54	0.0042	0.42	0.0061	0.61
I36	0.0460	4.60	0.0472	4.72	0.0327	3.27	0.0504	5.04
I37	0.0220	2.20	0.0229	2.29	0.0122	1.22	0.0259	2.59
I38	0.0089	0.89	0.0084	0.84	0.0173	1.73	0.0053	0.53
I39	0.0057	0.57	0.0050	0.50	0.0029	0.29	0.0069	0.69
I40	0.0113	1.13	0.0137	1.37	0.0061	0.61	0.0130	1.30
I41	0.0133	1.33	0.0142	1.42	0.0093	0.93	0.0146	1.46
I42	0.0104	1.04	0.0105	1.05	0.0080	0.80	0.0111	1.11
I43	0.0081	0.81	0.0082	0.82	0.0056	0.56	0.0095	0.95
I44	0.0014	0.14	0.0015	0.15	0.0012	0.12	0.0014	0.14
I45	0.0022	0.22	0.0023	0.23	0.0018	0.18	0.0021	0.21
I46	0.0007	0.07	0.0007	0.07	0.0006	0.06	0.0006	0.06
I47	0.0304	3.04	0.0310	3.10	0.0231	2.31	0.0326	3.26
I48	0.0130	1.30	0.0129	1.29	0.0155	1.55	0.0112	1.12
I49	0.0160	1.60	0.0150	1.50	0.0167	1.67	0.0146	1.46
I50	0.0211	2.11	0.0197	1.97	0.0220	2.20	0.0191	1.91

TAB 2: Influences des indices sur les acteurs (suite)

	A01		A02		A03		A04	
	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX
I51	0.0099	0.99	0.0093	0.93	0.0104	1.04	0.0090	0.90
I52	0.0087	0.87	0.0082	0.82	0.0091	0.91	0.0079	0.79
I53	0.0349	3.49	0.0369	3.69	0.0264	2.64	0.0372	3.72
I54	0.0075	0.75	0.0080	0.80	0.0061	0.61	0.0078	0.78
I55	0.0163	1.63	0.0158	1.58	0.0137	1.37	0.0166	1.66
I56	0.0073	0.73	0.0071	0.71	0.0061	0.61	0.0075	0.75
I57	0.0063	0.63	0.0059	0.59	0.0114	1.14	0.0041	0.41
I58	0.0049	0.49	0.0046	0.46	0.0062	0.62	0.0038	0.38
I59	0.0121	1.21	0.0127	1.27	0.0080	0.80	0.0137	1.37
I60	0.0156	1.56	0.0183	1.83	0.0090	0.90	0.0178	1.78
I61	0.0163	1.63	0.0173	1.73	0.0124	1.24	0.0187	1.87
I62	0.0054	0.54	0.0056	0.56	0.0040	0.40	0.0061	0.61
I63	0.0111	1.11	0.0118	1.18	0.0085	0.85	0.0128	1.28
I64	0.0100	1.00	0.0109	1.09	0.0073	0.73	0.0107	1.07
I66	0.0041	0.41	0.0046	0.46	0.0030	0.30	0.0048	0.48
I67	0.0041	0.41	0.0038	0.38	0.0052	0.52	0.0032	0.32
I68	0.0193	1.93	0.0181	1.81	0.0374	3.74	0.0114	1.14
I69	0.0120	1.20	0.0112	1.12	0.0232	3.32	0.0071	0.71
I70	0.0154	1.54	0.0144	1.44	0.0298	2.98	0.0093	0.93
I71	0.0129	1.29	0.0139	1.39	0.0102	1.02	0.0150	1.50
I73	0.0004	0.04	0.0004	0.04	0.0009	0.09	0.0006	0.06
I74	0.0020	0.20	0.0020	0.20	0.0043	0.43	0.0030	0.30
I75	0.0008	0.08	0.0008	0.08	0.0017	0.17	0.0012	0.12
I77	0.0032	0.32	0.0032	0.32	0.0069	0.69	0.0047	0.47
I78	0.0002	0.02	0.0002	0.02	0.0005	0.05	0.0004	0.04
I79	0.0002	0.02	0.0002	0.02	0.0003	0.03	0.0002	0.02
I80	0.0005	0.05	0.0004	0.04	0.0010	0.10	0.0007	0.07
I81	0.0027	0.27	0.0027	0.27	0.0057	0.57	0.0039	0.39
I82	0.0017	0.17	0.0017	0.17	0.0036	0.36	0.0025	0.25
I83	0.0018	0.18	0.0018	0.18	0.0039	0.39	0.0027	0.27
I84	0.0062	0.62	0.0064	0.64	0.0121	1.21	0.0090	0.90
I85	0.0031	0.31	0.0033	0.333	0.0061	0.61	0.0046	0.46
I86	0.0021	0.21	0.0021	0.21	0.0040	0.40	0.0030	0.30
I88	0.0003	0.03	0.0003	0.03	0.0005	0.05	0.0004	0.04
I89	0.0025	0.25	0.0025	0.25	0.0054	0.54	0.0037	0.37
I90	0.0004	0.04	0.0004	0.04	0.0009	0.09	0.0006	0.06
I91	0.0004	0.04	0.0004	0.04	0.0008	0.08	0.0005	0.05
I92	0.0019	0.19	0.0019	0.19	0.0041	0.41	0.0028	0.28
I94	0.0065	0.65	0.0061	0.61	0.0083	0.83	0.0050	0.50
I95	0.0111	1.11	0.0104	1.04	0.0142	1.42	0.0086	0.86

TAB 3 : Influences des indicateurs sur les acteurs

	A01		A02		A03		A04	
	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX	NVMAX	TAUX
IND1	0.0167	1.67	0.0175	1.75	0.0147	1.47	0.0157	1.57
IND2	0.0925	9.25	0.0906	9.06	0.0944	9.44	0.0874	8.74
IND3	0.0622	6.22	0.0591	5.91	0.0976	9.76	0.0467	4.67
IND4	0.0720	7.20	0.0634	6.34	0.0488	4.88	0.0761	7.61
IND5	0.0349	3.49	0.0305	3.05	0.0178	1.78	0.0417	4.17
IND6	0.0083	0.83	0.0088	0.88	0.0068	0.68	0.0078	0.78
IND7	0.0418	4.18	0.0413	4.13	0.0388	3.88	0.0405	4.05
IND8	0.0908	9.08	0.0851	8.51	0.0948	9.48	0.0824	8.24
IND9	0.0345	3.45	0.0367	3.67	0.0282	2.82	0.0362	3.62
IND10	0.0668	6.68	0.0651	6.51	0.0564	5.64	0.0684	6.84
IND11	0.0878	8.78	0.0891	8.91	0.0607	6.07	0.0981	9.81
IND12	0.0672	6.72	0.0735	7.35	0.0492	4.92	0.0717	7.17
IND13	0.0346	3.46	0.0464	4.64	0.0127	1.27	0.0423	4.23
IND14	0.0609	6.09	0.0673	6.73	0.0339	3.39	0.0731	7.31
IND15	0.0739	7.39	0.0692	6.92	0.1434	14.34	0.0436	4.36
IND16	0.0547	5.47	0.0592	5.92	0.0434	4.34	0.0637	6.37
IND17	0.0055	0.55	0.0055	0.55	0.0117	1.17	0.0081	0.81
IND18	0.0073	0.73	0.0073	0.73	0.0157	1.57	0.0108	1.08
IND19	0.0155	1.55	0.0161	1.61	0.0301	3.01	0.0225	2.25
IND20	0.0108	1.08	0.0108	1.08	0.0231	2.31	0.0159	1.59
IND21	0.0613	6.13	0.0573	5.73	0.0779	7.79	0.0473	4.73

TAB 4: Influences des indices sur l'économique

	D01	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0184	1.84
I2	0.0065	0.65
I3	0.0052	0.52
I4	0.0089	0.89
I5	0.0627	6.27
I6	0.0402	4.02
I7	0.0580	5.80
I8	0.0058	0.58
I9	0.0254	2.54
I10	0.0177	1.77
I11	0.0724	7.24
I12	0.0262	2.62
I13	0.0082	0.82
I14	0.0237	2.37
I15	0.0309	3.09
I16	0.0136	1.36
I17	0.0430	4.30
I18	0.0179	1.79
I20	0.0223	2.23
I21	0.0138	1.38
I22	0.0059	0.59
I23	0.0037	0.37
I24	0.0220	2.20
I25	0.0455	4.55
I26	0.0216	2.16
I28	0.0004	0.04
I29	0.0053	0.53
I30	0.0017	0.17
I31	0.0073	0.73
I32	0.0005	0.05
I33	0.0070	0.70
I34	0.0082	0.82
I35	0.0035	0.35
I36	0.0131	1.31
I37	0.0069	0.69
I38	0.0124	1.24
I40	0.0067	0.67
I41	0.0083	0.83
I42	0.0014	0.14
I44	0.0024	0.24
I45	0.0037	0.37
I46	0.0008	0.08
I47	0.0099	0.99
I48	0.0141	1.41
I49	0.0205	2.05
I50	0.0269	2.69
I51	0.0127	1.27
I52	0.0111	1.11
I53	0.0163	1.63

	NVMAX	TAUX
I55	0.0091	0.91
I56	0.0041	0.41
I57	0.0104	1.04
I58	0.0123	1.23
I60	0.0114	1.14
I64	0.0131	1.31
I67	0.0103	1.03
I68	0.0267	2.67
I69	0.0166	1.66
I70	0.0209	2.09
I94	0.0164	1.64
I95	0.0280	2.80

TAB 5: Influences des indices sur le culturel

	D02	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0014	0.14
I2	0.0007	0.07
I3	0.0005	0.05
I5	0.0167	1.67
I6	0.0143	1.43
I7	0.0107	1.07
I11	0.0012	0.12
I12	0.0007	0.07
I13	0.0094	0.94
I14	0.0101	1.01
I15	0.0086	0.86
I16	0.0010	0.10
I17	0.0179	1.79
I18	0.0130	1.30
I21	0.0104	1.04
I22	0.0444	4.44
I24	0.0748	7.48
I25	0.0287	2.87
I28	0.0042	0.42
I29	0.0598	5.98
I30	0.0191	1.91
I31	0.0690	6.90
I32	0.0054	0.54
I33	0.0557	5.57
I34	0.0613	6.13
I35	0.0156	1.56
I36	0.0724	7.24
I37	0.0617	6.17
I39	0.0309	3.09
I40	0.0063	0.63
I41	0.0171	1.71
I42	0.0132	1.32
I43	0.0242	2.42
I46	0.0003	0.03
I47	0.0386	3.86
I48	0.0005	0.05
I53	0.0276	2.76
I55	0.0184	1.84
I56	0.0082	0.82
I59	0.0206	2.06
I60	0.0122	1.22
I61	0.0286	2.86
I62	0.0095	0.95
I63	0.0194	1.94
I64	0.0077	0.77
I66	0.0060	0.60
I71	0.0219	2.19

TAB 6: Influences des indices sur l'informel

	D03	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0154	1.54
I2	0.0091	0.91
I3	0.0096	0.96
I5	0.0761	7.61
I6	0.0543	5.43
I7	0.0791	7.91
I8	0.0030	0.30
I9	0.0102	1.02
I10	0.0047	0.47
I11	0.0561	5.61
I12	0.0335	3.35
I13	0.0054	0.54
I14	0.0336	3.36
I15	0.0463	4.63
I16	0.0083	0.83
I17	0.0655	6.55
I18	0.0177	1.77
I21	0.0003	0.03
I24	0.0023	0.23
I25	0.0079	0.79
I26	0.0080	0.80
I28	0.0008	0.08
I29	0.0109	1.09
I30	0.0035	0.35
I31	0.0095	0.95
I32	0.0010	0.10
I33	0.0166	1.66
I34	0.0191	1.91
I35	0.0116	1.16
I36	0.0195	1.95
I37	0.0066	0.66
I40	0.0177	1.77
I41	0.0023	0.23
I43	0.0018	0.18
I44	0.0099	0.99
I45	0.0150	1.50
I46	0.0022	0.22
I47	0.0183	1.83
I48	0.0157	1.57
I49	0.0295	2.95
I50	0.0387	3.87
I51	0.0183	1.83
I52	0.0160	1.60
I53	0.0446	4.46
I58	0.0170	1.70
I59	0.0032	0.32
I60	0.0143	1.43
I61	0.0039	0.39
I62	0.0010	0.10

	NVMAX	TAUX
I63	0.0028	0.28
I66	0.0029	0.29
I67	0.0142	1.42
I71	0.0045	0.45
I94	0.0226	2.26
I95	0.0387	3.87

TAB 7: Influences des indices sur la bonne gouvernance locale

	D04	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0009	0.09
I2	0.0005	0.05
I3	0.0003	0.03
I5	0.0256	2.56
I6	0.0189	1.89
I7	0.0291	2.91
I11	0.0080	0.80
I12	0.0022	0.22
I13	0.0042	0.42
I14	0.0099	0.99
I15	0.0133	1.33
I16	0.0007	0.07
I17	0.0243	2.43
I18	0.0271	2.71
I21	0.0068	0.68
I24	0.0750	7.50
I25	0.0210	2.10
I28	0.0017	0.17
I29	0.0239	2.39
I30	0.0077	0.77
I31	0.0283	2.83
I32	0.0022	0.22
I33	0.0215	2.15
I34	0.0223	2.23
I35	0.0062	0.62
I36	0.0821	8.21
I37	0.0118	1.18
I40	0.0055	0.55
I41	0.0171	1.71
I42	0.0252	2.52
I43	0.0068	0.68
I46	0.0009	0.09
I47	0.0623	6.23
I48	0.0196	1.96
I49	0.0390	3.90
I50	0.0512	5.12
I51	0.0241	2.41
I52	0.0212	2.12
I53	0.0639	6.39
I54	0.0244	2.44
I55	0.0371	3.71
I56	0.0166	1.66
I59	0.0232	2.32
I60	0.0082	0.82
I61	0.0251	2.51
I62	0.0088	0.88
I63	0.0166	1.66
I64	0.0061	0.61
I66	0.0048	0.48
I71	0.0167	1.67

TAB 8: Influences des indices sur les conditions sociales et la lutte contre la pauvreté

	D05	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0080	0.80
I2	0.0027	0.27
I3	0.0028	0.28
I5	0.0241	2.41
I6	0.0188	1.88
I7	0.0237	2.37
I8	0.0005	0.05
I9	0.0012	0.12
I10	0.0017	0.17
I11	0.0071	0.71
I12	0.0032	0.32
I13	0.0155	1.55
I14	0.0167	1.67
I15	0.0174	1.74
I16	0.0052	0.52
I17	0.0268	2.68
I18	0.0125	1.25
I21	0.0249	2.49
I24	0.0312	3.12
I24	0.0580	5.80
I31	0.0224	2.24
I33	0.0471	4.71
I34	0.0524	5.24
I35	0.0030	0.30
I36	0.0702	7.02
I37	0.0406	4.06
I40	0.0496	4.96
I41	0.0286	2.86
I42	0.0140	1.40
I43	0.0089	0.89
I44	0.0034	0.34
I45	0.0051	0.51
I46	0.0005	0.05
I47	0.0420	4.20
I48	0.0119	1.19
I53	0.0672	6.72
I54	0.0150	1.50
I55	0.0133	1.33
I56	0.0060	0.60
I59	0.0223	2.23
I60	0.0578	5.78
I61	0.0259	2.59
I62	0.0083	0.83
I63	0.0178	1.78
I64	0.0247	2.47
I66	0.0097	0.97
I71	0.0218	2.18
I84	0.0047	0.47
I85	0.0024	0.24
I86	0.0016	0.16

TAB 9: Influences des indices sur le technologique

	D06	
	NVMAX	TAUX
I4	0.0504	5.04
I8	0.0071	0.71
I9	0.0356	3.56
I10	0.0241	2.41
I11	0.0831	8.31
I12	0.0152	1.52
I20	0.0427	4.27
I21	0.0054	0.54
I22	0.0113	1.13
I23	0.0070	0.70
I24	0.0135	1.35
I25	0.0439	4.39
I26	0.0619	6.19
I31	0.0021	0.21
I33	0.0017	0.17
I38	0.0701	7.01
I43	0.0048	0.48
I48	0.0289	2.89
I53	0.0012	0.12
I57	0.0412	4.12
I58	0.0091	0.91
I61	0.0101	1.01
I62	0.0027	0.27
I63	0.0074	0.74
I66	0.0032	0.32
I67	0.0076	0.76
I68	0.1516	15.16
I69	0.0941	9.41
I70	0.1183	11.83
I71	0.0118	1.18
I94	0.0121	1.21
I95	0.0208	2.08

TAB 10: Influences des indices sur la promotion de la cause de la femme

	D07	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0044	0.44
I2	0.0023	0.23
I3	0.0017	0.17
I5	0.0321	3.21
I6	0.0254	2.54
I7	0.0309	3.09
I11	0.0036	0.36
I12	0.0022	0.22
I13	0.0136	1.36
I14	0.0204	2.04
I15	0.0186	1.86
I16	0.0033	0.33
I17	0.0327	3.27
I18	0.0072	0.72
I21	0.0093	0.93
I22	0.0207	2.07
I24	0.0290	2.90
I25	0.0407	4.07
I28	0.0005	0.05
I29	0.0069	0.69
I30	0.0022	0.22
I31	0.0462	4.62
I32	0.0006	0.06
I33	0.0521	5.21
I34	0.0494	4.94
I35	0.0018	0.18
I36	0.0696	6.96
I37	0.0618	6.18
I39	0.0144	1.44
I40	0.0079	0.79
I41	0.0066	0.66
I42	0.0049	0.49
I43	0.0354	3.54
I46	0.0009	0.09
I47	0.0362	3.62
I48	0.0016	0.16
I53	0.0393	3.93
I59	0.0207	2.07
I60	0.0169	1.69
I61	0.0685	6.85
I62	0.0201	2.01
I63	0.0487	4.87
I66	0.0197	1.97
I71	0.0691	6.91

TAB 11: Influences des indices sur la protection de l'environnement

	D08	
	NVMAX	TAUX
I1	0.0035	0.35
I2	0.0018	0.18
I3	0.0013	0.13
I5	0.1641	16.41
I6	0.0319	3.19
I7	0.0162	1.62
I8	0.0014	0.14
I9	0.0077	0.77
I10	0.0055	0.55
I11	0.0148	1.48
I13	0.0029	0.29
I14	0.0073	0.73
I15	0.0095	0.95
I16	0.0026	0.26
I17	0.0124	1.24
I18	0.0076	0.76
I20	0.0110	1.10
I21	0.0071	0.71
I22	0.0089	0.89
I23	0.0018	0.18
I24	0.0154	1.54
I25	0.0201	2.01
I26	0.0042	0.42
I36	0.0015	0.15
I37	0.0030	0.30
I39	0.0042	0.42
I40	0.0038	0.38
I41	0.0062	0.62
I42	0.0022	0.22
I43	0.0021	0.21
I47	0.0008	0.08
I55	0.0050	0.50
I56	0.0022	0.22
I57	0.0023	0.23
I60	0.0054	0.54
I64	0.0071	0.71
I70	0.0060	0.60
I73	0.0088	0.88
I74	0.0409	4.09
I75	0.0157	1.57
I77	0.0647	6.47
I78	0.0049	0.49
I79	0.0033	0.33
I80	0.0090	0.90
I81	0.0538	5.38
I82	0.0337	3.37
I83	0.0365	3.65
I84	0.1127	11.27
I85	0.0573	5.73

	NVMAX	TAUX
I86	0.0376	3.76
I88	0.0052	0.52
I89	0.0507	5.07
I90	0.0087	0.87
I91	0.0075	0.75
I92	0.0384	3.84

TAB 12: Contributions des indices dans le developpement local

DL	NVMAX	TAUX
I1	0.0077	0.77
I2	0.0029	0.29
I3	0.0025	0.25
I4	0.0067	0.67
I5	0.0424	4.24
I6	0.0248	2.48
I7	0.0324	3.24
I8	0.0025	0.25
I9	0.0112	1.12
I10	0.0078	0.78
I11	0.0334	3.34
I12	0.0109	1.09
I13	0.0077	0.77
I14	0.0149	1.49
I15	0.0181	1.81
I16	0.0055	0.55
I17	0.0280	2.80
I18	0.0161	1.61
I20	0.0106	1.06
I21	0.0118	1.18
I22	0.0102	1.02
I23	0.0018	0.18
I24	0.0413	4.13
I25	0.0366	3.66
I26	0.0118	1.18
I28	0.0011	0.11
I29	0.0160	1.60
I30	0.0051	0.51
I31	0.0235	2.35
I32	0.0015	0.15
I33	0.0238	2.38
I34	0.0258	2.58
I35	0.0055	0.55
I36	0.0454	4.54
I37	0.0216	2.16
I38	0.0093	0.93
I39	0.0051	0.51
I40	0.0121	1.21
I41	0.0134	1.34
I42	0.0102	1.02
I43	0.0080	0.80
I44	0.0015	0.15
I45	0.0022	0.22
I46	0.0007	0.07
I47	0.0301	3.01
I48	0.0131	1.31
I49	0.0155	1.55
I50	0.0203	2.03

DL	NVMAX	TAUX
I51	0.0096	0.96
I52	0.0084	0.84
I53	0.0352	3.52
I54	0.0076	0.76
I55	0.0158	1.58
I56	0.0071	0.71
I57	0.0065	0.65
I58	0.0048	0.48
I59	0.0121	1.21
I60	0.0164	1.64
I61	0.0165	1.65
I62	0.0054	0.54
I63	0.0113	1.13
I64	0.0102	1.02
I66	0.0043	0.43
I67	0.0040	0.40
I68	0.0201	2.01
I69	0.0125	1.25
I70	0.0161	1.61
I71	0.0133	1.33
I73	0.0005	0.05
I74	0.0023	0.23
I75	0.0009	0.09
I77	0.0037	0.37
I78	0.0003	0.03
I79	0.0002	0.02
I80	0.0005	0.05
I81	0.0031	0.31
I82	0.0019	0.19
I83	0.0021	0.21
I84	0.0071	0.71
I85	0.0036	0.36
I86	0.0024	0.24
I88	0.0003	0.03
I89	0.0029	0.29
I90	0.0005	0.05
I91	0.0004	0.04
I92	0.0022	0.22
I94	0.0064	0.64
I95	0.0109	1.09